



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto



ÉTUDES
SUR LES TEMPS PRIMITIFS
DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

LE BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE.



ÉTUDES
SUR LES TEMPS PRIMITIFS
DE
L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE

PAR
LE R. P. ANTONIN DANZAS
RELIGIEUX DU MÊME ORDRE.

LE BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE

TOME II.

Utilia potius quam curiosa.

POITIERS

HENRI OUDIN. LIBRAIRE - ÉDITEUR.

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE,
RUE GRENELLE-S.-GERMAIN, 25.

LYON

DELPECH, LIBRAIRE.
RUE DE GASPARI, 18.

1873



NOV 24 1937

10281

ÉTUDES

SUR LES TEMPS PRIMITIFS

DE

L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

LE BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE.

CHAPITRE IX.

VIE RELIGIEUSE ET MONASTIQUE. — LA CHASTÉTÉ ET L'OBÉISSANCE.

I.

Saint Dominique, ce fils de Marie, cette image du Verbe qu'elle porta dans son sein, apparaît sur les horizons de l'histoire comme un rayon de pure lumière. Rien qu'à considérer cette physionomie sereine comme celle des Anges, l'idée de la virginité s'établit d'elle-même, lors même qu'on n'aurait, par rapport à ce privilège du saint Patriarche, ni son aveu, ni le témoignage de ceux qui en déposèrent après sa mort.

On sait qu'à l'ouverture de son tombeau, une odeur merveilleuse embauma l'âme des assistants. De même, lorsqu'il vivait, un parfum émanait de sa personne et purifiait les cœurs. Ainsi advint-

il à cet écolier, qui en fut pénétré pour avoir baisé la main du Saint, et qui dès lors fut guéri de ses faiblesses.

Et ce que saint Dominique faisait par un simple contact, il l'obtenait bien plus encore par ses prières : témoin ce doyen d'une église, désespéré de ses rechutes continuelles. Le Saint pria, et, à partir de ce moment, ce prêtre vécut dans la chasteté.

Que ne va-t-il pas faire pour ses fils ? Il leur avait promis, en les quittant, de leur être plus secourable au ciel que sur la terre. En même temps, il leur laissait, comme un legs personnel, le trésor de la chasteté. Sa tendresse l'emportant en ce moment suprême sur son humilité, il ne put leur cacher une grâce qui leur était faite à tous dans sa personne. Après leur avoir confié que la divine Bonté lui avait conservé le privilège d'une pureté virginale : « Observez, leur dit-il, la chasteté ; et croyez bien que l'intégrité de votre vie et le parfum qu'elle répandra, vous assureront sur les peuples un ascendant merveilleux. »

C'est le Père, c'est le Fondateur, *le char et le conducteur d'Israël*, qui unit dans sa pensée ces deux choses, la chasteté et l'apostolat. Et quel trait de lumière sur l'harmonie des éléments complexes, associés dans l'existence du Frère-Prêcheur ! Car si la chasteté est une chose si essentiellement apostolique, que dire, dès lors, des moyens destinés à l'entretenir et à la protéger ? Rien que par ce motif, la prière, la pénitence, la discipline claustrale, toute

cette vie monastique que nous avons pris à tâche de décrire, acquièrent une importance nouvelle. C'est la préface de l'apostolat.

La pureté si éminente du Saint devient un des caractères de son Ordre. Le parfum qui sortait de sa personne, plus tard de ses ossements, continuera à s'exhaler de son corps mystique, s'il est permis de se servir d'une expression qui n'est juste qu'en partie. C'est une chose assurément remarquable, unique peut-être dans l'histoire, que tous les Saints d'un même Ordre portent sans exception, avec les diverses auréoles, soit de l'apostolat, soit du doctorat, soit du martyre, l'auréole de la virginité. Tels nous apparaissent, pour ne parler que du XIII^e siècle, saint Hyacinthe, saint Raymond, saint Pierre Martyr, et le Docteur angélique, saint Thomas.

Jourdain de Saxe marche à la tête d'un autre chœur de vierges, celui des Bienheureux. Dans cette constellation des premiers âges, nous apercevons bien un Saint pénitent, le Bienheureux Gilles de Santarem ; un homme qui vécut pendant un temps conformément aux maximes du monde, le Bienheureux Pierre Gonsalès. Tous les autres veulent être comptés, d'une manière certaine ou d'une manière probable, au nombre des Vierges qui ont suivi *l'Agneau dans toutes ses voies*.

La chasteté est, pour le monde, un arôme de vie. Comme le vice, elle a sa contagion. Du sein des cloîtres les mieux fermés, elle exhale ses parfums. Son apostolat atteint jusqu'à la sanctification des

BQX
7350
J8D2

époux. On l'accusait naguère de tarir les sources de la vie ; on sait mieux aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la dépopulation du foyer domestique.

Mais, dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs surtout, toute vertu devait avoir un caractère apostolique. En parlant de saint Dominique, le Bienheureux Jacques de Voragine dit que sa chasteté était *transfusiva — castitas transfusiva*. — Tel était, dans sa fécondité, l'héritage de ses fils. Le Bienheureux Bertrand de Guarrigue, compagnon habituel de ses voyages, s'était, comme parle Bernard Guidonis, imbibé de ses saints exemples : — *formam sanctitatis ejus sibi imprimens et imbibens* — et, comme il était arrivé des restes mortels de saint Dominique, le corps du disciple fut trouvé sans corruption. A l'occasion de cette intégrité miraculeuse, le même chroniqueur s'écrie : « *O jocundum mirabile* — O tout aimable merveille ! L'incorruption qu'il avait conservée et prêchée durant sa vie, il la prêche encore étant mort ! »

La parole de l'apôtre est un rayonnement de la chasteté. L'apôtre est une lumière — *Vos estis lux mundi*. — Or, « l'âme qui n'a jamais déferé aux voluptés charnelles, possède par cela même un intellect plus pur et plus disposé aux illuminations d'en haut ». Ainsi parlait une âme vierge, Albert le Grand, à propos de la virginité de l'apôtre saint Jean. Il explique sa pensée par un passage lumineux de saint Augustin : « La virginité a sa racine dans l'âme et ses ramifications dans le corps ». Il dit encore : « La vierge pense aux choses du Seigneur, afin qu'elle

soit sainte de corps et d'âme. Ainsi devient-elle un réceptacle de la divine Sagesse. La Sagesse, est-il écrit, ne fera pas sa demeure dans une âme perverse ; elle n'habitera pas dans un corps soumis au péché. On la vit au contraire descendre dans une âme virginale, dont l'enveloppe très-pure fut le corps de la Bienheureuse Vierge Marie. »

Sur ce sujet, Albert le Grand se montre intarissable. L'Évangile de saint Jean, qu'il commenta avec une prédilection particulière, s'y prêtait, il faut le dire. Vers la fin de son œuvre, Albert revient encore sur les affinités entre la pureté du cœur et la lumière de l'esprit. C'est à l'occasion de ce texte : *Tel est le disciple qui a rendu témoignage de ces choses.* « Disciple aimé, reprend-il, et tellement aimé qu'il est appelé le disciple bien-aimé. Aussi rien de caché pour lui. A lui surtout s'applique cette parole du Maître : « Je « vous appellerai mes amis, parce que je vous ai « fait connaître tout ce que j'ai appris de mon « Père. » Disciple aimé ! qui, incliné sur la poitrine du Sauveur, pénétra dans tous les secrets de ce divin tabernacle. Qui mieux que lui pouvait dire : La sagesse, créatrice de toutes choses, m'a instruit... Disciple aimé ! qui, suivant le Sauveur partout et jusqu'à la mort, a vu tout ce qui peut être manifesté à une chair mortelle. « Ce que nous avons vu, disait-il, « ce que nous avons ouï, ce que nos mains ont touché « de ce Verbe de vie, nous vous l'annonçons. » Disciple aimé ! car son intimité avec le Sauveur lui donnait une sainte audace de l'interroger encore, lorsque les

autres disciples se taisaient..... Disciple aimé ! car enfin, il se montra parfaitement instruit à l'école du Maître souverain, lequel avait dit « : Si vous êtes « fidèles à mes enseignements, vous serez mes vrais « disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous « délivrera. » Et ainsi, Jean, éclairé par la vérité, eut lui-même toute l'autorité d'un Maître. »

La pureté est, pour ainsi dire, le principe de la lumière, ou, du moins, la lumière ne sera réfléchie que par la pureté. Qu'on nous permette, malgré la longueur de ces citations, de faire encore entendre la parole si élevée, et si pure elle-même, du Bienheureux Albert. Au demeurant, la doctrine est l'histoire même des âmes ; elle a droit de figurer au nombre des faits. Albert explique le mystère des noces de Cana. Conformément à une opinion fort suivie, il voit, dans la personne de l'époux, l'apôtre saint Jean, qui, conquis au bien meilleur de la virginité, par le miracle de l'eau changée en vin, quitta incontinent son épouse. Le pieux commentateur en prend occasion pour dire de fort belles choses sur le mariage et sur la virginité, splendeur l'un et l'autre de la chasteté, mais d'une manière différente. La chasteté régnait dans l'âme sous l'ancienne loi ; sous la loi nouvelle, elle triomphe dans l'âme et dans le corps. Abraham est le type de la chasteté de l'ère patriarcale. La chasteté était alors inséparable du mariage, lequel « fructifiait pour la grâce divine, en préparant, par la multiplication de l'espèce, l'avènement de la religion. Mais la loi de

grâce vint consacrer la chasteté du corps avec celle de l'âme, parce que, par la parole de la chasteté, la foi se propagea parmi les peuples ».

« *Verbo castitatis fiebat ad gentes propagatio religionis.* » La vérité veut être enseignée par des cœurs purs ; l'apostolat est la *parole de la chasteté*.

Rien ne le fera mieux comprendre que l'exemple du Bienheureux Ambroise de Sienne, condisciple, sous la direction d'Albert, de celui qui, alliant la pureté du cœur aux clartés du génie, mérite, pour cette double prérogative, le titre d'*Ange de l'École*. Ambroise s'était épris pour la chasteté d'un amour très-ardent. Il l'exaltait dans ses discours, rapportent ses historiens ; et, vierge lui-même, il priait sans cesse pour les vierges, afin que Dieu daignât leur conserver une prérogative si glorieuse. Il priait également pour les personnes en voie de contracter des épousailles terrestres, afin que leur union fût sainte. Telle était l'opinion qu'on s'était faite d'un crédit mérité par sa vertu personnelle, que les fiancés des deux sexes allaient se recommander à ses prières, et l'on en vit d'étonnants résultats. Des alliances qu'on n'osait espérer, se concluaient heureusement ; d'autres, certaines d'abord, étaient rompues, avec non moins de bonheur. Après la mort du Bienheureux, les jeunes filles allaient offrir des cierges sur son tombeau, afin d'obtenir du ciel le bienfait d'une union digne d'honorer l'institution divine du mariage.

II.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux placés sur les autels, qu'il faut chercher les âmes virginales qui suivirent et continuèrent saint Dominique. Rien de plus facile, pour l'historien, que d'élargir ce cercle. Qu'on se souvienne du témoignage de deux chroniqueurs du XIII^e siècle, Gérard de Frachet et Thierry d'Apolda, sur ce Religieux qui, à lui seul, avait entendu les confessions de soixante ou de cent Religieux, dont la pureté d'âme et de corps n'avait jamais subi aucune atteinte. On devra nécessairement en conclure à la richesse du champ qui permettait à un seul ouvrier de recueillir de pareilles gerbes.

Pour donner quelque idée de cette abondance, bornons-nous à invoquer le témoignage personnel d'autorités que le lecteur connaît.

Personne n'avait, aussi bien que le Bienheureux Jourdain, pénétré dans son fond l'âme de Henri de Cologne. Pour lui, l'innocence baptismale de cet angélique jeune homme ne fait l'objet d'aucun doute. Lorsque, dans une lettre adressée à une Religieuse d'Allemagne, il pleure « l'ami que la très-glorieuse Vierge Marie lui avait donné », il soulage ses regrets par de douces réminiscences. « A quelles fleurs faut-il le comparer ? se demandait-il. N'est-ce pas à la rose et au lis ? Il était rose par l'ardeur de sa charité, lis

par la candeur de son innocence. En m'exprimant ainsi, je sais que je dis vrai. Dès sa plus tendre jeunesse, il garda avec un soin jaloux la chasteté du corps et de l'âme, et il la conserva sans tache jusqu'au dernier jour. »

Jourdain rapporte encore que le Frère Henri apparut, après sa mort, à certaines personnes. Une pierre précieuse resplendissait à la place de son cœur : c'était le symbole de sa virginité.

Parmi les personnages qui ont déjà paru dans ces *Etudes*, le Bienheureux Jourdain n'est pas seul à fournir de pareilles assurances. On possède une relation écrite par le Bienheureux Gilles de Santarem, et envoyée par lui au rédacteur des *Vies des Frères*. Celui-ci se borna à transcrire un document d'une origine si vénérable. C'est donc Gilles de Santarem qui va parler, en s'exprimant à la première personne.

Il fait mention de deux Frères qui, après avoir partagé la même vie au Couvent de Santarem, moururent à peu de temps d'intervalle, l'un et l'autre avec l'auréole de la virginité. Le premier portait le nom de Dominique. Il touchait au terme de sa vie, quand une dame, pleine de beauté et de modestie, à la tête voilée et aux vêtements éclatants, entre à l'infirmerie, s'assied sur le bord de son lit et le conforte suavement. Le Frère Dominique meurt la veille de la fête de sainte Agnès. « Nous pensâmes, écrit le Bienheureux Gilles, que cette glorieuse martyre, vierge elle-même, venait visiter une âme virginale, car je savais, comme confesseur du Frère

Dominique, que son âme avait gardé toute l'innocence de son baptême. » L'autre Religieux s'appelait Ferrand ; il s'était rendu fameux par sa science et par ses travaux apostoliques. Le jour où il mourut, le Frère Gilles causait pieusement avec lui. Avec la simplicité des âmes unies dans le Seigneur, le moribond demande au Bienheureux l'explication d'une apparition qui vient de se montrer à lui, et le Bienheureux n'hésite pas à le satisfaire. La Très-Sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste avaient déposé des couronnes sur le front du Frère Ferrand. « L'une de ces couronnes, répond Gilles, est la récompense de votre virginité ; l'autre est celle de vos travaux dans la prédication et dans la doctrine. Vierge et docteur, vous avez été couronné par la Bienheureuse Vierge Marie et par le disciple du Christ. » Peu après, Ferrand rendait son âme à Dieu en poussant cette exclamation : « O mes Frères, restez bien attachés à votre Ordre, car il n'en est aucun qui soit si cher au Seigneur ! »

Les exemples de cette nature s'offrent partout d'eux-mêmes, et quand on les cherche le moins. Traitant de la pauvreté religieuse et de la délicatesse de conscience qu'elle exige, Humbert de Romans se laisse aller à raconter le fait d'un Religieux expiant en purgatoire une légère négligence. Cependant il brillait déjà, dans l'autre vie, de tout l'éclat de la virginité. « J'ai moi-même entendu, raconte Humbert, de la bouche du Maître Jourdain, que deux Religieux, très-unis de cœur et d'âme, s'étaient pro-

mis devant le Seigneur que le premier qui viendrait à mourir ferait part à l'autre de son état dans l'éternité. En effet, l'un des deux étant mort, il apparut au survivant, tout lumineux, à partir de la ceinture et au-dessus, le reste du corps demeurant caché dans l'obscurité la plus profonde. Et comme l'autre Frère lui demandait l'explication de ce contraste, car l'opinion commune était qu'il avait vécu dans une grande innocence : « Ce n'est pas, répondit-il, « pour les raisons que vous pourriez supposer. Par « la grâce divine, je suis demeuré vierge. Mais il y a « quelques jours, comme on m'avait donné des « chausses nouvelles, j'ai négligé de rendre les « anciennes, et l'expiation que je dois endurer est « figurée par l'obscurité qui enveloppe mes mem- « bres inférieurs. Mais allez, je vous prie, chercher « ces chausses que vous trouverez sur mon lit, et « vous les rapporterez au vestiaire commun. » Or, celui qui tenait cette anecdote de la bouche virginale du Bienheureux Jourdain, était vierge lui-même. Humbert était représenté sur son tombeau, dans l'église des Frères à Valence, le lis symbolique entre les mains.

Mais voici toute une moisson de lis qui s'offre d'un seul coup. Lorsque les Frères-Prêcheurs de Strasbourg songeaient, jusqu'alors sans succès, à changer leur installation provisoire en dehors de la ville, en une situation définitive et centrale, une pieuse femme aperçut l'emplacement que la Providence leur destinait, sous la figure d'un champ

couvert de lis. Soudain ces lis se transformèrent en autant de Religieux, revêtus de l'habit de Saint-Dominique ¹. Ce Couvent de Strasbourg, avec la pure et sévère beauté de son église et le caractère simple et pittoresque de ses lieux réguliers ², abrita, pendant plusieurs générations, d'illustres et saints Religieux. L'église couvrait la tombe de Jean le Teutonique ; plus tard elle reçut celle de Jean Taulère ; dans le cloître, était enseveli un des premiers Prieurs de cette maison, le Frère Wolvand, vrai lis entre les lis, car ce symbole de pureté s'était miraculeusement imprimé sur son cœur. Lorsque, en présence de pareils phénomènes, on a la chance de rencontrer des témoins oculaires, il faut les laisser parler. « Le Frère Wolvand, rapporte Thomas de Champré, faisait sans cesse, soit qu'il fût au repos, soit qu'il marchât, le signe de la croix sur sa poitrine. S'étant rendu à Mayence, il tomba malade, et, réduit bientôt à l'extrémité, il mourut dans les sentiments d'une ineffable paix. Les Frères-Prêcheurs n'ayant pas encore de Couvent à Mayence, ce fut chez les Frères-Mineurs qu'il reçut la sépulture. A la nouvelle de sa mort, le Couvent de Strasbourg députa deux Frères pour réclamer le corps de son Prieur, mais vainement, car les Frères-Mineurs ne voulurent point

1. Continuation man. des Annales de Mamachi.

2. Ce Couvent a été entièrement détruit par les Prussiens, en 1870, avec les richesses scientifiques qui s'y trouvaient amoncées. Depuis la Réforme, il servait au culte protestant, sauf la partie réservée à la bibliothèque de la ville.

le céder. Cependant ceux-ci, au bout de peu d'années, transférèrent leur Couvent sur un autre emplacement. Les Frères-Prêcheurs profitèrent de cette occasion pour renouveler leur tentative. Ayant réussi cette fois, ils se hâtèrent d'emporter à Strasbourg leur précieuse conquête. Mais pourquoi tant de discours ? En lavant avec respect ces ossements, les Frères constatèrent que celui du *sternum*, où viennent s'adapter les extrémités supérieures des côtes, présentait la forme d'une croix très-régulière. Ce bouclier mystique qui protégeait le cœur du saint Prieur, je l'ai vu de mes yeux, ayant fait, tout exprès, un voyage de plus de quarante milles. La croix, qui se détachait en relief, était semblable, par sa substance, aux autres ossements. Les trois branches supérieures étaient de même mesure, comme dans les croix ordinaires ; la branche du bas était plus longue. Les trois extrémités supérieures se terminaient en fleurs de lis à pétales recourbés ; l'extrémité inférieure se terminait en pointe, comme pour être implantée dans une base. Cette image de la croix, sculptée sur l'os de la poitrine, pouvait-elle représenter autre chose que la mort du Christ, profondément gravée dans le cœur du Frère Wolvend ? Et ces lis, décorant l'extrémité des branches, que pouvaient-ils signifier, sinon l'inaltérable pureté que cette âme sainte avait conservée, en l'associant au souvenir du sacrifice du Sauveur ? »

III.

Le maintien de la chasteté suppose certains moyens : elle ne se conserve pas sans luttes. Les annales de l'Ordre sont pleines de ses triomphes. Il en est qui demandent à n'être pas détachés de la vie de ceux qui les remportèrent. Mentionnons, en passant, Dominique de Ségovie qui se jette dans un brasier ardent, Jean le Teutonique qui échappe aux pièges de Frédéric II, et saint Thomas d'Aquin que les Auges ceignirent d'un cordon mystérieux, après les assauts où son innocence avait brillé d'un nouvel éclat. « Nous avons, dit Gérard de Frachet, connu un grand nombre de Frères, nous avons entendu parler de beaucoup d'autres, qui, fortifiés par le rempart de la continence, ont échappé aux plus extrêmes périls. »

L'historien rapporte, à ce sujet, un trait qui ne saurait trouver sa place ailleurs : c'est celui d'un Frère « d'une grande beauté quant au corps, mais d'une grande simplicité quant à l'esprit », qu'une créature perverse croyait déjà tenir dans ses filets, parce que, dans son inexpérience, il s'était laissé prendre au plaisir de converser seul à seul avec elle, et prolongeait jusqu'à la tombée du jour ses entretiens imprudents. Mais, dit notre annaliste, « l'iniquité se mentit à elle-même : car, bien que ce

Frère eût agi sans sagesse, c'était innocemment et sans l'ombre d'une pensée coupable. Sitôt qu'il eut des signes de la passion de cette malheureuse, il s'enfuit, comme un faon timide, de ses mains criminelles. Le fait cependant demeura caché. A quelque temps de là, le Maître Jourdain, se trouvant dans les mêmes lieux, fut appelé au secours d'une personne que tourmentait l'esprit malin. Comme cet homme saint adjurait le démon de cesser d'obséder une créature de Dieu, il répondit qu'il ne sortirait qu'en présence du Frère qui s'était trouvé au milieu des flammes sans brûler. Il donna cette assurance à plusieurs reprises, sans qu'il fût possible de comprendre ce qu'il entendait par là. Jourdain, cependant, dans la sainteté duquel on avait mis toute confiance, ayant été rappelé une seconde et une troisième fois, prit pour *socius*, en dernier lieu, le Frère dont il vient d'être fait mention. A peine s'était-il montré, que le démon se retira en poussant un grand cri. Le Frère ayant appris du Maître ce qui s'était passé aux exorcismes précédents, lui fit part à son tour, et en versant des larmes, de la circonstance périlleuse à laquelle il avait échappé. »

Pour se mêler aux flots d'un siècle corrompu, sans en contracter les souillures, ou, en empruntant l'expression qu'on vient d'entendre, pour passer sans dommage au milieu des flammes, quels secours les Frères-Prêcheurs trouvaient-ils dans leur Ordre et dans ses institutions ?

Saint Thomas enseignait que la chasteté rencontre trois sortes d'ennemis : ceux qui proviennent du corps, ceux qui proviennent de l'esprit et ceux qui viennent du dehors. Il importe de leur opposer trois sortes de résistance : aux premiers, la mortification de la chair, jeûnes, disciplines et autres macérations; aux seconds, la discipline de l'esprit, c'est-à-dire la prière, l'étude, la contemplation, la fuite du désœuvrement; aux troisièmes enfin, l'éloignement des fréquentations mondaines et la solitude. Ce programme monastique, nous l'avons exposé dans son entier, et il n'y a pas à y revenir.

Cependant comment fuir le monde, lorsque, par vocation, on est destiné à se jeter dans la mêlée? Sans nier les bienfaits qu'apportent au Religieux, des intermèdes réguliers de calme et de solitude, il faut avouer qu'une fois lancé dans l'arène de l'apostolat, il ne vit plus que de souvenirs, et c'est alors qu'étant plus exposé, il a besoin d'une protection plus immédiate. C'est dans le but d'y pourvoir que fut institué le *socius* ou compagnon. On l'a vu figurer dans plus d'une scène de nos récits primitifs. A l'origine, la loi est observée sans nulle trace de dispense. C'est une pratique constante et invariable. Elle n'est nulle part aussi tangible, que dans la vie de la Bienheureuse Christine de Stumbelen, écrite par le Frère Pierre de Dacie qui fut son confesseur. On le voit faire la connaissance de la servante de Dieu, d'une manière toute fortuite, un jour qu'il accompagnait comme *socius* un autre Reli-

gieux. Depuis lors, et pendant de longues années, il multiplia les voyages, de Cologne, lieu de sa résidence, à la demeure de Christine. Il note minutieusement ces visites; il dit quel était son *socius*, ou bien il marque que tel Religieux, survenu pendant qu'il demeurait auprès de la Bienheureuse, avait tel autre Frère pour l'accompagner. C'était la mise en pratique très-stricte et très-fidèle de ce point de la règle: « *Invicem vestram pudicitiam custodite* — soyez les uns pour les autres des protecteurs de votre chasteté; » ou bien encore: « *Quo itis simul stete* — quelque part que vous alliez, demeurez ensemble ». Humbert de Romans, dans son Commentaire, insiste très-fortement sur ce point. Si les Frères, à l'exemple des disciples du Sauveur, voyagent ou circulent deux à deux, c'est sans doute dans le but de sauvegarder leur vertu; mais, de plus, cette loi a pour objet d'ajouter des apparences au-dessus de tout soupçon. à une vie irréprochable aux yeux de Dieu. L'honneur doit accompagner l'honnêteté des mœurs. Il faut qu'on puisse appliquer aux serviteurs de l'Évangile cette parole des livres sapientiaux: « Qu'elle est belle, dans son éclat, cette chaste génération! » C'est donc aux Religieux obéissant à la règle de saint Augustin, conclut Humbert, de prendre garde à ne se séparer, ni en chemin, ni quand ils reçoivent l'hospitalité, et cela sous aucun prétexte, fût-ce celui du bien des âmes, à moins d'une nécessité tout à fait impérieuse. Il vaut mieux négliger l'avantage du prochain que de s'ex-

poser de sa personne, et d'enfreindre, à ses propres dépens, une règle aussi tutélaire. »

Les faits, aussi bien que les commentaires, peuvent servir à interpréter la loi du *socius*. Voici deux Frères qui voyagent côte à côte. A cause de leur jeunesse et de leur bonne mine, une pensée désavantageuse a plané sur eux. Mais quoi ! fidèles observateurs de leurs règles et gardiens l'un de l'autre, ils demeurent également sous la protection de la Reine des Vierges. Les conclusions de ce récit vont ouvrir de nouvelles perspectives, sur les avantages offerts aux fils de saint Dominique pour le maintien de leur chasteté

« Une pieuse recluse, fort dévote à Notre-Dame, vivait en Lombardie. Ayant ouï parler du nouvel Ordre des Frères-Prêcheurs, elle désirait ardemment voir quelqu'un de ses membres. Or, il arriva que le Frère Paul, avec son compagnon, passa de ces côtés. Il alla visiter cette femme, et lui tint, selon la coutume des Frères, de pieux discours. Elle lui demanda qui il était et à quel Ordre il appartenait. Les Religieux répondirent qu'ils étaient Frères-Prêcheurs. Mais cette femme, considérant leur jeunesse et comme quoi ils étaient vêtus déceimment, en conçut dans son cœur une pensée défavorable. La nuit suivante, la Bienheureuse Vierge lui apparut avec un visage contristé et lui dit : « Hier, tu m'as
« gravement offensée. Crois-tu que je ne puisse
« étendre ma protection sur ces jeunes hommes qui
« parcourent le monde pour sauver des âmes ? Mais,

« afin que tu saches bien que je les ai sous ma
« garde, je veux te les faire voir. » A ces mots,
étendant son manteau, elle lui montra sous ses plis
une multitude de Frères, et parmi eux, ceux qu'elle
avait mal jugés. La recluse reconnut son erreur,
et, depuis lors, elle voua aux Frères une affection
toute cordiale. Ce fut par elle qu'on connut dans
l'Ordre la révélation qui l'avait éclairée ¹. »

IV.

L'éclat d'une pureté si singulière demande à n'être
pas séparé d'une de ses causes principales. C'est
donc le lieu de détacher un feuillet de l'histoire des
bontés de la Très-Sainte Vierge envers son Ordre.
— Son Ordre ! ainsi s'exprimait-elle — *Ordo meus !*
Mère du Verbe, ayant donné au monde la *splendeur*
de la lumière éternelle, elle lui avait également donné
saint Dominique, reflet de cette splendeur, et avec
saint Dominique toute sa lignée, conçue ou précon-
çue dans son sein virginal, lorsque cette Mère des
miséricordes désarmait le courroux de son Fils, et
lui offrait ce nouveau fruit de ses entrailles. Faut-il
s'étonner si l'Ordre de Marie apparaît, à l'aube de son
existence, pur comme la lumière qu'il a pour mission
de réfléchir ?

La scène qu'on vient de rapporter se repro-
duisit quatre fois. Une nuit, et dans un de ces mo-

1. Gérard de Frachet, *De Vit. Frat.*

ments où sa prière se changeait en ravissement, saint Dominique aperçut une multitude de Religieux de divers Ordres, réunis autour de la Mère de Dieu. N'apercevant aucun des siens, il se prit à pleurer. « Veux-tu voir ton Ordre » ? lui dit alors la Consolatrice des affligés. Et à ces mots, étendant les plis de sa chape azuréé, elle lui montra un nombre infini de ses enfants.

Le but de cette grâce n'était pas uniquement d'essuyer les larmes du Saint et de réjouir son cœur. Dans la personne du fondateur, elle était destinée à tout l'Ordre. La Bienheureuse Vierge tenait à le faire comprendre, en donnant à la même manifestation un caractère absolument impersonnel. « Elle ne se bornait pas, remarque Thierry d'Apolda, à répandre ses faveurs sur les chênes et les cèdres du jardin planté par ses royales mains. Ce n'était pas seulement à Dominique, notre Père très-saint, ou au doux Jourdain, ou au docte Reginald, qu'elle daignait se montrer. Elle abaissait ses regards sur le myrte et sur l'Physope. » Elle fit plus : elle choisit des personnes étrangères à l'Ordre, pour leur signifier, comme à des témoins désintéressés et comptables envers tous, ses prédilections maternelles.

C'est pourquoi nous l'avons vue montrer à une recluse en Lombardie les Frères-Prêcheurs cachés à l'ombre de ses ailes. Elle se manifeste de la même manière à une autre recluse en Allemagne ¹. Elle ap-

1. Thom. de Champré.

paraît enfin, toujours dans le même but, à un moine cistercien de si sainte vie, dit Thomas de Champré, qu'on ne pourrait sans injure élever le moindre doute sur sa véracité. « Ravi en esprit, il avait vu la très-benoite Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Je te recommande, lui dit-elle, mes frères et mes « fils. Chéris-les du fond de tes entrailles, et prie « sans cesse pour eux. » Ce Religieux, tout joyeux, fit un signe d'assentiment ; il croyait que la Bienheureuse Vierge lui recommandait les Frères de son Ordre. Cependant elle ajouta : « J'ai d'autres Frères, « que je couvre de ma protection. » A ces mots, elle ouvrit son manteau, sous lequel était abritée la multitude des Frères-Prêcheurs. « Ce sont eux, dit-elle, qui travaillent sans relâche à ce que le sang « de mon Fils n'ait pas coulé en vain. »

Notre rôle est celui de rapporteur. L'antiquité dominicaine insistant sur ces faits, nous n'avions qu'à l'imiter. C'est auprès d'elle également qu'il convient de chercher l'interprétation d'un signe réitéré tant de fois. « Quel peut être, se demande-t-elle par l'organe de Thierry d'Apolda, ce manteau de la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, sinon l'habit des Frères-Prêcheurs? Nul doute que, si nous le portons avec une véritable charité et une sincère humilité, nous ne demeurions sous le patronage tutélaire de Marie, et que nous n'habitons sous la protection du Très-Haut. »

Nous touchons à ce qu'il est permis d'appeler le mystère de l'habit religieux. On verra qu'on peut et

qu'on doit, toujours d'après l'antiquité, lui attribuer une signification plus précise encore. Elle nous révélera les rapports très-aimables qui rattachaient au culte de Marie la pratique de la chasteté.

Le Frère-Prêcheur, dans son habit pauvre et grossier, était plus splendidement vêtu que Salomon dans toute sa gloire. Et d'abord, lui aussi, il portait une couronne.

« La tonsure, ou rasure en forme de couronne, dit saint Thomas, convient à ceux qui sont employés aux divins mystères. C'est, d'abord, à cause de sa forme. La couronne est le symbole de la dignité royale : le cercle est le symbole de la perfection. Or, le Religieux appelé à l'honneur de coopérer aux divins mystères, est investi d'un sacerdoce royal, et il doit s'efforcer de se rendre parfait. C'est, en second lieu, à cause de la manière dont les cheveux sont rasés, au-dessus et au-dessous de la couronne : au-dessus, pour signifier que l'âme, libre de toute préoccupation temporelle, s'élève à la contemplation des choses de Dieu ; au-dessous, pour exprimer le dégage-ment à l'égard de toutes les choses terrestres ¹. »

Aux premiers jours de l'Ordre, saint Dominique et ses disciples portaient encore le costume du Chapitre régulier d'Osma, dont le Saint avait fait partie.

1. Saint Thomas remarque ensuite que les Frères convers, n'étant pas consacrés aux offices divins, qui supposent la contemplation, ne sont rasés qu'au-dessous de la couronne, ce qui signifie le renoncement, qu'ils ont de commun avec les Religieux de chœur.

C'était une tunique blanche, recouverte d'un surplis de lin ; ce double vêtement était complété par une chape ou manteau noir. La tunique et la chape (nous ne parlons pas du surplis, auquel le scapulaire est bientôt substitué) avaient une double signification. C'étaient, ainsi que parle le formulaire des bénédictions de l'Ordre, des symboles d'innocence et d'humilité — *ad innocentia et humilitatis exemplum*. — Plus tard, dans sa légende de sainte Catherine de Sienne, le Bienheureux Raymond de Capoue remarquera que, « si cet habit avait été entièrement blanc, ou entièrement noir, sa signification eût été incomplète ». En effet, l'humilité et la mortification accompagnent l'innocence, comme les moyens se rattachent à la fin ; le lis doit fleurir au milieu des épines.

Si l'idée d'innocence évoque celle de l'austérité, par contre, elle en embellit les rigueurs. Depuis un certain temps, les Ordres religieux, contribuant à l'envi à la dilatation du culte de la Très-Sainte Vierge, affectaient, dans le but d'honorer sa pureté, de substituer l'éclat de blanches livrées, aux couleurs sombres portées jusqu'alors. Les Camaldules furent peut-être les premiers à en donner l'exemple. Ils furent imités par les Chartreux, les Prémontrés, et, enfin, par les Cisterciens, ces fidèles de Notre-Dame, qui ne voulaient pas d'autre patronne de leurs monastères. De là cette distinction passée dans le langage du temps, de *moines blancs* et de *moines noirs*. Les Dominicains, qui prononçaient leurs vœux

sous la forme chevaleresque de l'hommage-lige — *per modum hommagii* ¹ — tenaient à embellir leur servitude volontaire, en prenant, au moment solennel de leurs engagements, la Reine du ciel pour leur Dame — *promitto obedientiam Beatæ Mariæ*. — Dès lors la pensée ne pouvait leur venir de s'écarter, quant au costume, des traditions du Chapitre d'Osma, et de l'exemple, plus ou moins récent, des autres Ordres. Ils gardèrent les couleurs de Marie, comme ils devenaient ses champions.

Mais la Très-Sainte Vierge se laissera-t-elle vaincre en amour ? ou, comme parle un vieil auteur, une mère peut-elle oublier de vêtir ses enfants ? Reine des Apôtres, elle ne négligera pas d'armer ses chevaliers. Si ce n'est pas encore le lieu de parler du glaive du Saint-Rosaire placé par elle entre leurs mains, nous sommes autorisé à la considérer comme l'auteur de l'armure défensive qui couvrait leurs poitrines. Dès la plus haute antiquité, les Frères-Prêcheurs aimèrent à l'appeler : *Ordinis vestiaria* — la vestiaire de l'Ordre ². Rappelons sommairement un fait célèbre, mais appartenant par sa date à l'histoire de saint Dominique, et gravé à jamais dans le souvenir reconnaissant de la postérité. La Très-Sainte Vierge, apparaissant au Bienheureux Réginald, lui avait montré l'habit des Frères-Prêcheurs, tel qu'ils le portèrent ensuite, en disant : « Voici l'habit de ton

1. Constitutions de l'Ordre.

2. Etienne de Salagnac.

Ordre ». Dès lors, le scapulaire prit la place du surplis. Symbole de pénitence dans la tradition monastique, il devint, en passant par les mains virginales de Marie, le signe tout aimable et en même temps la sauvegarde de l'innocence des cœurs.

Comme une goutte d'un parfum céleste, cette faveur de la Mère de Dieu se répandit d'âge en âge, dans tous les monuments de la tradition dominicaine. Tous les historiens du *xiii^e* siècle la mentionnent ¹. Quelques-uns de ces témoins de l'époque primitive, en déduisent des applications trop naturelles pour n'être pas l'écho d'une pensée communément adoptée de leur temps. — « Bienheureux, s'écrie Thierry d'Apolda, ceux qui ont été trouvés dignes de revêtir cet habit, symbole d'une grâce multiple et tissé par la femme forte pour les hôtes de sa maison ! Bienheureux ceux qui, couverts de ces armes de lumière, conservent une vie chaste, afin de n'être pas exclus des noces de l'Agneau ! Conservez, ô chers Frères, avec la sollicitude la plus grande, ce vêtement royal et virginal. Que rien n'en souille jamais la blancheur. Que la chasteté du corps soit son éclat, l'intégrité du cœur sa netteté, la lumière de la vérité sa splendeur. » Et c'est sur le même ton qu'un anonyme, contemporain de Thierry d'Apolda, se laisse aller à de pieux élans. « Quoi de plus noble que la Mère de Dieu ! Quoi de plus splendide, puisque la Splendeur l'a choisie pour son tabernacle ! O Frères, vous

1. Voir Appendice A, à la fin du volume.

qui avez été revêtus comme d'un manteau de zèle par de si nobles mains, méditez sur ce don ! Comprenez que Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas ainsi vêtu. Rendez en conséquence vos actions de grâces à la Reine du Ciel. Considérez cet habit comme ayant été tissé avec les toisons de Gédéon, par les mains de la Vierge sacrée ; honorez-le par la pureté de vos mœurs et par toutes vos actions ! »

Bien avant que ces deux écrivains n'eussent pris la plume, Thomas de Champré, parlant de la vie irrépréhensible de son Ordre, l'attribuait à l'assistance de Marie, et la rattachait au mystère du vêtement religieux ¹. « Qui ne serait, dit-il, dans l'admiration pour avoir vu hier et aujourd'hui plus encore, tant de jeunes hommes passer par la fournaise du monde, sans en être consumés, tandis que d'autres Religieux, à l'abri de la même mêlée et des affaires du siècle, échappent avec tant de peine, comme, hélas ! nous l'avons vu et entendu, à des périls très-redoutables ² ? Les premiers, livrés à d'incessants travaux et à des affaires compliquées, se maintiennent sans chanceler ; ceux-ci, qui n'ont à s'occuper que de leur

1. C'est après avoir raconté comment une recluse de Saxe avait vu la Sainte Vierge ouvrant son manteau et montrant, sous ses replis, tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

2. Il faut se rappeler qu'au xiii^e siècle, les deux clergés, séculier et régulier, et parmi les Religieux, les moines noirs surtout, offraient, à côté d'héroïques vertus, des défaillances trop déplorables. L'ouvrage de Thomas de Champré, *De universali regimine apum*, en offre des preuves que la langue française est impuissante à reproduire.

salut personnel et du soin de leur corps, nous les voyons tomber. A quelle cause attribuer l'intégrité des uns ? serait-ce à leur propre vertu ? Non, mais à la Mère de Dieu. Et s'il en est d'autres qui, étant esprit et chair, défèrent à cette dernière, n'est-ce pas qu'au lieu de s'appuyer sur la colonne du ciel, c'est-à-dire sur la Bienheureuse Vierge, ils se fient, dans leur nonchalance, au roseau brisé que la terre d'Égypte a produit ? »

V.

Marie, en vraie mère, prenait soin d'élever ses enfants. Expliquant pourquoi Notre-Seigneur donnait son enseignement sous la forme si simple des paraboles, un Père disait : « C'est afin que l'esprit s'élève, des choses qu'il connaît à celles qu'il ignore, et que, par l'image du monde visible, il se prenne d'amour pour les réalités invisibles. » La Mère de la Sagesse incréée ayant, elle aussi, son enseignement en figures, affectait, pour faire comprendre ses tendresses, de copier celles d'une mère de la terre. Non contente de ouvrir le cœur du Frère-Prêcher d'une armure défensive, elle vient le visiter, pendant qu'à l'abri de ce symbole de pureté, il goûte un austère repos : c'est bien la mère au chevet des enfants.

Saint Dominique, le premier, avait eu connaissance de cette grâce ; il en fit part à ses fils. Il avait vu la

Bienheureuse Vierge, accompagnée de sainte Catherine et de sainte Cécile, parcourir les dortoirs pendant la nuit, asperger et bénir les Frères, sauf un seul. On verra tout à l'heure le motif de cette exception, le même fait s'étant reproduit plusieurs fois dans toutes ses circonstances.

La Très-Sainte Vierge continuait à visiter les Frères et à manifester d'une manière sensible sa présence au milieu d'eux. Elle se montre au Bienheureux Jourdain, de la même manière qu'à saint Dominique. Cet Elisée d'un autre Elie avait hérité de son double esprit, car, s'il faisait fleurir, sous son habile direction, un Ordre apostolique, c'était par Marie qu'il le gouvernait : « *cujus auxilio præerat*, dit Gérard de Frachet; — il connaissait, ajoute l'historien, toute la sollicitude de Notre-Dame pour le progrès et la garde de l'Ordre. » Un soir que le Bienheureux priaait devant son autel, un Frère se mit à l'observer; il l'entendait répéter à diverses reprises, et avec un accent pénétré, les premières paroles de l'*Ave Maria*. Jourdain surprit ce Frère dans l'obscurité et lui dit : « Qui es-tu ? » Le Frère lui répondit : « Je suis votre fils Berthold ». Alors le Bienheureux lui dit : « Va, mon fils, va te reposer. — Non, Maître, lui répondit le Frère, car je veux que vous m'expliquiez comment vous priez tout à l'heure. » Le *très-doux Père*, comme l'appellent les historiens, condescendant alors au désir du jeune Religieux, se mit à lui expliquer le mode de sa prière. C'était une série de psaumes et d'an-

tiennes commençant par chacune des lettres du nom de Marie, et qu'on a conservée sous le nom de *Salutation du Bienheureux Jourdain à la Très-Sainte Vierge*¹. Ayant ainsi satisfait à la pieuse importunité de Frère Berthold, le Bienheureux continua à s'épancher : « Mon fils, lui dit-il, je veux te montrer par un exemple, combien il est doux et salutaire de louer Notre-Dame. » Et alors il lui raconta, sans dire qu'il s'agissait de lui, une vision semblable à celle qu'avait eue saint Dominique. En bénissant les Frères, la Très-Sainte Vierge avait également fait une exception, et sollicitée d'en dire le motif, elle avait répondu : « Je n'ai pas béni ce Frère, parce qu'il n'était pas modestement vêtu. » Elle avait ajouté : « J'aime cet Ordre avec une dilection toute spéciale. Entre autres choses, il m'est agréable que vous commenciez et terminiez toutes vos actions et tous vos discours par l'invocation de mon nom. C'est pourquoi j'ai obtenu de mon Fils qu'aucun Frère ne pourrait rester dans l'Ordre en état de péché mortel ; car, de trois choses l'une : ou sa faute viendrait à être découverte, ou il s'en repentirait immédiatement, ou il serait expulsé, afin que *mon Ordre* ne soit point souillé². »

1. Les continuateurs des *Annales* de Mamaehi démontrent que cette formule de prière est antérieure au Bienheureux Jourdain ; il y attacha son nom par l'usage qu'il en fit.

2. La relation du Bienheureux Gilles de Saatarem, que nous utilisons plus haut, confirme cette assurance si consolante. Le Frère Ferrand apparaît après sa mort. On lui demande ce qu'il sait touchant l'Ordre : « Cela va bien, répondit-il,

Mon Ordre! c'était cette appellation si consolante pour tout fils de saint Dominique, que nous nous étions empressé d'inscrire en tête de cette digression sur les grâces de la Bienheureuse Vierge. Et combien cette Reine des Anges aime à abaisser ses regards sur la pureté virginale de sa milice terrestre ! avec quel soin ne veille-t-elle pas pour que cette innocence ne soit point ternie ! C'est pour cela qu'on l'a vue si souvent passer devant les cellules des Frères et les bénir. Comme l'époux du cantique, « elle circule dans son jardin pour en cueillir les lis — *ut pascatur in hortis et lilia colligat.* » Mais aussi elle réprime les moindres atteintes à la modestie, si inconscientes qu'elles soient.

Puisqu'elle ne se lassait pas de multiplier les marques d'un intérêt si tendre, pourquoi hésiterait-on à les reproduire ? Tel n'était point le sentiment

car aucun des Frères qui persévéreront dans leur vocation ne périra ; la Bienheureuse Vierge les assiste tous à la mort. » — « Par quel signe, lui objecte-t-on, saurons-nous qu'il en est ainsi ? » Ferrand répond : « Vous le connaîtrez à ce signe : au jour des Rameaux qui va suivre, vous ne sonnerez pas les cloches, et vous ne ferez pas la procession accoutumée. » En effet, un interdit fulminé par l'évêque mit obstacle à la célébration de cette solennité. A propos de cette promesse de la Très-Sainte Vierge, les Bollandistes, avec Malvenda, auteur dominicain, pensent qu'il faut y voir un privilège des premiers temps. « En effet, remarquent les auteurs des *Actes des Saints*, il n'y a pas d'Ordre, si discipliné qu'il soit, qui ne puisse compter parmi ses membres des pécheurs secrets. » En admettant cette restriction, il est permis de supposer que la Très-Sainte Vierge est disposée à répandre ses faveurs d'autrefois sur les communautés qui, par leur esprit de régularité et d'observance, rappelleront la ferveur d'autrefois.

des contemporains. Pour eux, rien de plus doux que de s'affermir dans cette pensée émise en titre d'un chapitre du livre des *Vies des Frères* : « *Comment Notre-Dame chérit et assiste notre Ordre avec une affection spéciale et effective.* » Laissons donc au pieux auteur de ce livre toute liberté de s'étendre et de se répéter. Il cite un nouvel exemple de la vigilance exercée, à l'égard des Frères, par leur céleste protectrice.

« Le Frère Raon, Romain, homme de grande sainteté, remarquable surtout par ses abstinences et par ses veilles, grand zélateur des âmes et fameux dans *la ville* ¹, aimait à raconter aux Frères qu'un Religieux veillant et priant dans sa cellule, vit fréquemment la Bienheureuse Vierge, accompagnée de certaines Saintes, parcourir les dortoirs et bénir les Frères. Une certaine nuit, comme elle passait de la même manière, ce Religieux s'aperçut qu'arrivée devant une des cellules, elle se couvrit le visage du pan de son manteau. Il remarqua la cellule, et le lendemain, appelant le Frère qui l'habitait, il le questionna, en l'avertissant de veiller sur lui et d'éviter toute négligence et tout péché, et il lui raconta ce qu'il avait vu. Or, ce Frère, rentrant en lui-même, ne trouvait rien qui pût lui avoir mérité d'être exclu de la bénédiction de la Bienheureuse Vierge Marie, sinon que le soir, à cause de la grande chaleur, il avait tiré ses

1. *In Urbe* = c'est-à-dire à Rome.

chausses, et que, desserrant sa ceinture, il découvrait tantôt une épaule et tantôt l'autre ; car il avait été élevé fort délicatement dans le siècle. Mais il promit de s'abstenir de ce soulagement, et la nuit suivante, la Bienheureuse Vierge, apparaissant de nouveau, le bénit avec les autres Frères. On croit que celui qui eut cette vision fut ce même Frère Raon qui la racontait ¹. »

Est-ce pour rappeler ces antiques bontés de la *patronne et singulière protectrice* des Frères ², qu'il fut ordonné d'ériger un autel avec son image, dans le *dormitorium*, ou artère centrale sur laquelle s'ouvriraient les humbles alvéoles de la ruche dominicaine ? Plus d'un motif appelait cette érection. Dans le *dormitorium*, se récitaient les Matines de la Très-Sainte Vierge. C'était aussi dans cet asile d'un inviolable recueillement, que se forgeaient ces armes de lumière que le Bienheureux Albert le Grand appelait la parole de la chasteté — *verbum castitatis*. — Il est écrit en effet : « *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* ». N'était-il pas convenable que le sanctuaire de la prière et de l'é-

1. Ce même Frère Raon (*vir religiosus et ferrens*) apparut, un certain temps après sa mort, au Bienheureux Nicolas de Giovenazzo, alors Provincial de Rome, et lui dit : « Mon Frère Nicolas, la Bienheureuse Vierge vous fait dire de vous tenir prêt, car une couronne de gloire vous attend. » Le Bienheureux fit part de cette annonce à ses Frères les plus intimes, et, peu de jours après, il passait à une autre vie, dans les sentiments de la plus vive dévotion.

2. Constitutions de l'Ordre.

tude, ces deux sources de la contemplation, devint, par le souvenir des assiduités de Marie, le sanctuaire de la pureté ?

VI.

Il reste à examiner ce troisième élément et ce fondement principal de la vie religieuse, la pierre angulaire qui porte l'édifice tout entier, l'obéissance.

Et comme nous l'avons fait à propos des deux autres vœux, fixons d'abord nos regards sur la pierre fondamentale de l'Ordre, sur saint Dominique : « *Attendite ad petram.* »

L'obéissance a deux objets : il y a l'obéissance proprement dite, c'est-à-dire la soumission à la volonté des supérieurs, commandant, défendant, imprimant leur impulsion dans les limites de la règle et de la loi divine.

Il y a, en second lieu, l'observance, c'est-à-dire l'observation des vœux et des règles particulières à chaque Institut.

Dominique était un saint. Son âme offrira donc ces deux touches, que l'Eglise cherche avant tout quand elle veut glorifier les serviteurs de Dieu et les proposer à la vénération des fidèles : l'obéissance et son inséparable compagne, l'humilité.

Doux et humble de cœur, il veut, lorsqu'il croit avoir affermi son Ordre, se démettre et vivre dans la dépendance de ses fils. « Je mérite, dit-il, d'être dé-

posé ; je suis inutile et hors d'état de servir ». Et, continue le témoin qui rapporte ces paroles, « il s'humilia en toutes choses ». Condamné cependant à rester à la tête de son Ordre, il s'efforce, à l'exemple du divin Maître, de vivre, autant qu'il le peut, comme le serviteur de tous — *sicut qui ministrat.* »

Puissions, comme nous l'avons fait si souvent, dans les Actes de Bologne. Pour un regard inattentif, les traits qu'ils fournissent auront peu d'importance ; et cependant, mieux que d'autres, ils expriment les nuances et les délicatesses du modèle et du Père de tout Frère-Prêcheur.

Quand, en voyage, il s'agissait de choisir un gîte, ou de s'arrêter pour prendre de la nourriture, « le Frère Dominique ne suivait jamais sa volonté, mais celle des Frères qui étaient avec lui ». Sa volonté, en effet, était entièrement morte, car le même texte continue : « s'il était mal pourvu ou hébergé, c'était alors qu'il donnait les plus grands signes de joie ».

Il ne permettait point que le moindre service lui fût rendu. Marchant nu-pieds, il portait ses souliers sur ses épaules, et jamais il ne souffrit que les Frères s'en chargeassent, bien qu'il en eût été souvent prié.

On voit percer en tout son amour pour les humbles offices et le service d'autrui. Au dehors, il se charge de la quête : au dedans, c'est lui qui remplit l'office d'excitateur et qui sonne la cloche pour les Matines.

Mais, ne pouvant obéir aux hommes autant qu'il l'aurait voulu, il se conformera avec la plus rigoureuse exactitude aux lois qu'il avait portées. Il gardait inflexiblement les jeûnes, les abstinences et les veilles de l'Ordre, malade aussi bien qu'en voyage, tandis que, avec la compassion d'une mère, il veillait au soulagement de ses fils. Un plat de raves qu'il consentit à prendre pendant une grosse maladie qu'il fit à Rome, est l'unique exception au régime commun que l'histoire permette de constater. La dernière fois qu'on le vit apparaître à Matines, il était atteint du mal qui allait l'enlever. Cependant il revenait le même soir d'un long et pénible voyage, et le temps qui s'écoula jusqu'à minuit fut employé par lui à entretenir le Prieur du couvent de Bologne, et à veiller dans l'oraison.

C'est son influence sur ses fils et la continuation de cette influence après sa mort, dans ce qui touche à l'obéissance, soit à l'autorité vivante, soit à celle de la loi, qu'il importe surtout d'étudier. Dominique s'était attaché de toute l'énergie de son âme, — *pro posse laborabat* — à mettre en honneur cette vertu.

Il la voulait intrépide et pleine de foi. « Ce qui grandit le mérite de l'obéissance, dira plus tard un des premiers et des plus illustres rejetons du Saint, c'est la difficulté de l'œuvre, jointe à la promptitude avec laquelle elle est embrassée ¹. » Dominique se plaisait à ouvrir à ses fils cette source de mérites.

1. Humbert de Romans. *Lettre sur les vœux*.

Un des témoins, le Frère Bonvisi de Plaisance, en apporte un exemple, qui peut en même temps servir d'image ou de symbole à cette vertu. « Lorsqu'en voyage, on arrivait à quelque rivière grossie par les pluies, le Frère Dominique faisait le signe de la croix sur les eaux, et il disait au témoin, fort timide lorsqu'il s'agissait de passer un gué, d'entrer dans l'eau au nom du Seigneur. Et le Frère Bonvisi, se confiant dans le signe de la croix et dans l'obéissance, affrontait courageusement le péril, et il s'en tirait à merveille. »

C'est ainsi que, dans un autre sens, Dominique apprenait à ses disciples à marcher sur les eaux. Nous avons vu comment il fit obéir Pierre Celliani, en l'envoyant fonder à Limoges, malgré ses appréhensions. Les témoins disent encore : « Lorsque, confiant dans le secours de Dieu, il envoyait en prédication des Frères simples et peu lettrés, il les confortait en ces termes : « Allez sans crainte. Le Seigneur mettra sa parole sur vos lèvres ; il sera avec vous et rien ne vous manquera ». Et ils allaient, et les choses se passaient comme il l'avait annoncé. » Le Frère Bonvisi en rend compte pour lui-même. Il avait été désigné pour prêcher à Plaisance, mais il protestait de son impéritie. Par de *très-douces paroles*, Dominique lui démontra qu'il devait se conformer à l'obéissance, et, ici encore, Dieu bénit cette vertu. Bonvisi réussit, et le résultat de sa prédication fut d'attirer à l'Ordre trois nouvelles recrues.

Intrépide, l'obéissance devait être simple. Pour

expliquer un terme si souvent employé par les maîtres, Albert le Grand offre en exemple la simplicité d'Abraham, immolant son fils Isaac, sans chercher à connaître comment ce sacrifice pourrait se concilier avec l'avenir promis à sa race. Adam, au contraire, fut, comme s'exprime Albert, *double dans l'obéissance*. Il ne se contenta pas d'obéir ; mais, voulant savoir la raison du commandement, il ne s'abandonna pas tout entier à la volonté souveraine qui l'avait dicté ¹.

L'histoire a conservé un bel exemple du prix attaché à la simplicité de l'obéissance. Il y avait dans les paroles de saint Dominique un empire merveilleux, dû à sa sainteté. Mais ici, le mérite de l'obéissant veut être mis en ligne de compte. « Un jour, raconte Gérard de Frachet, le saint fondateur défendit au Frère Bertrand, son *socius*, de pleurer davantage ses péchés (car il s'en tourmentait à l'excès), et il lui dit de pleurer au contraire sur les fautes du prochain ; et telle fut l'efficacité de cette parole, qu'à l'avenir le Frère Bertrand versait d'abondantes larmes pour les autres, sans pouvoir pleurer sur lui. »

Pour ce qui touche au maintien de la discipline générale et à l'obéissance aux lois de l'Ordre, saint Dominique nous offre, dans sa conduite, ce mélange de suavité et d'austérité que nous avons déjà signalé comme un des caractères de sa personne et de son Ordre. Il punissait avec sévérité ; mais l'amour, mais

1. *In mulieri forti.*

la tendresse avec laquelle il infligeait les peines, rendait celles-ci légères. Mettons en un seul faisceau, les témoignages épars dans les Actes de Bologne, et voyons comment le Saint excellait dans cet art qui, à force de tendresse, fait aimer la rigueur, et transforme l'infraction en une source de mérites. « Zélateur de la règle, disent les témoins, il punissait les fautes avec énergie, et cependant il imposait les pénitences avec tant de douceur et de bénignité, que les Frères les acceptaient volontiers. — Il avait une grande compassion pour ceux contre lesquels il sévissait ; et quand il devait corriger, il en éprouvait une vive douleur. — S'il voyait un Frère tomber dans quelque manquement, il passait sans faire semblant de rien ; mais un peu plus tard, avec un visage serein et de douces paroles, il le reprenait ainsi : « Mon Frère, vous avez mal fait, avouez-le ». Et, par ces procédés suaves, il obtenait que les Frères s'humiliassent et confessassent leurs fautes ; et les pénitences, aussi rigoureuses qu'humblement infligées, produisaient cependant un effet de consolation dans les âmes. Aussi, quelque rude que fût la peine, personne ne s'en allait troublé. »

VII.

La tendresse et la suavité brillent dans le Bienheureux Jourdain, autant et plus exclusivement peut-être qu'en saint Dominique. C'était dans la représ-

sion même des fautes, qu'il exerçait l'ascendant de sa nature aimable et affectueuse. « Il savait, dit son historien, les passer au besoin sous silence. Il usait, pour les corriger, de la force de la mansuétude, plutôt que de la rigueur de la discipline ; et cependant, quand l'occasion le comportait, il savait, instruit par celui qui nous enseigne toute chose, employer à propos la sévérité. »

Et en effet sa mansuétude n'énerva point la discipline. Nous avons vu, à l'article de la pauvreté, des exemples de la force avec laquelle l'autorité s'exerçait. Nous aurons lieu d'insister sur ce point, quand l'étude du gouvernement de l'Ordre nous amènera à traiter des Chapitres conventuels, provinciaux et généraux, et de leur rare vigueur. Si cet axiome est vrai, qu'on jouit du gouvernement qu'on a mérité (et nous croyons qu'on peut l'appliquer ici), on jugera par cela seul de l'esprit qui animait tout le corps dominicain.

L'énergie de l'action d'en haut dénote en bas des âmes souples et brisées à tous les traitements que l'obéissance peut infliger. Nous aurons plus tard à confirmer, par les faits, une remarque importante, que nous plaçons ici par provision. Les supérieurs étaient les premiers en butte à la surveillance disciplinaire la plus jalouse, exercée par les Chapitres. A la légèreté des fautes et à la grièveté des peines, on comprend que, si l'autorité ne laissait rien passer, il fallait cependant qu'elle fût aidée par des dispositions d'une générosité peu ordinaire. Ces disposi-

tions ne pouvaient manquer d'exercer leur empire à l'égard des autres Religieux. Après avoir obéi de la sorte, les Prieurs avâient deux fois le droit de commander.

D'autre part, l'observance si exacte et si soutenue des Constitutions, et des vœux de pauvreté et de chasteté, tels que nous les avons vus mis en pratique, est une autre preuve de l'abnégation des volontés. L'obéissance est, en somme, le soutien et le principe inspirateur de la vie religieuse tout entière. « Le vrai obéissant, dit Albert le Grand, ne dispose d'aucun de ses actes ; il ne veut et ne refuse rien — *nunquam de factis suis ordinat.* » La religion, sa mère, le dispense de vouloir. Elle lui dicte ses œuvres au détail. S'il reste des lacunes, l'autorité directive du Père ou du Supérieur les remplira. Et, comme dit encore le Bienheureux Albert : « l'obéissance est la porte ; en dehors d'elle, point de mérite. »

Un exemple entre mille. S'agit-il de la loi du *socius* : Humbert de Romans pose en principe que le Religieux allant au dehors ne doit pas choisir lui-même son compagnon, mais l'accepter du prélat : « car, dit-il, dans une maison d'obéissance, rien ne doit se régler que par cette vertu ». Aussi les Constitutions de l'Ordre, après avoir établi, pour des motifs dont nous avons déjà rendu compte, que le plus méritoire des trois vœux est celui d'obéissance, ajoutent qu'il est en outre le principal, en tant qu'il contient les deux autres. « Le Religieux, disent-elles, qui fait vœu d'obéir, s'engage par cela même à vivre

pauvre et chaste. C'est pour cela que, dans notre profession, nous n'exprimons que le vœu d'obéissance, qui embrasse la chasteté, la pauvreté volontaire, les préceptes de la règle et des constitutions, et les préceptes des prélats. »

Cependant, nous l'avons dit en abordant la question des trois vœux : il y a dans le sacrifice religieux, des profondeurs que la doctrine exprime avec plus de force que les faits. Cela est vrai surtout du vœu d'obéissance, l'objet immédiat du renoncement n'étant plus ici, comme pour les autres vœux, les biens qui se voient et qui se touchent, mais les biens de l'esprit et de la volonté. Il est naturel, dès lors, que les répertoires si riches d'exemples, auxquels nous avons recouru, soient plus sobres quand il s'agit de cette dernière vertu. On la sent en toutes choses, mais elle est plutôt présente que visible ; elle est l'âme ou le principe caché qui fait fleurir l'observance, la discipline et toutes les œuvres saintes.

Nous disons qu'on la sent. Il est rare que Gérard de Frachet, qui procède par traits détachés, nous donne un portrait de ses personnages, ne fût-ce qu'à l'état d'esquisse. Cependant, lorsqu'il le fait, l'obéissance reprend sa place, comme le joyau principal de la couronne religieuse. Appuie-t-il sur les vertus du Bienheureux Gilles : il mettra en première ligne son obéissance et son humilité ¹. L'obéissance brille

1. Ainsi des autres chroniqueurs. Thomas de Léontino, qui écrivit au XIII^e siècle la légende de saint Pierre martyr, met en relief l'humilité et l'obéissance de son héros, vertus qu'il prati-

assurément dans cet autre portrait d'un Frère de Metz, dont nous avons déjà parlé, celui qui, refusant une hospitalité opulente, s'en alla mourir au milieu des pauvres. « Il avait, dit l'historien, poussé très-loin l'abnégation, et il se méprisait totalement. Prêchant avec ferveur en français aussi bien qu'en allemand, il allait de préférence dans les hameaux et parmi les pauvres. C'était avec joie qu'il se laissait désigner comme fils des nouvelles fondations ⁴, et il accomplissait les œuvres communes avec une grande fidélité. Il eût pu dire comme saint Paul : « J'ai travaillé plus que tous les autres ». Au chœur, il se tenait très-droit et sans appui, et il ne paraissait pas toucher les stalles. Son âme débordait d'amour pour la Très-Sainte-Vierge, et il s'acquittait de sa louange avec grande dévotion : dans tous ses sermons il parlait d'elle, et il n'eût pas voulu terminer sans citer quelque trait des miracles de sa bonté, pour se faire la bonne bouche, comme il disait dans sa simplicité. » N'est-ce point là le Religieux qui se laisse gouverner par l'esprit et par la lettre de sa règle, et dont les supérieurs disposent à volonté pour les services les plus pénibles ?

Voici cependant un trait charmant, où tout ap-

quait « afin de ne pas perdre le fruit de ses autres œuvres — ne quasi pulverem in ventum jaceret ».

4. On est, dans l'Ordre de Saint-Dominique, fils de tel Couvent ou de telle Province. L'affiliation à des Couvents en fondation supposait des privations et des peines auxquelles on était moins exposé dans les Couvents mieux établis.

partient à l'obéissance. Nous aurons plus tard à mettre en scène un Religieux de grande sainteté, Walter, Prieur de Strasbourg, fondateur dans cette ville de nombreux monastères de Sœurs-Prêcheresses, et fils de la fondatrice de celui de Colmar. Walter visitait cette illustre et sainte maison à des intervalles très-rapprochés. Un jour qu'il imposait, au Chapitre, des offices à diverses Religieuses, la Sœur Cunégonde, tourmentée de la fièvre, se prit à dire : « Et à moi, Père, quel office m'imposez-vous ? » Il répondit : « Je te donne ta fièvre pour office ». Dès lors, cette Sœur ne voulut plus se servir de remèdes, disant qu'elle tenait à conserver son office jusqu'à ce qu'on l'eût déchargée : en attendant, croyait-elle, aucune substance médicinale n'aurait eu la vertu de la soulager. Au bout de six ou sept semaines, Walter revint, et comme on lui eut rapporté avec quelle simple et pieuse obéissance la Sœur malade avait pris ses paroles, touché de compassion, il lui dit devant toute la communauté : « Au nom du Christ, je te relève de l'office de ta fièvre », et cette Sœur, instantanément guérie, fit humblement sa prostration¹.

Cet exemple d'obéissance n'avait pu manquer de venir aux oreilles des Frères de Strasbourg. Un jour que Walter donnait des ordres à un de ses Religieux, celui-ci répondit : « Commandez à la fièvre de me quitter, et je ferai ce que vous désirez. » Et Walter, le prenant au mot, le guérit à l'instant même.

1. Gérard de Frachet, *Vit. Frat.*

A l'obéissance dans la maladie, ajoutons l'obéissance dans la mort. Un Frère Ulrich, après avoir reçu l'extrême-onction, restait seul avec le Sous-Prieur. Tout d'un coup, son visage s'illumine. A la vue de cette splendeur, le Sous-Prieur stupéfait lui dit : « Mon cher Frère, je veux absolument que vous me fassiez part de ce qui se passe en vous. » Et le Frère Ulrich, à cause du bien de l'obéissance, « *propter bonum obedientiæ* », n'ose taire les célestes consolations qui viennent de le visiter. — Praticquée jusqu'à la mort, l'obéissance brille même au delà. Le Bienheureux Jourdain vient du ciel visiter sainte Lutgarde. Cette fidèle amie du Maître et de son Ordre l'interroge sur le sort d'un de ses Religieux. « Il est dans la gloire, répond le Bienheureux, à cause de l'obéissance qu'il m'a gardée. »

Mais, répétons-le, on ne comprend que par l'enseignement des maîtres, la largeur et la profondeur du renoncement total. La doctrine, après tout, ne se formule que lorsque les vertus et les œuvres l'ont précédée ; elle les reflète par conséquent. Les pages inspirées par l'amour de l'obéissance ou dictées par le génie de cette vertu, ne sont point rares dans l'Ordre de Saint-Dominique. Quoi de plus fort que les termes dont se sert Jacques de Voragine pour peindre la condition de l'obéissant ! « Le Religieux, dit-il, doit être semblable au mort, quant au sentiment et quant au mouvement. » On le voit, le *perinde ac cadaver* n'est pas nouveau. Le Bienheureux Jacques continue à développer son texte : *Consepulli*

cum Christo — ensevelis avec Jésus-Christ. « De même qu'un mort ne change pas de place en vertu d'un mouvement qui lui soit propre et en dehors de l'impulsion d'autrui, ainsi le Religieux ne doit pas se laisser guider par sa propre volonté, mais par celle de son supérieur. De même qu'un cadavre n'offre aucune résistance, ainsi faut-il que le Religieux se laisse manier par son prélat et lui obéisse en toutes choses... On peut encore comparer le Religieux à un mort, au point de vue du domicile. De même que le mort est scellé dans un tombeau, ainsi le Religieux est-il enfermé dans un cloître; et si le mort ne doit sortir du sépulchre qu'à la voix de Dieu, quand il entendra cet appel : « Levez-vous, ô morts; comparez-vous pour être jugés ! » ainsi le Religieux ne doit-il sortir de l'enceinte de son monastère que sur l'ordre de son prélat. De même, enfin, que le mort ne murmure pas quand il est transféré d'un tombeau dans un autre, ainsi le Religieux doit-il se laisser assigner, sans se plaindre, d'un Couvent dans un autre. »

Le même sermon ayant trait, on le voit, à la sépulture du Seigneur, fournit à l'orateur la comparaison suivante : « L'âme du Christ était séparée de son corps confié au tombeau. La divinité, cependant, restait unie à l'un et à l'autre. Qu'il en soit de même du Religieux : que son âme séparée moralement de la chair n'obéisse à aucun de ses instincts; que l'âme et la chair restent toutefois unies à Dieu, l'âme par l'amour, la chair par l'incorruption. »

Le Bienheureux Jacques décrivait la pratique de

l'obéissance : c'est au point de vue rationnel que se place saint Thomas. Dès l'origine de notre étude sur le sacrifice religieux, nous l'avions interrogé. Entendons-le, en terminant, établir, dans la rigueur des termes théologiques, les limites, ou plutôt l'ampleur du vœu d'obéissance. « L'homme du monde, dit-il, se donne à Dieu sous certaines réserves. Il s'appartient en certaines choses. Le Religieux, au contraire, s'est donné totalement, et, en se donnant ainsi, il a fait le sacrifice de tout le reste, en sorte que son obéissance, comparée à celle du séculier, peut être appelée universelle. » Il y a bien une exception. Saint Thomas consent à prévenir l'accusation inepte qui devait se produire de nos jours, à savoir que l'obéissance religieuse pouvait imposer des actes condamnés par la loi divine. Cette conséquence est écartée par ces simples paroles : obéir, non pas en toutes choses, mais dans celles qui se rapportent à la perfection — *Obedire in his que pertinent ad officium perfectionis* — tel est le champ, aussi vaste qu'inattaquable, offert au sacrifice religieux. Un seul mot suffira pour en faire comprendre toute l'étendue. Dans son universalité, l'obéissance religieuse peut exiger le sacrifice, non pas seulement d'une chose indifférente, non pas seulement d'un bien égal à celui qu'elle impose, mais le sacrifice d'un bien meilleur en soi, sitôt que ce sacrifice n'implique aucun péché. « Elle ne discerne pas, dit Albert le Grand, entre le bien et le mieux — *ne discernit inter bonum et melius* ». Saint Thomas, comme

toujours, creusera cette idée. « Il est des biens, dit-il, auxquels il ne nous est permis de renoncer en aucune sorte. Tels sont les biens nécessaires au salut, et, par exemple, l'amour de Dieu. » Voilà pour l'exception ; dans tout le reste l'obéissance reprend ses droits. Le saint Docteur continue : « Mais il est des biens non nécessaires au salut, auxquels l'obéissance pourra nous contraindre de renoncer. Or, ce que nous perdons d'un côté, nous l'aurons gagné de l'autre, par le mérite de l'obéissance. » Et ailleurs le Saint nous explique qu'un bien moindre en lui-même grandit et devient supérieur à tous les autres, auxquels l'obéissance nous l'aura fait préférer : « l'homme, ajoute-t-il, ne pouvant faire à Dieu un plus grand don, que de soumettre, pour l'amour de lui, sa volonté à celle d'un autre. »

Saint Thomas pouvait-il dire quelque chose de plus fort ? Et quand l'obéissance a légitimement exigé le sacrifice d'œuvres saintes en elles-mêmes, utiles peut-être au salut des âmes, que le Religieux livré à son initiative personnelle eût sans doute accomplies en méritant beaucoup, comment pourra-t-il, en choses de moindre conséquence ou même indifférentes, marchander le sacrifice de ses goûts, de sa manière de sentir et d'agir ?

Toutefois l'Ange de l'École ira plus loin. Il va parler encore, mais avec l'autorité que donne la vertu prise sur le fait. S'étant saisi d'une occasion de mettre sa doctrine en pratique, il le fit dans cette mesure qu'il appelle lui-même, en matière d'o-

béissance, le comble de la perfection — *cumulus perfectionis*. — C'était à Bologne. Un Frère étranger, devant aller en ville pour quelques affaires et ayant obtenu du Prieur de prendre pour *socius* le premier Religieux venu, rencontra saint Thomas, qui, occupé à méditer, se promenait sous les cloîtres. « Mon cher Frère, lui dit-il, le Prieur a commandé que vous veniez avec moi. » La méprise était évidente : au lieu de recourir à un éclaircissement des plus faciles, le Saint, s'arrachant à sa contemplation, se mit incontinent en devoir d'obéir. Le Frère marchait très-vite ; Thomas avait peine à le suivre ; l'autre lui reprochait sa lenteur, et lui s'exeusait humblement. Mais les passants, voyant un homme aussi considérable à la suite d'un Religieux obscur, s'approchèrent de ce dernier, et lui apprirent, à sa grande confusion, quel était celui qui l'accompagnait. Le fait ayant été divulgué, les Frères demandèrent au saint Docteur la raison de sa facilité à obtempérer à une sollicitation indiscrette, et cette âme aussi humble que grande répondit : « Toute la religion monastique consiste dans le culte de l'obéissance, qui fait que l'homme se soumet à l'homme pour l'amour de Dieu, de même que Dieu s'est fait obéissant aux hommes pour la rédemption du genre humain ¹. »

1. Vie du Saint, dans Surius.

CHAPITRE X.

VIE DOCTRINALE. — L'ÉCOLE DOMINICAINE.

Des trois fleurs de piété, de science et de zèle apostolique, écloses sur la tige dominicaine, il en est une dont la divine Providence semblait s'être plus exclusivement réservé le développement et la culture. Nous voulons parler du caractère doctrinal. Il dépendait de saint Dominique de donner à son Ordre l'apostolat pour fin. Le saint fondateur pouvait également, par un acte personnel, choisir entre les différentes combinaisons, l'intégrité de la vie monastique comme moyen. Il pouvait, il devait, en vertu d'une loi imposée à toutes les corporations vouées au salut des âmes, unir dans une certaine mesure la science à la piété. La supériorité doctrinale de son Ordre fut plus exclusivement l'œuvre de Dieu.

Rien de plus clair que ce dessein providentiel. Le lecteur en tombera d'accord, lorsque nous aurons mis sous ses yeux l'histoire du recrutement de l'Ordre pendant la période du Bienheureux Jourdain. Dès le principe, empruntant les termes mêmes des

chroniqueurs, nous ayons signalé l'attraction merveilleuse à laquelle obéissaient « ces riches selon le monde, ces bénéficiers opulents, ces maîtres et ces docteurs dans toutes les branches de la science, ces adolescents délicatement élevés et ces écoliers pleins de savoir. » Les historiens insistent naturellement sur les grands exemples de renoncement donnés au monde par des vocations d'élite. Au dedans, ces esprits distingués édifiaient d'une autre manière. Artisans obscurs ou illustres de la science, ils contribuaient, chacun dans la mesure de son talent, à élever à l'aide des matériaux réunis de la vie claustrale et de l'école, un édifice d'une admirable unité. Au bout d'une trentaine d'années, saint Thomas était appelé à en poser le faite. La Providence, qui l'avait fait surgir, couronnait de la sorte un plan dont l'inauguration datait du jour où saint Dominique, jeune étudiant à Palencia, mettait pour la première fois le pied sur le seuil d'une école.

Pour faire connaître ce recrutement, nous suivrons, année par année, les triomphes du Bienheureux Jourdain sur le terrain des universités et des écoles. Mais avant de considérer l'arbre dans sa croissance, demandons-nous quelle était sa séve; étudions le principe en vertu duquel l'école dominicaine prit un essor si mémorable. Disons-le en un mot, ce principe fut la sainteté. Le chapitre qui commence aura pour unique but de l'établir.

I.

L'artiste doué du sentiment de la couleur et de la lumière ne se borne pas au choix intelligent des teintes qu'il distribuera sur son tableau. En les mettant en œuvre, il les harmonise, il les fonde, il les noie, pour ainsi dire, dans l'atmosphère lumineuse qu'il a su faire vibrer sur la toile. Nous avons, nous aussi, à faire luire un même jour sur les attributs divers de l'œuvre de saint Dominique. Cette œuvre était parfaitement une par l'accord de toutes ses parties. La vie monastique, la vie doctrinale et la vie apostolique ne constituaient pas des éléments juxtaposés; ces éléments se pénétraient, au contraire, d'une manière très-intime. Doux mélange des biens, comme parle Jacques de Vitry — *dulcis mixtura bonorum* — l'étude éclairait la piété, la piété alimentait l'étude; l'une et l'autre trouvaient leur écoulement dans l'apostolat. « *Contemplata aliis tradere*, avait dit saint Thomas, — distribuer au dehors les fruits de la contemplation. »

Cette expression renferme, dans sa brièveté, toutes les harmonies que nous entendons faire ressortir. Cependant il est nécessaire de déterminer le sens qu'elle comportait. Pour les Frères-Prêcheurs du XIII^e siècle, la contemplation n'était pas un exercice de piété seulement, elle n'était pas un exercice exclusif de l'intelligence: c'était l'un et c'était l'autre, mais combinés, on ne tardera pas à le comprendre. C'était de plus, nous le montrerons également,

la vie claustrale dans tous ses éléments. Il importe de ne rien séparer, ni la prière de l'étude, ni la contemplation de l'austérité monastique et de la pratique des vertus.

Aussi, après avoir étudié la vie religieuse dans ses diverses parties, mettons en regard les deux autres vies qui la complètent, celle du docteur et celle de l'apôtre. Substituant la synthèse à l'analyse, confondant les nuances et noyant les contours, faisons de ces trois vies une seule et même chose. Rendons leur cohésion manifeste, indiscutable, en invoquant le témoignage de la tradition dans ses sources les plus anciennes et les plus vénérables. Nous rangerons ses réponses sous des titres qui à eux seuls offrent un enseignement.

L'état religieux considéré en lui-même. — C'est un état de contemplation. Ainsi s'exprime saint Thomas : nous l'avons déjà fait entendre. Le Bienheureux Humbert parle comme lui. La contemplation est définie par Albert le Grand « une application de toutes les facultés affectives et intellectives de l'homme, dans le but de connaître les choses divines, avec suavité pour le cœur et ravissement pour l'esprit. » On le voit, l'esprit est nourri comme le cœur : la vie contemplative, et, par suite, la vie religieuse, se prêtent naturellement à l'étude. Telle est aussi la conclusion de saint Thomas et du Bienheureux Humbert ¹.

1. Saint Thomas *contra impugn. relig.* — Humbert, *in Regul.*

Mais l'une et l'autre vie ne se prêtent pas moins aux exigences du saint ministère. « Le Religieux, disaient les maîtres de l'école dominicaine, est appelé, à cause de l'excellence de son état, à produire dans les âmes un plus grand fruit, toutes choses égales, que l'ecclésiastique séculier, surtout s'il s'agit du ministère de la prédication. De même que, pour se faire entendre, le prédicateur doit occuper une position élevée, ainsi doit-il dominer par l'éminence ou la perfection de sa vie. « Gravis les sommets des « montagnes, disait Isaïe, toi qui évangélises Sion ¹. »

La pauvreté. — Qui pourra mieux que le Religieux parler de la pauvreté évangélique, puisque, par un sacrifice volontaire, il s'est lui-même réduit à la condition de Jésus-Christ pauvre et à celle de ses Apôtres, les plus excellents modèles des prédicateurs ? Qui sera plus capable de supporter les fatigues et les privations qu'impose l'évangélisation des pauvres ? Qui, mieux que le Religieux, vêtu et nourri pauvrement, se conciliera leurs sympathies ? Mais quoi ! Les riches eux-mêmes, les nobles, les laïques, les lettrés aimeront mieux, l'expérience le démontre, confier les secrets de leurs âmes à des Religieux pauvres qu'à des ecclésiastiques jouissant de toutes les aises de la vie ².

La chasteté. — Nous avons entendu Albert le

1. Humbert de Romans, in *Regula*. — Albert le Grand, in *Apoec.* c. XIV.

2. Humbert de Romans, in *Regula*.

Grand émettre ce mot profond : « La prédication de l'Évangile est la parole de la chasteté. » Un autre Père des temps primitifs, Guillaume Perrault, appelle le prédicateur *l'œil de l'Église*. L'œil, comme tous les autres organes, doit s'exercer, sous peine de s'affaiblir. Mais surtout, il faut qu'il conserve sa limpidité. La vue, reprend Albert le Grand, est obscurcie par trois choses : la boue, la fumée, les ténèbres. Par la pureté, l'âme est préservée de la boue du péché ; la volonté, des fumées de la concupiscence ; la raison, des ténèbres que produisent les objets créés ¹.

La pénitence. — La pénitence convient également au docteur et à l'apôtre. Au docteur, car un des fruits de la mortification est la connaissance des mystères divins ². Au prédicateur, et cela pour une multitude de raisons. La mortification de la chair, qu'il est chargé de prêcher aux autres, doit avoir été pratiquée avant que d'être enseignée ³.

1. Albert le Grand. *in muliere forti*.

2. *Ibid.*, *Paradisus auimæ*.

3. *Ibid.*, *in Apoc*. D'après l'éminent interprète, les vieillards portant des harpes et des fioles d'or représentent les prédicateurs. La harpe est un bois qui supporte des cordes tendues. Le bois est la Croix de Jésus-Christ ; les cordes sont les corps de ceux qui, à sa suite, ont mortifié leur chair. Ainsi les prédicateurs doivent-ils livrer leurs membres à la pénitence, avant de la prêcher aux autres. Saint Jean dit que c'est sur leurs propres harpes — *in citharis suis* — qu'ils font entendre leur cantique, et par là il entend signaler ceux qui le font entendre sur la harpe d'autrui, c'est-à-dire ceux qui, prêchant la pénitence, font peu ou point de mortifications.

Il est bon également qu'il apparaisse avec les livrées de son Maître crucifié. Il n'est pas d'usage d'ajouter foi à un ambassadeur, s'il ne justifie, par certains signes, de sa mission et de son appartenance. Or, l'Apôtre le déclare : « ce sont ceux qui ont crucifié leur chair avec leurs convoitises, qui appartiennent à Jésus-Christ ¹ ».

L'obéissance. — Pour prêcher, il faut une mission. « Comment prêcheront-ils, disait l'Apôtre, s'ils ne sont envoyés ? » Or, ce titre d'envoyé appartient surtout au Religieux, à qui l'on dit : « Va, et il va ; viens ici, et il vient. » La prédication, d'ailleurs, est un art difficile, non moins qu'une mission délicate ; elle réclame un correcteur — *expedit prædicatorem correctorem habere*. — Le Seigneur envoyait ses disciples deux à deux, afin de leur rendre facile cet office de la correction. Il convient que celui qui proclame les justices de Dieu, se plie lui-même sous la main qui corrige. Enfin, combien de prédicateurs qui ont besoin d'être poussés parce qu'ils sont trop craintifs, retenus parce qu'ils sont trop confiants, avantages offerts par la direction d'un supérieur, et dont est privé le prédicateur qui vit sous sa propre loi ².

L'humilité. — Elle se rattache à l'obéissance, comme la mortification à la chasteté. Cependant, elle est la base universelle de toutes les vertus, le

1. Humbert, *in Regul.*

2. *Ibid.*

fondement nécessaire de toute œuvre surnaturelle ; Dieu lui a promis sa grâce, il la refuse aux superbes. C'est pourquoi l'humilité est requise dans le prédicateur pour trois motifs : pour convertir, pour obtenir l'intelligence des choses divines, et enfin pour ne point négliger son salut, en travaillant à celui des autres ¹.

La contemplation. — Nous l'avons énoncé, elle consiste dans l'union et dans la pénétration réciproque de la vie de prière et de la vie d'étude. N'insistons pas en cet endroit : c'est précisément le thème auquel nous nous proposons de consacrer la suite du chapitre. Mais la contemplation trouve dans l'apostolat son issue naturelle. Humbert de Romans parle comme saint Thomas : l'un et l'autre ont parlé comme Jean le Teutonique. Celui-ci écrivait : « Disposez-vous sans cesse à l'infusion des dons divins, afin de vous consacrer à leur effusion. » — « Le prédicateur, dit Humbert, puise dans la contemplation ce qu'il distribuera par la parole — *in contemplatione hauriunt, quod postmodum in prædicatione effundunt.* » Et de même que la contemplation nourrit le cœur et l'esprit de celui qui s'y livre, ainsi met-elle le prédicateur à même d'agir, sur les cœurs par l'onction, sur les esprits par la lumière. Rappelons ici une parole de Humbert, déjà citée : « L'âme humaine a deux forces, la force affective et la force intellectuelle : c'est sous ce double rapport, c'est dans la vertu

1. Humbert. *in Regul.*

et dans la science qu'elle doit chercher sa perfection. Un ouvrier évangélique doit être pourvu de ce double ornement : le premier le met en possession du bien, et le second du vrai ; par le premier il touche, par le second il éclaire. »

Le zèle. — Mais pour travailler avec fruit et persévérance au salut des âmes, une force motrice est nécessaire. Humbert de Romans pousse énergiquement le prédicateur vers l'étude, qui le rendra capable d'un enseignement solide dans la chaire. Il estime, néanmoins, qu'il vaut mieux enflammer qu'instruire — *utilius est in prædicatione inflammare quam instruere*, — et il ajoute : « A coup sûr, celui qui ne brûle pas est incapable d'embraser — *sed certe qui non ardet, non incendit*. » — Le feu dont l'homme apostolique doit brûler, c'est le zèle, c'est la ferveur. Saint Thomas définit le zèle par ces mots : « *amor intensus* ». — C'est un feu intérieur, c'est une effervescence de l'amour, c'est une flamme qui, se dégageant des éléments combinés de la contemplation, demande à se produire. Deux issues s'offrent en même temps : l'une du côté de Dieu, l'autre du côté des âmes. Du côté de Dieu, le sacrifice religieux tel que nous l'avons précédemment décrit : du côté des âmes, l'apostolat, car, dit sainte Catherine de Sienne, « nous trouvons Dieu dans les âmes, et en nous dévouant pour elles, nous satisfaisons à notre dette d'amour envers lui ».

Ou mieux encore, ou du moins d'une manière plus appropriée à notre sujet, le zèle, c'est la transfusion

de l'élément religieux et monastique, dans l'élément apostolique. « C'est, écrit le Bienheureux Albert, lorsque quelqu'un se consacre au salut des âmes, par le moyen des saintes méditations, des désirs fervents, des larmes, des oraisons, des veilles, des jeûnes, des prédications, des confessions, de la doctrine, des conseils, et par d'autres moyens encore ¹. » Un certain nombre de ces éléments du zèle apostolique ont déjà passé sous les yeux du lecteur; celui de la doctrine va se produire : sa conséquence sera l'apostolat. On jugera dès lors si, comme nous l'exprimions, tout était parfaitement un dans l'Ordre de Saint-Dominique.

II.

La contemplation s'est transformée ; elle a trouvé son déversoir naturel dans la dispensation de la parole apostolique. Ainsi, les nuées, condensées par les feux du soleil, se résolvent à leur heure en ondes bienfaisantes. Jean le Teutonique appelle les Religieux qu'il gouverne, des *réservoirs du Ciel* ; il leur montre les populations dans l'attente, sous l'image d'une terre desséchée que leur ministère doit ranimer.

Mais, avant de parler des effets, approfondissons les causes, c'est-à-dire la piété et l'étude considérées dans leur union, la piété servant à la science d'arome conservateur et de moteur très-actif ; la

1. *Paradisus animæ.*

science éclairant à son tour la marche de la piété, et lui offrant une alimentation substantielle. A ces conditions, on verra sortir du moule un airain composé d'éléments divers, mais coulé d'un seul jet : ce sera le Frère-Prêcheur.

Commençons, cependant, par une objection fort commune.

Si le moine et le docteur se rencontrent heureusement dans l'apôtre pour embraser et éclairer—*lucerna ardens et lucens*—l'union est-elle aussi naturelle entre la science et la piété ? Ici, n'y aurait-il pas opposition plutôt qu'affinité ? Si la science est requise, indispensable dans une certaine mesure, n'offre-t-elle pas, cette mesure dépassée, les dangers que saint Paul signalait en ces termes : « La science enfle ; c'est la charité qui édifie » ?

Dangers certains : mais où n'y en a-t-il point ? Les dangers de la science ont de tout temps excité les alarmes de la piété ; il y a toujours eu des savants aveuglés par l'orgueil. Le XIII^e siècle connaissait cette espèce, et les auteurs dominicains la signalent. C'est sur ce texte : « *Corrupti sunt in studiis suis* — ils se sont corrompus dans leurs études, » qu'on les entend s'élever contre les déviations du savoir.

Mais de là faut-il conclure à une incompatibilité de nature entre la science et la piété ? N'a-t-on pas dit aussi, avec une grande justesse, que, si une science médiocre éloigne de Dieu, beaucoup de science ramène à Lui ? On abuse de la science : mais quels sont les dons de Dieu dont on n'ait pas abusé ?

Il y a des oppositions entre la science et la piété, comme il y en a entre la chair et l'esprit, entre la grâce et la nature, entre le monde et le royaume de Dieu. L'opposition, la guerre, le dualisme règnent partout. A ne considérer que le composé humain, que de contradictions intestines, que d'inconséquences et de troubles ! Faudra-t-il s'étonner si, jusque dans les choses de Dieu, la tête absorbe les forces du cœur ; si la spéculation et la pratique s'entravent au lieu de s'entr'aider ; si tel esprit en vient à placer au-dessus de l'amour et du service du *Dieu des sciences*, les satisfactions offertes par la science de Dieu ; si, livrés au vertige d'un savoir orgueilleux, nous prétendons, selon l'expression d'un saint Père, être notre bien à nous-mêmes, comme Dieu lui-même est son bien ?

Substituer l'union à l'antagonisme, au lieu de rendre la séparation plus profonde, tels sont les véritables termes du problème. La science alors n'enflera plus ; vivifiée par la charité, elle édifie. A l'époque où nous nous plaçons, le dogmatisme manichéen des deux principes avait appelé l'Ordre de Saint-Dominique dans l'arène de la discussion. Mais en même temps, les Frères-Prêcheurs combattaient, dans les tendances, un dualisme plus inconscient, une déviation ancienne comme le monde et toujours nouvelle, celle qui oppose aux choses du royaume de Dieu, les choses de la terre et du temps. La grâce, principe d'unité, le péché, principe de désagrégation et de mort, se disputent le monde et se le dis-

puteront, avec des fortunes diverses, jusqu'au jour où se réalisera, dans sa plénitude, cette prière du Sauveur : « Mon Père, qu'ils soient un comme vous et moi ne formons qu'un ». Le réveil du rationalisme avait déjà fait pressentir, dans les écoles, la rupture entre la science et la piété. Par l'union du génie et de la sainteté, les deux Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique arrêtaient cette décadence et imprimaient aux études un essor nouveau. L'unité eut, au xiii^e siècle, un moment de triomphe. On a ingénieusement appelé *style rayonnant*, l'architecture des cathédrales qui s'élevaient alors de toutes parts. Ce terme très-bien choisi, les constructions idéales auxquelles il s'est attaché, symbolisent parfaitement l'épanouissement de l'idée catholique. Tout converge vers un centre : la Papauté, unité dans l'ordre social ; la foi, dans l'ordre intellectuel. Les luttes armées avec leur violence, les luttes d'idées avec leur vivacité, ne font que fournir à ce double principe, des occasions de vaincre et des moyens de s'accroître. Sans doute, ce n'est pas encore le triomphe parfait, c'est le succès disputé de la lutte ; ce n'est pas l'avènement final de la paix, c'est une phase, une station consolante dans la marche de l'histoire. Cet éclat s'obscurcira bientôt : le jour où Boniface VIII succombe sous les outrages de Philippe le Bel, une ère dont il est facile de suivre les progrès jusqu'à nos temps vient de s'inaugurer. Le principe de séparation opère dans l'ordre intellectuel comme

il opère dans la société. Une sorte de divorce entre la science et la piété est le prélude d'une scission plus profonde entre la science et la foi. La science se recherche, elle tend à se suffire. La subtilité s'empare de l'École, elle gagne la prédication. Vers l'extrême fin du XIII^e siècle, un personnage de l'Ordre de Saint-Dominique, qui jouissait d'un grand renom de sainteté, reproche à ses frères de tomber dans des exagérations scolastiques que l'époque précédente, celle des Saints et des plus grands maîtres, n'avait point connues¹. Cependant la piété est encore trop vivace pour se laisser bannir sans protester. Plutôt que d'accepter sa déchéance, elle va se constituer à part ; la chaleur se cachera sous la cendre, de peur de s'évanouir dans un vain éclat. Au XIII^e siècle, l'École pouvait se glorifier d'avoir des Saints pour maîtres ; au XIV^e, les mystiques se séparent des scolastiques. L'Ordre de Saint-Dominique avait précédemment donné à la sainte Église, des lumières telles que saint Thomas ou le Bienheureux Albert le Grand ; maintenant, dans une sphère plus restreinte, il offre les deux Eckhart, Taulère et le Bienheureux Henri Suso.

1. Robert d'Uzès, surnommé le Prophète. Il mourut à Metz en 1296, après trois années de vie religieuse et d'un ministère très-actif. Voici quelques traits de ses reproches aux Dominicains : « *Gloriamini in sublimitate scientiarum vestrarum. eo quod plures aliis habetis peritos..... Humiliamini sub manu mea excelsa..... Patribus vestris dedi spiritum scientie, quem non auferam a vobis, si humiliantes vos. cognoveritis quia ego Dominus scientiarum sum.* »

Mais n'anticipons point. Nous sommes encore au temps où l'union de la chaleur et de la lumière se personnifiait dans de saints docteurs, qu'on nommait Thomas d'Aquin et Bonaventure de Bagnorea. C'étaient des temps de paix et d'harmonie entre la raison et la foi ; et lorsque le Docteur séraphique intitulait un de ses livres *Reductio artium ad Theologiam*, ce titre à lui seul indiquait que le faisceau des connaissances humaines n'était pas encore brisé.

On ne s'étonnera donc point d'entendre les maîtres de l'époque unir la science et la piété, au point de les confondre sous une même dénomination, celle de *contemplation*. Saint Thomas ne se contentera pas de recommander, comme une des clefs du savoir, l'exercice de l'oraison et de l'humilité. Parlant de la nécessité de la science pour le ministère des âmes, il examine, d'autre part, les avantages qu'elle offre à la vie spirituelle. La science est un aliment pour la contemplation, et elle l'empêche de s'égarer. Sorte de discipline des esprits, elle donne aux âmes une trempe plus forte et les élève au-dessus des sens. Albert le Grand n'est pas moins formel. Dans son commentaire sur la Femme forte et à propos de ce texte : « *Consideravit agrum et emit eum* », il parle du champ de la contemplation et traite du prix qu'il faut y consacrer. Le Religieux l'acquiert au prix de la piété et des vertus, mais également au prix de l'étude et de la méditation. L'étude doit être cultivée pour trois motifs : il faut s'appliquer aux choses spéculatives pour la jouissance qu'elles procu-

rent¹; aux choses pratiques, pour l'utilité qu'on en retire; aux choses divines, à cause de la douceur qu'on y goûte. De ces trois objets de la science, le premier édifie et corrobore la foi, le second apprend à bien vivre, le troisième attise les saints désirs et élève nos cœurs vers l'acquisition de la béatitude, ici-bas espérée, acquise en réalité dans le siècle futur.

Veut-on savoir, au contraire, ce que les maîtres pensaient du Religieux qui délaissait l'étude, lorsque, pour occuper son activité, il n'avait pas les travaux corporels? Dans une de ses circulaires (25 avril 1257), saint Bonaventure, alors Ministre général des Frères-Mineurs, peint cette espèce de Religieux sous des traits saisissants; il la montre moisissant dans l'oïseté, cette sentine de tous les vices, ayant su introduire, entre la vie active et la vie contemplative, une sorte d'état hybride, monstrueux, qui ne tient ni de l'une ni de l'autre — *monstruosum quendam statum inter vitam contemplativam et activam*, — se repaissant du sang des âmes plus cruellement encore que brutalement.

C'est donc un point acquis: il y avait, de l'étude à la piété, un va-et-vient, une pénétration réciproque. C'était la mixture du boire et du manger dont parlait Jourdain de Saxe. Laissons maintenant les organes les plus accrédités de l'Ordre nous montrer comment cette union s'établissait.

1. On voit, par le contexte, que *jouissance* ne signifie pas *satisfaction donnée à une vaine curiosité*. Rien de plus étranger, nous allons le voir bientôt, à l'esprit de la grande époque qui nous occupe.

III.

Humbert de Romans, commentant pour les Frères-Prêcheurs la Règle de saint Augustin, ne pouvait manquer d'aborder la question des études. Il le fait, non sans prédilection, et de manière, toutefois, à laisser planer sur ses vues un doute qu'il dissipera bientôt. Est-ce l'amour de la science, est-ce le zèle de la piété qu'il prétend inspirer? Il s'appuie d'abord sur divers exemples pour pousser à l'étude. C'est celui de saint Grégoire le Grand, qui, tout infirme, ne passait pas un seul jour sans lire, sans écrire ou sans dicter. Puis, c'est celui de saint Jérôme, se consumant dans l'étude des Ecritures, et qui, réduit par la faiblesse à demeurer sur sa couche, se faisait supporter par une corde attachée à la voûte, et restait ainsi suspendu sur ses livres. « Il faut, disait saint Augustin, avoir le palais bien altéré par la fièvre, pour ne pas goûter le miel descendu du ciel. — Ce miel, ajoute Humbert, est contenu dans les Livres saints. On peut aussi, poursuit-il, les comparer à un miroir. Celui qui s'y contemple y verra réfléchie sa physionomie intérieure, avec ses bons ou ses mauvais aspects. Intéressé à les connaître, il faut qu'il imite ces nobles dames qui consultent si souvent leur miroir. Les Livres saints, de plus, sont remplis de consolations; ceux qui les leur demandent dans leurs épreuves ne l'ignorent

pas. Cependant l'âme ne peut toujours rester attachée à un même objet. Comme il y a pour l'alimentation du corps une diversité des mets, ainsi l'homme de Dieu cherche sa sustentation spirituelle dans la variété des livres. C'est pourquoi saint Augustin, après avoir traité de la prière, détermine qu'à une certaine heure les livres sont mis à la disposition des Religieux. Saint Jérôme, lui aussi, recommande ces alternatives entre la prière et la lecture. « Que la lecture, disait-il, succède à l'oraison, et l'oraison à la lecture ». Enfin l'application aux autres sciences illumine seulement l'entendement et n'échauffe pas le cœur ; les saintes Ecritures font l'un et l'autre. »

Qui croirait, en lisant ces lignes, que leur auteur entreprend une sorte de traité des études, non pas au point de vue restreint des textes révélés et de leur usage pour la piété, mais dans l'acception commune et la plus étendue ? Et ne semblerait-il pas qu'en citant ce texte de saint Jérôme : « Que la lecture succède à l'oraison, et l'oraison à la lecture », Humbert n'ait eu en vue qu'une pratique claustrale ? Sans doute, on reconnaissait trois exercices de la vie contemplative : la lecture, la méditation, l'oraison. Mais ces termes mêmes offrent une preuve de plus de l'union, de l'identification même de la piété avec l'étude. Les deux premiers appartiennent à la science comme à l'ascétisme. *Lire*, dans les auteurs du temps, signifie étudier, comme on appelait *lecteurs* ceux qui étaient chargés de distribuer l'enseignement, comme encore aujourd'hui le

terme de *lecture* est pris, en certaines contrées, dans le sens de leçon ou de cours public ¹. Quoi qu'il en soit, la leçon ou lecture dont parle ici notre auteur, était, dans toutes ses acceptions, au point de vue de l'esprit comme au point de vue du cœur, une application aux choses de Dieu, une étude de la divine sagesse, « laquelle, dit Humbert, est une source qui descend du Ciel vers la terre par le canal des livres : — *Cœlestis sapientiæ est sicut fons qui de cœlo venit per canalem librorum* ».

En allant plus avant, nous verrons disparaître toute espèce d'ambiguïté sur la valeur des termes. Humbert veut établir combien il est avantageux aux familles religieuses de cultiver la science. Il parle pour son Ordre, et il sera manifeste au lecteur qu'il parle également de son Ordre, lorsqu'il montre ces avantages acquis. Cette page est à connaître, en tant qu'elle burine, mieux que nous n'avons pu le faire, le caractère doctrinal de l'œuvre de saint Dominique.

« Il faut remarquer que, bien que *lire* convienne à tous les Ordres, cependant il en est à qui cette occupation convient de préférence, à cause des grands avantages qu'ils ont retirés et qu'ils retirent tous les jours de la *lecture*. Le premier avantage est un certain relief qu'ils acquièrent parmi les autres corps monastiques. Car, si la perfection religieuse est un bien, et l'étude des saintes lettres un autre bien, il résultera de leur réunion un bien plus grand

1. En anglais « *lecture* » ; en allemand « *vorlesungen* ».

encore. Les chérubins, nom qui signifie *plénitude de la science*, non-seulement sont éclairées des splendeurs de la majesté divine, mais les communiquent par un acte qui leur est propre. Ainsi les Ordres qui unissent à la sainteté, laquelle est une immanence divine, les illuminations de la science, sont préférables à ceux qui n'offrent que la sainteté, et ils sont considérés en conséquence. « Accueille la sagesse, dit l'Ecclésiaste, et elle t'exaltera ». Le second avantage de la science dans un corps religieux est d'attirer les esprits d'élite : il en est beaucoup qui ne seraient pas entrés dans cet Ordre, si l'on ne s'y livrait pas à l'étude, et beaucoup d'autres, qui sont entrés obscurs, s'y sont rendus illustres par suite de leurs travaux. Le troisième avantage est la dévotion du monde envers ce même Ordre. Il est naturel d'accorder son estime aux personnes lettrées et de rendre hommage à leur doctrine. C'est pourquoi le sage dit : « La science rendra mon nom glorieux « devant les peuples, et les vieillards m'honoreront. » Le quatrième avantage est l'utilité du prochain : de sages ouvriers produiront plus de fruit que des hommes simples, quoique saints. Ce qui fait dire à saint Jérôme : « La sainte rusticité n'est « utile qu'à elle-même ; il n'en est pas ainsi de la « justice éclairée par la science ; c'est elle qui sou- « met les hommes aux lois de l'éternelle justice. » Le cinquième avantage consiste dans la dette contractée par les peuples à l'égard d'un Ordre qui répand la science du salut ; on lui est évidemment plus

redevable qu'aux Ordres purement contemplatifs. « Si, dit saint Paul, nous avons semé pour vous les « choses spirituelles, faudra-t-il s'étonner que nous « recueillions, en échange, les temporelles? — Le « Seigneur, est-il dit encore, a ordonné que ceux qui « annonceraient l'Évangile vivaient de l'Évangile. » Le sixième avantage est la force puisée dans l'étude contre les tentations : pour de pareils combats la sagesse est le plus grand des secours ; beaucoup succombent par suite du défaut de science. « La sagesse, dit l'Écriture, triomphe de la malice. » Le septième avantage est la formation de l'homme intérieur. Les règles et les constitutions ont accès sur l'homme extérieur : les Écritures révélées vont à l'homme intérieur. Elles l'expriment elles-mêmes en ces termes : « La sagesse enseigne la sobriété, « la prudence, la justice et la force, trésors sans « pareils donnés à l'homme pour son pèlerinage « d'ici-bas. » Le huitième avantage est la préservation des erreurs où l'on tombe faute de lumière, telles que la simonie et autres écarts. « Ils « n'ont pas su, dit le psalmiste, ils n'ont pas com- « pris, ils marchent dans les ténèbres. » Danger auquel ne sont pas exposés les hommes imbus de la science des Écritures. « Votre parole, Seigneur, est « la lumière qui éclaire mes pas. » Le neuvième avantage est le secours que trouve notre infirmité dans l'étude : beaucoup ont faibli et sont tombés, parce qu'ils ne savaient sur quoi appuyer leur fragilité. Platon lui-même disait : « Les lettres sont à l'es-

« prit ce que le bâton est à l'infirme. » Le dixième avantage est de rendre supportables les labeurs de la vie. Que d'hommes qui tombent d'inanition sur le chemin ! Mais les études sacrées sont une mastication du pain de la parole. « Le pain, est-il écrit, confirme le cœur de l'homme. » Enfin, onzième et dernier avantage, l'étude est un moyen de progresser en toute espèce de biens : car on avance en proportion de l'accroissement de la charité. Or, la connaissance de Dieu, que l'on acquiert de plus en plus en étudiant, fait avancer dans son amour : car, plus on connaît, plus on aime. »

Il n'y a plus de place pour le doute : ce que notre auteur appelle la *lecturæ*, c'est bien l'étude ; et quoiqu'il insiste sur ses résultats pour le cœur, bien qu'il exprime son dernier terme par ces mots : *plus on connaît, plus on aime*, il s'agit réellement de la science, de tous ses attraits pour l'esprit, de son utilité pour l'œuvre du ministère. C'est bien la science, mise en honneur, qui a conquis à *cet Ordre*, auquel Humbert fait allusion, tant d'esprits marquants dans les lettres, et tant d'autres obscurs d'abord et dont l'étude illustrera les noms.

Mais, s'il est vrai de dire que les passages cités ont trait à la science proprement dite, cette science n'est-elle pas restreinte dans son objet et bornée aux seuls textes bibliques ? On le croira, si l'on prête aux mots employés par Humbert et ses contemporains, le sens qu'ils comportent aujourd'hui ; on se détrompera facilement, en les prenant dans

leur ancienne acception : elle était vaste comme les idées qu'elle représentait. Le terme d'*étude des Écritures* équivalait très-justement à celui d'*étude de la divine sagesse*, de *science sacrée*, de *théologie*. Cette dernière expression était la moins usuelle. Cependant cette notion, déjà très-ample, veut être encore élargie : il faut, quand on parle de la divine sagesse, sous-entendre ses dépendances, ses vassales ou servantes, comme on s'exprimait alors. Ici s'ouvrent des horizons nouveaux. Humbert, en effet, se demande : « Que penser de la lecture des philosophes ? »

IV.

Avant de faire entendre sa réponse, arrêtons-nous devant deux faits contemporains, et qui semblent, au premier abord, la préjuger d'une manière défavorable aux études philosophiques et à l'unité de la science.

Le premier de ces faits est relatif surtout à l'enseignement de l'Université de Paris. En 1210, certains livres d'Aristote sont interdits par un Concile des évêques de la Province de Sens, et en 1215, le cardinal Robert de Courçon, légat du Saint-Siège, confirme, étend peut-être cette défense. L'Église romaine l'a ratifiée, et elle subsiste encore en 1231, du moins dans certains de ses effets : car, cette même année, le Prieur des Frères-Prêcheurs de Paris est délégué par le pape Grégoire IX, pour absoudre les

contrevenants des censures ecclésiastiques qu'ils auraient encourues.

Cette interdiction ne porte que sur les livres d'Aristote, et sur certains de ces livres seulement. Mais l'Ordre de Saint-Dominique formule des restrictions plus étendues. « Que les Frères, est-il dit, n'étudient pas dans les livres des gentils et des philosophes, lors même qu'ils les consulteraient en passant. Qu'ils ne s'adonnent pas aux sciences séculières, à moins que, en certains cas, le Maître général ou le Chapitre général ne leur en ait accordé la dispense ¹. »

On se demande comment les défenses de l'autorité ecclésiastique se concilient avec le grand éclat jeté par les études philosophiques à l'Université de Paris, et comment le corps religieux qui, faisant de la philosophie péripatéticienne un des éléments traditionnels de sa doctrine, contribua pour une si grande part à lui donner droit de cité dans les écoles catholiques, put témoigner d'une pareille défiance envers l'antiquité.

Car enfin, s'il est vrai de dire avec un illustre écrivain de nos jours : « le moyen âge (ou mieux encore l'Église) conserva toutes les connaissances de l'antiquité, je dis absolument toutes, et en ajouta un grand nombre d'autres ² », cet éloge tombe assuré-

1. Nous donnons ici le texte primitif des Constitutions. Dans la suite, le pouvoir de dispenser fut étendu aux supérieurs locaux.

2. Cesar Cantù, *Les hérétiques d'Italie*, tom. I.

ment sur le XIII^e siècle. En aucun temps, l'esprit humain ne montra plus d'essor et plus d'étendue. La tendance de l'époque est de produire des *sommes*, de coordonner la science dans des vues d'ensemble et dans de vastes cadres. Les travaux synthétiques de l'Ordre de Saint-Dominique sur toute espèce de matière : science, philosophie, histoire, droit canonique, théologie, en sont une des preuves les plus éclatantes.

Répondons d'abord en ce qui touche le décret des évêques *sur* les livres d'Aristote, plutôt que *contre* ces mêmes livres.

Les époques de l'histoire diffèrent, mais elles se ressemblent en bien des points. Sans doute, notre siècle est naturaliste, et le XIII^e siècle était croyant ; mais on oublie trop facilement leurs conformités. L'humanité est toujours la même : pour la définir dans son état depuis la rédemption, c'est la nature déchue et corrompue, régénérée cependant et contenue par la grâce du baptême. Que deviendrait notre malheureux temps, sans les ferments de christianisme qu'il a conservés ? Au XIII^e siècle, toutefois, cette grâce du baptême n'était pas toujours victorieuse ; et comme il y avait alors un courant sensuel, qui, vainqueur, eût ramené les hontes des mœurs païennes, ainsi y avait-il un courant rationaliste très-marqué, que l'essor vigoureux des esprits et leur curiosité rendaient plus fort et plus dangereux. Il y eut des hérésies savantes, marchant de front avec les hérésies populaires. Or, en 1210, on avait

découvert, non sans effroi, une secte lettrée dont la plupart des membres avaient appartenu à l'Université de Paris. Les évêques ne se contentèrent pas de réprimer les novateurs, de faire exhumer le corps d'Amaury de Bène, l'un de leurs chefs, de condamner au feu les écrits de David de Dinant, un autre de ces sectaires. Pour couper le mal dans sa racine, ils défendirent de conserver, d'étudier, d'expliquer certains livres d'Aristote, récemment importés en Occident, et surtout leurs commentateurs ¹. Vers le même temps, les interprétations données à la doctrine du maître par les écoles arabes, devenaient, sous le nom d'Averroïsme, une autre cause de séduction. L'Église ne s'était point alarmée sans raison ; son premier intérêt est la foi de ses enfants ; elle sait que la science peut attendre, et qu'il y a des délais qui la sauvent. Elle maintint, en conséquence, des rigueurs dont la portée n'était que suspensive et toute locale, en attendant, comme Grégoire IX l'exprimait en 1231, que les livres prohibés eussent été examinés et purgés de tout soupçon d'erreur — *quousque examinati fuerint et ab omni errorum suspicione purgati*. — Un peu plus tard, lorsque Aristote a pour

1. Les livres interdits sont la métaphysique et la philosophie naturelle. « Non legantur, — statu le cardinal de Courçon, — libri Aristotelis de metaphysica et de naturali philosophia, nec summa de eisdem, aut de doctrina magistri David de Dinant, aut Amalrici hæretici, aut Mauritiï Hispani. » — Ces livres d'Aristote s'étaient répandus depuis peu sur des traductions de l'arabe très-altérées. — La dialectique d'Aristote, depuis longtemps enseignée, continua à avoir cours dans les écoles.

commentateurs des hommes tels qu'Albert le Grand et saint Thomas, on ne redoute ni David de Dinant, ni Averroës; toute trace d'interdiction a disparu.

Les dangers qui surprirent les évêques en 1210, et qui semblent, en 1231, préoccuper encore la vigilance de Grégoire IX, exercèrent-ils une influence sur la rédaction des Constitutions des Frères-Prêcheurs? C'est ce qu'on ne saurait affirmer. Les Pères de l'Ordre eurent, en tout cas, d'autres motifs: car en 1233, alors que les livres d'Aristote circulent en toute liberté, un Chapitre général recommande de n'étudier la philosophie que conformément aux intentions exprimées par les Constitutions: — *nisi secundum quod scriptum est in Constitutionibus*. — On tient sans doute à initier les Religieux aux études des arts; mais c'est toujours sous la même réserve; et sans parler d'actes capitulaires qui suivront, ceux de 1246 rappellent de nouveau la constitution relative à la manière d'étudier les livres des Gentils: — *Constitutio de modo discendi in libris Gentilium*.

A cette date, Humbert de Romans participait déjà au gouvernement de son Ordre, en attendant qu'il en portât tout le poids. Il était alors Provincial de France. Personne, plus que lui, n'est à même de nous renseigner sur la portée du texte dont nous cherchons à nous rendre compte. C'est évidemment pour répondre à un besoin d'explication qu'il a posé la question: « *Quid de libris philosophicis?* — Que penser de l'étude des philosophes? » Avec son grand sens, il remarque qu'il y a trois sortes d'esprits dont

il importe de tenir compte. Les premiers sont tout à fait incapables de ce genre d'étude — *inepti* — et il faut les en éloigner. D'autres apporteront une capacité moyenne, et il est bon, sans doute après leur avoir donné des notions nécessaires, de leur permettre, avec mesure, des excursions dans les livres des philosophes. C'est cette classe d'esprits que le texte des Constitutions semble s'être proposée : « Que les Frères n'étudient pas les livres des Gentils et des philosophes, bien qu'ils puissent les consulter de temps à autre — *etsi ad horum respiciant* ». D'autres enfin font preuve, pour l'étude des sciences humaines et de la philosophie, d'une aptitude spéciale, et à ceux-là il faut lâcher les rênes — *laxanda sunt habenæ*. — Sans doute, ni la curiosité, ni l'ambition du savoir ne pourront motiver les dispenses requises en pareil cas ¹. Rien n'est plus antipathique à l'Ordre de Saint-Dominique que de faire de l'art pour l'art : la philosophie, comme la science, est un moyen, et non une fin ; elle est servante, et non pas reine ; la fin seule justifie les moyens. Cette fin, que le génie pratique des Frères-Prêcheurs se propose en toutes choses, est l'utilité, par opposition à la curiosité — *utilia potius quam curiosa* — termes sans cesse employés, qu'il s'agisse de l'étude ou qu'il s'a-

1. Bien que réservées au Chapitre général ou au Maître général, ces dispenses s'obtenaient facilement. La tenue annuelle des Chapitres entretenait dans l'Ordre une circulation incessante et des communications continues entre les Provinces ou les Couvents et l'autorité centrale.

gisse de la prédication. C'est donc sur l'utilité, et sur l'utilité uniquement, que se fondent les titres de la philosophie. Celui qu'Humbert posera tout d'abord, et avant d'énoncer les autres qui du reste en dérivent, sera l'accord de cette branche naturelle du savoir avec l'objet surnaturel offert par les lettres sacrées, et les facilités qu'elle confère pour l'étude de l'Écriture ou de la théologie — *speratur magnus fructus circa divinam Scripturam*; — et voilà que, d'un trait de plume, les arts libéraux, c'est-à-dire tout l'ensemble, ou peu s'en faut, des connaissances humaines, sont ralliés à la théologie et subordonnés à la *divine sagesse*¹. L'école dominicaine réalisa cette union. On voit, malgré les restrictions que nous venons de faire connaître, presque tous ses disciples s'adonner avec ardeur à l'étude des philosophes. Le fait est qu'en comparant les données fournies par l'histoire, avec les trois catégories d'esprits signalées par le Bienheureux Humbert, on ne trouve personne à placer dans la première; peu d'exemples correspondent à la seconde; la plupart appartiennent à la troisième. Sans parler des sommités de la science,

1. Saint Bonaventure nous montre quelle était l'étendue du cadre alors embrassé par la philosophie ou l'étude de la nature. « La philosophie se divise en trois parties : la philosophie rationnelle, qui considère la vérité du discours, et comprend la grammaire, la logique et la rhétorique; la philosophie naturelle, qui examine la vérité des choses, et comprend la physique, les mathématiques et la métaphysique; et la philosophie morale, qui établit les rapports de l'homme avec lui-même, avec la famille et avec l'État, et forme ainsi trois branches distinctes. »

de saint Thomas, d'Albert le Grand, de Vincent de Beauvais, on rencontre une culture de l'antiquité très-avancée mais sans pédantisme, chez la plupart des Religieux qui ont laissé des traces dans l'histoire, chez l'homme apostolique comme chez l'écrivain. Humbert de Romans, qui mérite ces deux titres, peut lui-même servir d'exemple. Il cite Platon, au besoin Pythagore; il sait, avec beaucoup d'autres, son Sénèque par cœur; il montre qu'il possède, au même degré que les anciens, l'histoire de la philosophie. Force est d'avouer, quand on compulse les écrits de ce temps, que de pareilles connaissances sont loin d'être aussi universalisées de nos jours. En somme, les clauses restrictives apportées à l'étude de la gentilité étaient, pour garder les expressions de notre auteur, des rênes et non pas des entraves: elles modéraient, guidaient et laissaient toute la liberté qu'il fallait; flottantes, elles avertissaient encore. Le XIII^e siècle dut beaucoup à cet esprit de mesure qui régularisa son activité. Le génie chrétien resta le maître; les engouements païens furent évités. Le temps n'est pas encore venu où l'on fera brûler des cierges devant l'image du divin Platon, et où des humanistes baptisés repousseront tout livre postérieur à l'époque de la belle latinité, fût-ce les saints Pères ou même la Vulgate. Maintenant, Aristote est contraint de s'attacher au char de la théologie; s'il fait mine d'usurper, on le proscrit; s'il veut servir, on l'admet à l'honneur de contribuer à la diffusion

des splendeurs révélées ; on lui apprend les choses qu'il ignorait, entre autres cette maxime, que servir Dieu, c'est régner, — *servire Deo regnare est* — et de fait, il obtient dans l'école une sorte de vice-royauté. C'est ainsi qu'avec lui, la gentilité peut apparaître tout entière, dans ses doctrines, dans son histoire et dans sa poésie. Ce qu'elle offre de bon, de beau, de vrai, de naturellement chrétien, on le lui prend : c'est ce qu'on appelle, dans le langage du temps, s'emparer des dépouilles de l'Égypte. Le grand courant de la civilisation chrétienne en est enrichi, et non pas altéré. Dante peut introduire, à la suite de Virgile, une foule de réminiscences du paganisme ; il n'en reste pas moins, par le sentiment et par la forme, le grand poète des âges de foi, comme saint Thomas en est le grand Docteur, tout en intercalant dans son système la philosophie péripatéticienne. A ceux qui reprochaient à son Ordre d'altérer la doctrine par un mélange de sagesse séculière, il répondait : « Quand un élément est totalement absorbé par un autre, il n'y a point de mélange — *quando aliquid totaliter transit in alterum, non dicitur esse mixtio.* » Avec cette seule parole, le xiii^e siècle est justifié, et la Renaissance condamnée.

Entendons cependant les autres motifs qui, suivant le Bienheureux Humbert, militent en faveur de l'association des lettres divines et des lettres humaines. Il en est un qu'on comprenait alors fort bien. Lorsque Innocent IV jetait les yeux sur le Frère Pierre de Vérone pour l'opposer aux hérétiques, il

déclarait qu'il s'était déterminé dans son choix, parce que, indépendamment de son éloquence et de son zèle, ce vaillant champion possédait à fond *la sagesse de ce siècle*, et se trouvait à même de confondre, par le raisonnement, les écarts de la raison. Motif d'utilité allégué par Humbert. Il rappelle que c'est au nom de la philosophie, qu'hérétiques et païens attaquaient les dogmes de la foi. Les premiers, en effet, avaient des subtilités qui embarrassèrent plus d'une fois les plus habiles d'entre les Frères-Prêcheurs. Quant aux païens, ce nom convient sans doute, sous la plume de Humbert de Romans, aux Arabes de Sicile et d'Espagne; mais il comprend aussi les disciples qu'ils ont gagnés, sur le sol chrétien et jusque dans les Universités, aux doctrines panthéistes et matérialistes d'Averroës. Comment, se demande notre auteur, celui qui n'a aucune teinture de philosophie se tirera-t-il d'affaire avec leur philosophisme? Et n'était-ce pas pour désarmer les chrétiens que Julien l'Apostat leur avait interdit, par une loi, l'étude des arts libéraux? Répétons-le, ce serait se tromper que de considérer les témérités du rationalisme comme étant, au XIII^e siècle, sans péril pour les masses. Ainsi qu'il arrive de nos jours, le sophisme tombé d'en haut avait souvent bien plus de prise que la saine raison. On connaît cet exemple d'un chevalier qui, mis en demeure, à Paris, de se purger de certaines accusations, se défendait en invoquant une erreur destructive de toute responsabilité personnelle,

celle même d'Averroës, prétendant qu'il n'y avait qu'un seul intellect pour tous les hommes. « Si l'âme du Bienheureux Pierre est sauvée, disait le chevalier, la mienne l'est également, car si nous ne percevons les choses que par le même intellect, notre fin doit être également la même. » Albert le Grand et saint Thomas, d'autres Dominicains de leur époque, qui n'étaient certainement pas disposés à perdre leur temps à combattre des fantômes, s'attachèrent à réfuter le système du philosophe arabe. Dans ce but, Albert le Grand trouvait le temps d'écrire, alors qu'appelé à Rome pour prendre part aux débats survenus entre son Ordre et l'Université de Paris, il était encore chargé par le Pape et par les cardinaux d'expliquer l'Écriture à une foule avide de l'entendre. Saint Thomas, de son côté, ne perdait pas de vue les erreurs de l'averroïsme, il les réfutait par ses discours autant que par ses écrits. « C'était une chose étonnante, rapporte Guillaume de Tocco, que la persistance du saint Docteur à s'élever contre cette très-vaine doctrine. En tout temps comme en tout lieu, il cherchait l'occasion de la discuter ; il l'abordait sous toutes ses faces, et démontrait qu'elle était contraire non-seulement à la vérité révélée, mais à toute philosophie, et à la péripatéticienne surtout. » En opposant Aristote à son commentateur, saint Thomas faisait ce qu'un de ses condisciples, fort versé dans la connaissance des philosophes, mais apôtre surtout, le Bienheureux Ambroise de Sienne, appelait *battre le*

fer par le fer, d'accord ainsi avec Humbert de Romans, qui voulait que la philosophie servît à combattre le philosophisme. Mais ce dernier reconnaissait à cette branche des connaissances humaines, d'autres avantages, et son utilité, à ses yeux, n'était pas seulement négative. Continuant à appuyer sa doctrine par des exemples, citons encore une fois le Bienheureux Ambroise, esprit élevé, et qui cependant avait refusé les honneurs du doctorat. Il estimait qu'un des plus grands moyens d'arriver à la connaissance de la *divine Sagesse* était l'humilité; toutefois, il était loin de négliger l'étude des lettres humaines. Selon la remarque de ceux qui l'avaient connu, il paraissait philosophe avec les philosophes, aussi bien que psalmiste avec le roi-prophète et qu'évangéliste avec les évangiles. En effet, la philosophie était considérée comme un premier échelon de la doctrine sacrée. « Il y a dans le texte ¹, dit Humbert, dans les gloses, dans les écrits des Pères, une multitude de choses qu'il est impossible de comprendre sans notions philosophiques. » Les lumières de la raison et celles de la foi ont une même origine : Dieu auteur de la nature et auteur de la grâce. Distinctes, elles sont faites pour s'unir, se prêter un mutuel appui et concourir à la même fin ². « Il faut, en conséquence,

1. Le mot *texte* équivaut souvent, dans les auteurs du temps, au terme *Écriture Sainte*. Les Chapitres généraux de l'Ordre s'en servent dans cette acception.

2. Cum idem Deus qui mysteria revelat et fidem infundit, animo

que le véritable Hébreu s'empare des dépouilles de l'Égypte. La philosophie offrira, par elle-même, un grand nombre d'arguments, capables de corroborer la foi. » Parole bien faite pour écarter l'accusation d'obscurantisme portée si fréquemment contre un âge encore trop peu connu. « Bien que les philosophes fussent privés des lumières de la foi, dira de son côté le Frère Vincent de Beauvais, ils n'en ont pas moins parlé d'une manière merveilleuse du Créateur et de ses créatures, des vertus et des vices ; ils ont connu un grand nombre de vérités, que la foi aussi bien que la raison proclame hautement ». Humbert de Romans rend un autre genre de justice aux études philosophiques : elles exercent et aguerissent les esprits, « elles leur donnent du fil, comme le fer aiguise le fer ». Enfin, notre auteur ne terminera pas sans placer sur son piédestal la science des choses divines. Il n'a glorifié la philosophie que pour élever plus haut encore l'étude de la Sagesse incréée. « On apprend de la philosophie elle-même à la réduire à sa juste valeur. Beaucoup d'esprits, avant de s'être familiarisés avec ses leçons, s'en faisaient une idée trop haute ; mais quand on la connaît à fond, on comprend combien peu elle est

humano rationis lumen indiderit... fides et ratio inter se dissidere numquam possunt, sed opem sibi mutuam ferunt. Ecclesia fatetur (humanarum artium et disciplinarum culturam)... ad Deum, juvante ejus gratia perducere. (Conc. Vatic. — Const. *Dei Filius*.)

1. *Spec. nat.* Lib. I, c. XII.

capable de soutenir la comparaison avec la science théologique. »

V.

D'après le début du Bienheureux Humbert, on ne s'attendait peut-être pas à un accueil aussi large, fait aux connaissances de l'ordre humain. La théologie n'en dédaigne aucune ; elle les attire à elle, devient, en les coordonnant, le principe de leur unité, et leur sert de couronnement. Ces idées sont loin d'être particulières à Humbert. Ce sont celles d'une époque de génie éclairée par la foi. Les maîtres, parmi les Frères-Prêcheurs, excellent à les exprimer et plus encore à les réaliser. Saint Thomas, comparant les autres sciences à la théologie, les appelle tantôt des servantes et tantôt des vassales. Noble sujétion, qui n'impose d'autre frein que celui de la vérité, et qui, coordonnant les choses divines et les choses humaines, ramène à l'harmonie d'un même plan les deux ordres surnaturel et naturel ! « La théologie, disait l'Ange de l'École, commande à toutes les sciences ; elle les convoque comme des vassales, et met à profit leurs services. — Tous les arts, écrivait Vincent de Beauvais, sont groupés autour de la science sacrée, comme des servantes autour de leur reine, et ceux qu'on appelle libéraux peuvent être utilisés avec fruit pour la démonstration du dogme catholique. » Paroles dures à

la science séparée, et que la foi seule peut comprendre ! Et cependant, ce ne sera que par la vertu d'un principe supérieur, que la science cessera d'être un royaume divisé d'avec lui-même. Vincent de Beauvais en rétablit l'harmonie par ce simple énoncé : « Tous les arts sont subordonnés à la divine Sagesse, et la science inférieure, si elle est bien ordonnée, doit conduire à la supérieure ¹. »

Cette donnée si simple, mais d'une si vaste contenance, inspira des travaux qui dépassent tout ce que l'effort humain a jamais produit. L'encyclopédie de Vincent de Beauvais, ou son *Triple Miroir*, en est un exemple ². Le génie de l'auteur est dans son plan ; son mérite, dans sa constance à poursuivre un travail de compilation prodigieux, résumé de toutes les connaissances de l'antiquité, de celles de l'ère chré-

1. Le rationalisme se révoltant contre toute idée de subordination, écoutons encore saint Thomas : « Nous pouvons, au sujet de la théologie, établir deux conclusions. D'abord, étant la première de toutes les sciences, elle commande naturellement aux autres. En second lieu, elle les emploie toutes à son service, comme des vassales. Cette dépendance se remarque dans tous les arts, disposés de telle sorte que la fin de l'un est subordonnée à la fin de l'autre. Par exemple, la fin de la pharmacie, qui est la préparation des médicaments, est ordonnée à la fin de la médecine, qui est la santé. Aussi, le médecin, pour atteindre sa fin, commande au pharmacien et se sert de ses préparations. De même, la fin de toute science naturelle étant inférieure et subordonnée à la fin de la théologie, celle-ci doit commander à toutes les autres sciences et se servir de ce qui est de leur domaine. »

2. Nous disons *Triple Miroir*, c'est-à-dire le *miroir naturel*, le *miroir doctrinal*, et le *miroir historique*. Ces trois parties sont les seules que Vincent ait traitées. Le *miroir moral* n'est point de

tienne et de celles des écoles arabes. Le *Miroir naturel* est une véritable histoire de la création. Cette histoire est comprise, s'il est permis de parler ainsi, entre deux éternités ; elle précède les temps et elle les clôt. La nature de Dieu, un et trine, et de Dieu créateur, ouvre cette série d'études. L'auteur traite ensuite de la matière première et de la création invisible, les Anges bons et mauvais. Les deux mille cinq cents pages, grand in-folio et petit caractère, de cet immense volume, sont principalement consacrées à l'œuvre des six jours. Toutes les connaissances naturelles, philosophie, astronomie, botanique, zoologie, médecine, viennent se classer dans ce plan basé sur la révélation. Les livres consacrés à la création de l'homme commencent par un traité de psychologie, suivi d'un traité de physiologie. L'homme étant connu dans le fond de sa double nature, Vincent montre quel était son état avant le péché, quel est son état après la chute, quelle est sa loi, quelle est sa fin. Reste à décrire les espaces et les temps où l'humanité est appelée à se développer. L'auteur y satisfait, d'abord en réunissant les données géographiques possédées jusqu'alors, puis en étudiant les lois de la Providence divine et ses applications dans les six âges du monde. Une esquisse

lui. Echart l'attribue à un Religieux franciscain. L'auteur anonyme a fait de nombreux emprunts au livre alors célèbre du Dominicain Etienne de Bourbon, intitulé *De materiis prædicabilibus*, et plus généralement connu sous le titre *Des sept dons du Saint-Esprit*. Nous aurons à revenir sur ce dernier ouvrage.

rapide embrasse tous les siècles, depuis les temps primitifs jusqu'à l'année 1250, date où Vincent mettait la dernière main à son *Miroir naturel*. Il dit enfin quels seront les signes de la fin des temps; il traite de la venue de l'Antechrist et de l'avènement final de Jésus-Christ ¹.

La science, fondée sur l'observation et l'expérimentation, ne peut pas rester stationnaire. Au moyen âge, Aristote était dépassé. Depuis le xiii^e siècle, les générations ont apporté leur contingent de découvertes et de progrès. La science de Vincent de Beauvais a vieilli, mais le magnifique cadre du *Triple Miroir* reste ouvert, ne disons pas à l'homme (la race des géants a disparu), mais aux hommes qui uniraient leurs efforts pour coordonner,

1. Nous avons donné une idée du plan d'ensemble du *Miroir naturel*. Ses vastes conceptions se retrouvent dans les deux autres parties de l'œuvre. Dans l'une, la philosophie de l'histoire est fondée. L'autre, le *Miroir doctrinal*, offre un résumé de toutes les connaissances alors acquises. Le point de départ de l'auteur est la déchéance de l'homme. La science ou *doctrine* est à la fois une consolation dans ses misères, et un remède contre l'IGNORANCE, suite du péché. Qu'on n'accuse donc point le moyen âge d'avoir favorisé ce qu'il considérait avec l'Eglise comme une des plaies du genre humain. Tous les arts pratiques et spéculatifs, depuis l'économie rurale et domestique jusqu'à la métaphysique, sont traités dans le *Miroir doctrinal*. On y voit figurer l'architecture, l'art militaire, la politique, la jurisprudence, la médecine, etc. La vérité révélée, ou la théologie, sert finalement de couronnement. Remarquons que, dans le *Miroir naturel*, l'auteur s'était servi de la science comme moyen descriptif. Ici, il la considère en elle-même.

comme architectes, les travaux de tant d'ouvriers. Critiquer à certains points de vue l'œuvre de Vincent de Beauvais serait puéril ; l'imiter vaudrait mieux ¹.

La foi avait tracé la route de l'auteur du *Triple Miroir* ; mais comme on sent que la piété a servi de véhicule puissant à son grand travail ! C'est après avoir conduit à sa fin la première partie de cette œuvre, qu'il en rédige la préface. Il dit combien est beau l'ouvrage de Dieu, même dans sa partie la plus infime — *pulchritudo infima hujus mundi* — ; il ajoute : « Ne parlons pas des cœurs purs dont le privilège est de voir Dieu ; mais, parlant en mon nom, moi pécheur à l'âme souillée, et dont l'esprit languit encore dans la boue des choses charnelles et en est tout aveuglé, je dois avouer que j'éprouve une infinie douceur à contempler dans son œuvre le Créateur et le Maître du monde. Je l'adore avec une vénération d'autant plus profonde que j'admire la grandeur et la beauté de la création. L'esprit, se dégageant de ses misères et de son terre-à-terre, se relève dans la spéculation de ce brillant spectacle, et, comme planant d'un lieu élevé, il embrasse dans une seule intuition le vaste monde avec la variété des objets qu'il contient et la succession de ses événements. Et de la sorte éclairé par la foi, il s'élève à la connaissance de la grandeur, de la beauté, de l'éternité du Créateur. Il contemple dans les espaces un vestige de

1. Voir l'appendice B.

son immensité; dans la variété des espèces, un reflet de sa beauté; dans la succession des temps, une image de son éternité. »

L'histoire a ses injustices, mais le temps a ses réparations. Le ^{xiii}^e siècle a été, de nos jours, l'objet d'hommages inattendus et non suspects. Ce ne sont pas seulement ses théologiens qu'on admire, ses monuments qu'on restaure, ses arts qu'on fait refleurir en les imitant. Nous entendions, quelques pages plus haut, un éminent historien déclarer que le moyen âge était en possession de toutes les connaissances de l'antiquité, et qu'il les compléta : double assertion, principalement applicable à la période qui nous occupe. Sous un autre rapport, celui de la science économique, M. Le Play vient à son tour signaler l'époque de saint Louis comme celle des vrais principes et de leurs plus heureuses applications. Sous le rapport des sciences naturelles, un savant qui n'eut pas le bonheur de partager notre foi, mais dont le témoignage est d'autant plus irrécusable, écrivait naguère : « On adopterait une erreur manifeste, en représentant le ^{xiii}^e siècle comme une époque d'ignorance. Jamais la culture des sciences ne fut plus active. Jamais l'érudition ne fut plus en honneur..... Il est incontestable que les sciences acquirent alors le plus magnifique développement. J'ai pris Albert le Grand pour type ¹. »

1. Le docteur Pouchet, *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*. — Voir l'appendice C.

A notre tour, portons une fois de plus nos regards sur cet homme, singulier entre tous, et qui, cependant, exprime si bien les caractères de son Ordre. Personne plus que lui ne fit appel aux servantes ou vassales de la théologie, et personne ne tira d'elles de plus utiles services. Sa vie est merveilleusement équilibrée entre les attrait de la contemplation, science et piété, et les devoirs actifs qui lui échurent en partage, charges exercées dans son Ordre, assistances prêtées à la république chrétienne, apostolat, fonctions épiscopales. Esprit éminemment pratique dans une âme contemplative, s'il s'occupe d'une infinité de choses, elles sont toujours ramenées à un but utile, de même qu'à ces vues d'ensemble qui constituaient l'unité scientifique, et, selon la parole de l'apôtre, *fondaient toutes choses en Jésus-Christ, soit les choses de la terre, soit celles du ciel*. Sous ce rapport également, l'illustre Docteur se montre fidèle à la devise « *utilia potius quam curiosa*. En ne le considérant que sous des aspects très-secondaires, on le voit appliquer les sciences mathématiques à l'architecture, et exercer par là une part d'influence sur le développement de l'art chrétien. C'est encore par ce même côté de son génie qu'il rend d'utiles services, en construisant, par exemple, des machines hydrauliques. Dans des choses plus élevées, on retrouve la même tendance à joindre les applications à la spéculation. S'il écrit un traité sur l'art de prêcher et s'il prêche lui-même pendant toute sa vie, il offre aussi aux Religieux, dans le but de leur

faciliter la pratique, plusieurs séries de sermons très-dignes d'être remarqués. S'il compose une Somme théologique, la nature de son esprit le fait sortir de la sphère de la spéculation pure, pour écrire des œuvres ascétiques aussi pieuses qu'élevées. Un homme d'un génie pareil ne pouvait permettre à la science ni à aucune de ses branches de dévier de leur but. Quand il applique à l'étude de la physique ses admirables facultés, c'est à la sollicitation de ses frères. S'il tient à leur être agréable, il veut surtout leur être utile, en leur offrant, dans un cours complet des sciences naturelles, le moyen de comprendre les œuvres d'Aristote. Il se propose, cependant, une autre fin, non moins utile mais plus haute ; il y convie ses lecteurs : il veut « travailler, avant tout, à la gloire du Dieu tout-puissant, source de la sagesse, créateur, conservateur et roi de la nature ». En annonçant son intention de parcourir tout le cycle des connaissances naturelles, il montre d'avance l'anneau qui les soudera à l'étude des enseignements révélés : « *Et intentionem nostram in scientiis divinis finiemus* — Le couronnement de tous nos travaux sera la science divine. C'est dire comment, après avoir lutté de génie avec le Stagyrite et l'avoir souvent surpassé¹, il va s'élever encore. On aimait, nous l'avons dit, à donner à l'étude le beau nom de contemplation. « La contemplation, écrivait Albert, mais la cou-

1. Voir l'appendice C.

templation véritable et parfaite, consiste dans une application des affections et de toutes les forces de l'âme, ayant pour but de connaître, dans la double jouissance de la suavité et de l'admiration, quelque chose de la nature divine, sa puissance, par exemple, sa sagesse, etc. Nous devons être portés à la contemplation, à cause de l'ineffable douceur qu'on y perçoit, de la merveilleuse perfection qu'on y acquiert, du principe de toute béatitude qu'on y rencontre, car elle nous apprend à connaître Dieu, source de toute félicité; et ce que l'on connaît on l'aime, et ce qu'on aime véritablement, on le désire et l'on travaille à l'acquérir, et par cela même on l'acquiert; et ce qu'on a finalement acquis, on le possède avec une interminable délectation. « Ainsi, pour le Bienheureux Albert, le but final et le couronnement de toute science est à peine de la terre. En véritable utilitaire chrétien, il le place dans l'*unum necessarium*, dans la seule chose nécessaire de l'Évangile : connaître Dieu pour l'aimer dans le temps et dans l'éternité.

VI.

La science est une avec elle-même, parce qu'elle est une avec la foi. La science naturelle ou philosophique pourra être cultivée avec celle des choses révélées, non-seulement impunément, mais encore

avec un grand fruit. La lecture ou l'étude embrassera deux degrés. Le premier aura pour objet la nature ou la philosophie ; il conduit au second, dont l'objet comprend les saintes Écritures et la théologie. Le premier s'occupe des vérités accessibles à la raison, et de Dieu comme auteur de la nature ; le second, des vérités révélées et de Dieu comme auteur de la grâce. La science de la nature s'élève par la contemplation du monde visible, jusqu'à son Auteur invisible ; la science des Écritures fait descendre sur les choses de ce monde un rayon de la lumière incréée. Ces deux sciences se rencontrent, se complètent, s'éclairent mutuellement. Leur union constituait ce qu'on appelait au xiii^e siècle la *sagesse*. Quand on les considérait séparément, le nom de *science* était attribué à la connaissance des choses créées ; celui de *sagesse*, en tant qu'il implique une idée plus élevée, à la connaissance des choses divines¹. « Le sage, disait Aristote, est celui qui, dans un genre quelconque, considère la cause la plus haute, et qui, par elle, juge et coordonne tout ce qui appartient à ce genre. De même, ajoute saint Thomas, celui qui connaît la cause la plus haute absolument parlant,

1. Saint Thomas dit : « Cum homo per res creatas Deum cognoscit, magis videtur hoc pertinere ad scientiam..... et, e converso, cum secundum res divinas judicamus de rebus creatis, magis hoc ad sapientiam quam ad scientiam pertinet. » Le saint Docteur dit encore : « Cognitio divinarum rerum vocatur sapientia ; cognitio vero humanarum rerum vocatur scientia. »

laquelle n'est autre que Dieu, est sage absolument, en tant qu'il peut juger et ordonner toutes choses en vertu d'une règle divine. C'est ce qui a fait dire à saint Paul : *L'homme spirituel juge de toute chose.* »

Envisagée d'un point de vue aussi élevé, l'étude ne pouvait être que favorable à la piété. « Plus on connaît, plus on aime », disaient à l'envi le Bienheureux Humbert et Albert le Grand. D'après ce dernier, la théologie doit être une science affective; elle a pour objet une vérité cachée sous un bonté infiniment aimable. A la prédilection avec laquelle le nom de sagesse est donné à la science sacrée, on sent je ne sais quelle douceur intime, *sapor*, disait le Bienheureux Albert, répandue sur les lèvres qui le prononcent; on comprend qu'il ne s'agit plus seulement d'un commerce de l'esprit avec des abstractions, mais d'un commerce vivant du cœur, avec le Dieu personnel qui voulut nous apparaître dans les Livres inspirés, sous les traits mille fois aimables de la Sagesse éternelle.

Rien ne fait mieux comprendre cette pieuse ivresse du cœur, mêlée aux ravissements de la pensée, que le trait suivant, raconté par Bernard Guidonis. Nicolas de Montmorillon, septième Prieur de Limoges, avait été mis à la tête des études à Montpellier, à Toulouse et à Bordeaux. Il enseignait au Couvent même de Limoges depuis quinze ans, lorsque les chanoines de la métropole de Narbonne le prièrent de venir leur faire entendre ses leçons. Donnons ici le texte de Bernard Guidonis, dans

toute sa simplicité. « Enfin, continue-t-il, assis, suivant l'usage des docteurs, dans la chaire cathédrale de Narbonne, il se mit un jour à exposer, avec une admirable ferveur et dévotion, ce texte de l'Écclésiaste :— *Quasi cedrus exaltata sum in Libano.*— Il parla, à cette occasion, de la sagesse incréée et de la nature humaine dans le Christ, et de la Bienheureuse Vierge ; et voici que, suavement et comme imperceptiblement, il s'endormit dans le Seigneur devant toute l'assistance, et c'est ainsi que Dieu le prit à lui dans l'exercice d'un office où il l'avait si bien servi ¹. »

Certains entraînements des écrivains que nous aimons à citer, offrent un autre signe de l'union de la science et de la piété. Humbert de Romans veut-il traiter de la première : le voici qui se laisse aller à parler de la seconde. Guillaume Perrault, au contraire, composant, pour la formation intérieure du Religieux, un livre tout ascétique ², se met à célébrer, avec un pieux enthousiasme, les charmes de la science. C'est qu'en effet, par un échange heu-

1. Le chroniqueur ajoute : « C'est ce que j'ai entendu rapporter souvent et par plusieurs, et spécialement par le Frère Hugues de Roscinac, du Couvent de Brives, qui fut *socius* du Frère Nicolas, et qui vit et entendit les choses que je rapporte. » Cette mort bienheureuse eut lieu en 1279. Elle terminait (le texte de Bernard Guidonis l'indique) une longue carrière. Nicolas de Montmorillon était donc un Religieux des premiers temps de l'Ordre.

2. *De eruditione Religiosorum.* Par contre, son œuvre théologique *Summa de virtutibus et vitiis*, respire la piété la plus élevée et offre une foule d'applications pratiques.

reux de leurs propriétés, la piété est devenue lumineuse, et la science échauffe les cœurs. Guillaume Perrault insiste donc, lui aussi, sur les motifs de s'appliquer à la lecture, « voie qui conduit à la sagesse ; et si l'on aime la fin, on doit aimer les moyens..... Déjà, continue-t-il, l'instinct naturel nous y attire ; mais Dieu nous y convie dans les Écritures inspirées. Il dépeint les charmes de la sagesse sous mille traits séduisants : les pierres précieuses ne sauraient lui être comparées ; l'or n'est qu'une vile poussière à côté d'elle ; elle dépasse le soleil en beauté, et la pureté de sa lumière efface l'éclat des étoiles. Le monde, d'autre part, est ouvert comme un livre où sont inscrites les merveilles de la sagesse divine. Dieu, est-il écrit, a marqué toutes ses œuvres du sceau de sa sagesse. Ce sont encore les Écritures qui nous recommandent de considérer la fourmi, de contempler son labeur industriel et de profiter de ses leçons, d'interroger les animaux de la terre et les oiseaux du ciel, et d'écouter leurs réponses. Salomon recherchait la sagesse dans la plus humble des plantes, dans les arbres et dans les animaux, car il dénombra toutes les créatures, depuis l'hysope jusqu'au cèdre, et tous les être animés, et il composa, sur toutes ces œuvres de Dieu, des paraboles. Les philosophes et les saints Pères ont aussi contemplé la création. On demandait à Aristote comment et sous quels maîtres il avait acquis tant de science. « Je me suis adressé, répondait-il, aux choses elles-mêmes, car elles ne savent mentir. »

Saint Augustin s'élève davantage lorsqu'il dit : « Quelque objet que vous considérez, c'est la vérité qui vous parle : elle a laissé ses vestiges empreints sur toutes ses œuvres. »

Qu'on juge, à ces indications ayant trait à l'étude des sciences naturelles et contenues dans un simple manuel de morale religieuse, si les idées qui présidèrent au travail de Vincent de Beauvais et qui encouragèrent les patientes recherches d'Albert le Grand, étaient familières à tout l'Ordre. « Mais, reprend Guillaume Perrault, c'est surtout l'amour qui doit nous porter à l'étude de la sagesse. Dieu aime la sagesse dans ses enfants; il nous la représente comme un trésor infini; il nous assure que ceux qui l'ont acquise sont entrés dans son amitié. »

Et que dire de ses fruits ? Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'en approchent ; elle est une force que nulle malice ne peut vaincre. Elle est la plus douce des consolations : son commerce n'a point d'amertume et n'engendre aucune lassitude. Heureux donc ceux qui la possèdent ! Sénèque lui-même n'avait-il pas dit qu'on ne peut vivre heureux, qu'on ne peut même pas trouver la vie supportable sans l'étude de la sagesse ; que la sagesse parfaite rend la vie bienheureuse, que la sagesse même imparfaite en allège le poids ¹ ?

1. Est-il besoin, après ce que nous avons déjà dit, de faire ressortir l'exemple de Guillaume Perrault, mêlant à l'ascétisme des citations d'Aristote et de Sénèque ? L'antiquité était donc en honneur, puisque les ouvrages de morale chrétienne, les sermon-

Mais la science, à son tour, demande beaucoup à la piété. Comment la science humaine se transformerait-elle en divine sagesse ? C'est d'abord, — nous continuons d'analyser l'œuvre de Guillaume Perrault, — en unissant à la spéculation le mérite d'une vie sainte. On se trompe, disait saint Augustin, en prétendant associer la connaissance de la vérité à une vie qui la contredit. Vous qui désirez la sagesse, est-il écrit, conservez la justice.... L'oiseau s'agrége à ses semblables ; la vérité se révèle à ceux qui la mettent en pratique. Il est, en second lieu, tout à fait nécessaire d'entremêler la prière à la lecture, car la sagesse est un don d'en haut, et dès lors c'est une aberration de substituer l'effort de l'étude à l'humilité de la prière. Il faut surtout apporter un cœur humble dans notre commerce avec les Livres saints, car leur langage est humble lui-même et n'est pas compris par les esprits superbes. L'auteur fait appel, en cet endroit, à l'expérience de l'illustre et saint Docteur, si cher, à tant de titres, à l'école du *xiii^e* siècle. Saint Augustin, habitué à la pompe cicéronienne, se laissait d'abord rebuter par la vulga-

naires eux-mêmes font si souvent parler ses philosophes et ses poètes. On trouve des citations des poètes dans les sermons d'Albert le Grand, comme dans ses commentaires sur les Écritures. Dans son livre, non moins mystique qu'historique, des *Abélles*, Thomas de Champré fait à Sénèque de très-nombreux emprunts. En 1627, un savant éditeur (Colvenerius) a extrait de son ouvrage plusieurs pages de textes du philosophe latin, encore inédits à une époque (1619) où Juste Lipse venait de publier une édition de Sénèque.

rité des Écritures. « Elles s'élèvent, disait-il, avec les petits ; mais moi, gonflé d'orgueil, je ne voulais pas être de ce nombre ; j'étais grand à mes propres yeux. » Et plus tard, revenu à la simplicité des enfants, il comprend son erreur. « Quelle est, Seigneur, la profondeur de vos paroles ! Elles nous sourient, à nous autres petits ; mais leur profondeur admirable, ô mon Dieu, qui êtes vous-même toute profondeur, éblouit et épouvante l'œil qui s'essaie à la mesurer. »

Enfin l'esprit de foi qui nous fait adorer humblement les textes dont l'intelligence nous échappe, la crainte de Dieu, qui fait que nous nous appliquons les vérités d'un accès plus facile, tels sont les autres moyens énumérés par Guillaume Perrault, et destinés, dans sa pensée, à prévenir les égarements de la science.

Ainsi, comme nous l'avons vu dans tout le cours de cette esquisse, il suffit de considérer à l'œuvre ou d'entendre parler les écrivains de l'École dominicaine, pour établir historiquement et comme fait, le concours simultané des facultés affectives et intellectives, soit qu'il s'agisse de l'étude, soit qu'il s'agisse de la piété. Ajoutons un témoignage plus authentique et plus autorisé que les écrits d'un particulier : « Prêtez l'oreille aux Écritures inspirées, — portait une circulaire de Jean le Teutonique, — à cette loi pure et sainte qui convertit les âmes. Pénétrez-la par la méditation, et, quand vous l'aurez méditée, qu'elle passe dans vos œuvres. Appliquez votre es-

prit à des choses utiles ; craignez la perte de temps ou d'efforts qu'entraînent les choses curieuses. » Qu'entend recommander ici ce successeur de saint Dominique ? Est-ce l'étude ? est-ce la piété ? C'est évidemment l'une et l'autre ; ou, pour tout unir dans un seul mot, c'est la contemplation, attribut d'autant plus nécessaire à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, que cet Ordre est, par son but, éminemment apostolique : « *Contemplata aliis tradere* ».

Et puisque nous citons de nouveau cette formule, demandons à l'Ange de l'Ecole, son auteur, ce qu'il entend par contemplation. Est-ce l'exercice de l'esprit, ou est-ce celui du cœur ? Est-ce l'étude ? est-ce la piété ? « La contemplation consiste principalement, répond le saint Docteur, dans l'exercice de l'esprit — *vita contemplativa consistit principaliter in intellectu*. » Voilà la part de l'étude, assez large, ce nous semble. Qu'on ne craigne pas cependant la vaine enflure de la science : la contemplation a pour principe et pour terme la *charité qui édifie*. « Bien que, poursuit saint Thomas, l'exercice de la contemplation consiste surtout dans l'entendement, toutefois elle a un principe affectif qui porte à s'attacher aux choses de Dieu ; et parce que la fin correspond au principe, il en résulte que la contemplation se termine à l'exercice des facultés affectives, en tant que l'âme se délecte dans la vision de ce qu'elle aime, et que la jouissance causée par cette vision augmente encore son amour. » C'est bien ici le développement de cette parole des deux



grands maîtres précédemment entendus : « Plus on connaît, plus on aime ».

VII.

Mais aussi, plus on aime et plus on veut connaître. Ne terminons pas ces considérations sans remonter aux causes. Nous avons dit, en commençant, que la raison du brillant essor des études dominicaines était la sainteté. Servons-nous d'une expression plus générale : disons la grâce d'en haut. Saint Thomas va nous mettre à la main le prisme qui décomposera les rayons multiformes de cette lumière des intelligences et des cœurs.

Les connaissances humaines, disions-nous, s'échelonnaient dans deux degrés, *la science* et *la sagesse*. Les Frères-Prêcheurs apportaient à leur étude tous les dons naturels de l'esprit : c'étaient, avec l'ardeur, la capacité, le talent et, il est juste d'ajouter, le génie.

Mais, remarque saint Thomas, « la grâce est plus parfaite que la nature — *gratia perfectior est quam natura*. — Aussi ne manque-t-elle pas de se surajouter aux qualités naturelles dont l'homme dispose pour se perfectionner. » Elle vient, en conséquence, s'ajouter à l'exercice des facultés intellectives. Il y a une étude de la science, mais il y aura un *don de science* ; il y a une étude de la sagesse, et il y aura de même un *don de sagesse*.

La science, don de l'Esprit-Saint, est une certaine similitude ou participation de la science divine — *quædam participata similitudo*. — C'est un rayon qui éclaire les choses d'ici-bas, qui nous fait saisir leurs rapports avec Dieu et, par suite, leurs harmonies. — *Homo, per rectum iudicium scientiæ creaturas ordinat in bonum divinum*. — Cette lumière éclaire tout homme possédant le don suprême de la charité. Les simples et les ignorants en jouissent, mais pour les choses de leur sphère ¹. Elle est offerte à l'homme d'étude ; par elle, il évitera de s'engager dans les obscurs sentiers de la science séparée. Pour le docteur et pour l'apôtre, elle se transforme, de don personnel, en *grâce gratuite*, ou octroyée pour autrui. C'est alors une surabondance de lumière, accordée en vue du bien des âmes et de l'utilité commune de l'Eglise.

Le don de sagesse donne à l'entendement un vol plus haut encore. Elle se distingue de la sagesse acquise. Celle-ci, jusqu'à un certain point, est compatible avec le péché. Il n'en est pas de même de la sagesse infuse. Son siège est dans l'intelligence ; mais sa cause est dans la charité. C'est, comme parle saint Thomas, une *inclination* de l'âme pour les choses divines, — une certaine *union* avec ces mêmes choses, une sorte de *connaturalité* entre l'âme

1. C'est ce qui explique comment une âme simple et croyante possède, avec son catéchisme, non-seulement plus de véritables lumières que certains savants, mais un jugement pratique supérieur.

et la lumière incréée⁴. Le cœur est un foyer, l'intelligence un réflecteur. La chaleur produit la clarté; l'amour prête à l'entendement ses ardeurs et sa sensibilité. De là, cette science pleine de savaeur, *sapida scientia*, ainsi qu'on s'exprimait alors, en décomposant le terme de *sapientia*. Comme le don de science, le don de sagesse accompagne la grâce sanctifiante; il est offert à tous, et c'est pour tous qu'il est écrit : « L'onction vous apprendra toute chose ». Mais, remarque le Docteur angélique, « certains hommes reçoivent ce don d'une manière plus éminente, soit en ce qui touche la contemplation des choses divines, et afin de rendre ces mêmes hommes capables d'en dispenser les mystères, soit, en second lieu, en ce qui touche la direction des choses humaines conformément aux règles divines, afin de rendre ces hommes capables, non-seulement de se conduire eux-mêmes selon ces règles, mais aussi de les appliquer à la conduite d'autrui ». A ce degré plus excellent, la sagesse n'est plus un don offert à toutes les âmes : c'est

4. Pour mieux faire comprendre la distinction entre la sagesse infuse et la sagesse acquise, saint Thomas fait remarquer qu'un jugement exact peut être porté de deux manières : par voie d'*inclination* et par voie de *connaissance*. Il se sert de cet exemple : l'homme vertueux portera par inclination un jugement exact sur les choses de la vertu; le savant, instruit philosophiquement des règles de la morale, pourra porter le même jugement par voie de connaissance, sans qu'il soit pour cela nécessairement vertueux. On comprend de quel avantage est la réunion des deux modes de jugement, et, s'il s'agit de l'étude des choses divines, quel secours l'inclination apportera à l'entendement.

une de ces grâces gratuites que l'Esprit-Saint distribue comme il lui plaît.

Telle est la grâce suréminente du docteur et de l'apôtre. Inutile d'ajouter que c'est la piété qui l'attire ; mais il ne sera pas superflu, en sortant de la sphère abstraite des principes , de montrer cette même grâce vivante dans les cœurs. Servons-nous pour cela de l'exemple des deux docteurs les plus illustres de l'Ordre, saint Thomas et le Bienheureux Albert.

On ne s'étonnera pas si le premier et le plus grand des deux déclarait lui-même qu'il se considérait comme plus redevable aux inspirations puisées dans la prière qu'au travail de l'esprit. Lorsque cet astre de l'Ecole se fut éteint, son disciple de prédilection, le dépositaire de ses secrets et le témoin de sa sainte vie, Frère Réginald, s'en revint à Naples pour reprendre les cours que cette catastrophe avait interrompus. En remontant en chaire, il tint à ses auditeurs un discours qui contenait à la fois l'éloge de son maître et un argument à l'appui de sa doctrine. « Mes frères, dit-il en fondant en larmes, tant qu'il vécut, le Frère Thomas me défendit de rien révéler des admirables choses dont je fus le témoin. De ce nombre était la science merveilleuse qui l'élevait tellement au-dessus des autres hommes, et qu'il devait moins à la puissance de son génie, qu'à l'efficacité de sa prière. Toutes les fois en effet qu'il voulait lire, écrire ou dicter, il commençait par s'enfermer dans le secret de l'oraison, et il pria

avec larmes, afin d'obtenir de Dieu l'intelligence de ses mystères. Et il ne priait pas en vain, car il s'en revenait éclairé sur les doutes qui l'avaient précédemment embarrassé. Lors donc qu'une difficulté s'offrait, il recourait à Dieu de la sorte, et par une grâce merveilleuse, tout obstacle s'aplanissait. De même que l'intelligence et l'amour se pénètrent dans l'âme, ainsi trouvait-il, dans ces deux facultés, le concours d'une action réciproque. Son oraison pleine de ferveur unissait son âme aux choses divines, et, par le mérite de cette oraison, son entendement obtenait la grâce de les contempler. Il les comprenait avec d'autant plus de profondeur, que son cœur s'attachait avec un amour plus ardent aux vérités préalablement saisies par la lumière de l'intelligence. »

Veut-on, en passant de ces données générales à des applications, prendre sur le fait le saint Docteur? Qu'on se souvienne de ces nuits lumineuses dont nous parlions ailleurs, et qu'il partageait, dans l'unité d'une même contemplation, entre la prière et l'étude. Il était occupé à composer son commentaire sur Isaïe. Cependant, depuis plusieurs jours, un passage du texte sacré lui offrait des difficultés jusqu'alors insurmontables. Il jeûnait et priait, et la lumière ne se faisait pas. Enfin, après une journée qu'il avait consacrée à la pénitence, son *socius* l'entendit, pendant la nuit, parler et répondre, sans pouvoir deviner quels étaient ses interlocuteurs. L'entretien ayant pris fin, le Saint l'appela. « Mon

fils Réginald, lève-toi; et allume un cierge. Prends le cahier sur Isaïe à l'endroit où tu l'avais laissé, et remets-toi à écrire. » Le disciple obéit, et la dictée se prolongeait; le saint docteur proférait ses paroles avec autant de facilité que s'il avait lu dans un livre. Après un certain temps, il dit : « Va, mon fils, te reposer; il te reste encore quelques moments pour te livrer au sommeil. » Mais le Frère Réginald, voulant savoir le secret de son Maître, se jeta à ses pieds, et, pleurant, il lui dit : « Je ne quitterai pas la place, que vous ne m'ayez appris avec qui vous parliez si longtemps. » Le Maître se refusait à répondre. « Mon fils, disait-il, quel besoin as-tu de savoir ces choses ? » Mais, pressé par de plus vives instances et de peur de mépriser la sainteté du Seigneur au nom duquel il était adjuré, il dit, en pleurant à son tour : « Mon fils, ces jours passés, tu as été témoin de mon affliction causée par un doute que je ne pouvais éclaircir et qui vient de se résoudre sous ta plume. J'avais versé aux pieds de Dieu bien des larmes afin qu'il daignât me venir en aide; et voici que, cette nuit, il m'a pris en pitié : il a envoyé vers moi ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, et ils m'ont complètement éclairé. Cependant, au nom du Seigneur, je te défends, tant que je vivrai, de divulguer ce secret ¹. »

A l'accent de ce récit, on ne sera pas surpris de

1. Guillaume de Tocco. — Cet historien de saint Thomas l'avait personnellement pratiqué.

la pieuse simplicité des conseils donnés par le grand Docteur à un jeune Religieux qui le consultait sur les moyens d'acquérir le savoir. « Tu me demandes, mon fils Jean, que je chéris dans le Seigneur, le mode d'étudier pour acquérir le trésor de la science. Voici à quels conseils je crois devoir m'arrêter. En premier lieu, ne te lance pas de prime-abord dans la haute mer ; il faut, en commençant, suivre le cours des humbles ruisseaux, c'est-à-dire parvenir à la connaissance des choses difficiles par les choses qui le sont moins. A ce premier conseil, j'en ajouterai d'autres encore. Sois lent à ouvrir la bouche ; évite la fréquentation trop facile des parloirs. Applique-toi, par toute espèce de précautions, à conserver la pureté de ton âme, et prends garde de te relâcher dans la pratique de l'oraison. Si tu veux être introduit dans les celliers divins, affectionne-toi à ta cellule. Deviens aimable à tous, sans jamais te mêler des affaires du prochain. Surveille-toi en ce qui touche aux familiarités : ce sont elles qui engendrent le mépris et fournissent des prétextes d'abandonner l'étude. Ne t'inquiète en aucune façon de ce que disent ou de ce que font les séculiers, et abstiens-toi surtout des sorties inutiles. Choisis tes modèles parmi les hommes vertueux et saints ; grave dans ta mémoire tout ce que tu entendras de bon et d'utile, sans t'inquiéter de quelle source tu le tiens. Efforce-toi de pénétrer le sens de tes lectures et des leçons communes, et consulte lorsque tu as des doutes. Tâche de faire entrer dans le vase de ton

esprit tout ce qu'il peut contenir, comme en une mesure qu'on désire voir comblée. En suivant ces conseils, tu seras, je te l'assure, semblable à l'arbre qui produit du feuillage et des fruits ; tu te rendras utile dans la vigne du Seigneur des armées, et tu verras exaucés les désirs de ton cœur. »

Personne, parmi nos lecteurs, ne pourra mettre en doute la piété d'Albert le Grand : les preuves en ont été fournies. Nous l'avons connu comme ascète ; nous nous réservons de l'étudier comme prédicateur. Pour le moment, laissant de côté ces aspects et les aspects multiples de sa vie active, ne voyons en lui que le Docteur. A ce seul point de vue, on se demande comment une vie d'homme a pu suffire à de si grands travaux. Non content d'enseigner oralement, Albert le Grand enseigne par sa plume, et les vingt volumes in-folio de son œuvre ne la représentent que très-incomplètement. Un trop grand nombre de ses écrits sont perdus ¹. Cela étant, quelle place restait à la piété, l'*unum necessarium* du Religieux ? Un disciple d'Albert, Thomas de Champré, homme savant, et qui fut compté parmi les traducteurs d'Aristote, montre bien quel était le sentiment dont on s'inspirait alors. Son avis est qu'à tout prendre, s'il fallait sacrifier l'une des deux sources de la contemplation, la prière devrait être conservée aux dépens de l'étude. Il est beau de voir

1. Un auteur, dans Fabricius (*Bibl. med. et infim. latin.* . .) attribue huit cents ouvrages à Albert le Grand.

le génie de l'Ecole au XIII^e siècle, se modeler en ce point sur celui de la grande ère des Pères de l'Eglise. Thomas de Champré va rendre siennes des paroles de l'illustre évêque d'Hippone. « L'oraison purifie, disait saint Augustin ; l'étude éclaire. Ces deux éléments sont bons, si nous pouvons nous y consacrer en même temps ; sinon, prions plutôt. L'étude nous montre ce que nous avons à faire ; l'oraison nous fait connaître quelles grâces de salut il nous faut demander. L'âme se nourrit de l'oraison ; elle est stimulée par l'étude. L'oraison vaut toujours quelque chose sans l'étude, mais rarement l'étude sans l'oraison. Il est difficile de dire à quels périls s'expose celui qui prie peu ou point, afin d'étudier toujours : jamais il ne parviendra à la sagesse, ou à la science du cœur. »

Mais l'Ecole dominicaine n'entendait sacrifier, ni la prière à l'étude, ni l'étude à la prière. Au point où nous en sommes, on sait assurément à quoi s'en tenir sur l'alliance intime de ces deux forces. Pour revenir au Bienheureux Albert, le même Thomas de Champré va nous dire comment elles s'harmonisaient dans sa personne. « J'ai, dit-il, observé par moi-même ce vénérable Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Maître Albert, dont j'ai longtemps suivi les leçons. Bien qu'il enseignât alors la théologie, il se livrait à la prière nuit et jour. Il n'était pas rare de lui voir réciter sans s'interrompre le Psautier tout entier ; ses leçons et ses conférences terminées, il s'adonnait à la contempla-

tion des choses divines et à la méditation. » Un des historiens d'Albert exprime un sentiment que nous avons plusieurs fois partagé à la lecture de ses écrits pleins d'une si douce élévation : « Faut-il, dit Rodolphe de Nimègue, s'étonner qu'Albert se soit enrichi de connaissances surhumaines, et que sa parole enflammât plus les cœurs que celle des autres maîtres ? Nous savons maintenant de quelle source proviennent ces élans d'amour que nous voyons si souvent jaillir de ses nombreux écrits. » Albert était donc aussi grand dans la piété que dans les sciences. Cet homme universel, dont on pouvait dire, comme de Salomon, qu'il surpassa la sagesse des Egyptiens et celle des Orientaux, qu'il disputa sur toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, qu'il connut les animaux de la terre, les reptiles et les poissons, cet homme qui, s'élevant au-dessus de la considération des créatures, fixait son regard d'aigle sur les profondeurs de Dieu, était le plus simple, le plus humble, le plus exact des Religieux. Toute sa science, il protestait la devoir à la protection de la Très-Sainte Vierge. On a conservé la douce et très-affectueuse prière qu'il ne manquait jamais d'adresser, avant tous ses travaux, à Celle qu'il appelait *Maria Auxiliatrix nostra*. Pour détendre son esprit nuit et jour absorbé⁴, il se promenait solitaire par les cloîtres ou dans le jardin

4. In horto vel in alio secreto loco solus quasi studens, cantationem cum lacrymis ad B. Virginem, frequentissime suspirando atque singultus immiscens. cantare solebat. (Petrus de Prussia.)

du Couvent. Le poète reposait alors le penseur, et cette intelligence d'artiste et de savant, habituée à recueillir et à répercuter sous toutes les formes, les échos du vrai, du beau et du bien, se récréait et s'attendrissait jusqu'aux larmes, dans des chants en l'honneur de la Mère de la divine Sagesse. Aux élans poétiques de sa prose, on comprend ce qu'il devait être dans ce genre de composition¹. Les découvertes ne sont pas épuisées. Des recherches récentes lui donnent une part d'influence sur le mouvement architectural de l'Allemagne du moyen âge. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner, si des documents nouveaux lui assignaient un rang, comme à d'autres membres de son Ordre, parmi les *meistersänger*, ou poètes allemands des XIII^e et XIV^e siècles.

Qui mieux qu'Albert, ascète consommé et prodige de science, avait droit d'établir comment l'étude approfondie des vérités divines était compatible avec le sentiment et l'usage pratique de ces mêmes vérités, comment l'exercice de l'intelligence pouvait et devait conduire à la sanctification des cœurs ? Nous l'avons entendu déclarer que la théologie était une science affective. Il va nous le faire comprendre, par une distinction lumineuse entre la contemplation chrétienne et celle des philosophes du paganisme. Cet éclair de génie va nous révéler toute son âme. « Il

1. Nous connaissons deux pièces rythmées d'Albert le Grand. Ce sont les proses des fêtes de l'Ascension et de la Trinité, dans les anciens missels dominicains.

faut remarquer, écrivait-il, en quoi diffère la contemplation des fidèles catholiques, de celle des sages de la gentilité. La contemplation du philosophe a pour but la perfection de celui qui contemple : elle s'arrête à l'intelligence, car le but poursuivi est que l'intelligence connaisse. Mais la contemplation des Saints a pour terme l'amour de celui qui est contemplé. Aussi ne se limite-t-elle pas à la jouissance de l'esprit comme à sa fin ; mais elle se répand, par l'amour, dans les facultés affectives. »

Et terminons cette étude par une de ces effusions d'amour, qui achèvera de faire connaître l'âme d'un Saint et celle d'un grand Docteur. « Soyez bénie, — écrivait-il sur une de ces feuilles que sa piété semait sans en avoir la conscience — soyez bénie, ô humanité de mon Sauveur, qui avez été unie à la divinité dans le sein d'une Mère Vierge ; soyez bénie, ô sublime et éternelle divinité, qui avez voulu descendre jusqu'à nous sous l'enveloppe de notre chair ! Soyez bénie à jamais, vous qui avez été unie à une chair virginale par la vertu de l'Esprit-Saint ! Je vous salue, vous aussi, ô Marie, vous en qui la plénitude de la divinité a fait sa demeure ! Je vous salue, ô vous en qui habita la plénitude de l'Esprit-Saint ! Qu'elle soit bénie également, la très-pure humanité du Fils, qui, sacrée par le Père, est sortie de vous ! Je vous salue, Virginité sans tache, élevée maintenant au-dessus de tous les chœurs des Anges ! Réjouissez-vous, Reine du monde, d'avoir été jugée digne de devenir le Temple

de la très-pure humanité du Christ ! Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, Vierge des vierges, dont la très-pure chair servit à l'union de la divinité avec cette sainte humanité ! Réjouissez-vous, Reine des cieux, dont le très-chaste sein procura une digne demeure à cette sainte humanité ! Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, ô Epouse des saints patriarches, qui avez été jugée digne de nourrir et d'allaiter sur votre chaste sein cette sainte humanité !

« Je vous salue, Virginité féconde et à jamais bénie, qui nous avez rendus dignes d'obtenir le fruit de la vie et les joies du salut éternel ! Amen. »

CHAPITRE XI.

VIE DOCTRINALE. — RECRUTEMENT DE L'ORDRE.

I.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs offrit, dans son recrutement, les conditions les mieux faites pour cimenter l'alliance de la science et de la piété, du talent et de la sainteté. Nous nous sommes essayé à formuler une idée des tendances, du génie propres à l'École dominicaine. Un simple exposé des faits suffira pour en donner l'explication. A la nature des sujets dont l'Ordre va se composer, on comprendra comment s'était allumée cette flamme de la vie contemplative, source de sanctification pour les Religieux d'abord, et ensuite pour les peuples appelés à s'abreuver à ses écoulements.

Déjà l'influence attractive de saint Dominique s'était exercée puissamment à l'égard des hommes lettrés. A Bologne surtout, c'était avec une incroyable émulation qu'ils échangeaient, contre la pauvreté volontaire, la gloire, la popularité et les autres avantages temporels alors prodigués à la

science. Cet élan redoubla lorsque l'éloquence du Bienheureux Réginald eut mis, comme s'expriment les historiens, Bologne tout en feu. Parmi ces maîtres et ces écoliers qui, à la voix de Dominique et de Réginald, venaient se transformer en humbles disciples de la Croix, il en est un grand nombre dont la sainteté éclipsa le savoir. Tel fut le Bienheureux Paul de Hongrie, qui enseignait le droit à Bologne, et qui, ayant revêtu l'habit des Frères-Prêcheurs, devint dans la suite un de leurs premiers martyrs. Tels furent encore, et toujours à Bologne, Maître Moneta, qui faisait des miracles, et qui, à force d'études et de saintes larmes, finit par devenir aveugle ; le Bienheureux Clair, soutien de ses frères dans les temps d'épreuves ; Roland de Crémone, qui signalait son intrépide dévouement dans ses luttes contre les hérétiques, et qui faillit périr sous leurs coups ; Conrad d'Allemagne, que l'irrésistible prière de saint Dominique avait attiré dans l'Ordre, qui prophétisa à sa dernière heure, qui, à ce moment suprême chantait d'une voix très-douce : *Cantate Domino canticum novum : Alleluia!* et dont le corps enfin laissa dans les mains de ceux qui l'avaient touché, une odeur d'une incomparable suavité.

L'entrée dans l'Ordre d'un Saint, vénéré sous ce titre par toute l'Eglise, et connu dans l'histoire comme le premier canoniste de son siècle, unit les temps de saint Dominique et du Bienheureux Jourdain. Ce fut après la mort du premier, mais avant l'élection du second, que la vocation de Raymond de

Pegnafort se décida. Il était docteur de l'Université de Bologne. Pendant trois ans, il avait enseigné avec un éclat qui porta les Bolonais à lui offrir un subside annuel, dans le cas où, renonçant à l'Espagne sa patrie, il consentirait à se fixer parmi eux. Il dut connaître le fondateur des Frères-Prêcheurs, qui avait passé deux fois par Bologne, pendant que Raymond faisait entendre ses leçons. Il ne put se tenir à l'écart du mouvement qui entraînait toute la ville aux pieds des chaires où prêchait le Bienheureux Réginald, et la *parole de feu* de cet orateur apostolique dut, pour le moins, allumer quelques étincelles dans son cœur. Rien n'indique toutefois qu'il ait été tenté de se mettre à la suite de cette foule d'écoliers qui, entrant à Sainte-Marie de Mascarelle, rendirent bientôt l'enceinte de ce premier Couvent trop étroite, et contraignirent les Frères-Prêcheurs à chercher, dans l'établissement de Saint-Nicolas-des-Vignes, de plus vastes espaces. Raymond semble encore rattaché au monde par l'attrait de sa profession. S'il craint d'engager sa liberté en cédant aux avances des Bolonais, il a peine, d'autre part, à quitter le foyer le plus brillant des études juridiques. En 1219, son évêque parvient à le ramener à Barcelone, en compagnie d'une colonie dominicaine qui s'installe dans cette ville. Devenu chanoine et prévôt de l'église cathédrale, il paraissait fixé, « quand enfin, dit un historien qui l'avait connu, édifié par la vie sainte des Frères et témoin du fruit qu'ils opéraient... il renonça au monde, et, se sous-

trayant de corps à ses attraits dont il était déjà séparé en esprit, il entra, le Vendredi-Saint, au Couvent des Dominicains. » C'était au printemps de 1222. La détermination d'un homme aussi considérable par le rang, la science et la vertu, produisit un grand effet. Bon nombre de personnages distingués dans les lettres se firent Dominicains à sa suite ¹.

A partir de ce temps, Bologne, sans rien perdre de la ferveur qui poussait ses écoliers vers l'Ordre de Saint-Dominique, va se voir égalée, dépassée quelquefois par d'autres villes. L'entraînement se généralise de plus en plus. Les Universités ouvrent à l'envi leurs rangs, non plus pour donner à l'Ordre des sujets clair-semés, mais pour lui permettre d'opérer dans leur sein de véritables levées. C'est Paris, plus encore que Bologne, qui prend la tête de ce mouvement. Le Couvent de Saint-Jacques se remplit, se déverse dans toutes les directions et se remplit encore. Le flot qui l'alimente offre une foule de nobles esprits auxquels le temps n'a pas complètement ravi leur juste célébrité. Laissons leurs noms se présenter d'eux-mêmes, à mesure que nous suivrons, dans ses succès auprès des écoliers et des maîtres, le plus intrépide des recruteurs, le Bienheureux Jourdain de Saxe.

C'est ici le chapitre le plus brillant de son histoire.

1. Parmi ces hommes de savoir, on distinguait deux juriconsultes : Pierre Ruber, dont saint Raymond fait mention dans sa *Somme*, et un autre Raymond, qui, dix-huit ans auparavant, avait initié le Saint aux premiers principes de la jurisprudence.

« De son temps — dit le Bienheureux Humbert, que nous verrons tout à l'heure se ranger sous ses lois — l'Ordre se dilate grandement par l'érection de Provinces et de Couvents nouveaux, par la multitude et la qualité de Frères réunissant — du moins, un grand nombre d'entre eux, — tous les genres de distinctions, la naissance, les richesses et la science. » La part du successeur de saint Dominique fut grande assurément, dans toutes les choses qui contribuèrent aux progrès de son Ordre ; mais il n'en est aucune où son influence se fit plus directement sentir que dans le recrutement des écoliers. A lui seul, il donna l'habit à plus de mille postulants. Avec son accent ordinaire de sincérité, Gérard de Frachet émet une assertion que le lecteur va ratifier sans peine. « On peut croire, dit-il, que depuis qu'il existe des Ordres religieux, on ne vit rien de semblable à la multitude des hommes lettrés et des grands clercs que le Maître Jourdain attira et admit au nombre des Frères. »

La divine Providence s'était visiblement complue à former le Bienheureux Jourdain pour cette série de triomphes. Il résumait dans sa personne les trois hommes qui s'étaient signalés davantage par leur influence sur les écoles. Héritier de saint Dominique, dépositaire de son esprit, continuateur de son œuvre au dehors comme au dedans, il s'était senti, à la mort du Bienheureux Réginald, investi par une sorte de transmission mystérieuse de sa grâce spéciale et de son rôle auprès des Universités. Il en fut de

même, nous le verrons tout à l'heure, à la mort du Frère Henri. Déjà nous avons dû faire connaître Jourdain dans ses qualités séduisantes. Son éloquence pleine de naturel et de simplicité, ingénieuse dans son tour, familière et débordante de tendresse, électrisait la généreuse et savante jeunesse qui peuplait les écoles. Avec le zèle d'un apôtre et avec le cœur d'une mère, il s'attachait à ces âmes, les cherchait, veillait sur elles quand il les avait gagnées. Lorsqu'elles étaient entrées dans l'Ordre, il se multipliait encore en leur faveur. Ni l'éloignement ni la multiplicité des affaires ne pouvaient les rendre étrangères à son cœur et à ses sollicitudes. Cette pensée va devenir celle de toute sa vie et faire le charme de sa laborieuse carrière. Il y avait associé une âme chère entre toutes, sa fille spirituelle et la fondatrice du monastère de Sainte-Agnès à Bologne. Que de fois nous l'entendrons, dans ses épanchements avec la Bienheureuse Diane, recommander à son intérêt, à ses prières, à ses actions de grâces, l'objet incessant de ses préoccupations ! « Je me suis mis, écrivait-il de Paris, à prêcher et à célébrer les inépuisables miséricordes du Seigneur. Je vous recommande de prier instamment, avec toutes vos sœurs, afin qu'il daigne exaucer le désir de ses pauvres..... et toucher avec force et douceur le cœur des écoliers. »

Le zèle, à un certain degré, est une flamme qui ne s'arrête que faute d'aliments. Tel était Jourdain de Saxe dans son apostolat. Il ne se bornait pas à remplir, de ville en ville, l'office de semeur de la di-

vine parole, ni même, comme il le fit à Paris, à créer ces conférences du soir, dont le but était d'arracher à l'attrait du plaisir une jeunesse pleine de séve, mais extrême en toutes choses. Chaque plante de ce vaste champ avait un droit égal à son intérêt. « Je me suis attaché, disait-il, à être tout à tous. » De fait, les historiens remarquent que sa conversation offrait autant de charme que ses sermons ; que, s'insinuant dans les cœurs, s'identifiant avec toutes les situations, il tenait à chacun le langage qu'il fallait. Mieux que cela, il agissait ; sa charité ne dédaignait aucun détail. Apprenant, parfois, qu'un écolier était empêché par ses dettes d'entrer en religion, Jourdain, pauvre lui-même, et ne pouvant offrir sa tunique à ces captifs du siècle, comme on l'avait vu faire à l'égard des pauvres du chemin, engageait sa Bible pour leur rachat.

On comprend maintenant le secret de son ascendant. Jourdain était un saint, c'était un homme éloquent, mais un saint et un orateur à part, que la nature et la grâce avaient, comme à l'envi, comblé de dons spéciaux. C'était à la fois le saint et l'orateur le plus aimable, le plus fait pour exercer sur la jeunesse une puissance de séduction.

Les écoliers, en effet, ne pouvaient se rassasier de sa parole. A Paris, par exemple, lorsqu'ils avaient entendu le sermon d'un autre prédicateur, s'ils apprenaient que le Maître fût présent, ils ne se retiraient qu'après l'avoir contraint de leur adresser au moins une courte allocution. Les plus simples

de ses discours opéraient des prodiges. Un jour, le Bienheureux donnait l'habit à un seul écolier ; d'autres écoliers se pressaient autour de lui. Regrettant sans doute de n'avoir enlacé dans ses filets que cette seule capture, Jourdain s'adressait en ces termes à sa jeune assistance : « Si l'un d'entre vous était convié à un somptueux banquet, ne serait-ce pas un grand manque de courtoisie, que de le laisser aller seul ? Or, mes bien-aimés, celui que vous voyez ici est invité au nom du Seigneur à une bien grande fête : n'y aura-t-il donc personne qui veuille l'accompagner ? » Et, « chose étonnante, ajoute la chronique, telle fut la force de cette apostrophe, qu'un écolier, fort éloigné jusqu'alors de la pensée d'entrer dans l'Ordre, perça la foule en s'écriant : « Maître ! voici qu'à votre appel et au nom du Seigneur je viens prendre part au banquet » ; et incontinent il fut admis. »

En considérant la vie si étonnamment active des hommes de cette forte génération, on éprouve un sentiment de surprise que nous laissons percer en d'autres endroits. On ne peut s'y soustraire quand on compare entre eux les aspects très-multiples de l'existence de notre Bienheureux. Tout entiers à leur admiration pour ses qualités douces et aimables, les historiens n'ont même pas songé à aligner les faits qui s'étaient succédé dans une carrière aussi remplie que variée. Si humble et si unie qu'elle apparaisse, elle avait des côtés accidentés, compliqués et parfois très-brillants. Nous en avons fait connaître quelques-

uns. Le lecteur sait, ou à peu près, ce qu'était Jourdain dans la contemplation; il a pu le suivre dans la direction des âmes et dans les sollicitudes infinies qu'elle lui coûtait; il faut aussi se le représenter administrant les grandes affaires de son Ordre, présidant des Chapitres annuels, occupant le reste du temps à visiter les Provinces et les Couvents, entretenant avec l'Eglise et avec le monde ces hautes relations que les noms de Grégoire IX, de Frédéric II, de la reine Blanche nous signalent. Plus tard et en diverses fois, nous aurons à l'étudier comme prédicateur, comme écrivain, comme maître de la vie spirituelle. Malgré cette existence si partagée, Jourdain sait se donner à chacun tout entier. Il se surpasse toutefois dans son ministère auprès des élèves, c'est-à-dire du monde si nombreux d'écoliers et de maîtres de tant de villes savantes qu'il visitait incessamment.

A vrai dire, si l'on a fait d'abord la part d'une organisation privilégiée, et surtout de cette grâce qui crée les hommes *puissants en œuvres et en paroles*, les fonctions du successeur de saint Dominique se prêtaient à cet apostolat. La mission qu'il exerçait avec un prestige tout personnel, était d'ailleurs celle de tout l'Ordre. Saint Dominique l'avait ainsi comprise, en se hâtant de fonder les Couvents de Saint-Jacques et de Saint-Nicolas-des-Vignes, auprès des deux Universités les plus importantes, et en réglant que les Chapitres généraux se tiendraient une année à Paris, et l'autre année à Bologne. Le Bienheureux

Jourdain profitait de ces alternatives pour prêcher le carême dans celle des deux villes où il devait, à la Pentecôte suivante, présider le Chapitre. Loin d'interrompre son apostolat, ses voyages incessants le conduisaient dans d'autres villes où il se livrait au ministère de la prédication. Il séjournait de préférence et plus longtemps dans celles où florissaient les études : à Verceil, à Padoue, à Naples pour l'Italie, à Cologne pour l'Allemagne ; nous le retrouverons à Oxford.

C'était un jour d'émoi, que celui où l'on apprenait la venue du Maître. Cette émotion avait des caractères divers, enthousiastes et répulsifs. Bologne préparait à son hôte des entrées triomphales. A Verceil, au contraire, un maître allemand, au courant du prestige exercé par Jourdain, s'alarmait à la pensée du vide que ce dangereux recruteur allait faire dans son école. Que dire de Paris ? C'était la ville où les écoliers professaient à son égard le culte le plus sympathique et lui assuraient les plus beaux succès. Les Couvents visités par le Maître prenaient une animation singulière : on les comparait à des ruches : — *apum alvearia videbantur* — à cause du double essaim qui se croisait sur leur seuil, l'un attiré par la grâce de la vocation, l'autre poussé par celle de l'apostolat et prenant son vol dans toutes les directions, sur les ordres de Jourdain. Un des premiers soins du serviteur de Dieu, dès qu'il s'arrêtait quelque part, était de commander un grand

nombre de tuniques, « persuadé, dit Gérard de Frachet, que Dieu lui ferait la grâce de les employer à revêtir des novices. Mais souvent ceux-ci se présentaient en si grand nombre et d'une manière si soudaine, que, malgré la précaution du Maître, on manquait des habits nécessaires. » Le chroniqueur rapporte un exemple à l'appui : « Il arriva qu'une certaine fois, en la fête de la Purification, ce Père revêtit à Paris vingt et un écoliers. En ce jour-là, bien des larmes furent versées : car si les Frères pleuraient de joie, beaucoup de séculiers pleuraient la perte de leurs amis. Plusieurs de ces écoliers furent appelés dans la suite à enseigner la théologie en divers lieux. Il y avait parmi eux un jeune Allemand, que le Maître avait écarté plusieurs fois à cause de son âge trop tendre. Or, l'enfant s'était glissé parmi les novices qu'on vêlait, et il parut trop dur au Maître de le repousser de nouveau, devant une foule de plus de mille écoliers. Il dit seulement à voix assez haute et avec un doux sourire : « Quelqu'un vole son entrée dans notre Ordre. » C'était à cause du jeune Allemand qu'il parlait ainsi. Comme on n'avait préparé des habits que pour vingt novices, il fallut que les Frères se dépouillassent, qui de sa tunique, qui de son scapulaire et qui de sa chape : car le Religieux chargé du vestiaire ne pouvait se frayer un passage à travers le Chapitre encombré par la foule. Cependant ce jeune Frère fit tant de progrès, que plus tard il devint lecteur et excellent prédicateur. »

II.

Un moyen très-simple, pour mettre dans tout son jour l'influence du Bienheureux Jourdain, est de le suivre année par année dans les actes de son gouvernement et dans sa vie voyageuse. Au moment où nous l'avons vu élevé à la charge de Maître général, deux affaires le préoccupaient. L'une était une persécution diabolique dont l'Ordre commençait à souffrir principalement dans les deux villes de Bologne et de Paris. Les historiens, Jourdain en tête, fournissent de très-amples détails sur ce drame, mais sans marquer sa durée. Il s'agit, en conséquence, d'un de ces faits dont la place ne saurait être exactement délimitée, et qu'on peut traiter à part, comme nous nous en acquitterons dans la suite. L'autre fait, au contraire, se relie avec les différentes phases de l'existence du Bienheureux, et se développe avec elles. L'histoire des Sœurs de Sainte-Agnès de Bologne est tellement enchâssée dans celle du serviteur de Dieu, qu'il est impossible de les séparer. C'est en même temps la source la plus riche, la seule complète en indications chronologiques. Rien qu'à ce titre nous devons la mettre à profit.

Cette œuvre des Sœurs, dont Jourdain s'occupait en 1222, étant encore Provincial, va hâter son retour de France en Italie. On le retrouve à Bologne avant l'époque du Chapitre général de 1223, d'où l'on peut infé-

rer qu'il prêcha le carême dans cette ville, conformément à l'usage que nous avons signalé plus haut. Il est même à présumer qu'il effectua le passage des Alpes dans les derniers beaux jours de 1222.

Relevons, en ce lieu, une analogie qui peut n'être pas sans mystère. Saint Dominique prélude à la fondation de son Ordre par l'établissement des Sœurs de Prouille, comme pour donner à entendre que la prière et la contemplation doivent précéder l'action. Pareillement, dans l'histoire des travaux de son successeur, la fondation du Couvent de Sainte-Agnès s'offre au premier plan. Jourdain a dû sans doute, et avant de passer en Lombardie, consacrer son activité à de graves intérêts ; il a dû, sans retard, mettre la faux à cette moisson d'écoliers qui fera la splendeur de son Généralat ; mais, enfin, le premier fait connu de son gouvernement est l'installation tant désirée de la Bienheureuse Diane et de quelques nobles compagnes, dans un site proche de Bologne, appelé le val de Saint-Pierre. C'est la première et tout humble assiette du monastère de Sainte-Agnès — *domuncula* — dit la chronique. Bientôt ses murs devront s'élargir. Les Sœurs seront alors transférées à l'intérieur de Bologne.

Jourdain n'en reste pas là. Il faut des initiatrices à la nouvelle communauté. Le Bienheureux Guala et le Frère Rodolphe de Faenza sont chargés d'aller à Rome réclamer le concours des Sœurs de Saint-Sixte. Cette démarche rencontre des obstacles. Il répugne à Honorius III de démembrer une commu-

nauté, honneur et édification de toute la ville. On songe alors aux Sœurs de Prouille. Sur ces entrefaites, le Maître général quitte Bologne et commence une série de voyages qui le ramèneront à Paris. Cependant il ne perd pas de vue le progrès et la consolidation de ses chères filles de Sainte-Agnès.

Le serviteur de Dieu est à Venise ; il adresse de cette ville ses salutations à la Bienheureuse Diane, conjointement avec celles de ses deux *socius*, le Frère Jean et le Frère Archange. Venise n'est pas sur la route de Paris, mais Jourdain met à profit son séjour d'au delà des Alpes pour rayonner dans diverses directions. Selon toute apparence, il a dû, avant de gagner par mer la reine de l'Adriatique, passer par le Couvent de Faenza, en voie de formation définitive, et il est difficile d'admettre, vu la proximité des lieux, que, revenant de Venise vers Padoue, il n'ait pas visité le Couvent de Trévisé, fondé dans le même temps.

Arrêtons-nous avec lui à Padoue. Deux motifs recommandaient cette ville à sa sollicitude. Les Frères s'y établissaient ; elle venait, d'autre part, de donner l'hospitalité dans ses murs à des transfuges de l'Université de Bologne, que l'empereur Frédéric II, heureux de diminuer le prestige de la grande cité guelfe, avait attirés, à la suite de dissensions survenues dans le corps des docteurs. Cette agglomération nouvelle de maîtres et d'écoliers était un appât pour le cœur de Jourdain. Il voulut fixer sa tente de voyageur, et se mit à

prêcher. Mais d'abord le succès ne répondait pas à ses espérances ; un seul écolier l'avait suivi. C'était trop peu pour son ambition, il s'en plaignit à la Bienheureuse Diane. « Je recommande à toutes vos Sœurs de prier beaucoup le Seigneur pour les écoliers, afin qu'il daigne les secouer et attirer à lui ceux qu'il sait nous convenir, pour sa gloire la plus grande et celle de l'Eglise, pour leur salut et l'accroissement de notre Ordre. Ils sont d'une froideur extrême ; nous n'en avons pris qu'un seul, et il faut chercher ailleurs pour eux le feu qu'ils n'ont pas. »

Mais cette froideur, peut-être apparente, avait pour résultat d'éprouver la constance de Jourdain, et d'associer (il est permis de le présumer) sa fille spirituelle à ses mérites et ensuite à ses joies. Bientôt la stérilité s'était changée en abondance, et Jourdain écrivait de nouveau : « Prenez part à mon allégresse et aidez-moi à remercier l'auteur de tout bien, car, dans sa miséricorde, le Seigneur a daigné visiter et enivrer cette terre au delà de mes espérances. Après avoir longtemps prêché aux écoliers, et n'ayant rapporté que peu ou point de fruits, j'étais découragé, je songeais à partir. Mais voici que le Seigneur a daigné ébranler le cœur d'un grand nombre, les aiguillonner par sa grâce, et donner à la voix de son serviteur une force pénétrante. Dix déjà sont entrés dans l'Ordre. Deux d'entre eux sont fils de seigneurs puissants, comtes en Allemagne. Le premier était grand-prévôt, et possédait, avec plusieurs autres dignités, des richesses considérables ; le second,

vraiment noble de naissance et d'esprit, jouissait de grands revenus. Nous espérons que plusieurs autres, et des mieux doués, imiteront cet exemple. Priez le Seigneur, afin que cet espoir devienne bientôt une réalité. »

Ces prévisions devaient être justifiées. Si belle que fût la première récolte, le moment de la lier en gerbe et de passer outre n'était pas encore venu. D'autres épis allaient la grossir. Une de ces conquêtes, à elle seule, valait toute une moisson : Jourdain vient d'en parler. C'était le fils d'un seigneur puissant d'Allemagne, l'héritier des comtes de Lasvingen en Souabe. Un autre fils de grand seigneur, Jean Colonna, qui lui-même deviendra bientôt Frère-Prêcheur, écrivant dans la suite son livre des *Personnages illustres de la gentilité et des temps chrétiens*, s'exprimera en ces termes sur cette gloire future de l'Ecole : « Cet homme d'un génie extraordinaire, qui prit l'habit des Frères-Prêcheurs, étant encore adolescent — *puer* — se signala par ses progrès dans la sainteté comme dans la science, et parvint en peu d'années à être considéré par ses contemporains comme le plus docte entre tous les doctes. »

Quand il entra dans l'Ordre, Albert, que le monde appelle Albert le Grand et que l'Eglise appelle le Bienheureux Albert, devait avoir une vingtaine d'années¹. Sa vocation datait de loin. A l'époque où

1. Echard prétend qu'il avait vingt-neuf ans. Sans parler d'autres raisons qui le contredisent, le texte de Jean Colonna, en qualifiant le Bienheureux d'adolescent (*puer*), infirme son opinion.

se décidait celle du Bienheureux Jourdain, il s'était senti lui-même incliné vers l'état religieux. La Très-Sainte Vierge lui était apparue en rêve, et lui avait désigné sa place et sa destinée parmi les Frères : il devait, une fois admis dans l'Ordre, faire de grands progrès dans la science. Cependant cette impression n'avait pas été assez profonde pour le déterminer. Arrivé de Bologne à Padoue avec le flot des autres émigrants, il se sentait de plus en plus tourmenté du désir de se donner à Dieu, sans pouvoir néanmoins triompher d'un reste d'attrait pour le monde. Pendant ce temps, Jourdain prêchait; la Bienheureuse Diane et tout le monastère de Sainte-Agnès étaient en prière. Il s'élevait dans l'âme d'Albert des combats que Gérard de Frachet, sans le nommer, puisqu'il vivait encore, a retracés avec sa grâce ordinaire. « Un certain Frère de grand renom, de haut lignage et non moins remarquable par sa science, étudiait fort jeune à Padoue. Par suite des exhortations des Frères et surtout du Maître Jourdain, il se sentait porté à entrer dans l'Ordre, mais d'une volonté encore imparfaite. Son oncle, qui vivait avec lui, combattait cette inclination. Il lui fit même jurer de ne point mettre les pieds, pendant un certain temps, au Couvent des Frères; mais, ce temps écoulé, le jeune homme se remit à les fréquenter, et son désir s'augmentait, tandis que l'appréhension de ne point persévérer le retenait encore. Une certaine nuit, il rêva qu'il était entré dans l'Ordre et qu'ensuite il en était sorti. A son réveil, il se réjouit gran-

dement de n'avoir pas donné suite à ses vellétés, et il se disait à lui-même : « Je le vois bien maintenant, « ce que je redoutais me serait arrivé, si je m'étais « fait Religieux. » Cependant, le même jour, il alla au sermon de Maître Jourdain, lequel, entre autres choses, parlait des tentations du diable, et, voulant donner un exemple de ses subtilités, il disait : « Il y « en a qui se proposent de quitter le monde et d'en- « trer dans un Ordre ; mais le diable, pendant leur « sommeil, leur suscite des impressions contraires. « Ils s'imaginent que s'ils entrent, ils sortiront en- « suite. Ils se figurent de brillantes cavalcades en ha- « bits d'écarlate, auxquelles ils vont se livrer, ou « seuls, ou avec leurs amis. De la sorte, s'ils ne sont « pas encore en religion, la crainte de ne pas persé- « véraler les retient, ou, s'ils y sont déjà, cette même « crainte les trouble et les décourage. » Le jeune éco- lier, très-étonné, s'en vint dire à Maître Jourdain : « Maître, qui vous a donc révélé mon cœur ? qui vous « a dit quels étaient mes pensées et mon rêve ? » Alors Jourdain, plein d'espérance, se mit à le conforter en beaucoup de manières contre la tentation qui l'avait tourmenté, et le jeune homme, entièrement affermi, coupa court aux délais et entra dans l'Ordre. C'est ce Frère qui raconta lui-même toutes les circonstances de sa vocation. »

Comme nous le faisons pressentir, ce séjour de Padoue, commencé dans l'épreuve, mais déjà si consolant, devait, avant le départ du Bienheureux Jourdain, lui apporter de nouvelles joies. Il le cons-

tate en ces termes : « Priez toutes pour que le Seigneur consume ce qu'il a commencé. Par un don de la divine grâce, j'ai reçu trente-trois Frères très-vertueux et lettrés, hormis deux laïques qui seront Frères convers. Plusieurs sont de noble naissance, comme vous avez pu l'apprendre. Nous en attendons d'autres encore, et déjà six se sont engagés envers nous ¹. »

Nous sommes donc à l'aube du grand jour qui va luire sur l'Ecole, et dont Albert, dans sa longue carrière, fut à la fois l'un des précurseurs et l'un des phares — *luminare minus* — comme on l'appelait au moyen âge, lumière qui présidait à la science ou à la philosophie, laquelle n'est encore que ténèbres sans le concours de la *sagesse*. Par contre, le disciple annoncé par Albert, saint Thomas, qui allait s'élan- cer comme un géant sur l'horizon du monde, fut appelé le grand corps lumineux — *luminare majus* — chargé de présider aux pures clartés du jour, à celles de la science révélée. Cependant une multitude d'hommes éminents répondirent à l'appel divin, comme une constellation destinée à servir de cortège à ces deux astres.

Poursuivant sa route, Jourdain arrive à Brescia. Il y est arrêté par la fièvre, ennemi qui, désormais, lui laissera peu de trêve. Un acte que conservaient les

1. On voit assez fréquemment (l'exemple de Jourdain, de Frère Moneta, de la Bienheureuse Diane le prouve) que des sujets encore retenus dans le monde, s'engageaient néanmoins par des vœux à l'égard des Supérieurs de l'Ordre.

Dominicains de cette ville, établit qu'il prit part, dans leur église, à la translation solennelle des corps de saint Faustin et de sainte Julitte. C'était en août. On a des traces certaines de son passage à Milan. Sa présence à Besançon détermine les bourgeois et le clergé à appeler les Frères-Prêcheurs ¹. Vers la Toussaint, il est enfin à Paris, avec les deux compagnons qu'il avait pris à son départ, les Frères Jean et Archange.

Sur ce parcours, il avait trouvé le temps d'adresser plusieurs nouveaux messages à la Bienheureuse Diane, lesquels sont conservés. Ni la fièvre, ni les occupations, ni les fatigues de déplacements continuels, ne lui font perdre de vue l'affaire du monastère de Sainte-Agnès. » Nos chères Sœurs de Prouille, mande-t-il, arriveront bientôt. Le Prieur de Montpellier a eu soin de me l'annoncer... » Il se trompait ; ce recours à la France devenait inutile : l'appel aux Sœurs de Saint-Sixte venait d'aboutir. C'était grâce à l'intervention d'un ami de saint Dominique et du Bienheureux Jourdain lui-même. Le cardinal Ugolin, qui sera bientôt Grégoire IX, avait, étant légat à Bologne, connu la Bienheureuse Diane ; il l'avait visi-

1. Jourdain, ayant reçu l'hospitalité chez l'archevêque, fut arrêté de nouveau par la fièvre. Sa vertu ayant éclaté, les magistrats sollicitèrent une fondation, en faisant les plus belles offres de services. De leur côté, les chanoines de la collégiale de Saint-Jean firent cession d'un terrain. L'année suivante (1224), l'archevêque Gérard confirmait cette donation, recommandait les Frères-Prêcheurs aux libéralités des fidèles, et accordait aux Prieurs du nouveau Couvent le titre, à perpétuité, de chanoines *spirituels* de la métropole.

tée et admirée dans ses épreuves. A la demande d'un intercesseur si puissant, Honorius III consentait enfin à détacher quatre Sœurs du monastère de Saint-Sixte. A leur tête se trouvait la Bienheureuse Cécile, cette fille aînée, à Rome, de saint Dominique, et l'annaliste aimable à laquelle on doit tant de particularités précieuses sur le saint Fondateur.

La grande agglomération scolaire de Paris ne pouvait faire moins que celle de Padoue. On le voit par la correspondance de Jourdain. Après la fête de Pâques 1224 et aux approches du Chapitre général, il rend compte à la Bienheureuse Diane de ses nouveaux succès et de ses espérances. Ici encore, le Bienheureux se félicite de la qualité comme du nombre de ses acquisitions. « Le bon Dieu a béni mon ministère auprès des écoliers. De l'Avent à Pâques, quarante novices environ sont entrés dans l'Ordre; plusieurs ont été maîtres; d'autres sont vraiment instruits. Nous comptons aussi sur un grand nombre de postulants. »

Les vocations éclatantes fournies par l'Université de Paris n'ont pas toutes des dates précises. Ce doit être vers cette époque que l'Ordre acquit le Frère Guillaume Perrault, modèle du Religieux, cœur entièrement apostolique, écrivain fécond et estimé. Certains travaux dus à sa plume eurent l'honneur d'être attribués à saint Thomas. Il est difficile de faire remonter moins haut les commencements religieux du Frère Vincent de Beauvais, le lecteur et le bibliothécaire de saint Louis, et l'encyclopédiste

qui réunit dans son œuvre étonnante toutes les connaissances accumulées jusqu'alors. Quand on songe, en effet, que le Bienheureux Humbert de Romans, dans son Commentaire de la règle, cite déjà le *Triple Miroir* de Vincent, comme un ouvrage connu et consacré par l'estime universelle, il faut bien, en reculant autant que possible le noviciat de ce dernier, lui laisser le temps d'assembler et de coordonner les matériaux d'un travail dont les immenses proportions n'ont jamais été égalées.

On peut, en revanche, rattacher d'une manière certaine à la date de 1224, la vocation de trois sujets qui jetèrent un grand lustre sur l'Ordre de Saint-Dominique. L'un, adolescent encore, fut un génie très-vaste, mais tourné surtout vers les choses pratiques. Son portrait est tracé en quelques mots, mais avec une grande vérité, en tête des actes capitulaires de 1234, année de son élévation au Généralat. « Alors fut élu le Frère Humbert, de la prédication de Lyon ¹, véritable miroir de toute la religion et type d'humilité aussi aimable qu'achevé. » Un des compagnons de noviciat de Humbert de Romans (car c'est bien de lui qu'il est ici question), fut le Bienheureux Gilles de Sainte-Érène. Distingué par sa science et par une grande position, il exerçait la médecine à Paris, quand une grâce soudaine le transforma d'homme pécheur en une sorte de séraphin.

1. Le terme de *prédication* indiquait, on l'a dit ailleurs, un Couvent et sa circonscription.

Enfin, la vocation de Hugues de Saint-Cher, le premier cardinal de l'Ordre, alors bachelier et maître de Humbert, se déclarait en même temps, tout en restant soumise à des délais. Laissons au Bienheureux Humbert le soin de raconter lui-même (car on sait que c'est lui qui dirige la plume de Gérard de Frachet) les circonstances de son entrée dans l'Ordre et de son entente préalable avec Hugues de Saint-Cher. « Un Frère qui pendant longtemps occupa dans l'Ordre une position éminente, avait été envoyé fort jeune aux écoles de Paris. Témoin des commencements des Frères, il n'en gardait pas moins un souvenir fidèle à l'Ordre des Chartreux, dont les Religieux recevaient l'hospitalité chez son père, et souvent il demandait au Seigneur de mourir dans cet Ordre ou dans celui des Frères-Prêcheurs. Par un pur don de la grâce divine, il s'était préservé de beaucoup de péchés. De temps à autre, il portait le cilice pour le salut de son âme. Il faisait certaines aumônes; il suivait l'office divin aux jours de fête, et presque tous les jours il visitait l'église de Notre-Dame. Il écoutait assez volontiers les sermons; mais jamais il n'avait entendu Maître Jourdain dont les prédications faisaient alors grand bruit, ni les instructions d'aucun autre qui eût pu l'induire à entrer dans l'Ordre. Lorsqu'il eut enseigné comme maître ès arts, et alors qu'il se fut mis à suivre les cours de droit, il trouvait encore le temps d'aller, à une heure matinale, aux écoles de théologie, à l'insu de ses condisciples. Or, en une

certaine fête, après avoir assisté aux Vêpres dans l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, qui était sa paroisse, il laissa partir les autres écoliers pour assister aux vigiles des morts. Quand on en fut aux leçons, le chapelain de l'église, qui paraissait un homme simple et bon, s'approcha et lui dit : « Mon cher ami, êtes-vous du nombre de mes paroissiens ? — Seigneur, répondit l'adolescent, je demeure dans telle maison. — Très-bien, reprit le prêtre, vous êtes de mes ouailles, et c'est pourquoi je veux décharger ma conscience à votre endroit. » Et après quelques autres propos : « Savez-vous, continua-t-il, ce que vous avez promis au baptême ? — Quoi donc ? demanda l'écolier. — Vous avez promis de renoncer à Satan et à toutes ses pompes, car telle est la réponse faite en votre nom à celui qui vous baptisait. — Mais enfin, reprit le jeune homme, dans quel but me parlez-vous ainsi ? — Mon très-cher, dit le prêtre, si je le fais, c'est que bon nombre d'écoliers dépensent à Paris beaucoup de peines et de temps, et néanmoins la fin de tout cela n'est que pompe de Satan. Ils se disent, en effet : Quand tu auras étudié à Paris et que tu seras maître dans telle ou telle faculté, tu auras, de retour en ton pays, un nom fameux ; on t'appellera grand elere, tu seras honoré de tous, on te donnera des bénéfices, tu monteras aux honneurs et aux dignités, en un mot, tu recueilleras tous les avantages du savoir. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon pompe de Satan ? Très-cher ami, gardez-vous bien d'avoir de telles visées dans vos

études. Voyez plutôt comment un grand nombre de maîtres, et des plus considérables, abandonnent le siècle et entrent à Saint-Jacques, comprenant bien que tout ce que le monde ambitionne n'est que pompe de Satan. » Au moment où il finissait, et les leçons de l'office étant également terminées, un clerc entonna le répons : « *Heu mihi Domine, quia peccavi nimis in vita mea ; quid faciam miser : ubi fugiam nisi ad te, Deus meus ? — Hélas, Seigneur ! j'ai beaucoup péché dans ma vie ; que ferai-je, misérable ? vers qui fuirai-je, sinon vers vous qui êtes mon Dieu ?* » Et ainsi la parole du prêtre, d'une part, et le chant du clerc, de l'autre, devinrent comme deux trompettes dont le son, pénétrant au cœur de l'écolier, le remuait profondément et lui arrachait force larmes. Etant sorti de l'église, il emportait en tous lieux ces paroles comme un dard qui l'aurait transpercé. Ces mots surtout : « Que ferai-je, misérable ? vers qui fuirai-je » ? ne cessaient de l'aiguillonner. Cependant, tandis qu'il les repassait dans son cœur, il crut entendre au dedans de lui-même une voix qui répondait : « Il n'y a pour toi d'autre refuge qu'à Saint-Jacques, auprès des Frères-Prêcheurs. » En ces mêmes jours, continuant, selon sa coutume, à aller prier à Notre-Dame, il y fut, à diverses reprises, saisi d'une émotion si profonde et d'une telle abondance de larmes, que, le monde perdant pour lui tous ses attraits, il alla, sans plus tarder, trouver les Frères qu'il connaissait à Saint-Jacques. Cependant il se rendit auprès de son maître, le seigneur Hugues,

alors bachelier en théologie, et qui fut plus tard cardinal. Il croyait pouvoir s'ouvrir à lui de son projet, car il le connaissait homme de bien et incapable de le détourner. A cette annonce, le seigneur Hugues remercia Dieu et encouragea son disciple. « Sachez, maître, lui dit-il, que je nourris le même dessein ; cependant je ne puis l'effectuer aujourd'hui, ayant à me libérer de certaines affaires ; mais allez sans crainte, et tenez pour certain que je vous imiterai. »

Un des frères du Bienheureux Humbert, qui avait étudié à Bologne et à Paris, fut touché de son exemple et se fit Chartreux. « En quoi l'on voit, dit l'historien, que la demande du jeune écolier fut exaucée et au delà. Car, tandis qu'il entrait dans notre Ordre, son frère, qui n'avait avec lui qu'un cœur et qu'une âme, entrait dans celui des Chartreux. »

Humbert de Romans avait fait ses adieux au monde le jour de saint André 1224. Hugues de Saint-Cher le suivit de près. Il prit l'habit le jour de la Chaire de saint Pierre, c'est-à-dire pendant le carême de 1225, après s'être libéré des affaires qui l'avaient attardé. C'étaient celles du fils du comte de Savoie, qui lui avait passé procuration. Hugues fut un des hommes les plus considérables de l'Ordre ; il l'illustra par la vertu comme par la science, par son autorité dans les affaires comme par son esprit apostolique. Son nom, déjà cité dans ces pages, y reviendra souvent encore ¹.

1. Le cardinal Hugues, natif de Saint-Cher en Dauphiné, ou de

Pendant ce temps, l'infatigable Jourdain de Saxe avait déjà repassé les monts et prêchait le carême à Bologne. Nul doute qu'il n'ait remporté, auprès des écoliers de cette ville, ses succès habituels. Cependant les détails nous manquent. Sa présence à Bologne avait pour effet de tarir une des sources les plus abondantes de renseignements, la correspondance avec le monastère de Sainte-Agnès étant alors interrompue, pour faire place à des communications immédiates.

Après le Chapitre général, Jourdain reprit son bâton de voyageur. Cette fois, il se dirigea vers la France, par un circuit plus étendu qu'en 1223. Pour la première fois, depuis son entrée dans l'état religieux, il remet les pieds sur le sol de sa patrie. La Province d'Allemagne, une des dernières dans l'ordre des temps, est en pleine efflorescence. Strasbourg, Trèves, Magdebourg ont accueilli, l'année précédente des colonies dominicaines. Le premier objectif de Jourdain sera Magdebourg, le point le plus reculé vers le Nord. Des bords de l'Elbe, il regagnera les contrées du Rhin, remontera la Moselle jusqu'à Trèves et enfin redescendra jusqu'à Cologne.

Saint-Chef, comme on dit aujourd'hui, fut d'abord enterré à Orvieto. Son corps fut ensuite inhumé chez les Frères-Prêcheurs de Lyon. Il était fils de ce Couvent, illustré de son temps par un si grand nombre de Religieux célèbres. Humbert de Romans, Guillaume Perrault, Etienne de Bourbon ou de Belleville, le Bienheureux Chabert d'Aiguebelle, Romée de Levia, Arnould, Innocent V, personnages dont les noms reviendront plus ou moins souvent dans le cours de ces études.

Cet itinéraire s'explique. Le Maître de l'Ordre est pressé de se trouver à Magdebourg, où va se célébrer le premier Chapitre de la Province d'Allemagne. Trèves l'attire après cela, à titre de fondation nouvelle : le temps lui manque pour remonter jusqu'à Strasbourg, car, avant de rentrer en France, il ne peut omettre de se rendre à Cologne, couvent dont l'importance s'était si rapidement accrue.

Le meilleur moyen de connaître cette phase de ses travaux, est de le faire parler lui-même. Sa correspondance avec la Bienheureuse Diane offre des indications nombreuses et très-précises.

Il quitte Bologne avec les Religieux allemands qui ont pris part au Chapitre général de 1225 et qui doivent se réunir de nouveau à Magdebourg. Deux nous sont déjà connus : Conrad, Provincial d'Allemagne, et le Frère Henri de Cologne. Le Frère Bernard, qui venait de passer plusieurs années en Lombardie et qui compte au nombre des fidèles soutiens des Sœurs de Sainte-Agnès, faisait aussi partie du voyage. L'intention du Maître est d'entrer en Allemagne par les Alpes Tyroliennes. Vérone et Trente vont se trouver sur son passage. Dans la première de ces deux villes, il paie un nouveau tribut à la faiblesse de sa complexion et aux fatigues de la route. Le bruit de sa maladie s'est répandu jusqu'en Lombardie. Arrivé à Trente, il s'empresse de rassurer les alarmes de ses chères filles. « Votre prière, leur écrit-il, est montée jusqu'à Dieu, et, dans sa miséricorde, il a daigné reculer le

terme de ma carrière, et me laisser le temps de faire pénitence. Le jour de Saint-Laurent, j'ai pu, quoique faible encore, quitter Vérone, non sans avoir consulté les médecins. J'ai repris des forces en m'acheminant vers Trente, et il m'a été possible de prêcher au peuple le jour de l'Assomption, et le lendemain au clergé. »

Pendant ce temps, l'épreuve avait visité le cœur de Diane, et d'une manière d'autant plus cruelle qu'elle frappait en même temps toute une famille que l'épouse du Seigneur n'avait pas cessé d'aimer. Son frère, Brancaleone, qui gouvernait la République de Gènes, était mort, laissant dans l'affliction la plus profonde, une mère et une jeune veuve. L'une et l'autre se trouvaient auprès de Diane. Jourdain, ne pouvant revenir sur ses pas, détache un Religieux de sa suite, le Frère Bernard, dont la charité n'est pas inconnue des Sœurs de Sainte-Agnès. « Je vous envoie, écrit-il, le Frère Bernard, pour votre consolation et celle de Dame Jacobine, votre belle-sœur, priant et suppliant celui qui console les siens dans toutes leurs afflictions de dissiper au plus tôt la tristesse de vos cœurs. » Détail charmant et bien éloigné de cette piété sans entrailles qui prétendrait proscrire toute marque de sensibilité ! tout le monde veut s'unir à la douleur de Diane. Henri de Cologne, se prévalant de la douce et intime familiarité qui l'unit à Jourdain, ajoute à la lettre de ce dernier des lignes de condoléance, qu'il faut inscrire ici comme les seules qui nous

soient restées de cet aimable et éloquent Religieux. « Frère Henri vous salue très-affectueusement, et compatit grandement à votre affliction. Le Seigneur qui fait succéder le calme à la tempête, rendra la paix à votre âme. Il dissipera cet orage et vous conduira au port de sa très-douce volonté. Portez-vous bien. Saluez Marie et Jourdain. J'envoie à celle-ci, avec l'autorisation de Maître Jourdain, de l'étoffe pour une robe et un capuce : je vous prie de la lui faire tenir. Adieu. »

Avant même d'arriver à Trente, Jourdain réitérera ses lettres de consolation. Il n'oubliera ni Otha, la mère de Diane et de Brancaloue, ni Jacobine, l'épouse désolée. Il veut que les Sœurs de Sainte-Agnès croissent en mérite, par leurs soins à adoucir le veuvage de Jacobine, et gagnent ainsi son âme au Seigneur. Mais, avant peu, lui-même aura des larmes amères à répandre, et, à son tour, il cherchera dans des cœurs compatissants et amis un allègement à sa douleur.

Le voyage de Trente à Magdebourg coûte quarante journées de marche ou à peu près. Est-ce à ce passage des Alpes que Jourdain fit les miracles rapportés en un autre endroit ? En semblable matière, ce n'est point lui qui nous renseignera. La lettre qu'il date de Magdebourg montre la prospérité précoce du nouveau Couvent, fondé sur les instances et sous la protection de l'Evêque. Les constructions sont avancées ; elles sont assez considérables pour permettre la réunion d'un Chapitre provincial. Le

Couvent se peuple en même temps. « Mon esprit, écrit le Bienheureux, a été réjoui de voir la bonne disposition de ce Couvent, et d'y trouver certains novices introduits depuis peu et qui m'ont procuré de grandes consolations. » Les deux amis, Jourdain et Henri, se séparent : Henri s'en retourne directement à Cologne ; Jourdain, voulant mettre à profit le temps dont il peut encore disposer, traverse une grande partie de l'Allemagne, pour aller, comme nous l'avons marqué, se rendre compte par lui-même des commencements du Couvent de Trèves. Sur sa route, il a dû se rencontrer avec Jean le Teutonique, personnage déjà considérable dans son Ordre. Cette même année, le Pape l'avait chargé de hâter par ses prédications les préparatifs du passage d'outre-mer, promis depuis dix ans par l'empereur Frédéric II et toujours ajourné⁴. Attaché au Couvent de Strasbourg, le Frère Jean exerçait son ministère sur les bords du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne. Sa mission était délicate ; la prédication de la croisade traversait les desseins mal dissimulés de l'empereur. Il n'est pas probable que le Maître de l'Ordre ait négligé l'occasion de se

4. Dix années s'étaient écoulées depuis que le concile œcuménique de Latran avait décrété un suprême effort pour la récupération des Saints Lieux. Depuis lors, le Saint-Siège ne cessait de rappeler à Frédéric II ses engagements. Les fils de saint Dominique, en Italie comme en Allemagne, furent chargés de faire disparaître ces prétextes dilatoires : en Italie, par la pacification des esprits et l'union des cités ; en Allemagne, par la prédication directe de la croisade. Nous aurons à revenir sur ce sujet.

concerter avec le chef de cette sainte *agitation*.

C'était à Trèves et entre les mains de Jourdain, — tout semble l'indiquer, — qu'un noble et gracieux jeune homme, Walter de Meysenbourg, renonçait, à l'âge de seize ans, à un riche bénéfice et à l'avenir d'une brillante fortune : il comptera plus tard parmi les Prieurs de Trèves et les prédicateurs éloquents et saints de son époque. Mais ces joies de la fécondité devaient être interrompues par un événement aussi douloureux qu'imprévu, la mort précoce du Frère Henri.

Étroitement unis avant leur entrée dans l'Ordre, Jourdain et Henri avaient été, peu après, envoyés dans des directions entièrement opposées. Ce sacrifice accordé au devoir n'avait en rien altéré la vivacité de leurs sentiments réciproques. Henri étant en Allemagne et Jourdain en Italie, le premier écrivait, en faisant allusion aux paroles qu'ils prononçaient l'un et l'autre le jour de leurs adieux au monde : « Où est maintenant le *tenons-nous ensemble — stemus simul?* — Vous êtes à Bologne, moi à Cologne. » Ce fut à Bologne cependant qu'ils se revirent après quatre années de séparation. On se figurera facilement de quel charme fut pour ces deux saintes âmes, dont le Seigneur resserrait chaque jour les liens, le long, l'intime voyage qui les conduisait à Magdebourg.

Lorsque Jourdain, après avoir quitté cette ville et séjourné à Trèves, parvint enfin à Cologne, ce ne fut que pour recevoir le dernier soupir de son ami. Sa douleur fut immense. Écrivant à la Bienheureuse

Diane, auprès de qui la mort venait de faire un vide nouveau, en lui enlevant sa sœur nommée Otha comme sa mère, il lui disait : « J'avais espéré pouvoir adoucir votre épreuve..... et voici que toute consolation s'est enfuie de mon cœur. Celui qui divise comme il l'entend, ne divisera plus les deux frères ; il les a séparés comme il lui a plu, et ce qu'il a voulu s'est accompli. J'ai pleuré et quelquefois encore je pleure un ami si doux et un frère si aimant ; je pleure un fils bien-aimé, Frère Henri, Prieur de Cologne. Il est heureusement passé de ce monde vers son Père et vers sa patrie, et moi malheureux, il m'a laissé au milieu de ce siècle pervers. Mais je n'ai pas été seul à pleurer. Que de larmes versées ! Jamais homme n'en fit tant répandre. Que de gémissement à Cologne et surtout de la part des Frères, des saintes veuves et des vierges ! » Et après avoir décrit les vertus et la vie tout angélique de celui qu'il avait tant aimé, Jourdain croit déjà apercevoir *cette perle des Frères-Prêcheurs* triomphant avec l'Agneau. « Nous ne l'avons pas perdu, continue-t-il, mais député devant nous — *Non amisimus sed præmisimus*. — Oh ! suivons-le, nous aussi ; hâtons-nous, à notre tour, d'entrer dans le repos éternel ! »

Deux autres lettres sur le même sujet sont adressées à des Religieuses du monastère bénédictin de Horren, au diocèse de Trèves. Henri jouissait, on va le voir, d'un grand crédit dans cette maison. Il devait avoir servi, depuis peu, de trait d'union entre ses habitantes et celui dont l'âme ne faisait qu'un

avec la sienne. A ce titre, des relations récentes avaient pris bien vite le caractère de pieuse intimité que dénotent les missives de Jourdain. Ces deux lettres, par leurs nuances différentes, permettent de deviner celle qui fut écrite sous le coup de la première affliction. Elles prouvent et confirment l'estime et l'affection dont Henri était l'objet au monastère de Horren. « Notre ami s'en est allé loin de nous ; il s'est desséché ; notre vigne a cessé de nous embaumer de ses parfums, elle ne nous apporte plus que tristesse ; la tourterelle ne fait plus entendre sa voix dans notre terre. Oh ! levez-vous, accourez à moi ; pleurons ensemble la fleur qui s'est desséchée, la tourterelle qui ne chantera plus. De qui parlé-je, sinon de votre Henri et du mien, votre ami et mon ami... Que dis-je ? l'ami de tous, car il s'était fait tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ..... Je vous l'avouerai, poursuit Jourdain, je crois n'avoir jamais autant pleuré la perte d'aucun homme. J'ai pleuré avant sa mort, à sa mort et après sa mort, et pleurer ainsi m'était un bien. C'étaient des larmes de soulagement plutôt que de désolation, de ces pieuses larmes qu'on dépense dans la prière, aux pieds du Dieu vivant, comme il arrive lorsque l'Eglise nous appelle à célébrer la fête de quelque saint patron..... O mon frère Jonathas, s'écrie-t-il encore, vous étiez souverainement aimable ! Vous m'aviez été donné par la colombe¹, la glorieuse Vierge Marie. Car,

1. Le nom de Jonathas signifie en hébreu *Dieudonné*. Mais.

lorsque j'eus résolu, en mon cœur, d'entrer dans l'Ordre, je demandai à ma Reine de me le donner pour frère : ce qu'elle fit, sinon en vertu de ma prière, du moins dans l'effusion de sa miséricorde. Lui-même alors, par des larmes très-brûlantes, la supplia de lui accorder la volonté d'entrer avec moi dans l'Ordre. Il fut exaucé à son tour : la colombe unique en fit présent à l'Ordre. Don précieux de la colombe ! Henri en avait toutes les qualités... » Et plus loin : « Voyez, ô âme très-chère, de quel coup imprévu Dieu m'a frappé ! Et quelle consolation pouvez-vous attendre d'un homme désolé comme je le suis ? »

Mêlé à ces sentiments divers de piété et de désolation, et aux douces et amères réminiscences que la mort du Frère Henri a réveillées, le récit circonstancié de cet événement s'offre comme une éclaircie au milieu des nuages. Nous retombons en pleine histoire, et nous transcrivons intégralement le tableau de cette mort précieuse. « Le jour de la fête de saint Séverin, archevêque de Cologne, fut le jour de sa naissance divine. En sortant de cette vie, il mourut au monde, mais il naquit à Dieu, c'est-à-dire dans le Christ. La nuit du 23 octobre, dès qu'on eut sonné Matines, j'allai le voir avant de me rendre au chœur. L'ayant trouvé haletant et entrant déjà en agonie, je lui demandai s'il voulait recevoir l'Extrême-Onction ; il me répondit qu'il le désirait

en retranchant une lettre, le sens sera : *Don de la colombe*. Il est évident que Jourdain s'inspire de ce dernier sens.

ardemment. Nous voulûmes satisfaire son désir avant de commencer l'office, et il sembla se donner les onctions plutôt que les recevoir des autres, tant il récitait les prières de l'Église avec ferveur. Nous descendîmes ensuite au chœur, et en l'honneur de saint Séverin, patron de Cologne, nous fîmes l'office de neuf leçons. Je fus frappé de leur sens, et intérieurement je les appliquai, ainsi que le chant, à notre Henri, qui était sur le point d'entrer au ciel. Aussitôt mes yeux s'inondèrent de larmes; elles affluaient par torrents, et j'éprouvais à les répandre un charme inexprimable. Revenu vers lui, je le trouvai parlant avec transport de Dieu et avec Dieu, chantant, s'excitant, lui et les autres, au désir de la patrie, plein de dégoût pour ce triste lieu d'exil, consolant les Frères qui l'entouraient, et leur disant : « O mes Frères, mon âme s'est dilatée sur vous ». A ces mots, son âme tressaillit : il se prit à chanter et à répéter souvent, et avec allégresse, cette invocation : « Vierge Marie, rendez-nous dignes de ce pain céleste. » Il dit ensuite à ceux qui brillaient déjà comme des flambeaux dans le monde et des astres dans le firmament : « Le Seigneur vous a choisis pour être son héritage ». C'est par de telles paroles et d'autres semblables, par des désirs de la mort, par des exhortations à vivre saintement, que cette âme bienheureuse s'apprêtait à partir. Au moment où le Seigneur l'appelait et où il était déjà hors des atteintes de *l'ennemi qui cherche à nous mordre au talon*, il répéta ces paroles de Jacob : « Si le

Seigneur est avec moi dans la route que j'entreprends, s'il daigne me conduire et me donner du pain pour me nourrir, un vêtement pour me couvrir, il sera mon Dieu, et la croix du Christ mon étendard. » Il continua quelque temps ainsi, et il ajouta : « *Le prince de ce monde s'avance, mais il sera impuissant contre moi* ». Après avoir dit ces paroles et d'autres non moins mémorables, il entra en agonie, et nous de faire la recommandation de l'âme, de gémir et de pleurer. Nos prières étaient entrecoupées de sanglots, et quelquefois interrompues par un morne silence. Que de soupirs, que de larmes quand un Père si tendre quitta des enfants si chéris, et que ces enfants perdirent leur Père ! Et moi, son Père, si indigne que j'en fusse, je me voyais privé d'un fils dont j'avais tant besoin ; je l'avais enfanté sans douleur, je ne le perdais pas sans angoisse. Mais non, je ne l'ai point perdu, je l'ai envoyé devant moi : car, malgré sa jeunesse, il est mort plein de jours, ou plutôt il s'est endormi dans le Seigneur. Cette pensée me console plus que son absence ne m'attriste. Consolez-vous donc vous aussi, ma fille : vous avez près du Christ un ami fidèle et un puissant intercesseur. Cependant, priez pour lui, afin que, s'il en est besoin, il soit purifié sans retard et puisse ensuite prier Dieu pour vous. Recommandez-le aux autres ; priez aussi pour moi, comme je le fais souvent pour vous. Adieu en Jésus-Christ. »

Henri de Cologne eut son histoire posthume. On la doit en partie au livre des *Origines de l'Ordre*,

du Bienheureux Jourdain , qui déjà nous avait fait connaître la genèse religieuse des deux amis.

A Cologne vivait une pieuse et noble dame, aux instances de laquelle le Frère Henri avait accordé què, s'il quittait le monde avant elle, il reviendrait la visiter , subordonnant toutefois sa promesse à la volonté divine. Lorsqu'il fut mort, cette femme se sentit assaillie d'une tentation déjà ancienne, mais plus cruelle cette fois que d'habitude. Elle doutait de l'avenir des âmes, et comme Henri ne remplissait pas sa promesse, elle se disait : « Si ce que l'on enseigne touchant la vie future était vrai, comment cet homme, auquel j'avais voué la vénération la plus sincère, ne serait-il pas venu m'en assurer ? » Pendant ce temps , Henri apparaissait à un certain homme de bien, et le chargeait d'un message pour cette âme désolée. Il devait l'appeler par son nom, qu'il ignorait jusqu'alors, et lui donner des instructions sur une œuvre des plus secrètes, et dont personne au monde n'avait connaissance. En recevant cette communication , l'homme de bien à qui elle était adressée, leva les yeux et aperçut sur la poitrine du Frère Henri une perle du plus grand éclat ; un mur, composé de précieux matériaux, s'offrait en même temps à ses regards. Henri lui dit : « Cette perle est un symbole de la pureté que j'ai conservée dans le monde. Chaque fois que je la contemple, j'en éprouve une grande jouissance. Ce mur est une portion de l'édifice divin auquel je coopérais jadis

par la prédication et par des conseils de salut. » A ce moment se montra la Reine du ciel et la Mère des miséricordes, la Très-Sainte Vierge Marie. « Voici ma Dame, dit le Frère Henri, la Mère du Sauveur, elle qui avait daigné me choisir pour son serviteur. Oh ! quel secours et quelle consolation on trouve à la servir ! »

L'âme troublée à laquelle était destiné ce message, en fut merveilleusement apaisée. Une autre fois, elle ressentit d'une manière plus directe l'assistance de celui qui l'avait aidée sur la terre. C'était un jour que, renfermée dans un cabinet à l'écart de tout bruit, elle ouvrait un coffret renfermant les lettres que l'homme de Dieu lui adressait autrefois. Tandis qu'elle les parcourait avec un attendrissement toujours nouveau, ses yeux tombèrent sur ce passage : « *Super dulce Jesu pectus recumbite et animæ vestræ sitim extinguite.* — Reposez-vous sur le Cœur très-doux de Jésus, et étanchez ainsi la soif de votre âme. » Embrasée à ces paroles, comme si elle les entendait de la bouche de celui qui les avait écrites, elle fut ravie en esprit. Alors elle se vit tout proche du Cœur divin, elle d'un côté et le Frère Henri de l'autre. La sainte ivresse où elle se trouva plongée l'empêcha d'entendre ses servantes qui l'appelaient à grands cris, car son mari l'attendait pour se mettre à table, et commençait à s'impatienter. Mais le Seigneur permit enfin que, sortant de cette délicieuse défaillance, elle recouvrât le sentiment des choses de la terre.

Dieu eut également pitié de la douleur de Jourdain. Son ami lui apparut resplendissant de lumière, et, de ce contact avec l'éternité bienheureuse, naquit, comme d'une source nouvelle, un degré de force, d'éloquence, d'ascendant que l'apôtre des écoles ne se connaissait pas jusqu'alors. Depuis ce temps, toutes les fois qu'il montait en chaire, il apercevait devant lui et entouré d'anges, le Frère Henri, qui le bénissait et l'inspirait ¹.

Cet aimable Religieux était mort aux approches de l'Avent. Jourdain ne tarda pas à se mettre en route pour Paris. Sa campagne de 1225 était terminée. Il allait reprendre avec un nouveau courage la série de ses travaux.

III.

Ce fut au Couvent de Saint-Jacques, le jour de l'Annonciation 1226, qu'un jeune homme de vingt ans, noble par la naissance, mais plus encore par le cœur, Frère Gérard de Frachet, terminait son noviciat en prononçant ses vœux entre les mains de celui dont il devait devenir l'historien ².

1. Cette particularité ne se trouve que dans l'exemplaire manuscrit de Gérard de Frachet, conservé à Viterbe.

2. Gérard de Frachet avait reçu l'habit à la Saint-Martin, des mains de Matthieu de France, qui avait, la même année (1225), introduit dans l'Ordre Etienne de Salagnac, futur Prieur de Limoges, comme Gérard de Frachet et comme lui historien.

Cet hiver de 1226 fut comblé de nouvelles bénédictions. Selon sa coutume, le Bienheureux Jourdain ne veut pas les laisser ignorer à la confidente de ses joies et de ses tristesses. Il écrit dans une première missive : « Depuis mon arrivée à Paris, j'ai reçu vingt et un novices dans l'espace de quatre semaines. Six d'entre eux étaient maîtres ès arts ; les autres très-instruits et très-propres à la mission de notre Ordre. » Cette lettre touche à bien des sujets. Si Jourdain, comme toujours, conforte Diane et ses filles par des exhortations et des conseils intimes, il est induit, d'autre part, à s'étendre sur la situation publique de l'Italie. La ligue lombarde est reconstituée ; c'est une déclaration de guerre à l'empire. Par suite, les armes de Frédéric II menacent déjà Bologne. Le Bienheureux s'alarme à la pensée « des tribulations et des angoisses » de cette ville. Il sait qu'en cas de siège, le monastère de Sainte-Agnès, par sa situation hors des murs, est particulièrement exposé. « Je suis, écrit-il, d'autant plus attristé que je me trouve incapable de vous donner aucun conseil et de vous apporter aucun soulagement, sinon par mes pauvres prières et celles de nos frères, que Dieu, je l'espère, exaucera. » Plus loin, il dit encore : « Quant à moi, je ne juge pas à propos de me rendre actuellement à Bologne, je suis presque certain que ma présence y serait complètement inutile. » Ce fut en effet un autre que Jourdain, et cependant un de ses fils, le Bienheureux Guala, que le Saint-Siège employa à pacifier la Lombardie et à préparer une

croisade générale, comme Jean le Teutonique y travaillait en Allemagne. Amené sur le terrain des affaires publiques, Jourdain exprime son opinion à l'égard de l'empereur Frédéric : « L'empereur est un homme qui ne sait ni entendre ni respecter les Religieux ; il le dit lui-même, il n'aime pas à les voir. Aussi Dieu seul sait ce qu'il adviendra de tout ceci, comme vous me l'avez fort bien dit dans vos lettres. » On voit, dès lors, les Frères-Prêcheurs prendre une double attitude ; elle continuera à s'accroître. Le jour où la défiance qui règne dans les rapports entre l'Ordre et la maison de Souabe aura fait place à une rupture déclarée, l'intimité avec la maison de France sera devenue des plus étroites. Elle est en train de se resserrer au moment même où Jourdain écrit. Paris assistait alors aux préparatifs de l'expédition contre les Albigeois, que le roi Louis VIII allait conduire en personne. Les barons entourent le roi ; les évêques se sont réunis autour du cardinal Romain, légat du Saint-Siège. Il est facile de comprendre que le successeur de saint Dominique tienne sa place dans une délibération où les intérêts de la foi sont en jeu. Il voit le légat et la reine Blanche, bientôt veuve et régente. Trois ans plus tard, par un habile traité, celle-ci devait accomplir, dans le midi de la France, une double œuvre d'unité, assurant la prépondérance de la couronne et celle de la foi catholique. Les relations du serviteur de Dieu se laissent facilement deviner dans les détails familiers qu'il transmet à Bologne. « Le seigneur

Evêque de Paris aimè tant nos Religieux, qu'il a voulu assister à un de mes sermons et dîner avec les Frères au réfectoire. Le seigneur Légat en France en a fait autant, le jour de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge. Enfin la Reine nous aime avec tendresse ; elle m'a entretenu, d'une manière très-intime, de ses affaires. Je vous dis cela, ma fille, afin que vous louiez et que vous glorifiez Dieu, et que vous exhortiez vos sœurs à le remercier sans cesse, comme il convient, pour ces bienfaits et beaucoup d'autres encore. »

Au commencement de 1227, le Maître est encore à Paris. Il a continué à jeter ses filets au sein du monde des écoles. Au mois de janvier, il demande à la Bienheureuse Diane de nouvelles actions de grâces, « parce que le Christ a attiré dans l'Ordre dix-huit sujets capables, et que d'autres se préparent à les imiter ».

Transportons-nous à Bologne. La paix est faite ; le Chapitre général a pu se tenir sans obstacles. Jourdain fait lire, devant l'assemblée des Pères, les lettres d'Honorius III, qui placent sous la juridiction de l'Ordre le monastère de Sainte-Agnès, grâce impatientement attendue par les Sœurs et dont leur Père et protecteur les félicitait avant et après son séjour à Bologne. Ce séjour fut accompagné de succès remarquables auprès des écoliers. Jourdain, qui déjà est sur la route de Rome, va s'en entretenir dans ses lettres. Le Pape Honorius est mort. L'Ordre trouve un protecteur non moins signalé dans la per-

sonne du Cardinal Ugolin, l'ami de saint Dominique et de saint François, de Jourdain et de Diane, et qui vient d'inaugurer, sous le nom de Grégoire IX, un des pontificats les plus glorieux. Déjà, par des lettres authentiques, le vicaire de Jésus-Christ a témoigné de son estime pour les fils de saint Dominique et pour leur chef. Le Maître des Frères-Prêcheurs tient, on le comprend, à rendre un hommage empressé au nouveau chef de l'Eglise ; et de combien de choses relatives aux intérêts et à la mission de son Ordre, n'aura-t-il pas à traiter avec lui ? Cependant, tandis qu'il marche vers la capitale du monde chrétien, ses regards se reportent vers Diane, la confidente habituelle de ses pensées. Peut-être est-ce aux bords d'un chemin, et sous les épais ombrages de la vallée de Spolète, que, profitant du moment où les Frères sont allés à la quête du pain, il prend la plume, et rend compte des derniers résultats de son séjour à Bologne. Il n'aura pas eu le temps, au moment de la séparation, de s'en entretenir de vive voix. « Le Seigneur, écrit-il, qui m'a créé, et si souvent comblé de ses biens, a de nouveau multiplié ses miséricordes par Jésus-Christ son Fils, pour son honneur et sa gloire et pour le salut des âmes. Il a attiré dans notre Ordre une trentaine de sujets fort capables et d'un esprit fort cultivé. »

Il est certain, Jourdain le marque lui-même, qu'il écrivait cette lettre étant en route pour Rome. Il est également hors de doute qu'il profita souvent de son passage en Italie pour se rendre à la cour pon-

tificale, soit avant, soit après l'assemblée de son Ordre à Bologne. L'histoire conserve des traces assez nombreuses de ses apparitions dans la ville éternelle. L'absence des dates empêche de déterminer leur place. Thomas de Champré raconte qu'un jour où le Bienheureux devait prêcher en présence du Pape, et au moment où, suivant l'usage monastique, il faisait sa méridienne, un Frère convers, tombé dans un accès de frénésie, lui fit une large blessure à la gorge au moyen d'un rasoir. L'alarme fut grande dans l'Ordre et dans la ville entière. « Eh quoi ! s'écria le Pape (était-ce Honorius III ou Grégoire IX ?), allons-nous perdre cette colonne de l'Eglise ? » Un de ces miracles qui émanaient de l'homme de Dieu comme une splendeur de sa vertu, mit fin aux anxiétés. Au bout de trois jours, il se leva, fit préparer un autel et célébra les saints mystères. Après la communion, il se frotta la gorge avec les ablutions, et sa plaie fut immédiatement guérie.

C'était encore pendant un de ses voyages à Rome, que Jourdain fut invité à s'asseoir à la table du Pape, et qu'au retour, ayant longtemps cherché un gîte dans une bourgade, et s'étant vu repoussé par un prêtre, il se mit à bénir avec transports cette compensation aux honneurs inusités dont il avait été l'objet.

Aux approches de Noël de l'année 1228, il se trouva rendu à Paris. Ici de nouveaux aspects réclament notre attention.

IV.

Nous n'avions point parlé, jusqu'à présent, des travaux des Chapitres généraux dont nous nous sommes contenté d'indiquer le retour périodique. Les actes de ces premières assemblées sont perdus, et nous aurions été réduits à reproduire des conjectures. Cette année, deux grands faits signalent la célébration du Chapitre de Paris ¹. L'un, pierre d'attente pour des progrès ultérieurs, dénote, d'une manière remarquable, les progrès accomplis. L'Ordre organise ses conquêtes, en ajoutant quatre Provinces nouvelles aux huit Provinces qu'on peut déjà appeler anciennes. L'autre fait est relatif à l'influence doctrinale. Une arène va s'ouvrir, digne des hommes éminents qui tous les jours s'adjoignent aux Frères-Prêcheurs. Jourdain de Saxe, au crédit duquel rien ne résiste, a obtenu, peut-être dès l'année précédente, que ses Religieux aient leur place dans l'illustre corporation des Maîtres de l'Université de Paris et ouvriraient à Saint-Jacques des écoles publiques. Cette prérogative fut inaugurée à l'occasion du Chapitre de 1228, et par suite de la vocation, fort extraordinaire dans sa forme, d'un des membres

1. Le premier des deux Chapitres généralissimes qui se tinrent dans l'Ordre, et tous les deux sous le Bienheureux Jourdain. Nous expliquons ailleurs la différence entre un Chapitre général et un Chapitre généralissime.

les plus considérables du corps enseignant. Il se nommait Jean de Saint-Gilles. Habile médecin, il avait été appelé de sa patrie, l'Angleterre, pour donner ses soins à Philippe-Auguste. Après avoir mis à profit sa présence en France, en donnant des leçons de son art dans les Facultés de Montpellier et de Paris, il se tourna vers l'étude de la théologie, et, ayant satisfait à toutes les épreuves requises, il ouvrit une école où son talent et son éloquence attiraient un grand concours. Deux de ses compatriotes, le dominicain Nicolas Triveth et le moine Matthieu Paris, l'appellent, le premier : *suavissimus moralisator*, le second : *lector eleganter eruditus*, expressions sans doute un peu vagues et difficiles à traduire, mais qui donnent à comprendre que, chez Jean de Saint-Gilles, le talent de la parole s'unissait au savoir. Or, tandis que le Bienheureux Jourdain présidait le Chapitre général, Maître Jean fut invité à prêcher dans l'église des Dominicains. Il n'était alors bruit que de leur profonde pauvreté, et on l'admirait d'autant plus qu'elle était embrassée par des hommes d'une plus haute distinction. Tel était le thème que développait Jean de Saint-Gilles, quand soudain, joignant l'exemple aux paroles, il interrompit son discours, alla recevoir l'habit des Frères, et, remontant en chaire, il acheva son éloge de la pauvreté évangélique. Cependant, ses disciples, ne pouvant se séparer de leur maître, demandèrent avec instance qu'il ne discontinuât pas ses cours. Cette coïncidence était heureuse, et on la mit à

profit. Jean fut le premier Dominicain qui enseigna publiquement avec le titre de docteur. Selon l'usage, il partagea son école avec un bachelier, qui fut Roland de Crémone, bientôt passé maître lui-même. Ainsi s'ouvrit à Paris l'école célèbre de Saint-Jacques, où se distinguèrent tant d'hommes dont plusieurs sont déjà plus ou moins connus du lecteur, tels que Hugues de Saint-Cher, Albert le Grand, Pierre de Tarentaise, et enfin Jean de Saint-Gilles. Nommons ici Gueric de Saint-Quentin. Sa vocation fut également singulière. Malgré l'absence d'indications chronologiques, nous ne nous trompons pas de beaucoup, en marquant, à cet endroit, la place de cet événement.

Remarquons toutefois qu'il y eut parmi les Religieux de cette génération, deux Gueric, sortis l'un et l'autre des rangs universitaires de Paris. Le moins célèbre, qui fut Prieur de Metz, étudiait à Paris du temps de saint Dominique. Etant un soir à sa fenêtre, il entendit chanter dans la rue ce refrain, qui fut cause de son entrée parmi les Frères-Prêcheurs :

Temps s'en vaît
Et n'ai rien fait.
Temps s'en vient
Et ne fais rien ¹.

Non moins brusque fut le changement qui s'opéra dans Gueric de Saint-Quentin, l'un des principaux

1. Etienne de Bourbon, *apud* Echard. Il donne en latin la tra-

ornements de l'école dominicaine. « De quelle sainteté fut sa vie, dit Gérard de Frachet, et combien il se rendit utile, et quel éclat répandit sa doctrine, c'est ce que tout le monde sait et proclame dans l'Ordre et dans l'Église de Dieu. » Gueric était très-versé dans les sciences naturelles et mathématiques. Ce fut la branche qu'il enseigna d'abord à Paris. Il s'était également, comme le Bienheureux Gilles de Santarem et comme Jean de Saint-Gilles, voué à l'étude de la médecine. Enfin, il ouvrit des cours de théologie qui le rendirent célèbre. Un jour, entrant dans une église, il entendit lire ce passage de la Genèse : « Adam vécut neuf cent trente ans, et il mourut », et ainsi des autres Patriarches, le texte sacré ramenant constamment cette même conclusion : « Et il mourut — *et mortuus est* ». Remué par cette sorte de refrain, Gueric s'écria : « Eh quoi, mon Dieu ! tout le monde meurt, et même ceux qui ont vécu si longtemps ! Que faire donc, puisqu'il faut mourir ? » Et là-dessus il alla demander aux Frères-Prêcheurs de l'admettre dans leur Ordre.

Devenu Frère-Prêcheur, Gueric sera lui-même

duction de la cantilène populaire, entendue par Gueric de Metz. En voici le texte :

Tempus vadit
Et ego nihil feci.
Tempus venit
Et ego nihil operor.

Nous nous sommes permis d'emprunter à M. Lecoy de la Marche (*la Chaire française au moyen âge*) ce qu'il appelle un essai de restitution de ce quatrain.

le témoin et l'instrument d'une vocation marquée, comme la sienne, du doigt de Dieu. Ces transformations subites abondent à cette époque de grâces exceptionnelles. Elles revêtent un caractère d'autant plus extraordinaire qu'il s'agit d'hommes mûris dans la science. C'est comme une sorte de violence d'en haut, moins nécessaire aux disciples qu'aux maîtres, aux jeunes âmes qu'aux hommes formés. Jourdain de Saxe faisait lui-même la remarque que l'appel divin avait plus de prise sur les *artistes* que sur les théologiens. Mais si le contingent des écoliers l'emportait de beaucoup, grand encore était celui des maîtres qui, s'arrachant aux honneurs, aux richesses, souvent aux joies mondaines, apportaient à l'Ordre de Saint-Dominique le concours de leur capacité et les saintes énergies de leurs cœurs transformés. C'est dans leurs rangs plus qu'ailleurs qu'on rencontrera des âmes terrassées d'une façon aussi dramatique que soudaine. Maître Moneta cesse de résister au moment où il entend le Bienheureux Réginald pousser cette exclamation : « Je vois les cieux ouverts ; pour entrer, il ne faut que vouloir ! » Roland de Crémone, au lendemain d'un banquet, sent tout d'un coup le vide des plaisirs, et va se précipiter aux pieds du même Réginald. La grâce trouva le chemin du cœur du Bienheureux Gilles de Santarem, d'une manière non moins surprenante. Les historiens qui parlent du coup d'éclat de Jean de Saint-Gilles, n'en expliquent pas la soudaineté ; mais, si l'on en juge par de nombreuses analogies, la pré-

méditation n'y aurait pas eue de part. Que d'autres exemples de lutttes à outrance contre l'appel de Dieu, et ensuite de défaites qui jettent le front dans la poussière les plus fières intelligences, et leur font demander, comme aux plus humbles et aux plus petits, « la miséricorde de Dieu et de l'Ordre, — *misericordiam Dei et vestram* ⁴ » !

Le frère Guerrie, disons-nous, subitement converti à la vie dominicaine, eut sa part d'influence sur une détermination semblable. La scène se passe non plus à Paris, mais à Bologne. Il y avait alors une république des lettres, l'unité dans le mouvement intellectuel des esprits, comme il y avait une république chrétienne, l'unité dans les aspirations des peuples. L'une et l'autre étaient dues à la même cause : *une seule foi, un seul baptême, — un même bercaïl*. L'Église abaissait les barrières politiques ; le noble essor du savoir supprimait les distances. Toute école tant soit peu célèbre offrait une image de la république universelle des lettres. Chacun y retrouvait sa patrie ; les universités avaient dû s'organiser par nations. Les habitudes voyageuses d'une école vers une autre entretenaient l'échange des idées : Bologne, par exemple, la reine de la jurisprudence, et Paris, la reine de la théologie, se faisaient de mutuels emprunts, et tel qui avait été maître dans une de ces deux villes ne dédaignait pas de redescendre dans l'autre au rang d'écolier, afin d'ajouter un

4. Formulaire de la prise d'habit.

fleuron de plus à sa couronne de docteur. A Bologne, nous retrouvons en face l'un de l'autre deux Français. L'un est maître, installé dans sa chaire : c'est le Frère Gueric, qui apporte à la ville du droit le concours de sa science théologique. L'autre est maître, lui aussi, mais, après avoir enseigné à Paris, il veut, redevenu disciple, écouter les leçons des plus célèbres juriconsultes de l'Europe. « Frère Gueric, dit l'auteur des *Vies des Frères*, l'engageait par lui-même et par l'intermédiaire des autres Religieux, à entrer dans l'Ordre, ce à quoi il se sentait bien quelque disposition. Toutefois, un Vendredi-Saint, se rendant aux offices, il eut soin de choisir une autre église que celle des Frères-Prêcheurs, de peur qu'en un jour de larmes et de componction, ceux-ci venant à l'exhorter à embrasser leur vie, il ne se sentit pas la force de résister. Trouvant un Psautier sous sa main, il l'ouvrit, et ses yeux tombèrent sur ce verset : « Si vous ne vous convertissez, le Seigneur brandira son glaive ; il bandera son arc, et déjà il a préparé ses traits. » Cette parole transperça son cœur ; il la comprit comme un avertissement céleste. Fondant en larmes, il ferma le Psautier et courut auprès du Frère Gueric, auquel il dit, sans autre préambule et comme dans une sorte d'ivresse : « Frère Gueric ! que tardez-vous ? » Et celui-ci interdit et ne comprenant pas encore, il ajouta : « Faites donner le signal du Chapitre ». Alors le Frère Gueric se rendit compte de ses désirs, et, tout joyeux à la vue du changement opéré dans cette

âme, il fit donner le signal demandé. Ce maître reçut ainsi l'habit, à la grande admiration des Frères, qui louaient Dieu d'une conversion si admirable et si soudaine, car celui qu'ils voyaient introduit dans leur Ordre n'avait tardé ni d'un mois, ni d'un jour, ni d'une heure, ne s'étant pas même donné le temps de retourner à son logis. »

Ce n'est pas une fois ni même deux, comme dans les exemples qu'on vient de lire, qu'un texte des Écritures, jetant à l'improviste une vive lumière, va droit au cœur, brise les résistances, et, avec un empire en quelque sorte souverain, impose de généreuses résolutions. Le Frère Pierre de Lucrin, « homme d'un savoir profond et de grande autorité », pensait à entrer dans l'Ordre, mais il différait d'un jour à l'autre. Il se sentait de grands talents, et la perspective d'un brillant avenir le faisait hésiter — *propter magnam sapientiam qua pollebat*. — Un jour, récitant son office, il fut frappé de cette parole du Psaume : « *Quamdiu ponam consilia in anima mea* — Jusqu'à quand ferai-je de vains projets » ? Et ce texte ne lui laissant plus ni trêve ni repos, il s'en alla exécuter son dessein.

Le lecteur a vu et verra bientôt, dans les rangs des dignitaires du savoir, d'autres transformations du même genre. On se souvient de ce maître qui, pour empêcher un noble écolier d'obéir à l'influence de Jourdain de Saxe, entra dans un complot ourdi contre la vertu de cet adolescent, et ensuite le suivit dans l'Ordre. Tout à l'heure, nous montrerons, à

Verceil, un autre maître qui, jaloux de conserver ses disciples, faisait la guerre à l'influence du Bienheureux, et qui, malgré cela, subissait avant tous les autres son irrésistible ascendant. Voici un autre épisode, étranger à la sphère d'influence de ce grand ravisseur des âmes, et qui, par cela même, montre mieux l'étendue du travail qui s'opérait dans les esprits d'un certain monde. Le fait se passe à Salamanque, autre ville d'université. Pénétrons à l'intérieur des cloîtres. C'est un dimanche matin ; la messe et le sermon ont attiré, avec beaucoup d'écoliers, un régent ès arts. Lorsqu'il songe à se retirer, un orage survient. « Le Sous-Prieur entendait le retenir à dîner ; mais ayant essayé un refus, il voulut du moins lui prêter la chape d'un Frère pour le préserver de la pluie. Le régent ès arts l'ayant prise, le Sous-Prieur dit, en présence d'un grand nombre d'écoliers et de maîtres réunis dans la salle capitulaire : « Je prends acte devant vous, et j'en appelle à votre témoignage, qu'aujourd'hui maître Nicolas a revêtu notre habit. » Maître Nicolas se mit à se moquer, et, sortant du Couvent avec force plaisanteries et éclats de rire, il passa la journée à parcourir la ville et à visiter les écoliers, pour se montrer sous cette chape. Cependant, la nuit suivante, il fut pris d'une grosse fièvre, et, le mal s'aggravant, les médecins devinrent inquiets. Maître Nicolas, lui-même très-effrayé, se tourna vers le Seigneur, et se mit à prier. Alors il entendit ces paroles : « Tu t'imagines donc qu'il suffit d'honorer les

Frères-Prêcheurs dans leur personne ! Je veux que leur habit soit également respecté. Tu l'as tourné en dérision : prends garde, si tu ne rentres en toi-même à quelque rude châtement. » Cette voix se fit entendre jusqu'à trois fois, et le maître soutint l'avoir perçue, étant parfaitement éveillé. Alors, frappé d'une crainte salutaire, il fit venir les Frères et reçut leur habit avec grande dévotion et révérence. Il continua à le porter à l'honneur de Dieu, pour son salut personnel et à la grande édification de tous ¹. »

L'année même où Jean de Saint-Gilles avait reçu l'habit, Jourdain cueillait, dans les écoles de Paris, deux fleurs tendres et délicates qui promettaient et produisirent en effet les plus beaux fruits. Déjà nous avons dû citer comme écrivain, Jean, de l'illustre famille des Colonna. Tout enfant, il avait connu saint Dominique. Bien jeune encore, il fut envoyé à Paris par son oncle, le cardinal Colonna, afin d'y poursuivre ses études. Deux influences se disputaient son cœur. Jourdain le voulait Dominicain. Mais alors, comme de tout temps, il se trouvait des *oiseaux du ciel* habiles à ravir la bonne semence. Un grand clerc, porte la chronique, c'est-à-dire un ecclésiastique de haut rang, s'opposait au choix de l'état religieux. Le jeune écolier lui avait même promis de ne rien faire en dehors de son assentiment. De son côté, Jourdain, sans le détourner de cette fréquentation, l'exhortait à la confiance, et lui promettait que son

1. Gérard de Frachet, *Vit. Frat.*

contradictoire cesserait bientôt de mettre obstacle à ses pieuses aspirations. Un jour, après avoir longtemps cherché ce clerc, l'adolescent finit par le trouver mort et déjà exposé dans le chœur d'une certaine abbaye. Cette vue acheva l'œuvre de la grâce, et Jean Colonna n'hésita plus. Son noviciat fut signalé par sa ferveur et par la fermeté de ses combats. Un de ses maîtres d'autrefois essaya de l'arracher à sa vocation, et, malgré son jeune âge, il le confondit et le renvoya avec perte. Bientôt, ce fut le cardinal Colonna qui, s'appuyant sur l'autorité de Grégoire IX, voulut lui faire interrompre son noviciat. Pour se soustraire à ces poursuites, le jeune Religieux dut mener une vie errante à travers la France et l'Allemagne, et se cacher de couvent en couvent. « Qui pourrait raconter, dit Gérard de Frachet, tout ce qu'il eut à souffrir en fait de fatigues et de pauvreté, jusqu'au jour de sa profession ? » Jean Colonna devint un des personnages les plus considérables de l'Ordre et de l'Eglise, et termina ses jours sur le siège métropolitain de Messine.

« Un enfant de très-noble maison, fils du comte de Falkenberg ¹, fut, à l'âge de treize ans, envoyé à Paris, pour être élevé avec les enfants du roi de France, au sang desquels il était allié par sa mère. Ceux qui vivent en pays étranger éprouvant d'ordinaire un charme particulier à fréquenter leurs

1. Différentes versions portent, *Flankenbergy*, *Blankenbergy* et *Frankenberg*.

compatriotes, cet enfant, qui s'appelait Albert, se mit à visiter le Frère Jourdain, de bienheureuse mémoire, en sa qualité d'Allemand, et les autres Frères de sa nation. Peu à peu, ces visites devinrent plus longues et plus fréquentes, et, par suite des entretiens de l'homme de Dieu, Albert, commençant à se déprendre des choses terrestres et à se complaire dans celles du ciel, conçut le désir d'entrer dans l'Ordre, et, dans ce but, il fit en secret des démarches auprès du Maître. Il était, pour son âge, suffisamment instruit, mais le Maître, ne croyant pas à la solidité de son dessein, tournait plutôt ses pensées vers le gouvernement des seigneuries dont il était l'unique héritier, et lui parlait de la mansuétude avec laquelle il aurait à régir ses sujets. L'enfant ayant atteint l'âge de seize ans, sa mère députa vers lui un cortège princier pour le ramener en Allemagne. Elle entendait le marier à une jeune fille de très-noble lignage, et comme son père était parvenu à un âge fort avancé, lui remettre dès lors le gouvernement de ses domaines. Or, l'enfant dit aux chevaliers qui lui avaient été envoyés, et à la suite des serviteurs : « Avant notre départ, allons voir nos compatriotes au Couvent des Frères-Prêcheurs. » Il vint donc, avec toute sa suite, au Couvent de Saint-Jacques, et là, ayant pris à part le Maître et les Frères qu'il connaissait, il se jeta à leurs pieds en disant : « En votre présence, je prends Dieu à témoin que je suis disposé à dire adieu au monde aujourd'hui même, et à me consacrer avec vous au service de Jésus-Christ. Si,

cependant, malgré mon bon vouloir, vous continuez à me repousser, alors que Dieu, prenant ma cause en main, soit juge entre vous et moi, et qu'il tire vengeance de mon sang. » A ces paroles, le Maître pleura et les Frères avec lui. Ce langage d'un enfant avait déconcerté leur résistance. Ils convinrent de remettre l'affaire au Seigneur, et, ayant convoqué la communauté, ils exposèrent fidèlement la demande et les paroles d'Albert, lequel fut immédiatement admis et revêtu. En l'apprenant, les gens de sa suite en conçurent un grand deuil, et, revenus dans leur patrie, ils n'eurent à rapporter aux parents que cette triste annonce. Or, le père, malgré son grand âge, vint à Paris avec une suite de gens armés, et tandis qu'il s'efforçait de reprendre de haute lutte la personne de son fils, il fut presque mis en pièces par les novices, et dut revenir en Allemagne sans avoir réussi. »

Nous avons cru pouvoir transcrire ce récit dans toute sa teneur ; il peint les mœurs et le caractère du temps. Nous en donnons l'épilogue. Le jeune Albert va entraîner, par son exemple et par sa fermeté, un de ses oncles. C'est un épi de plus à ajouter à la riche moisson qu'offraient aux Frères-Prêcheurs les rangs du haut clergé et le monde universitaire.

« Il y avait à Paris, continue la chronique, un archidiaacre allemand, que sa beauté faisait remarquer parmi tous les autres cleres. Il s'appelait Thierry, et on l'avait justement surnommé le bel

Allemand. Comme il était oncle du jeune homme par sa mère, il conçut à son égard un sentiment profond, et pendant longtemps il s'abstint de tous rapports. Enfin, devant retourner dans sa patrie, il lui envoya un de ses cleres, pour lui annoncer qu'il viendrait le visiter le lendemain. A cette nouvelle, le jeune Albert courut demander au Maître et aux Frères les plus connus par leur piété, de prier pour le salut de son oncle qu'il chérissait de toute son âme. L'archidiaere étant venu, l'entretien eut lieu dans une chapelle. Ils s'assirent tous deux, et l'oncle commença par pleurer; puis il parla de la sorte: « Comment, mon très-cher, as-tu pu pousser la cruauté jusqu'à abandonner ta mère et ma sœur, elle qui n'a pas d'autres enfants; et à laisser ainsi ton oncle qui t'aimait par-dessus tout? Et, maintenant, j'entends dire que ta mère se meurt d'affliction. Moi-même, après ton entrée dans l'Ordre, j'ai failli en mourir de douleur, et rien ne pourra me consoler tant que je ne t'aurai point vu sortir d'une voie à laquelle il t'est loisible de renoncer encore. » Le jeune enfant lui répondit avec une grâce charmante: « Voyez, mon oncle bien-aimé, les trois figures qu'offre à vos regards le vitrail de cette chapelle. Quelles sont-elles? Et de quel souvenir doivent-elles nous pénétrer? N'est-ce pas l'image du Christ, celle de sa Mère et celle de son cousin, saint Jean l'Évangéliste? N'est-il pas vrai que, malgré la tendresse du Christ pour sa Mère, et l'inexprimable douleur dont il la voyait transpercée,

n'est-il pas vrai encore que, malgré la dilection qu'il portait à saint Jean et la tristesse où il le voyait abîmé, il ne voulut point user de sa puissance et descendre de la croix, mais au contraire il y resta cloué jusqu'à la mort ? Sachez donc, mon oncle bien-aimé, qu'ayant embrassé, avec le Christ et pour l'amour du Christ, la croix de la vie religieuse, il n'y a point d'affliction, ni celle de ma mère ni la vôtre, qui puisse m'empêcher d'y rester attaché jusqu'à la mort. Mais, vous-même, si vous m'en croyez, vous monterez sur cette croix, afin que le monde, qui déjà a trop de prise sur vous, ne vous captive pas davantage. » A ce discours, l'archidiacre fondit en larmes ; sa conscience se réveilla ; son cœur s'ouvrit à la componction ; et ne pouvant résister à l'esprit qui parlait par la bouche du novice, il entra dans l'Ordre au bout de peu de jours. Ce changement inattendu causa une grande surprise parmi les écoliers et le peuple de Paris, qui admiraient comment un cœur fier jusqu'alors comme celui d'un lion, était arrivé à ce degré d'humilité, d'obéir à la parole d'un enfant. »

« Le jeune Albert, — ajoute Thomas de Champré, de qui nous tenons cette histoire, — devint un Religieux parfaitement bon, et aujourd'hui il est connu comme un prédicateur d'une âme grande et élevée. Le seigneur Pape avait voulu lui confier le gouvernement d'un diocèse considérable ; mais cet homme saint résista et fit cette réponse digne d'être conservée : « Simple Frère, je mourrai plus pai-

« sible et plus joyeux qu'au milieu des honneurs
« attachés à la dignité épiscopale. »

V.

L'itinéraire suivi par Jourdain, en 1229, prête à des conjectures qui, à défaut d'indications plus explicites, jettent quelque jour sur ses travaux comme Maître général. Les marches et les contre-marches de cette année ont dû avoir leur raison d'être. Le Bienheureux débouche dans la haute Italie par Milan; il paraît y avoir fait un séjour, puisqu'il écrit de cette ville ¹. La seconde partie de son itinéraire, celle qui fait suite au Chapitre général de Bologne, offre un certain caractère d'irrégularité. Les noms des villes d'où sont signées ses lettres, Padoue d'abord et Verceil ensuite, établissent qu'il a commencé par parcourir les contrées situées entre Bologne et les lagunes, et qu'après cela, les devoirs de sa charge ont dû le rappeler en Lombardie, voie de retour fort naturelle si son intention avait été de repasser les Alpes. Mais, arrivé à Verceil, il change brusquement de direction : il allait vers le nord, maintenant c'est vers le midi qu'il se dirige, pour prendre la mer à Gènes et débarquer en Provence.

1. Du moins une lettre expédiée de Milan, pendant le voyage de France en Italie, a été, quoique dépourvue de date, attribuée à cette année. Les développements que nous donnons ici nous semblent ajouter à ces probabilités.

Pour la première fois, il foulera le sol de cette France méridionale, imprégnée des sueurs de saint Dominique et arrosée maintenant par celles de ses disciples. Bientôt nous le retrouverons à Montpellier.

Afin d'expliquer ce parcours brisé, mettons en regard la sphère croissante d'action que les circonstances assignaient à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. A son passage à Milan, Jourdain avait trouvé une ville émue des progrès de l'hérésie. La résistance des catholiques s'était organisée : des mesures énergiques avaient été prises de concert par le légat du Saint-Siège, l'archevêque et les magistrats de la libre cité. Un des rôles principaux était attribué à un vaillant Frère-Prêcheur, Guidotto de Capitaneis, naguère maître en décret à l'Université de Padoue, et investi des fonctions d'inquisiteur dès l'année précédente. C'était un de ces hommes de doctrine et d'action, qui, avec les Moneta et les Roland de Crémone, avec les Bienheureux Guala, Jean de Salerne et Jean de Vicence, avec saint Pierre Martyr et beaucoup d'autres champions illustres de la vraie foi, allaient entreprendre une lutte pleine d'aspects dramatiques, de labeurs et de périls. On comprend très-bien que Jourdain, l'homme choisi de Dieu comme directeur suprême de l'apostolat des Frères-Prêcheurs, se soit, en ces conjonctures, arrêté à Milan. Après le Chapitre général de Bologne, ses étapes de retour s'expliquent tout aussi bien par des coïncidences historiques. On le retrouve à Padoue et

puis dans la haute Italie, à Milan probablement, mais très-certainement à Verceil. Sur ce parcours, il rencontre le Bienheureux Guala, investi pour l'heure d'une mission, touchant, comme celle de la défense de la foi, aux intérêts sociaux. Guala est chargé, dans le but de faciliter la croisade, de pacifier les cités italiennes. Il a déjà réconcilié la ligue lombarde avec l'empereur; maintenant il s'occupe de la paix entre Padoue et Trévis, entre Bologne et Modène. Prenant à peine le temps d'assister à la signature des traités conclus entre ces villes rivales, il se dirige sur Milan. Les circonstances ont changé. Frédéric II est devenu un ennemi public. Le but du négociateur pontifical est d'appeler au secours de l'Église les cités lombardes. Il vient leur prêcher la guerre sainte, non pas cette fois contre les Sarrasins, mais contre l'adversaire même de la croisade, contre l'ennemi du Saint-Siège, de la liberté de l'Italie et de celle du monde, contre l'empereur Frédéric II.

Dès lors, les mouvements d'aller et de retour de Jourdain de Saxe ont leur explication. Chef de l'Ordre, il se porte naturellement sur les points où les intérêts les plus graves se trouvent engagés. Mais des motifs non moins importants l'appellent en Provence, nom donné jusqu'alors à toute la France méridionale. La guerre des Albigeois venait d'avoir son dénouement¹. Un traité, gloire

1. Ce traité, conclu par l'habileté de Blanche de Castille et sous la haute direction de l'Église, assurait dès lors à la couronne une

de ses auteurs, était intervenu. Cependant ses incalculables avantages pour l'Église et pour la France n'étaient pas encore aperçus. Il y avait à guérir bien des plaies, à éclairer bien des esprits, à réprimer bien des audaces. La secrète connivence de Raymond VII avec les fauteurs d'hérésie, et ses intelligences avec Frédéric II, exigeaient de la part du Pape et du pouvoir royal une vigilance soutenue. Ce fut alors que, sous l'impulsion de l'Église et avec la protection de saint Louis, l'intervention de l'Ordre dans les causes de la foi prit un caractère définitif, et mérita à des Religieux éminents ce titre de marteau de l'hérésie — *malleus hæreticorum* — si souvent décerné par les chroniqueurs de cet âge, comme il le fut dans la suite à saint Pie V. La Provence restait un champ de luttes partielles, mais animées et plus d'une fois tragiques. Etienne de Salagnac, témoin oculaire des faits, les caractérise en peu de mots. « L'Ordre des Frères-Prêcheurs, écrit-il, ayant été institué à Toulouse par le Bienheureux Dominique, dans le but spécial de combattre l'hérésie, les Frères de ces régions eurent, pendant de longues années, à souffrir de la part des sectaires et des seigneurs qui les protégeaient, *la faim, la soif, le froid et la nudité, et de grandes tribu-*

partie du Languedoc. Le reste, abandonné à titre viager à Raymond VII, faisait plus tard retour à la maison de France, par suite du mariage d'Alphonse, comte de Poitiers et frère de saint Louis, avec la fille du comte de Toulouse, mariage résolu en principe en attendant que l'âge des fiancés permit de l'effectuer.

lations. Enfin l'inquisition contre les susdits hérétiques, leurs croyants et leurs fauteurs, fut confiée, par le pape Grégoire IX, aux Frères de Provence, ce qui devint pour eux une nouvelle source de périls. »

Ce texte d'un contemporain suffit pour expliquer le fragment suivant de la correspondance de Jourdain. C'est de retour à Paris, à la suite de son voyage à travers la France méridionale, qu'il écrit : « Je vous exhorte, mes très-chères Filles, à prier instamment le Dieu de paix de maintenir la concorde dans la sainte Eglise ; de toutes parts, on attaque et on persécute les Religieux, ce qui entraîne la damnation et la mort d'un grand nombre d'âmes. Pour vous, en apprenant ces choses, vous devez redoubler d'amour envers votre Epoux, qui vous a enlevées au tumulte du siècle pour vous faire habiter dans sa paix. Là du moins, si vous avez à subir quelques épreuves du dehors, loin de diminuer votre paix intérieure, elles ne font que l'accroître. »

Mais, si belle que fût la part de ces épouses du Christ, celle des hommes appelés à vivre sur la brèche ne l'était pas moins. Pourquoi faut-il que, réduits à la légende intime du Bienheureux Jourdain et à de trop rares débris d'une correspondance des plus étendues, nous soyons contraints de laisser dans l'ombre ces aperçus sur sa vie publique ? En revanche, les lettres écrites pendant le cours du même voyage fournissent d'intéressants

détails sur ses succès auprès des écoliers. Il se trouve à Padoue. Cette ville, on s'en souvient, avait, six ans auparavant, offert à son ministère les premières consolations que sa plume ait mentionnées. Elle est, cette fois, le théâtre de nouveaux triomphes. « Le Seigneur, écrit-il, a exaucé nos prières en faveur des écoliers de Padoue. Une vingtaine d'entre eux, gens de mérite, ont embrassé notre vie. Appliquez-vous maintenant à rendre à Dieu vos actions de grâces, et, néanmoins, ne cessez pas de prier. » Etant à Verecil, il écrit de nouveau : « Je sais que vous vous intéressez à tout ce qui me touche, de même que ma pensée se reporte sur vous dans le Christ. Aussi mon intention est-elle de vous donner de mes nouvelles en quelques mots. Le Seigneur a donné à notre Ordre plusieurs hommes de vertu et de science..... » Cette lettre est brève, et se termine après quelques paroles d'encouragement. Son auteur est sans doute dans le feu de l'action. Indépendamment des préoccupations dont nous venons d'esquisser les causes, nous savons par son historien qu'il s'était mis à prêcher avec un grand zèle. Mais à Gènes, où il va s'embarquer pour la France, il utilise un temps d'attente, et se dédommage avec sa fille Diane dans une très-longue lettre, où, traitant les affaires du monastère de Sainte-Agnès, il ajoute aussi, selon sa coutume, de douces et confortantes exhortations. « Si vous trouvez, dit-il, qu'il vous manque quelque chose à cause de mon absence, dédommangez-vous auprès d'un meilleur

ami, auprès de votre Epoux céleste, Jésus-Christ, qui peut vous faire jouir de sa présence en esprit et en vérité, plus souvent, plus suavement et d'une manière plus salutaire que Frère Jourdain. Il semble quelquefois cacher son visage et vous devenir étranger : cela même est une grâce et non un châtement. Il est lui-même le lien qui unit mon âme à votre âme et qui vous rend sans cesse et partout présente à mon esprit. » Après cela, il revient sur les résultats de son séjour à Verceil, qu'il n'avait qu'effleurés précédemment. « Je crois avoir raconté, dans ma dernière lettre au Prieur de Bologne, le succès dont le Seigneur a daigné couronner ma parole à Verceil. Puisque vous me le demandez, je vous le raconterai de nouveau. Tout d'abord, je trouvais les écoliers très-endurcis. J'avais presque fait mes adieux, et j'allais partir. Mais soudain, la main de Dieu toujours bon nous amena Maître Walter d'Allemagne, régent de logique, très-habile dans son art et qui passait à Paris pour un maître des plus remarquables. »

Cet endureissement momentané des écoliers avait pour cause l'intimidation exercée par ce même Walter d'Allemagne, dont la conversion subite allait servir d'exemple à ceux qu'il retenait jusqu'alors. Gérard de Frachet nous la raconte en ces termes : « Au temps où le Maître Jourdain, de sainte mémoire, prêchait à Verceil, centre d'études florissantes, il attira dans l'Ordre en peu de jours treize écoliers considérés et savants. L'un était Maître

Walter d'Allemagne, régent ès arts, très-habile dans les sciences naturelles, et qu'on avait attiré au prix de gros émoluments. Sachant l'arrivée de Maître Jourdain, il disait à ses collègues et aux écoliers : « Prenez garde d'aller à ses prédications, et n'entrez même pas en propos avec lui. Car, ainsi qu'une courtisane, il sait donner à ses accents un charme séducteur. » Mais chose admirable ! celui qui retenait les autres allait être le premier captivé par cette parole, ou plutôt par la parole de Dieu. Et comme la pauvre nature criait pour l'empêcher d'entrer dans l'Ordre, Walter, serrant les poings et s'en frappant les flancs comme de deux éperons, se disait à lui-même : « Tu iras là, vraiment tu iras là. » Il vint et fut reçu, et il montra à beaucoup d'autres le chemin du salut. »

En effet, le chroniqueur continue immédiatement : « Il y avait également à Verceil un autre grand clerc très-versé dans le droit. Un jour, il apprit l'entrée dans l'Ordre de certains écoliers, ses amis. Alors, mettant de côté ses livres ouverts devant lui, et perdant le souvenir de tout ce qu'il laissait dans sa maison, il se mit à courir comme un insensé vers le lieu où étaient les Frères. Sur son chemin, il se heurta contre une de ses connaissances, qui lui demanda où il courait ainsi tout seul et sans se ralentir : il répondit par un seul mot : « Je vais à Dieu ». Il vint ainsi au lieu où les Frères, qui n'avaient pas encore de couvent dans la ville, se réunissaient d'ordinaire, et, ayant trouvé

le Maître au milieu des siens, il jeta de côté son riche manteau de soie, se prosterna contre terre, et, dans son délire, ne prononça que cette parole : « Je suis de Dieu ; oui, je suis de Dieu ». Le Maître, sans autre enquête, se contenta de lui répondre : « Puisque vous êtes de Dieu, nous vous consignons à Dieu ». Et le relevant, il lui donna l'habit. Celui qui a raconté ces choses s'y trouvait ; il les a vues et entendues ; c'était une de ces âmes qui se donnent au Maître. »

La plume du Bienheureux Jourdain n'appartenait pas uniquement au monastère de Sainte-Agnès. Ailleurs, nous avons mentionné, avec Humbert de Romans, ces lettres de *très-douce consolation* qu'il expédiait sans cesse, soit à tout l'Ordre, sous forme de circulaires, soit à des Provinces ou à des Couvents, soit à de simples particuliers. De ce trésor si riche, on n'a conservé ou retrouvé jusqu'ici, outre les lettres adressées à la Bienheureuse Diane et à ses filles, ou encore à des religieuses et personnes de piété en Allemagne, qu'une circulaire mémorable, écrite à l'occasion de la translation des restes mortels de saint Dominique, et une lettre au Frère Etienne, Prieur Provincial de Lombardie. Encore celle-ci fait-elle partie de la collection conservée par la piété filiale des Sœurs de Bologne. Le Bienheureux, dans cette lettre, complète les détails qu'on a lus plus haut. On va voir comment, dans une Université qui est loin d'égaliser Bologne ou Paris, un seul coup de filet a suffi pour réunir des proies de provenances

très-différentes, italienne, française et allemande. Après avoir raconté la capture de Walter d'Allemagne, le Maître ajoute : « Il fut suivi par deux bacheliers expérimentés qui enseignaient dans son école, l'un Provençal, l'autre Lombard, tout prêts à professer si je l'avais voulu ; par un Allemand, excellent écolier en droit canon, chanoine de Spire et recteur de ses compatriotes qui étudiaient à Vereuil ; par un autre Allemand fort capable, Maître Godescale, chanoine de Maëstricht ; par deux Provençaux pro-maitres distingués, l'un en droit canon, l'autre en droit civil. Ils étaient si remarquables que nous semblions les avoir choisis entre tous les étudiants. Quelques autres, d'un mérite égal, imitèrent bientôt leur exemple, en sorte que, dans l'espace de quelques jours, nous en avons reçu douze ou treize. Je les ai presque tous emmenés avec moi à Gènes, et deux sont partis presque aussitôt pour Montpellier. Les autres attendront encore quelque temps ici ; cinq d'entre eux sont Lombards. Vous devez en témoigner une vive reconnaissance à Dieu, qui ne cesse de répandre sa bénédiction sur nous et sur nos enfants. Adieu dans le Seigneur, et priez pour moi.... Parmi les novices restés à Gènes, il y a un Crémonais fort vertueux et déjà exercé en logique. Il est, dit-on, de noble naissance et très-capable de se développer. Il se nomme Pérégrin. Quand il aura séjourné ici quelque temps, vous pourrez l'envoyer dans le meilleur Couvent d'études de la Province. »

L'objectif du Maître est, comme nous l'avons exprimé, Montpellier. Il l'annonce formellement : « Je vous écris de Gènes, où je m'embarque pour Montpellier ». Après les troubles d'une guerre prolongée, le midi de la France offre peu d'écoles florissantes. La préoccupation constante et préférée de l'apôtre des Universités, n'avait pas dû peser, comme cause déterminante, sur le choix d'un itinéraire plus long et plus dispendieux. Sans doute, à Montpellier, le Bienheureux dut se proposer de battre en brèche les disciples de Galien. Cette ville, cependant, bien que célèbre par les études médicales, n'offrait pas à son ambition ce grand assemblage d'écoles auquel on commençait à donner le nom d'*Universités*. Nous avons indiqué les intérêts politiques et religieux qui ont dû attirer le Maître des Frères-Prêcheurs. Il en est un, cependant, qui touche à la question scolaire. En acceptant la soumission du comte de Toulouse, Grégoire IX avait eu une pensée digne de l'Église et de lui. C'était de faire fleurir l'enseignement catholique au foyer même de l'hérésie. Une des conditions de la paix accordée à Raymond VII, fut de fonder dans sa capitale des chaires de théologie, de philosophie, de jurisprudence et de grammaire, en un mot, une Université. Le rôle important, l'enseignement théologique, fut réservé aux fils de saint Dominique. Comme la suite le fit voir, il fallait, pour le remplir, des hommes intrépides autant que savants. Jourdain céda, pour satisfaire à cette double exigence, les deux maîtres

qui venaient d'ouvrir avec succès les écoles de Saint-Jacques à Paris, c'est-à-dire Jean de Saint-Gilles et Roland de Crémone. L'année scolaire était alors terminée, et il se peut que le Bienheureux, qui ne paraît pas avoir poussé jusqu'à Toulouse, ait donné rendez-vous aux deux docteurs, dans une ville où déjà Jean de Saint-Gilles s'était fait connaître par son enseignement médical. Nous venons de dire que le Maître ne dut pas dépasser Montpellier. En effet, le temps pressait ; il se sentait appelé à Paris, où il arriva vers la Saint-Denis. après avoir remonté le Rhône et suivi la route de la Bourgogne.

VI.

L'année 1230 ne ressembla à aucune autre. Une lettre écrite d'Angleterre le jour de la Purification montre le Bienheureux en train de déroger à une coutume immuable jusqu'alors. Cette année, c'était au tour de la population parisienne à l'entendre pendant le temps consacré du carême ; cette prédication a perdu, en partie du moins, sa raison d'être.

Un fait considérable avait modifié l'économie, jusqu'alors si constante, des travaux du Maître de l'Ordre. Les cours de l'Université de Paris étaient suspendus. Maîtres et disciples s'étaient disséminés en différentes contrées. Un grand nombre d'entre eux

avaient choisi pour asile la ville savante d'Oxford.

Cet incident est d'une grande importance dans l'histoire des Frères-Prêcheurs. Nous aurons dans la suite à revenir sur ses conséquences.

La cause de l'interruption des cours est, comme dans d'autres cas, une de ces rixes si fréquentes entre clercs et bourgeois. Des écoliers picards, attablés dans une taverne du faubourg Saint-Marceau, avaient trouvé le vin trop bon, — *ad bibendum suave*. — Echauffés par la boisson, ils se prirent de querelle avec le cabaretier. On échangea des soufflets, on s'arracha les cheveux. Vint un renfort de gens du faubourg, qui fit pencher la victoire en faveur des bourgeois : les écoliers, fustigés de la belle manière, furent enfin expulsés — *bene fustigati et egregie* — dit Matthieu Paris. Mais les battus se répandirent dans la ville pour chercher du renfort. Revenus le lendemain, avec des épées et des bâtons, ils envahirent la boutique du cabaretier, enfoncèrent les fûts et répandirent le vin. Puis, se jetant en furieux à travers les rues, ils frappèrent les hommes et les femmes qu'ils rencontrèrent et en blessèrent plusieurs.

C'est Matthieu Paris qui parle. Il faut le croire quand il signale les violences des écoliers. Ses antipathies anglaises le rendent favorable à leur cause, par cela même qu'ils vont se trouver en conflit avec la Reine, qu'il n'aime point. En mauvaise langue incorrigible, il aura bien souvent déversé son venin contre celle que les historiens français appellent : « La vaillante, la bonne Reine..... qui si bien et si

sagement gouverna le pays ¹ », et dont l'amour pour la justice est particulièrement célébré. — « De sa mort, dit un autre chroniqueur, fut moult troublé le menu peuple, car elle n'avoit que faire qu'il fût défoulé et gardoit bien justice ². »

Nous accorderons donc une foi moins entière au satirique chroniqueur, quand, après avoir décrit l'agression, il parle de la répression. Toutefois, s'il peut avoir forcé les couleurs et déplacé les responsabilités, la substance du récit est exacte. La violence appelle la violence, et le châtement fut sommaire. Les gens du prévôt attaquèrent des bandes d'écoliers qui se livraient au jeu hors de la ville. Il y eut des blessés et même des tués, et, parmi ces derniers, deux cleres fort riches et de haut rang. Les ordres de la Reine furent évidemment dépassés. La Chronique de Nangis nous apprend que les bourgeois, exaspérés, s'étaient unis aux hommes d'armes pour tomber sur les écoliers sans défense. C'est aux bourgeois qu'elle attribue les meurtres ³. Il y avait de vieilles querelles à vider, et la répres-

1. Chr. anonyme.

2. Chr. de Saint-Denys.

3.... Proni erant ad omnem crudelitatem exercendam. Burgenses de Clericis occiderunt. Le chroniqueur anonyme de Saint-Denys, que nous citons plus loin, remarque que les satisfactions accordées tardivement eurent pour objet la réparation des violences exercées par les *bourgeois*. Matthieu Paris, trop écouté parce qu'il amuse, doit être lu avec défiance. On ne saurait trop le redire dans l'intérêt de la saine critique, il a besoin d'être corrigé au moyen d'autres textes.

sion, prenant la forme d'un mouvement populaire, devint aveugle comme la passion. Un chroniqueur allemand, aussi bien autorisé que le moine anglais à parler des affaires de France, corrobore le témoignage de Nangis ¹.

Cependant les immunités de l'Université avaient été violées. Les maîtres, interrompant leurs leçons et les autres exercices scolaires, allèrent demander justice à la reine Blanche et au légat. Il était difficile d'avoir raison d'emblée de la mâle fierté de la régente. Aimant son *menu peuple*, elle était justement irritée contre les premiers auteurs du désordre. D'autre part, le légat, bien que représentant en France le protecteur naturel et l'arbitre reconnu des écoles, ne pouvait être personnellement favorable aux écoliers, lesquels, quatre ans plus tôt, avaient assiégé sa maison et failli la prendre d'assaut. Le fait est que les réparations demandées ne furent point obtenues. Les maîtres, la plupart étrangers, prirent alors le parti extrême de la dispersion. L'Université, gloire du royaume, était dissoute en fait. Toulouse, Orléans, Reims et Angers, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre se partagèrent ses dépouilles.

Que serait-il advenu, si l'enchanteur, dont la douce parole avait le pouvoir de maîtriser les trente ou quarante mille écoliers de Paris, se fût trouvé pré-

1. Parisius inter clerum et *populum* maxima orta est dissensio et multi clerici sunt trucidati (*Annales stadenses*).

sent ? Il aurait fait , nous ne pouvons en douter, tous ses efforts pour apaiser la reine et le légat, et pour rendre , d'autre part , les perturbateurs dignes de clémence. De retour à Paris, lorsque la dispersion était déjà consommée , il prit (ceci n'est plus une supposition) le parti de la royauté, en maintenant ouvertes les écoles de Saint-Jacques. C'était mettre d'accord les intérêts des Frères-Prêcheurs avec leurs sentiments. Ils soutenaient la mère ; plus tard, le fils les soutiendra quand les mêmes démêlés se seront reproduits. C'était justice. La ligne de conduite suivie par l'Ordre, en 1230, fut considérée comme une défection. On sut la faire valoir lorsque, en 1253, la faction de Guillaume de Saint-Amour entreprit d'expulser les Dominicains de l'Université de Paris.

Mais nous sommes en 1230. Le roi d'Angleterre, exploitant dans son intérêt un incident si regrettable au point de vue français, fit aux écoliers les avances les plus séduisantes. Il leur offrait, soit dans les villes, soit dans les bourgs et campagnes, la situation qu'il leur plairait d'accepter. Plusieurs milliers d'écoliers, Anglais en grande partie, et parmi eux des maîtres en renom , allèrent se fixer à Oxford.

Telle fut la cause du voyage de Jourdain. Paris, vide de la plus grande partie de sa population universitaire, n'était pour lui qu'un désert. Comment la présence, à Oxford, d'un si grand nombre de ses plus chers clients, ne lui aurait-elle pas inspiré la pensée de visiter une école célèbre et qui lui était

encore inconnue ? Ici, comme dans tout le cours de sa vie, les devoirs de sa charge se conciliaient avec ses inclinations. A peine arrivés en Angleterre, les Frères avaient pris position à Oxford, comme ils avaient, dès l'origine, occupé Paris et Bologne. Personne mieux que Jourdain n'était capable d'assurer leur crédit sur tout un peuple de lettrés. D'ailleurs le Maître n'avait pas encore visité l'Angleterre. L'Ordre s'y développait. Déjà, il prenait pied en Ecosse¹. Un Chapitre provincial était sur le point de se célébrer. C'était plus de motifs qu'il n'en fallait pour permettre à Jourdain d'aller à la recherche des émigrants, et d'établir sa chaire au milieu d'un auditoire à la fois ancien et nouveau.

Ses épanchements avec la Bienheureuse Diane le montrent sous l'empire de pensées faciles à deviner. « Je vous écris d'Angleterre avant la Purification de la Bienheureuse Vierge. Ne cessez de demander au Seigneur qu'il m'ouvre toujours généreusement sa main, et qu'il mette sa parole sur mes lèvres.... Le Seigneur me fait espérer une pêche abondante à

1. L'an 1230, dit une chronique écossaise, les Frères Jacobins—*Jacobini*. L'Anglais Matthieu Paris se sert du terme de *Jacobites*. Telle était la notoriété du Couvent de Saint-Jacques dans les contrées les plus lointaines) entrèrent en Ecosse. — Le roi Alexandre, qui les avait appelés, les reçut avec de grands égards, en qualité de patron ou de pourvoyeur principal. Il les assista, en leur fournissant un emplacement qu'il orna et fonda. — On voit cependant, par des lettres de Grégoire IX (1229), que les Frères avaient déjà précédemment mis les pieds en Ecosse, sans doute comme simples prédicateurs.

l'école d'Oxford où je me trouve présentement. Demandez-lui pour moi d'accomplir sa sainte volonté en tous, et en particulier en ceux qui sont déjà l'objet de notre espérance. » Il y a tout lieu de croire que l'habile pêcheur ne jeta pas en vain ses filets, car c'est à son retour d'Angleterre qu'il écrit encore : « Rendez à Dieu des actions de grâces pour les hommes considérables et les cleres distingués qu'il a donnés cette année à notre Ordre. »

Ces expressions s'appliquent parfaitement à deux hommes, en effet très-considérables, dont on rattache, non sans motifs, l'entrée dans l'Ordre, au séjour de Jourdain en Angleterre. Le premier était Robert Bacon, un des maîtres les plus excellents d'Oxford ; le second, Richard Fitzacre, alors bachelier. Au dire de Matthieu Paris, dont l'impartialité ne saurait être soupçonnée quand il parle en bien des Frères-Prêcheurs, ils « n'auraient pas trouvé leurs pareils dans toute l'Angleterre, non-seulement pour le savoir théologique, mais pour toutes les autres sciences ». Ajoutons qu'ils se distinguèrent par leurs travaux apostoliques. Comme Jean de Saint-Gilles à Paris, Robert Bacon, à Oxford, jeta les bases de l'enseignement public et universitaire de son Ordre, en continuant, une fois Dominicain, à tenir l'école dite de Saint-Edouard, où il avait enseigné jusqu'alors en qualité de docteur séculier. Conformément aux traditions universitaires, il s'adjoignit un bachelier, *licencié* ou autorisé à enseigner le Maître des sentences, et à faire ses preuves pour le doctorat. Ce

bachelier fut Richard Fitzacre. Sous la direction de ces deux maîtres, l'école de Saint-Edouard devint bientôt trop étroite. Il fallut lui chercher un emplacement plus vaste dans l'île de Sainte-Ebba, et ce fut là qu'avant un temps bien long (1259) le Couvent des Frères d'Oxford fut définitivement transféré.

Aux approches de la Pentecôte, le Bienheureux Jourdain doit s'arracher au théâtre de ses nouvelles victoires et s'acheminer vers Paris. Le Chapitre général le réclame. La dispersion des écoliers continue. « L'Université, — dit Crévier, qui ne peut ici se soustraire à l'évidence, — n'eut d'autre ressource que du côté de Rome. » Le pouvoir royal, auteur des franchises de la république des lettres, n'est pas à bout de conflits avec ses turbulents protégés. C'est l'abus, c'est aussi le signe des libertés qui régnaient, fort différentes de la liberté telle qu'elle est comprise aujourd'hui, et de son système de nivellement. Les Frères-Prêcheurs, unis plus que jamais à la maison de France, seront impliqués dans ces luttes et serviront de point de mire aux passions. Nous aurons donc à revenir sur ce sujet. Ce sera l'occasion d'expliquer le caractère de la souveraineté pontificale par rapport aux écoles. Pour le moment, le Pape agit en père. Ami de la royauté très-chrétienne et promoteur des institutions universitaires, il s'emploie avec activité à procurer un rapprochement. Les animosités locales, tenues en éveil par les audaces quotidiennes de la foule cosmopolite des écoliers, ont peine à se contenir. Il faut de temps à autre

redemander aux bourgeois le serment de respecter les immunités accordées par Philippe-Auguste. Pour plus de précautions, Grégoire IX écrit à l'abbé de Saint-Germain et au doyen de Saint-Marc, sur le territoire desquels s'étaient passées les dernières échauffourées, d'exiger de leurs hommes le même serment. En même temps, il tempère les sévérités de l'Evêque de Paris envers les Docteurs fugitifs. Si l'Eglise a un faible, elle penche évidemment du côté de la science et de ses représentants. Enfin, c'est surtout au roi ou plutôt à la régente que le Pontife adresse les plus vives instances. — Le royaume des Francs, dit-il en substance, a toujours brillé par trois attributs, lesquels sont appropriés aux trois Personnes divines. C'est à savoir la puissance, la sagesse et la bonté. Qui ne voit cependant que la première et la troisième de ces qualités, séparées de la seconde, s'altéreront par excès ? Sans la sagesse, la puissance devient arrogante et la bonté se change en faiblesse. Or, personne ne l'ignore, l'étude de la sagesse, découlant comme d'une source de l'école de Paris, a non-seulement répandu la fécondité dans le royaume, mais dans la sainte Eglise tout entière. En conséquence, le Pape adjure le roi de rétablir les choses sur l'ancien pied, en faisant droit aux privilèges méconnus. — On peut se demander si saint Louis, encore sous la tutelle de sa mère, eut sa part d'influence dans les actes réparateurs qui suivirent. Nangis et le chroniqueur anonyme de Saint-Denis tiennent à faire honneur de ces actes aux inclina-

mons du jeune roi. « Il rappela les écoliers, dit ce dernier, et, avec une grande mansuétude, il leur accorda satisfaction pour toutes les injures qu'ils avaient reçues de la part des bourgeois, pensant avec Solomon que nos trésors n'est comparable à la sagesse. »

C'est, à travers des lectures qu'il faut ressaisir le fil des ans de notre Bienheureux. Nous le rencontrons de nouveau à un an de distance de son retour d'Oxford. C'est en 1251, entre le Carême, que le Maître a prêté à Biogno, et le Chapitre qu'il va présider, Jérôme, comme l'autre fois, profite de l'interval qui sépare Pâques de la Pentecôte, pour faire le voyage de Rome. Si l'on doit rendre compte à la Bienheureuse Diane, des fruits consolants de la sainte quinquagésimale dans la ville même où elle réside, on le doit sans doute à un brusque départ qui aura coupé court à ses communications directes. De plusieurs fois Jérôme s'était dérobé sans faire d'excuses, et on l'avait entendu s'excuser auprès de la sainte Prieure, non avoir pu prendre congé d'elle comme le convenait : « J'ai agi de la sorte, explique-t-il, par inadvertance pour vous et pour moi. Je n'aurais pu le faire sans devoir vous voir verser d'abondantes larmes. Je vous prie donc, au nom de l'affection que vous me portez, de ne pas vous effrayer afin que moi-même, je ne sois pas abattu. »

Le fait d'être une fois de plus sur le chemin de Rome, et tenant à compléter par lui-même des détails que Diane doit déjà connaître en partie. « Vos

prières et celles de vos Sœurs ont été merveilleusement exaucées. Dieu vient de nous donner une trentaine de novices, pieux, lettrés et nobles. Plusieurs d'entre eux sont maîtres, entre autres Jacques, archidiacre de Ravenne et prévôt de Bobbio, qui vient de refuser un évêché, et qui est le plus savant professeur de droit de toute la Lombardie. Il a pris l'habit et fait profession le Mercredi-Saint. J'ai reçu, le même jour, un jeune archidiacre fort vertueux, et qui appartient à l'une des familles les plus riches de la Hongrie. De même nos Frères se multiplient dans le monde entier, comme je l'apprends souvent, et croissent partout en nombre et en mérite. Vous voyez par là combien est vraie la parole du Seigneur, qui a promis de nous rendre le centuple en cette vie. Pour un frère que nous avons peut-être laissé dans le monde, nous en avons reçu bien plus de cent, et des meilleurs. Mais remarquez que Jésus-Christ ayant dit dans l'Évangile qu'il nous donnerait le centuple, a ajouté : avec des tribulations. Aussi ne devons-nous jamais oublier que, si nous désirons recevoir le centuple, ce n'est qu'à la condition de souffrir. Un jour viendra où il ne nous donnera plus le centuple, mais l'infini. »

Cette loi des tribulations, condition des bienfaits divins, le Bienheureux l'avait sans doute expérimentée plus d'une fois ; mais nous allons la voir s'accroître davantage et s'en prendre aux labeurs de son ministère. Revenu de Rome à Bologne, reparti de nouveau après le Chapitre général, il se

dirige sur Modène. « J'y suis resté neuf jours, écrit-il ; j'y ai semé beaucoup et récolté peu, sans doute à cause de mes péchés. De Modène, je suis parti pour Reggio, en me proposant d'aller ainsi de couvent en couvent, jusqu'à mon passage des Alpes, que je désire effectuer avant l'hiver. » Jourdain pourra exécuter la première partie de ce programme, qui va lui fournir d'assez riches compensations aux insuccès subis à Modène. Son itinéraire se dessine très-nettement. Il est arrivé à Verceil d'où il écrit : « Je crois que vous êtes suffisamment instruite sur les novices entrés dans l'Ordre à Reggio. » Et il paraît que cette capture a été abondante, car il ajoute : « Je vous recommande seulement d'en remercier le Seigneur » ; puis il continue : « A Verceil, je n'en ai reçu qu'un seul, très-vertueux ; mais j'espère qu'en peu de temps Dieu nous fera la grâce d'en recevoir un grand nombre. » En effet, il mande de nouveau à sa pieuse confidente « qu'il s'était rendu de Verceil à Milan avec huit novices vertueux et capables ». Mais ici la Providence va infliger à l'infatigable apôtre une affliction, moins dure en elle-même que dans ses conséquences, celle de la maladie, qui dès lors ne cessera de visiter un corps usé par les fatigues. Son premier effet sera d'arrêter le serviteur de Dieu dans son activité, et de renverser des plans qu'il avait exécutés jusqu'alors sans connaître d'obstacles. Lorsqu'il quittait Bologne, cette épreuve s'annonçait : un pressentiment partagé par la fondatrice de Sainte-Agnès se devine dans les conso-

lations que Jourdain lui adresse après son départ : « Ne soyez point inquiète à mon égard. Celui qui veille sur vous, tandis que vous restez à Bologne, veillera aussi sur moi, je l'espère, dans mes diverses pérégrinations : car si vous demeurez dans la quiétude de la contemplation et si je parcours tant de chemin, nous ne le faisons que par amour pour lui. Il est notre unique fin ; il nous dirige ensemble dans ce lieu d'exil, et au ciel il sera notre commune récompense. » Il avait, paraît-il, pendant son parcours à travers les villes de la Lombardie, laissé quelque espoir à Diane de son retour à Bologne ; mais voici qu'il est obligé d'avouer que ce circuit serait trop laborieux. A Milan, il est pris d'une fièvre tierce ; il s'attend à un quatrième accès, et, ne pouvant partir, il s'est déjà fait précéder en Allemagne par le Frère Henri d'Outremer, un de ses compagnons. Cependant il rassure ceux qui l'aiment. « Les médecins, dit-il, affirment que je serai bientôt guéri. J'ai voulu vous écrire, afin que vous ne soyez point trop alarmée en me croyant plus gravement malade que je ne le suis..... Que ma fièvre ne vous trouble pas ; j'espère qu'elle me rendra plus fort de corps et d'esprit. Le Seigneur m'avait comblé de ses dons à Reggio et à Verceil ; il lui a plu sans doute, et c'était justice, que ce ne fût pas tout à fait d'une manière gratuite. Que son saint nom soit béni dans tous les siècles ! »

Le mal se prolongeait contre toute attente et retenait Jourdain au pied des Alpes, retard d'autant

plus pénible, que, s'il se proposait d'arriver de bonne heure à Paris, c'était afin de profiter du rapprochement opéré entre l'Université et la reine Blanche, et de reprendre son ministère contrarié l'hiver précédent par la dispersion des écoliers. Mais, loin de pouvoir satisfaire son désir, il vit arriver le Carême de 1232, avec la double peine de l'éloignement et de l'inaction. Cependant on était dans les alarmes à Bologne ; on pressait le serviteur de Dieu de s'y laisser transporter, et c'est lui qui, tout en gourmandant avec douceur des inquiétudes qu'il trouve excessives, doit consoler des cœurs troublés. La lettre qu'il écrit à cette occasion est trop belle pour ne pas être reproduite dans son entier.

« J'apprends avec regret que vous êtes trop vivement affligée de ma maladie : on dirait en vérité que vous ne voudriez plus me voir au nombre des enfants de Dieu et des chrétiens qui participent à la Passion de Jésus-Christ notre Rédempteur. Eh quoi ! ne savez-vous pas que Dieu éprouve tout enfant qu'il adopte ? Ne voulez-vous point qu'il me reçoive parmi ses enfants ? Votre zèle pour moi est-il bien éclairé ? Si vous voulez que j'arrive au royaume du ciel, souffrez que j'en prenne le chemin : nous ne pouvons y entrer qu'en passant par de nombreuses tribulations. Sans doute, je serais touché de votre affliction, si cette maladie devait nuire à mon âme. Mais puisque Dieu ne l'a permise que pour mon bien, je ne veux point, fille très-chère, que vous soyez affligée de ce qui m'arrive d'heureux. Si donc

vous voulez me consoler et m'enlever toute raison de m'attrister encore, consolez-vous d'abord et bannissez la tristesse de votre âme. Seulement, recommandez-moi au Seigneur, et demandez-lui de me faire souffrir ici-bas toutes les peines du purgatoire que j'ai méritées. Ce bon et paternel ouvrier sait jusqu'à quel point son vase a besoin d'être purifié, et nous n'avons rien de mieux à faire qu'à nous soumettre pleinement à sa sainte volonté et à remettre notre vie entière entre ses mains. Cependant, je ne veux pas vous laisser ignorer qu'après avoir beaucoup souffert de la fièvre quarte et de plusieurs autres maladies, je suis maintenant, grâce à Dieu, hors de danger, et même délivré entièrement des accès qui s'étaient succédé. Consolez-vous donc, et ayez toujours présente cette vie qu'aucune maladie ne saurait atteindre, selon la parole du Prophète : *le mal ne s'approchera point de vous et nul fléau ne pourra pénétrer dans vos tabernacles*. Et puisqu'il est dit encore que *de nombreux châtimens sont réservés au pécheur*, il n'est pas étonnant que nous soyons châtiés ici-bas à cause de nos iniquités. Pour moi, je suis prêt à tout souffrir, pourvu qu'à ce prix je puisse pénétrer dans le sein de Dieu, dans cet asile inaccessible à la peine, par cela même qu'il est inaccessible au péché : je veux dire dans ces demeures resplendissantes de pureté et de lumière où je désire être placé avec vous par le pitoyable et bon Jésus, Fils de Dieu, qui est béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

« Adieu ; saluez mes bien chères filles et ayez soin de les consoler dans le Seigneur. Frère Gérard vous salue avec elles affectueusement. »

Des rechutes suivirent ; mais, au printemps, Jourdain sentait ses forces renaître. Il écrivait : « Je n'ai presque plus ou point de fièvre , je suis à la veille d'être entièrement rétabli, quoique faible et encore brisé. » Et quelque temps après : « Vous désirez , je le sais , que je retourne a Bologne : ce serait une grande consolation pour moi. Je suis encore trop faible pour entreprendre un si long voyage. et d'ailleurs il est temps que je m'achemine vers Paris pour y célébrer le Chapitre général, si Dieu veut m'en faire la grâce. » Le Bienheureux se mit, en effet, en route ; mais il avait calculé moins sur ses forces que sur son courage : il fut arrêté de nouveau, et il n'arriva à Paris qu'après la réunion capitulaire. C'était la première fois, mais non pas la dernière, que l'infirmité corporelle l'empêchait de prêter à ses Frères assemblés le concours de ses lumières et de son expérience. A peine de retour, et sans attendre son plein rétablissement, il reprit avec un nouveau zèle le cours deux fois interrompu de ses prédications dans Paris ; il en rend compte en ces termes : « Je ne souffre presque plus ni du corps ni de la tête ; et quoique je n'aie pas entièrement recouvré mes forces, je ne laisse pas de prêcher au peuple et aux écoliers. »

Jourdain ne dit point si ces prédications tardives lui procurèrent la consolation de gagner quelques

novices. Néanmoins, pendant ces longs mois que la maladie semblait rendre stériles, le recrutement de l'Ordre avait marché. Mentionnons ici une vocation qui, pour s'être réalisée en dehors de l'influence immédiate du Bienheureux, ne se rattache pas moins à son histoire, nous dirons même à son culte¹. Un chanoine régulier, ami de sainte Lutgarde comme Jourdain, entra en 1232 au Couvent des Frères-Prêcheurs de Louvain, recommença ses études théologiques, entendait pendant cinq ans les leçons d'Albert le Grand, était employé lui-même à l'enseignement, et se livrait enfin à la prédication et à des travaux de plume, soit sur des matières philosophiques, soit surtout sur des sujets hagiographiques. La postérité lui doit les Vies de sainte Lutgarde, de sainte Marie d'Oignies, de sainte Christine et de la Bienheureuse Marguerite d'Ypres. C'était enfin ce pieux auteur qui, dans son livre *des Abeilles* (*de universali regimine apum*), fournit, au milieu de beaucoup de particularités relatives à son temps, tant de détails intéressants sur son Ordre, et en particulier sur le Bienheureux Jourdain. Nos lecteurs ont nommé le Frère Thomas de Champré. Ainsi, avant la fin de sa carrière, Jourdain avait vu se ranger successivement autour de lui trois Religieux appelés à devenir ses historiens : Humbert de Romans, Gérard de Frachet et Thomas de Champré.

1. Thomas de Champré, dont nous allons parler, a contribué au culte du Bienheureux Jourdain, en consacrant à sa mémoire une prose rythmée qu'on trouve dans son livre *des Abeilles*.

A la fin de cette même année 1232, il avait repris tout son élan. Vers les fêtes de Noël, il a déjà franchi les Alpes et parcouru la Lombardie. Il se trouve à Padoue, au milieu de ce cercle de jeunes âmes et d'intelligences d'élite, qui l'avait en tout temps si favorablement accueilli et qu'il pouvait appeler à bon droit *sa couronne et sa joie*. Il éclate en transports, avec l'accent d'un homme qui reviendrait à la vie. « Réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse avec toutes vos sœurs, fille bien-aimée de Sion, et rendez ensemble de vives actions de grâce à Notre-Seigneur Jésus : vos prières sont montées jusqu'à lui et ont été exaucées. Il nous a donné déjà plusieurs écoliers de Padoue, vertueux et capables, et a touché le cœur d'un grand nombre d'autres, restés encore dans le siècle. Vous devez désormais les aider puissamment de vos prières, afin qu'ils brisent bientôt la forte chaîne qui les tenait éloignés de Dieu. Il en est un autre si gravement exposé qu'il risque de tomber en péché mortel. Priez Dieu avec ferveur de ne point l'abandonner. »

Jourdain est sur le point d'arriver à Bologne. Si les fatigues et les infirmités ont usé son corps, sa parole, toujours pleine de vie, est écoutée avec faveur. On peut du moins l'inférer de l'accueil qui l'attend. A son approche, Bologne s'émeut. La cité savante organise une de ces manifestations que comportait le développement de la vie publique en Italie, et dont les Frères-Prêcheurs vont être si souvent l'objet. Mais tandis que les habitants se portent

à la rencontre du Maître et remplissent les avenues conduisant à la ville, celui-ci, par des chemins détournés, dérobe son humilité à leurs ovations. Son séjour à Bologne est signalé par plusieurs faits importants. Ce fut pendant la session capitulaire de 1233 qu'eut lieu la translation des restes de saint Dominique. Nous la décrirons ailleurs, ou plutôt c'est le Bienheureux Jourdain lui-même qui la racontera dans la seule de ses lettres-circulaires parvenue jusqu'à nous. Cet événement, intéressant en lui-même pour la piété filiale des Religieux, fut important dans ses conséquences. Les contemporains rattachent à l'inauguration du culte de saint Dominique et à la prédication de ses miracles, l'abondance des grâces qui se répandirent sur le ministère des Frères, et fit, de ces humbles Religieux, des arbitres de l'Italie. Parmi eux, le Bienheureux Jean de Vicence semblait, plus que les autres, inondé d'une onction céleste. Déjà sa parole avait produit, au sein même de Bologne, des résultats merveilleux. Les habitants, le voyant se transporter de ville en ville, envoyèrent au Bienheureux Jourdain une ambassade solennelle — *ambaxatores* — pour conjurer l'éloignement du Frère Jean. Dans une aimable répartie comme il savait les faire, Jourdain, tout en déclarant qu'il s'en remettait à la décision des définiteurs du Chapitre général, laissait pressentir un refus. « Est-il d'usage, observait-il, que le laboureur, après avoir ensemencé un champ, demeure en place? Mais non, il va plus loin, répandre la

bonne semence. » Jean de Vicence, qui d'abord prêchait dans les places publiques, avait dû chercher de plus vastes espaces dans les campagnes. Un jour, un homme monté sur un coursier fringant, vêtu d'habits précieux et portant à son col une chaîne d'or, s'était par hasard rapproché du lieu de ses prédications. Cet homme était Jacques Bancambio, légiste fameux, dont la réputation attirait à Bologne un grand nombre d'écoliers. Ses allures magnifiques n'allaient pas au delà de celles qu'on passait aux savants d'une Université dont le recteur avait le pas sur les cardinaux. La conversion de Jacques Bancambio fut soudaine comme celle d'autres docteurs dont nous avons parlé. Terrassé par la parole du Bienheureux Jean de Vicence, il se rendit sans tarder, et à la grande admiration de toute la ville, au Couvent de Saint-Nicolas, pour y revêtir l'habit des Frères-Prêcheurs ¹.

A partir de ce temps, on peut constater dans la correspondance de Jourdain un caractère nouveau. Ses lettres sont plus affectueuses, plus riches de sentiment, plus célestes : les choses de la terre n'y occupent que peu de place ; les informations que nous avons coutume d'y puiser deviennent plus rares. Si elles offrent encore des indices sur ses habitudes voyageuses, elles se taisent presque complètement sur les succès de son apostolat. Cependant

1. Fr. Hieronym. de Burselino, *Chron. gest. memorabilium civitatis Bononiæ*.

ni l'accroissement de l'Ordre ne s'était ralenti, ni le Bienheureux n'avait cessé de voir son ministère comblé des plus riches bénédictions. De nobles conquêtes devaient encore passer par ses mains. C'est à l'année 1234 qu'on place celle d'un tout jeune enfant qui, plus tard promu à la dignité suprême de vicaire de Jésus-Christ, aimait à rappeler qu'il avait été, dès son âge le plus tendre, appelé à la grâce de la vie religieuse et élevé *dans les saintes délices de la pauvreté*. Né de nobles parents, Pierre de Tarentaise fut envoyé, encore enfant, à l'Université de Paris. Un historien du *xiv^e* siècle, investigateur très-consciencieux de l'âge précédent, assure que Pierre n'avait que neuf ans lorsqu'il fut admis dans l'Ordre. Telle était sa beauté que, pour le soustraire aux regards indiscrets, on l'empêchait, durant tout le temps de son adolescence, de franchir l'enceinte du Couvent. On croit assez généralement qu'il fut du nombre de ces *petits* ou de ces novices encore sans lettres, que le Bienheureux Jourdain reçut à l'époque du Chapitre général de 1234, malgré l'opposition des Pères. Thomas de Champré relate cette particularité d'après ses souvenirs personnels. « Le Frère Jourdain, de bienheureuse mémoire, deuxième Général des Frères-Prêcheurs et prédicateur excellent, admettait une fois, à Paris, de jeunes enfants, au nombre de soixante-un. Or, ils étaient si peu lettrés, qu'à grand'peine, ainsi qu'on me l'assura, pouvaient-ils lire une leçon des Matines, et encore n'était-ce pas couramment. On dit que le bienheu-

reux Père, auquel on fit à ce sujet de graves remontrances au Chapitre général, répondit, tout rempli qu'il était de l'esprit d'en haut : « Laissez venir ces « petits et ne les méprisez pas. Sachez que vous en « verrez beaucoup et la plupart d'entre eux, s'acquit-
« ter glorieusement de l'office de la prédication, et
« Dieu s'en servira pour l'œuvre du salut, de préfé-
« rence à beaucoup d'autres d'un esprit cultivé. »
Nous avons vu, ajoute Thomas de Champré, et nous voyons encore de nos yeux, combien sages étaient ces paroles. » Si Pierre de Tarentaise fut réellement du nombre de ces enfants prédestinés, son exemple justifie d'une manière éclatante les prévisions dont ils étaient l'objet. Non-seulement il prêcha et fit même un traité sur la prédication, mais il fut par sa doctrine une des colonnes de l'Ordre. Il enseigna à l'Université de Paris, et fut chargé avec saint Thomas de préparer des règlements généraux pour les études. Après avoir rempli les fonctions de Provincial, il fut successivement appelé au siège métropolitain de Lyon, à la dignité cardinalice et enfin au souverain pontificat, sous le nom d'Innocent V.

Si les renseignements qui nous aidaient à suivre le Bienheureux Jourdain sont devenus plus rares, il est manifeste cependant que l'activité de ses pérégrinations périodiques des deux côtés des Alpes ne se ralentit point. Il quitte Paris peu après le Chapitre de 1234. Il n'a pas encore renoncé à ses circuits habituels à travers l'Allemagne, car nous le voyons au mois d'août, à Strasbourg, recevant un message

qui lui annonce la canonisation de saint Dominique. Cette heureuse nouvelle lui avait été déjà communiquée par une missive de saint Raymond de Pegnafort et du Frère Godefroi, tous deux pénitenciers du Pape. De Strasbourg, Jourdain manifeste son intention de se rendre en Lombardie ; mais déjà l'Avent le retrouve à Paris. Ce séjour se prolonge pendant l'hiver de 1235. Or, voici venir le temps de prêcher le Carême à Bologne. Jourdain voudrait bien s'y rendre ; mais une de ses lettres parle d'impossibilités qui s'étaient mises en travers de son dessein. Dans la même lettre, écrite vers le mois de février, il fait partager une dernière fois à sa fille Diane les consolations que l'accroissement de l'Ordre n'avait pas cessé de lui offrir, au double point de vue des qualités et du nombre des sujets. « J'ai séjourné à Paris tout cet hiver, depuis l'Avent, et grâce à Dieu, plusieurs novices distingués par leur vertu, leur science et leur noblesse, des Maîtres même sont entrés dans notre Ordre. Le jour où je vous ai écrit, ils étaient déjà, disaient les Frères, au nombre de soixante-douze. Je veux que vous en remerciez Dieu, avec toutes vos Sœurs. » Jourdain semble indiquer, un peu plus bas, la nature des obstacles qui, en se prolongeant au delà même du Carême, l'empêcheront d'aller à Bologne, et de présider le Chapitre général convoqué pour le printemps. Il parle de sa fièvre, compagne incommode et bénie cependant. Il est vrai que, depuis quelque temps, elle ne l'a plus visité ; mais, ajoute-t-il : « Je souffre d'un œil, et je suis menacé de le

perdre ». Il le perdit en effet ; c'est à cette occasion qu'il disait aux Religieux assemblés au Chapitre : « Mes Frères, rendons grâces au Seigneur : voici que je viens de perdre un de mes ennemis. Priez Dieu toutefois afin qu'il daigne me conserver l'autre, si cependant il le veut bien et si cela doit m'être utile. » Cet homme d'une sérénité si parfaite et d'une vertu si proche alors de sa consommation, ne pouvait manquer d'exhorter la Bienheureuse Diane à accepter leur séparation en esprit de conformité à la volonté divine. Dans la lettre précédente, il lui disait : « Le désir que nous éprouvons de nous revoir est d'autant plus ardent que nous avons été plus longtemps éloignés l'un de l'autre ». Maintenant il écrira : « Vous le voyez, Dieu a permis de nouveau qu'il ne me fût pas possible d'assister au Chapitre général. Quand même je n'aurais pas d'autres motifs, je m'en affligerais à cause de vous ; je le regretterais surtout parce que je n'ai pas pu vous voir et me consoler de votre présence. Mais il faut nous résigner à la volonté de notre Dieu. Il vous enseigne de toutes façons, ce bon Maître, que, loin de placer votre espérance sur la terre et de chercher votre consolation dans les hommes, vous devez l'aimer de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, parce que lui seul peut et doit suffire à votre âme, ici-bas par sa grâce, et dans l'autre vie par sa gloire. »

Jourdain revit-il encore sur la terre la Bienheureuse Diane, qui mourut l'année suivante, c'est-à-

dire le 10 juin 1236 ? Alors il était à Paris, retenu par la célébration d'un Chapitre qui fut le deuxième et dernier Chapitre généralissime célébré dans l'Ordre. Ces deux âmes, si étroitement unies par la grâce, ne demeurèrent pas longtemps séparées. Le Bienheureux, lui aussi, est proche de sa maturité. Tout porte maintenant dans ses œuvres un caractère de consommation. Il profite de la réunion d'une assemblée constituante¹ pour faire adopter comme volonté dernière, une disposition conforme au caractère de l'Ordre et au sien. Désormais la loi ne sera plus obligatoire sous peine de péché. C'est pour pourvoir à la paix des âmes, que cette décision, toute de mansuétude, est proposée et ratifiée. Huit mois plus tard, en février 1237, le Maître, qui venait d'élargir le cercle de ses pérégrinations en entreprenant la visite des Couvents de Terre Sainte, périt dans un naufrage. C'est au retour, mais encore en vue des côtes de Syrie. Il faisait voile vers Naples. Sa dernière pensée était pour les écoliers d'une Université qu'il avait visitée d'autres fois, et qu'il voulait revoir encore²; il mourait ainsi avec la préoccupation qui avait été celle de toute sa vie. N'insistons pas sur cet événement. Il nous reste encore trop à dire sur la personne du Bienheureux Jourdain. Prenons note seulement des

1. On expliquera, dans l'étude sur le gouvernement de l'Ordre, le caractère constituant des Chapitres généralissimes, à la différence des Chapitres généraux n'ayant qu'une autorité législative.

2. Humbert de Romans.

pressentiments célestes dont ses dernières lettres à Diane sont remplies. Il exprime son désir de recevoir souvent des lettres : « Car votre avancement spirituel et tout ce qui vous console, est pour mon âme une douce nourriture ». Cependant la vie incessamment active du serviteur de Dieu est un obstacle à une correspondance suivie : « Parce que, dit-il, vous n'êtes jamais sûre du lieu où je me trouve ». Mais quoi ! ces deux âmes ont un moyen bien plus efficace de s'entendre. « Tout ce que nous pourrions écrire est bien peu de chose. C'est au fond de nos cœurs que gît l'ardent amour dont nous nous aimons en Dieu ; par lui, je vous parle et vous me parlez sans cesse un langage merveilleux qu'aucune langue ne saurait traduire dignement. O Diane, combien nous sommes à plaindre ! nous ne pouvons nous aimer sans souffrir : vous souffrez en effet ; vous vous attristez de ce qu'il ne vous est point donné de me voir sans cesse, et moi, je m'attriste et je souffre de voir que je jouis si rarement de votre présence. Oh ! qui nous conduira dans *cette ville forte, dans la cité du Dieu des vertus*, fondée par le Très-Haut lui-même, où nous n'aurons plus à languir et à soupirer loin de lui, et loin l'un de l'autre ? Ici-bas nos cœurs sont déchirés, broyés chaque jour ; et la conscience de nos propres infirmités nous fait pousser souvent ce grand cri : *Qui nous délivrera de ce corps de mort ?* Et néanmoins nous devons nous résigner, et, autant qu'il est en nous, recueillir notre âme en celui en qui seul nous pouvons trouver la

paix, et en dehors duquel tout ce que nous voyons ne nous apporte que douleurs et angoisses sans nombre. En attendant, acceptons toutes les peines avec joie ; car la mesure de nos souffrances sur la terre sera la mesure du bonheur qui nous sera donné dans le ciel, par le Fils de Dieu, Jésus-Christ, à qui est l'honneur, la gloire, la puissance et l'autorité dans les siècles des siècles. »

Avons-nous eu tort de céder au charme d'une aussi sainte liaison, en lui donnant, dans un chapitre intitulé *Vie doctrinale*, une place que nous lui ferons encore ailleurs ? Nous croyons toutefois n'être point sorti de l'unité du sujet. La vie doctrinale, considérée historiquement, appelait une digression sur le recrutement de l'Ordre : or, comment en parler sans faire connaître, dans sa page la plus brillante, l'apostolat si fécond du successeur de saint Dominique ? Et, dès lors, à moins de séparer ce que la grâce avait uni, comment ne pas associer à cet apostolat, ainsi que Jourdain lui-même l'avait fait, la Bienheureuse Diane, cette âme si singulièrement amie des Frères et de tout l'Ordre, — *amatrix Fratrum et Ordinis præcipua* — comme l'appelle la chronique du monastère de Sainte-Agnès ? C'était une amie et c'était une mère ; elle avait trop fait par ses prières et par sa charité, pour qu'il parût singulier de lui attribuer ce dernier titre. Jourdain l'autorisait de la part de ses fils. Nous trouvons en effet, au bas d'une de ses lettres, cette suscription que l'indulgente bonté du Maître permettait d'ap-

poser à un Religieux, compagnon pendant plusieurs années de ses voyages : « Moi, Frère Gérard, votre indigne fils, je vous salue, mère bien-aimée, ainsi que toutes nos chères sœurs en Jésus-Christ ».

Faut-il, en terminant cette esquisse, protester contre une idée fausse ? L'Ordre de Saint-Dominique n'était rien moins qu'une société savante, ni même une sorte de Sorbonne. C'était un foyer de zèle pour le salut des âmes, et surtout une école de sainteté. La science, si haut placée qu'elle fût dans l'estime des Frères-Prêcheurs, était néanmoins considérée, en vertu de vues pratiques et surnaturelles que nous ne saurions assez relever, comme un moyen et non pas comme une fin, comme un instrument pour l'apostolat et comme une ressource féconde en conséquences pour la vie spirituelle. Pas plus que la naissance, pas plus que la richesse, la science acquise et le talent n'étaient rangés au nombre des conditions nécessaires d'admission. Les Frères-Prêcheurs ne pouvaient, sans contredire l'Évangile, nourrir la prétention de s'incorporer les sages de ce monde et d'éliminer les humbles, de conquérir les grands et de rejeter les petits. Le désintéressement en matière de qualités brillantes est au contraire un des signes caractéristiques de la conduite de saint Dominique et de celle de son premier successeur. Qu'ils eussent l'un et l'autre, et surtout le second, exercé sur les classes lettrées un incontestable ascendant, rien n'est plus vrai. Mais combien de sujets agréés par le premier Père de l'Ordre, malgré l'insuffisance de

leur formation ! Et n'avons-nous pas vu le Bienheureux Jourdain encourir le reproche de témérité, pour avoir ouvert la porte, non pas seulement aux humbles et aux petits, mais à des sujets d'une éducation littéraire à peine ébauchée ? Quel était donc le véritable principe qui s'imposait aux Frères-Prêcheurs pour l'œuvre de leur recrutement ? Humbert de Romans le formule avec son bon sens ordinaire. Ce qu'il faut, selon lui, c'est écarter les sujets dont les dispositions ne seraient pas suffisantes eu égard au but et au caractère de l'Ordre : principe plus négatif que positif. L'adjonction des qualités brillantes, celles du talent et du génie, fut, comme nous tenions à le marquer en tête de cette étude, le fait de la Providence. Cette distinction n'échappe pas à la sagacité de Humbert. Mêlé aux événements, il les juge comme aurait pu le faire l'historien placé à distance. Dieu, selon lui, inspire aux fondateurs d'Ordre la forme de leurs instituts. Il prédestine les sujets d'élite qui contribueront, par leur valeur personnelle, au développement d'un germe plus ou moins enveloppé. Il veut que ces sociétés soient saintes, et il leur envoie des Saints. Si, par surcroît, elles sont appelées à exceller en d'autres qualités, la sagesse divine ne peut manquer d'y pourvoir. Les sujets qu'elle leur destine leur apporteront ces dons. A ce double point de vue, rien de plus clair que le plan combiné de la grâce et de la Providence, dans la première formation de l'Ordre de Saint-Dominique. « Mais il arrive un moment, remarque

judicieusement Humbert, où c'est à l'Ordre à former ses sujets. Ainsi, à l'origine des choses, nos premiers parents vinrent au monde avec la plénitude de leur âge et de leur entendement ; plus tard, il fallut prendre les peines nécessaires pour développer les facultés de l'homme au moyen de l'éducation. Pareillement, au commencement de l'Église, le Christ lui donna ses Apôtres qu'il avait remplis lui-même de science et de vertu ; mais, dans la suite, il fallut que l'Église consacrat toute sa sollicitude à leur donner de dignes successeurs. De même, enfin, les architectes n'attendent pas qu'on leur apporte des pierres polies et des bois tout taillés ; mais ils façonnent eux-mêmes les matériaux, pour les adapter à leurs desseins ¹. »

L'œuvre de Dieu, dans les deux premières assises de l'édifice dominicain, est connue désormais. Reste à donner un couronnement à la vie monastique et à la vie doctrinale. Ce terme dernier de la vie du *Frère-Prêcheur* ne peut être que l'apostolat.

1. Humbert, *in regula*.

CHAPITRE XII.

VIE APOSTOLIQUE. — APERÇU GÉNÉRAL.

I.

« Ils longeaient les chemins et répandaient la semence. Leurs membres semblaient s'être changés en langues, tellement tout en eux prêchait la pénitence et la sainteté. » Ainsi s'exprime Etienne de Salagnac, sur ceux qu'il appelle les *Frères primitifs*. D'après Echard, contrairement à l'opinion des continuateurs de Mamechi, il aurait reçu l'habit de l'Ordre des mains de Pierre Cellani, alors que ce premier-né de saint Dominique était encore Prieur de Limoges. En tout cas, il appartient à l'ère qu'il décrit ¹.

L'histoire de certains prédicateurs est tout entière dans leurs écrits. Saint Dominique, cet homme tout apostolique, n'a pas laissé un lambeau de discours ;

1. Dans son travail intitulé : *Court traité dévot pour les esprits dévots, sur les quatre choses où Dieu s'est plu à glorifier l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, ouvrage complété par Bernard Guidonis, qui avait été revêtu par Etienne de Salagnac des livrées dominicaines. Celui-ci touchait alors au terme de sa longue carrière. Il mourut l'année suivante, 1280.

mais, par contre, nous connaissons sa personne, son âme, son infatigable assiduité dans l'office de la prédication, son accent de sainteté, ou du moins l'écho de cet accent.

Les historiens insistent généralement sur ce partage de son temps : la nuit à Dieu et le jour au prochain. Cette distinction n'est juste qu'en partie, car les larmes et le sang qu'il versait pendant les nuits, appartenaient bien au prochain. Écoutons un témoin. « Lorsque le Frère Dominique se livrait à l'oraison, ses clameurs étaient entendues de toutes parts. Il s'écriait : « Seigneur, ayez pitié de votre peuple ! Que deviendront sans cela les pécheurs ? » C'est ainsi, ajoute le témoin, qu'il passait des nuits entières, pleurant et gémissant sur les péchés des hommes. » Gérard de Frachet représente le Saint fondant en larmes à l'approche des villes, et pleurant les péchés qui s'y commettaient, comme le Sauveur avait pleuré sur Jérusalem. Il est dit encore aux Actes de Bologne : « Sa compassion embrassait toutes les âmes, non-seulement celles des fidèles, mais celles des gentils et des infidèles et jusqu'à celles des réprouvés, et il pleurait abondamment sur toutes ces âmes. »

Mais le Saint, type achevé de la vie apostolique, non moins que de la vie contemplative, ne borna pas sa compassion au sacrifice de ses larmes et de son sang. Dieu avait fait de lui l'image et le représentant de son Verbe. Dominique est un verbe, une parole de salut, — *vox clamantis*, — parole toujours en

acte. Parler à Dieu ou parler de Dieu — *cum Deo vel de Deo* : — c'est là toute sa vie. Comme nous l'avons déjà marqué, il veut, en insérant cette expression si concise et si pleine dans les Constitutions de son Ordre, qu'elle devienne l'idéal offert à ses disciples. Et voyez comme il satisfait à la dette de sa vocation. Il annonce l'Évangile « le jour et la nuit, dans les églises et dans les maisons, dans les champs et sur les chemins ¹ ». Telle est l'arène sans limites qu'il ouvre à la libre parole de ses fils et où il s'est d'abord élancé : « car il veut que les Frères (et il les y pousse sans cesse) ne parlent aux hommes que de Dieu et leur annoncent sans cesse les divines vérités ² ». Des voyageurs ou des pèlerins se sont-ils joints à eux, Dominique se met à leur parler des choses du royaume de Dieu ; ou s'il préfère se renfermer dans le silence et la contemplation, il charge les Frères de le suppléer. Entrant dans une maison religieuse, de quelque Ordre qu'elle soit, il prêche ou il exhorte. Quand, au terme d'un voyage, il se retrouve au milieu des siens, quelle que soit sa fatigue, il convoque les Frères, et leur donne à goûter, dans sa parole inspirée, la plus douce des consolations. Tous les jours, à moins d'empêchement absolu, il leur fait une conférence, et, en pleurant, il leur arrache des larmes. Dans sa soif si ardente du salut des âmes, il ne borne pas son zèle aux occasions de se dépenser

1. Act. de Bologne.

2. *Ibid.*

personnellement. Non-seulement il prêche à toute heure, mais on le voit employer toutes ses forces — *modis quibus poterat* — à faire affronter à ses fils les fatigues de l'apostolat, et en les envoyant, il les avertit, il les conjure — *rogans et monens* — de ne point perdre de vue le salut des âmes. Et comme ce zèle, plus vaste que le monde, se trouvait à l'étroit dans les limites de la chrétienté, il faisait, avec les Frères, des projets qu'eux seuls devaient accomplir. C'était, *quand il aurait organisé son Ordre*, comme il le disait, d'aller évangéliser les peuplades barbares et surtout les Cumans, horde redoutée et qui semble avoir excité davantage sa sollicitude.

Telle était son âme et tel était son zèle ; mais comment faire revivre son accent ? A défaut de textes écrits, il ne reste, pour nous en former une idée, que l'impression produite par la douceur sans égale et par la véhémence non moins grande de son éloquence d'apôtre. Jean de Ségovie déposait en ces termes : « Il se rendait aimable à tous, aux riches et aux pauvres, aux juifs et aux infidèles dont le nombre est très-grand en Espagne, et aussi tous l'aimaient, excepté les hérétiques et les ennemis de l'Eglise qu'il poursuivait et convainquait dans ses sermons et dans la controverse, et cependant c'était avec une grande charité qu'il les exhortait à faire pénitence, et à se convertir à la vraie foi, comme le témoin l'a vu et entendu. » Tel autre parle de la plénitude de consolation que les Frères éprouvaient à l'entendre. Il en était de même de ses exhortations

particulières. « Si des Frères, soit de l'Ordre, soit étrangers, allaient lui confier quelque trouble ou quelque tentation, il leur parlait avec une grande puissance de persuasion — *valde bene hortabatur eos* — de telle sorte que, presque toujours, ils s'en retournaient consolés. — Personne, dit encore le même témoin, n'avait des paroles aussi pénétrantes — *verba ita commotiva* »; — aussi, lorsqu'il prêchait, était-il surpris par ses propres larmes, et celles des auditeurs coulaient à l'unisson.

Ce qui frappe, c'est la parfaite unité qui règne entre la parole de cet homme apostolique et toute sa personne. Pour nous mieux faire comprendre, invoquons un contraste : supposons une éloquence apprêtée et qui se prêche elle-même, dont les idées choisies, les périodes scandées, les effets industrieusement préparés, peuvent bien représenter le travail de la pensée et quelquefois le talent, mais qui, loin d'exprimer l'homme tout entier, cachent, sous un voile plus ou moins transparent, les contradictions de son esprit et les faiblesses de son cœur. En saint Dominique, il n'y a pas deux hommes, l'un qui parle et l'autre qui agit. Son âme est tout entière dans son accent, et sa vie tout entière dans sa prédication. Que s'il prêche dès qu'il cesse de prier, qu'on ne s'imagine pas qu'il attache à la parole de l'homme une importance qu'elle n'a pas par elle-même. Un jour, il représente à des évêques que ce n'est pas par un bruit de paroles — *pugna verborum* — qu'ils ramèneront les peuples. Et ce qu'il

veut de plus, il le dit : la prière, l'exemple, l'humilité surtout, auront raison de l'orgueil du monde. C'est là ce qu'exprime sa prédication : à la prière, à l'humilité, il joint la pénitence, l'immolation, l'amour passionné des âmes. Le reste peut être quelque chose, moins que rien cependant, si ces conditions font défaut. Dominique était un esprit cultivé, il avait manié les livres dès sa plus tendre jeunesse ; dès les premiers jours de son Ordre, il pousse les Frères vers les études ; et cependant, lorsqu'un écolier, ravi de son éloquence, vient lui demander dans quels livres il a étudié pour arriver à parler si bien : « Mon fils, lui répond le Saint, c'est avant tout dans le livre de la charité, car ce livre nous instruit de tout. »

Faut-il ajouter, après cela, que cette parole émouvante était simple et sans fard, comme elle était apostolique ? Image du Verbe divin, portant sa ressemblance jusque dans son visage, Dominique devait, plus qu'aucun autre, reproduire, dans des discours d'une ineffable simplicité, la prédication de l'Homme-Dieu. Il n'aurait point démenti, peut-être a-t-il inspiré, cette interprétation donnée à un texte évangélique par un de ses fils les plus illustres : « La Vierge Mère, écrivait Albert le Grand, enveloppa d'humbles langes le Verbe du Père, afin de nous apprendre que le Verbe divin veut être revêtu, par les prédicateurs, d'un langage simple plutôt que de l'attirail d'une rhétorique pompeuse ¹. »

1. Mater virgo Verbum patris pannis vilibus involvit, signi-

Un autre Frère-Prêcheur des premiers temps confirme, par quelques indices, l'idée qu'on se forme naturellement du genre d'éloquence du saint Fondateur. Etienne de Bourbon, ou de Belleville, composa sur la prédication un ouvrage longtemps célèbre, et qui est, en cette matière, un des monuments les plus précieux du XIII^e siècle. Le traité : *De diversis materiis prædicabilibus*, vulgairement appelé traité des sept dons du Saint-Esprit, roule exclusivement sur les exemples ou histoires à raconter en chaire. Pour en justifier l'emploi, Etienne s'appuie sur l'autorité de saint Dominique, ce si grand zéléteur des âmes — *ille tantus zelotypus salutis animarum*. Avec le Bienheureux Jourdain et d'autres chroniqueurs, il dit de lui : « *Abundabat exemplis* — il faisait un usage fréquent des exemples ». C'est, sur la forme de ses prédications, le seul renseignement arrivé jusqu'à nous. Les réflexions ajoutées par Etienne de Bourbon expliquent et justifient cette méthode. « Instruire, avertir, exhorter, émouvoir, — *instruere, monere, movere et promovere* », afin d'arracher les hommes au péché et de les sanctifier dans la pratique du bien, tel est le but du prédicateur. « Or, continue le Frère Etienne, pour suggérer, pour faire entrer et pour imprimer dans les cœurs les vérités du salut, les exemples ont une grande force. Ils saisissent les intelligences les moins cultivées et se gravent profondément dans la mémoire..... C'est pour cela que la

ficans Verbum Dei magis simplicibus sonis indui in prædicatione, quam phaleris rhetoricis (Albert. *in Luc.*).

Sagesse de Dieu, le Christ Jésus, enseigna par ses exemples avant d'enseigner par ses paroles. Puis, prêchant, il donna comme un corps visible et tangible aux abstractions de la doctrine, se servant dans ce but de comparaisons, de paraboles, de miracles et d'exemples, afin que la divine parole, comprise du premier coup et facilement acceptée, se gravât davantage dans les esprits et passât plus efficacement dans la pratique. Que dis-je ? étant lui-même la Sagesse éternelle, incorporelle, invisible, inaccessible à la raison humaine, il voulut, se manifestant dans le temps, s'incorporer, se revêtir de chair, se rendre visible en un mot, afin de se faire connaître. C'est dans ce but que *le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous*. Sur quoi saint Denis remarque que les philosophes les plus éminents suivirent eux-mêmes cette méthode, en incarnant leurs conceptions, c'est-à-dire en les rendant sensibles par des comparaisons et des exemples. » Nous aurons à revenir sur l'œuvre considérable dont on vient d'entendre un extrait. Pour le moment, contentons-nous des analogies qu'elle signale. La prédication est un *verbe*, une parole descendue du ciel ; elle s'abaisse pour se rendre accessible. Fondateur conscient d'un Ordre au caractère doctrinal, saint Dominique connaissait l'art d'être très-simple, ou plutôt, Dieu, qui l'avait formé pour être un des plus grands modèles et promoteurs de l'apostolat, lui avait donné toutes les dispositions nécessaires à la communication, sous une

forme facilement intelligible, des trésors de science et de sagesse dont il l'avait rempli.

III.

L'étude de la prédication soulève deux questions, celle de la forme et celle du fond. Certains éclairs sortis des ténèbres du passé donnent à soupçonner ce que devait être saint Dominique au premier des deux points de vue. Peut-on juger également ce qu'il fut au point de vue du fond ?

La liturgie dominicaine, dans des paroles presque contemporaines du saint Fondateur, lui donne le titre de *lumière de l'Eglise*, et de *docteur de la vérité* — *O lumen Ecclesiæ, doctor veritatis !* L'Eglise tout entière, en la fête du bienheureux Patriarche, rappelle qu'il fut sa lumière par la doctrine aussi bien que par ses autres mérites — *meritis et doctrinis* ¹. Dominique en effet, image du Verbe incarné, ne le reproduisit pas seulement par la simplicité de sa conversation avec les hommes, mais par la lumière qu'il répandit comme docteur : *O lumen Ecclesiæ, doctor veritatis !*

Pour bien se rendre compte de ce caractère, en saint Dominique d'abord, et ensuite dans ses fils, il importe de distinguer un double emploi de la parole. Outre l'exposition des vérités révélées, sous une forme commune, immémoriale et qui ne persistera jamais, celle en un mot de la prédication pro-

1. Collecte de l'Office de saint Dominique.

prement dite, les circonstances faisaient naître d'autres combats oratoires auxquels l'homme apostolique n'était pas libre de se refuser. Les historiens du Saint et les témoins directs de sa vie parlent de ces controverses, ou disputes, comme on disait alors — *disputationes* — qu'il soutenait contre les hérétiques. L'apostolat s'exerçait donc de deux manières. Susceptibles de se confondre dans un même discours, comme nous le verrons plus loin, elles constituaient néanmoins deux genres distincts. Le sermon n'admettait pas la tournure spéculative et savante de la controverse; celle-ci laissait les procédés oratoires au sermon.

L'hérésie revêtait toutes les formes; elle avait ses tenants dans toutes les classes de la société; qu'elle fût savante ou populaire, elle était également subtile. L'Ordre des Frères-Prêcheurs avait été suscité pour défendre la vérité contre la pullulation des doctrines d'erreur qui envahissaient alors le monde. La science lui était nécessaire; la mission de combattre les sectes échut aux Religieux les plus habiles. Est-ce à dire que, dans cette lutte corps à corps, saint Dominique et ses fils se soient laissés gagner, à cause de la subtilité ou de la hauteur des questions, à cette manière ambitieuse, proscrite par saint Paul sous le nom de *sagesse du discours* — *non in sapientia verbi?* — Ce que nous aurons à exposer sous peu de la conduite des fils, les montre sous un jour bien différent, et les paroles de l'un d'entre eux paraîtront applicables à *priori* à leur apostolique

Patriarche. « Autre chose, remarque saint Thomas dans son commentaire sur saint Paul, est d'enseigner dans la sagesse du discours, de quelque manière qu'on veuille l'entendre, autre chose est de se servir de cette même sagesse. Celui-là enseigne dans la sagesse du discours, qui en fait la racine de sa doctrine, de telle sorte qu'il n'estime que les choses marquées au coin de cette sagesse, et qu'il rejette ce qu'elle n'a pas consacré : et c'est une tendance corruptrice de la foi. Celui-là au contraire use de la sagesse du discours, qui, supposé les fondements de la vraie foi, se sert, pour la défendre, de la doctrine des philosophes. « Si les philosophes, dit saint Augustin, nous offrent dans leurs ouvrages des lumières conformes à l'économie de notre foi, ne redoutons pas ces lumières, mais en les ravissant en quelque sorte à d'illégitimes détenteurs, tournons-les à notre usage. »

Cependant, si l'histoire nous force à établir une distinction entre la prédication doctrinale et la prédication commune, celle-ci encore devait offrir le caractère d'un enseignement. Telle est, à vrai dire, sa première condition. « *Docere* », disait d'abord Etienne de Bourbon en la définissant, et il n'était qu'un écho de cette parole du divin Maître : « Allez et enseignez ». Supposé le génie doctrinal de l'Ordre, tel que nous l'avons fait connaître, la prédication devait s'en ressentir. Non pas que l'enseignement la constituât tout entière et fût son dernier terme : « Le prédicateur est certainement plus utile, remarquait

Humbert de Romans, en enflammant qu'en se bornant à répandre la lumière, et pour enflammer il faut être ardent. » Qu'ou s'en souvienne cependant : nous avons entendu le même Humbert joindre ces deux choses. — l'enseignement qui éclaire et le zèle qui échauffe, — et préconiser leur union avec une netteté qui montre à quelle école il appartient. Cette nuance se reconnaît, dès l'origine, dans l'action personnelle exercée par saint Dominique sur ses disciples. Un terme de comparaison auquel nous avons eu recours plus d'une fois, va servir de nouveau à expliquer notre pensée. Dans l'Ordre séraphique et lorsque saint François le couvre en quelque sorte sous ses ailes, une inspiration mystique dont nous n'entendons nullement contester la grâce touchante et les sublimes élans, tient une place considérable. Un jour, le Patriarche d'Assise avait réuni ses compagnons pour s'entretenir des choses du Seigneur. Dans un mouvement de ferveur d'esprit, il leur commande d'ouvrir la bouche et de parler ainsi que l'Esprit-Saint le leur inspirerait. Ils obéissent, chacun suivant son tour, et discourent si profondément sur les mystères de Dieu, que saint François reconnaît qu'ils parlent par l'Esprit-Saint. Pour preuve plus ample, le Seigneur apparaît au milieu d'eux sous la forme d'un très-beau jeune homme ; il les bénit et tous les Frères entrent en ravissement. Saint François, rendu à lui-même, leur dit : « Mes très-chers Frères, révélez ces trésors de la divine science, car c'est Dieu qui ouvre la bouche des muets et

qui fait parler sagement la langue des simples. »

Assurément cette conclusion n'exclut pas la science acquise par les voies ordinaires. Elle montre seulement quel fut, dans l'Ordre des Frères-Mineurs, le premier mouvement, et c'est par là que toute nature se révèle. Nous en dirons autant des exhortations du Frère Gilles, cet humble et illustre disciple de saint François, qui, détournant quelqu'un de la recherche du savoir et de la fréquentation des écoles, s'exprimait en ces termes : « Le résumé de toute science est la crainte et l'amour, et ces deux choses te suffisent, car il ne faut à l'homme que la science qu'il peut mettre en pratique. Il arrive souvent qu'on l'ambitionne pour se rendre utile au prochain et qu'on la désire peu pour soi-même. Or, je te le déclare, l'accomplissement de la parole de Dieu ne consiste pas à dire ou à entendre, mais à faire. Certaines personnes ne sachant pas nager entrèrent dans l'eau pour sauver des noyés, et il arriva qu'elles périrent avec eux. Si tu ne sais pas pourvoir au salut de ton âme, comment procureras-tu le salut du prochain ? Si tu ne règles point ton action propre, comment régleras-tu celle d'autrui ? Non, tu ne peux pas aimer l'âme du prochain plus que la tienne. »

Nous l'avions exprimé précédemment, l'Ordre de Saint-François était né d'un élan d'amour, celui de Saint-Dominique d'une question doctrinale. De ce côté encore, le premier mouvement ou le point de départ doit être tenu comme un signe révélateur. Saint

Dominique, il est vrai, et son successeur après lui, admettent dans l'Ordre des sujets simples et illettrés. Le premier, avec cette justesse de coup d'œil qui, au dire du Bienheureux Jourdain, paraissait inspirée, en fait des apôtres du premier coup, en leur promettant de la part de Dieu une assistance qui ne leur manque point. Le second annonce que *ces petits*, comme il les appelle, recueilleront un jour une ample moisson d'âmes, et l'événement justifie sa prédiction. Cette simplicité sied bien à un temps de ferveur et de grâce, où, comme parle Gérard de Frachet, « l'Esprit-Saint suppléait par l'onction intérieure à ce qui manquait du côté de la science acquise ». Elle est appréciée de la même manière par les autres historiens. Nos lecteurs auront gardé le souvenir de ces prédicateurs associés deux à deux et parcourant le monde, dont Thomas de Champré traçait ainsi le portrait : « Jeunes hommes délicats, sortis à peine du siècle, sans expérience humainement acquise, simples comme des colombes, mais, en ce qui touche à leur conduite, prudents comme des serpents. — En ces temps, dit à son tour Thierry d'Apolda, temps de prédication fervente, continue et pleine d'élan, Dieu, qui avait autrefois dissipé les ténèbres du monde par la folie de la prédication, suppléait par sa grâce au défaut de science. A la parole d'hommes simples, un grand nombre d'âmes étaient ramenées dans les voies de la pénitence et du salut. » Mais si ce caractère de candeur et d'inexpérience juvénile orne plutôt qu'il ne dépare les ori-

gines de l'Ordre, c'est à titre de contraste. Non-seulement les sujets simples et illettrés se perdront dans la foule des intelligences cultivées qui grossissent chaque jour les rangs des Frères-Prêcheurs, mais, dès l'abord, ils seront initiés à la science en même temps qu'à la vie religieuse et à l'expérience du ministère. Rien de plus clair que les conduites du saint Patriarche, présidant à la formation de ses premiers disciples. Il ne se borne pas à les presser, à les adjurer de se consacrer totalement à l'œuvre du salut des âmes, ni à les entraîner par son exemple ; mais, ne séparant point ce qui doit être uni, il dirige la sève de sa nouvelle plantation, de manière à lui faire produire à la fois des fruits de *sainteté, de science et d'apostolat*. Ainsi veut-il (ce sont toujours les paroles de témoins oculaires) que les Frères mènent de front ces trois choses : « l'étude, la prière et la prédication ». Les envoyant à Paris, il leur assigne un triple but : « étudier, prêcher et fonder un Couvent ». Il les avertit sans relâche de se plonger « dans l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament ». Son œil vigilant discerne les aptitudes ; et « s'il voit quelque Frère capable de rendre d'utiles services dans la prédication, il s'interpose pour qu'on ne lui assigne pas d'autres offices ». Ainsi, dès le principe, et d'une manière tout autrement accusée que dans l'Ordre de Saint-François, où l'inspiration a une part plus large, le saint Fondateur s'applique au développement et aux applications de la science acquise, qui, loin d'être exclusive de la science infuse et surnaturelle,

lui ouvre plutôt les voies, tant qu'elle est saintement cultivée.

III.

Saint Dominique avait semé. La moisson répondit-elle à ses espérances? En d'autres termes, les enfants portèrent-ils dans leurs traits la ressemblance du Père? Ses leçons se gravèrent-elles dans leurs cœurs? avec ses exemples, passèrent-elles dans leur conduite? Est-ce le Saint qui prêche encore dans sa descendance immédiate?

L'étude de la vie apostolique, que nous avons entreprise, n'a d'autre but que de répondre à cette question. Avant d'aborder ce très-vaste sujet dans ses divers aspects, voyons, par un coup d'œil rapide, si c'est bien saint Dominique qui se continue dans sa postérité.

Le ministère apostolique offre des dehors et il a des sources intimes. Ses dehors, c'est la ferveur du zèle, ce sont les moyens qu'il emploie, les œuvres qu'il enfante. Le zèle du Saint a réellement passé dans ses fils. Ce n'est pas en vain qu'il les a avertis, adjurés, qu'il l'a fait sans cesse et de toutes les forces de son cœur, de se dépenser pour le salut des âmes. A sa mort, nous l'avons dit ailleurs, et sur le témoignage d'un contemporain, *une admirable ferveur* se répand sur l'apostolat des Frères. Leur zèle est un flot qui monte et qui s'étend toujours. L'erreur, comme de tout temps, déploie une activité

satanique et revêt toutes les formes. Etienne de Bourbon, inquisiteur émérite, en connaît bien les ruses et les apôtres. Ceux-ci, d'après lui, parcourent les campagnes, s'introduisent dans les maisons, prêchent sur les places et même dans les églises. A leur tour, les fils de saint Dominique, qui trouvent leur liberté de mouvement et l'indépendance de leur parole dans une pauvreté sans fard et sans hypocrisie, placent leurs chaires à tous les carrefours et poursuivent jusque sur leur propre terrain les prédicants des fausses doctrines. Qui ne reconnaît à ces traits saint Dominique, dans ses laborieux voyages, dans sa pauvreté si profonde, dans ses *disputationes* ou controverses ? C'est bien lui également dans sa parole toujours en acte, et se faisant entendre, comme nous le rapportions plus haut, « à l'intérieur des églises et des maisons, dans les campagnes et sur les chemins ». Cependant, si engagés qu'ils soient dans la lutte contre l'hérésie, les Frères se doivent aux fidèles ; les travaux de la controverse ne les dispensent pas de la prédication proprement dite. A cet égard, c'est encore en tout lieu et en toute circonstance, et c'est pour toutes personnes que leurs accents se font entendre. Ils élèvent la voix dans les marchés ou les foires, comme sur les arènes des tournois, dans les léproseries comme dans les palais. Les Frères-Prêcheurs auront des sermons pour les bourgeois assemblés, comme pour les barons réunis en parlement, pour les solennités civiles comme pour les

fêtes religieuses, pour les journaliers comme pour les corps savants, pour les filles de mauvaise vie comme pour les vierges consacrées au Seigneur ¹. Mais l'aliment croît avec le zèle, et le zèle avec l'aliment. Après la translation du corps de saint Dominique, une nouvelle et merveilleuse effusion de son esprit se répand sur ses fils, et le monde en est dans l'admiration — *mundus stupebat* — dit un témoin ². C'est alors, surtout, que la sphère d'action s'étend, qu'elle a pour objet, non plus seulement le chrétien ou ceux qu'on veut rendre tels, mais la chrétienté ou les intérêts collectifs du peuple de Dieu. Forts du concours populaire et de la confiance du chef de l'Église, les Dominicains se chargent de toutes les missions, s'attaquent à toutes les iniquités, fussent-elles puissantes et couronnées, s'occupent de l'extirpation des schismes et des hérésies, portent la main à toutes les plaies sociales, — l'usure, par exemple, et les haines de parti, — travaillent sur la plus grande échelle à la réforme des mœurs. Acclamés tour à tour par la reconnaissance des peuples et châtiés par l'exil et par le martyre, ils s'identifient enfin avec un des vœux les plus chers au cœur de leur Père. Au jour qu'il n'avait pu voir de ses yeux et que le Seigneur avait marqué, ils franchissent les frontières de la chrétienté, cherchent des âmes

1. Voir tous ces titres de sermons dans l'ouvrage du Bienheureux Humbert, *De modo prompte videndi sermones*.

2. Humbert. *in Chron.*

à tous les confins du monde, et donnent, pour les racheter, leur sueur et leur sang.

Ce sont bien là les allures de saint Dominique ; et si nous considérons la prédication dans ses sources intimes, le rapport est encore plus étroit.

L'homme tout entier, avons-nous dit, le saint et le docteur étaient exprimés dans sa prédication. On n'aura pas oublié cette belle définition du zèle, donnée par Albert le Grand : « C'est, dit-il, lorsque quelqu'un se consacre au salut des âmes par le moyen des saintes méditations, des désirs fervents, des larmes, des oraisons, des veilles, des jeûnes, de la doctrine... par la prédication enfin. »

La vie intime des fils est celle du Père. Elle aboutit, par tous ses détails, à la grande œuvre du salut des âmes. Lorsque nous montrions, dans l'état religieux, une institution sinon exclusivement, du moins *naturellement sacerdotale* ; quand, abordant la discipline de l'Ordre et ses divers aspects de pauvreté, de pénitence, de prière, d'immolation sur toute la ligne, quand à ces conditions vraiment apostoliques nous avons associé le zèle de la science, considéré dans l'Ordre comme un moyen de sanctification personnelle en même temps que d'apostolat, et comme un apanage spécial des Frères-Prêcheurs, — nous ne faisons qu'exprimer des traits émanant de la personnalité de saint Dominique, des images de sa sainte âme, des signes de sa soif ardente pour le salut des âmes.

Et ces rapprochements, nous ne les tirons

pas de notre fond : l'antiquité les avait exprimés.

Etienne de Salagnac, si bien placé pour interpréter la tradition dominicaine, dont il est un des premiers anneaux, résume, dans une page ingénieuse, la mission du saint Patriarche. Il se sert de ce texte, relatif à un miracle opéré par Élisée dans le but de transformer les eaux amères en eaux douces : « Apportez-moi, dit le Prophète, un vase neuf, mettez-y du sel, et les eaux, adoucies désormais, ne causeront plus la mort et la stérilité. »

« Le bienheureux Père, dit l'historien, mit dans le vase le sel de la sagesse qui sauve ; il s'en servit pour guérir les eaux, c'est-à-dire les peuples, de la corruption du péché. Ces eaux produisirent, à la place de la mort, la vie et la fécondité. »

Etienne de Salagnac montre ensuite comment ce vase avait été présenté à saint Dominique, d'abord par les bienheureux apôtres Pierre et Paul, qui, lui étant apparus, avaient dit : « Va et prêche. » Viennent ensuite les glorieux confesseurs Augustin et Benoit. Ici nous transcrivons textuellement : « Ils présentèrent le vase à notre bienheureux Père, en ce qu'étant ses maîtres dans la discipline régulière, ils le préparèrent par là même comme un instrument puissant pour la prédication. Dominique fut chanoine par la profession religieuse : il fut moine par l'austérité, c'est-à-dire par les jeûnes, les abstinences, le vêtement, le coucher, la discipline du silence et du Chapitre et les autres observances

contenues dans la Règle de saint Benoît, lesquelles, jointes à la Règle de saint Augustin, furent pratiquées par lui et laissées en héritage à ses fils. Mais, la grâce faisant de nouveaux progrès dans son cœur, il emprunta à une autre Règle, à celle même des Apôtres, certains éléments, savoir, que nous n'aurions pas de domaines, que nous n'irions pas à cheval, et que, voyageant à pied, nous ne porterions sur nos personnes ni or, ni argent; que, prêchant enfin l'Évangile et travaillant au salut des âmes, nous nous contenterions des aliments trouvés sur notre passage. Et bien que la règle exprimée par saint Luc se borne à cette prescription : « *Mangez et buvez, selon qu'il vous sera préparé* », cependant cet homme saint y ajouta une pratique de surérogation qu'il observa et fit observer à ses fils, c'est-à-dire qu'on s'abstiendrait de chair au dehors, sachant qu'il avait été dit au maître de l'hôtellerie : « Tout ce que vous ferez comme surérogation, je vous le compenserai. » Et ainsi, si l'on juge sans prévention, on doit dire que le bienheureux Père fut chanoine par la profession, moine par l'austérité de sa vie, apôtre par la prédication. »

Cette esquisse d'Etienne de Salagnac résume les deux aspects, claustral et extérieur, de l'existence du Frère-Prêcheur, et exprime la pensée des premiers Pères sur leur intime union. Laissons aux faits eux-mêmes le soin de nous montrer comment le moine et le docteur étaient fondus dans l'apôtre, à une époque qui, par suite de son contact immédiat

avec l'Instituteur de l'Ordre, par ses Saints, par ses hommes insignes et par ses œuvres d'éclat, offre aux fils actuels de saint Dominique l'idéal joint à la réalité.

•



CHAPITRE XIII.

VIE APOSTOLIQUE. — MINISTÈRE DOCTRINAL.

La prédication peut être définie diversement. En tant qu'elle résulte de l'effort humain, elle est un art. En tant qu'elle reçoit de Dieu sa forme dernière et son efficacité, elle est une grâce. Humbert de Romans, dans le traité dont nous donnerons plus tard l'analyse, la considère sous ces deux aspects. Il énumère d'abord les difficultés qu'elle offre en tant qu'art, puis il ajoute : « La grâce de la prédication est un don spécial de Dieu. » Ces deux notions, loin de se contredire, se complètent l'une par l'autre. Il suffit de considérer la prédication dans son but, pour comprendre l'inanité de l'effort humain séparé de la grâce. Celle-ci, à son tour, appelle une coopération proportionnée à l'élévation du ministère de la divine parole. Aussi le Bienheureux Humbert recommande-t-il au sage prédicateur de consacrer à cet office surhumain toutes les forces de son intelligence et toutes les énergies de sa volonté : — *Sapiens prædicator debet facere quod in se est.* — Ce sage prédicateur devra s'alimenter à une triple

source : la science, qui concerne le fond ; l'étude des modèles, qui se rapporte à l'art ou à la forme ; la prière, qui attire la grâce. Humbert rattache à la prière toute la discipline ascétique et religieuse.

Ces notions sont fort simples ; elles partent d'un principe qui domine toutes les choses d'ici-bas. Que la grâce et la nature convoitent l'une contre l'autre, c'est l'effet du péché ; qu'elles soient unies, c'est l'ordre rétabli. Mais elles ne pourront être unies que par la subordination de la nature à la grâce, de l'humain au divin. Appliquer ces principes à l'histoire de la prédication, depuis le temps des Apôtres jusqu'à nos jours, c'est avoir le secret de sa faiblesse et de sa force, de ses déviations et de ses triomphes, triomphes apostoliques et non pas académiques. La forme sans doute a ses droits, et nous les réservons dès à présent ; mais enfin, il y a autre chose à considérer. On se laisse trop aller à traiter la prédication de la divine parole comme une question littéraire.

Dès les premiers temps, les Dominicains s'emparent de la direction des esprits par la science. Il est impossible de contester, on s'en convaincra plus tard, l'éloquence de ces entraîneurs de peuples. De là une objection : Qu'est devenue, dira-t-on, cette parole de saint Dominique, nourrie par la prière et par la contemplation, vivifiée par l'amour, châtiée par la mortification, fondée sur toute espèce de renoncements, simple par la double raison qu'elle est populaire et apostolique ? Fallait-il s'attendre, les cendres

du saint Patriarche à peine refroidies, à voir substituer aux éclairs de son zèle, une manière savante et peu accessible, et à la libre inspiration de l'apôtre, des artifices littéraires selon le goût du temps, cette pierre d'achoppement ancienne et nouvelle du prédicateur trop humain ?

En principe, l'objection est nulle. Il ne s'agit pas, on vient de le voir, de désunir, mais d'unir. La science et l'art, choses terrestres par elles-mêmes, sont appelées à devenir des forces du royaume de Dieu : la grâce sera leur couronnement. En fait, les Dominicains trouvèrent dans les enseignements personnels de leur Père et dans les institutions qu'il leur laissait, les moyens de rayonner en même temps par la chaleur et par la clarté. Lampes ardentes et lumineuses, ils restèrent apostoliques dans la science, simples et surnaturels dans leur éloquence. C'est ce que nous allons établir par les faits : les théories viendront ensuite.

II.

L'Ordre de Saint-Dominique a pour fin le salut des âmes par la doctrine et la prédication — *per doctrinam et prædicationem* ¹.

La doctrine peut être séparée de la prédication. Elle eut, sous ce rapport, une place très-active dans

1. Const. des Frères-Prêcheurs.

le drame émouvant du XIII^e siècle. Elle ne se manifeste pas seulement par la synthèse doctrinale et par l'exposition ; elle dut encore, devant les besoins du temps, prendre la forme apologétique et polémique.

Une vocation aussi militante que celle des Frères-Prêcheurs, leur demandait de concourir à la défense de la vérité par la plume aussi bien que par le discours. De là cette innombrable quantité de *Sommes*, ou d'autres traités, contre les Cathares, les Sarasins, les Juifs, les Averroïstes, contre toutes les erreurs en un mot. Sans parler des écrits perdus, mais dont on connaît les auteurs et l'objet, il en est évidemment une multitude d'autres dont le souvenir a péri. On se fera facilement une idée de cette activité dans la polémique, par l'exemple du Couvent de Gradi à Viterbe. Une chronique donne la liste de ses Prieurs, et mentionne leurs titres littéraires¹. Il se trouve que, de 1221 à 1260, les huit premiers Prieurs ont tous écrit contre les Patarins. Le troisième d'entre eux, par exemple, Guillaume de Vado-Trossano, est qualifié de *dialecticien*, de *médecin*, de *théologien*, de *marteau des hérétiques* par ses écrits comme par ses œuvres. Il est dit d'un autre, le Frère Benvenuto, qu'il rappelait par son savoir les philosophes de l'ancien temps — *magnus sophista de antiquis* — et qu'ayant prêché avec une remarquable ferveur contre les Patarins, il eut à souffrir de leur part la

1. Chronique publiée par le R. P. Masetti — *Monumenta et antiquitates veteris discipline Ord. Præd.*

persécution, mais non la mort, l'année même du martyre de saint Pierre de Vérone, et qu'il prit la plume contre eux — *composuit contra eos*. — On lira plus loin quelques passages d'une polémique dialoguée, œuvre, en France, d'un Frère-Prêcheur inconnu. Cette forme populaire de discussion est également employée par le huitième Prieur de Gradi, qui entend mettre à la portée du vulgaire un manuel contre les erreurs contemporaines. A partir de 1260, la chronique qui nous fournit ces détails cesse de faire mention des Patarins.

Si la doctrine est séparable de la prédication, celle-ci ne peut se passer de son concours, tout en lui réservant une place plus ou moins apparente. Nous avons distingué, dans le ministère de saint Dominique, deux genres d'apostolat : il en sera de même du ministère de ses fils.

Occupons-nous d'abord de la forme militante et toute de circonstance, qu'ont fait surgir les erreurs du temps. La controverse est à la prédication, ce que les écrits polémiques sont à la synthèse et à l'exposition doctrinale. Elle prend dans l'apostolat des Frères-Prêcheurs, une place considérable et distincte de la prédication proprement dite. Celle-ci cependant, et surtout dans les lieux où la lutte est le plus vivement engagée, ne peut pas rester étrangère à la discussion. De là le genre mixte, oratoire et didactique en même temps. Les prédicateurs, en réunissant autour de leur chaire des auditoires fidèles, devaient les prémunir et les éclairer, démas-

quer les auteurs d'hérésie et signaler leurs erreurs¹. Ce ministère n'était pas sans péril, car les questions de doctrine étaient les plus brûlantes; et pour les aborder, il fallait un cœur d'apôtre. A Toulouse, par exemple, les Capitouls interdisent avec menace

1. Dom Martène (*Thes. nov. anecdot.*) a publié plusieurs écrits extraits des archives des Couvents des Frères-Prêcheurs de Clermont et de Rouen, et traitant de l'hérésie. L'un de ces écrits a pour objet les pauvres de Lyon : *De hæresi pauperum Lugdunensium*. L'auteur, pour faire connaître ces sectaires, a mis à contribution le grand ouvrage d'Etienne de Bourbon *De materiis prædicabilibus*. Il indique en ces termes la méthode de prêcher devant un auditoire mélangé d'hérétiques et de fidèles : « Il faut proposer un article de foi et dire : telle est la vraie foi ; ainsi croit la sainte Eglise. Les hérétiques au contraire soutiennent telle et telle doctrine, de sorte que si quelqu'un, publiquement ou en cachette, venait à enseigner ces sortes d'erreurs, on le reconnût à l'instant pour un hérétique. Ainsi ferme-t-on à la fois la bouche aux artisans d'erreur et on affermit les fidèles dans la croyance de l'Eglise. » Le même auteur parle des dangers auxquels s'exposaient les défenseurs de la vérité. Le reproche, banal encore aujourd'hui, d'aborder des questions irritantes, est ancien comme l'erreur. Celle-ci, pour le rendre plus plausible, ne se refusait pas à se couvrir d'un voile d'orthodoxie plus ou moins transparent. Pour mieux discréditer les prédicateurs, on les accusait, par exemple, de faire planer d'injustes soupçons sur la foi des villes où ils exerçaient leur ministère. Le but de ces insinuations était de se rendre favorables ces catholiques aux convictions indécises, qu'on retrouve de tout temps. En s'assurant leur neutralité, on se préparait un champ libre pour exciter des tumultes populaires (*seditiones*) dont on voulait faire porter la responsabilité à ceux qui en devenaient les victimes. Ces renseignements d'un auteur anonyme cadrent parfaitement avec ceux que nous donnons ici sur la situation des esprits à Toulouse, d'après l'autorité d'un témoin oculaire, le Frère Pellisson, dont Bernard Guidonis a reproduit la courte chronique.

aux Frères-Prêcheurs de signaler les hérétiques dans leurs sermons, prétendant qu'il n'en existe plus dans la ville. A cette intimation, Maître Roland de Crémone, qui venait de transporter sa chaire de théologie de Paris à Toulouse, s'écrie : « C'est maintenant qu'il faut prêcher de plus en plus contre les hérétiques et leurs adhérents. — Ce qu'il fit, ajoute la chronique, lui et les autres Frères, vilement et puissamment. » Trois ans plus tard, le Frère Raymond de Falgaire quittait la charge de Provincial pour remplacer sur le siège de Toulouse l'évêque Foulques. Un jour, après un coup de vigueur qui avait mis les sectaires en émoi, il renonça par prudence à se faire entendre, comme il en avait eu l'intention, dans la chaire cathédrale de Saint-Etienne. Ce qu'apprenant le Frère Pons de Saint-Gilles, alors Prieur, « homme religieux et ne craignant rien quand il s'agissait du service de Dieu », il apparut dans la chaire à la place de l'Evêque. C'était en 1234, le 4 août, jour où, pour la première fois, on célébrait la fête de saint Dominique, canonisé récemment. Pons prit pour texte ces paroles qui convenaient si bien au Saint : « Elie se leva comme une flamme, et ses paroles étaient brûlantes comme des torches ardentes¹ ». Il les appliqua à la solennité et aux actualités émouvantes de la journée. « Enfin, dit l'histoire, il se tourna par le visage et par le geste, vers l'orient et l'occident, vers

4. *Eccli.* 48.

le midi et vers le nord; et de la voix la plus vibrante qu'il put, il répéta plusieurs fois cette apostrophe : « De la part de Dieu et de Dominique son serviteur, je porte dorénavant défi aux hérétiques, à leurs croyants comme à leurs auteurs ». Et il s'écria encore : « De la part de Dieu, j'adjure les catholiques de déposer toute crainte, et de rendre témoignage à la vérité. » Dans les jours qui suivirent, on vit un grand nombre d'hérétiques revenir à la vraie foi, et les catholiques, reprenant courage, se mirent à secourir l'œuvre des inquisiteurs ¹.

Ce nom de Pons était porté avec vaillance. Deux autres Frères l'honoraient dans le même temps par leur intrépidité. L'un appartenait à la Province d'Espagne. C'est celui qu'on appelle le Bienheureux Pons. Victime de son zèle à l'endroit des hérétiques, il mourut empoisonné vers l'an 1244. Son corps reçut la sépulture dans la cathédrale d'Urgel, où il est encore vénéré, et où il attira, dès lors, par ses miracles, de nombreux pèlerins. L'autre était le Frère Pons d'Esparre, élevé, en 1236, à la charge de Provincial de Provence. Sa vie se consuma en luttes contre les sectes. Il eut non-seulement à tenir tête à des hérétiques manifestes et à s'exposer à leurs coups, mais à déjouer la puissante connivence du comte de Toulouse et de certains prélats. Dans une rapide mais expressive esquisse, Bernard Guidonis

1. Etienne de Salagnac. Il avait personnellement assisté à ce sermon du Frère Pons.

l'appela un autre Judas Machabée, et ce sont bien les diverses cordes vibrant au cœur d'un apôtre que le chroniqueur nous fait connaître, lorsqu'il ajoute : « C'était un lion par la force, un agneau par la douceur... Cœur indomptable et âme très-tendre, il pleurait en prêchant et lorsqu'il priait. Il était plein de compassion et de miséricorde pour tous les malheureux. »

L'incident provoqué par Pons de Saint-Gilles est un des mille traits de la lutte soutenue entre le bien et le mal, entre la vérité qui sauve et l'erreur qui tue, et dont l'histoire ne cesse de se poursuivre sous des formes diverses. Il n'est en la puissance de personne de changer les termes d'un dilemme vieux comme le monde : il faut que les méchants tremblent et que les bons se rassurent, ou bien le contraire aura lieu.

A Toulouse, les Frères ont à passer par cette dernière alternative. Les sectaires relèvent la tête ; des menaces, ils passent à l'exécution. Le Bienheureux Arnould, « homme docte, pieux et très-doux¹ », est banni, et va bientôt, avec deux autres Frères, cueillir la palme du martyr sous les murs d'Avignonnet. Peu après, les Dominicains sont étroitement bloqués dans leur monastère ; les vivres ne leur arrivent plus que furtivement et en trompant la vigilance de gardiens apposés. Ils se

1. Vir discretus et doctus (in jure canonico, devotus atque mitissimus, inquisitor hæreticorum, etc., dit de lui Bernard Guidonis.

préparaient au martyre : on se contenta de leur expulsion. Ils se retirèrent en bon ordre, comme une armée aux rangs serrés, croix en tête et en chantant le *Credo* et le *Salve Regina*. Ils avaient été pareillement chassés de leurs Couvents d'Avignon et de Narbonne.

Cette lutte régnait non-seulement en France, où elle avait commencé, mais en peu de temps elle s'était étendue au delà des Alpes, des Pyrénées et du Rhin. En 1233, Roland de Crémone est de retour dans sa patrie. Ce devait être un discours désagréable aux hérétiques que celui qu'il prononçait un jour à Plaisance. Il parlait dans la grande place de la ville, devant une multitude de peuple, de clercs et de moines, lorsque les sectaires se ruèrent sur l'assistance, avec des pierres et des épées. Ils atteignirent Roland, et blessèrent à mort un moine de Saint-Savin ¹. Ce jour-là, le podestat et les recteurs de la ville étaient du côté des agresseurs. Les forces se balançaient entre la foi et l'hérésie.

Les situations variaient suivant les lieux. A Lyon, patrie de Pierre Valdo, couvaient des doctrines anti-sociales ². De tout temps on a vu des hommes voulant faire régner la tolérance, vertu toute prati-

1. *Chron. Placent.*

2. Pierre Valdo, ou de Vaux, chef de la secte des Pauvres de Lyon, tirait son nom des biens qu'il possédait au village de Vaux, près de la ville dont il était bourgeois. Etienne de Bourbon, qui, en qualité d'inquisiteur du Lyonnais, connaissait bien la secte, marque son caractère par ces paroles : « Entre autres erreurs, ils condamnent tous les propriétaires ».

que, dans la sphère immuable des principes. Nous trouvons ici un exemple d'une infirmité ancienne et très-nouvelle, celle qui consiste à placer la vérité non pas au pôle opposé de l'erreur, mais dans d'impossibles rapprochements.

Contre cette catégorie d'intentions sincères, les Frères-Prêcheurs avaient à défendre l'indépendance de leur parole. On conjurait le Frère Arnould, premier Prieur de Lyon, de mettre des atténuations à la doctrine, faute de quoi les esprits, jusqu'alors favorables, se refroidiraient à son endroit ; « et vous seriez exposés, lui disait-on, à manquer du nécessaire ». Un témoin, un des Religieux du Frère Arnould, le Frère Etienne de Bourbon, nous a conservé sa réponse : « Nous ne sommes pas, disait le Prieur de Lyon, dans la condition des autres hommes. Ni nos greniers ne se videront, ni nos celliers ne s'épuiseront. Dieu est notre pourvoyeur. Dussions-nous nous exposer à des privations temporaires, nous n'aurons encore rien à redouter. Souvenez-vous qu'il est écrit : Ceux qui recherchent le Seigneur ne seront privés d'aucun bien ¹. »

La controverse proprement dite requérait plus de science encore et de courage que la prédication. A ce double point de vue, elle était féconde en incidents et pleine d'émotions. Rien n'est plus apostolique que ces combats pour la vérité. Les beaux diseurs y eussent trouvé ce qu'ils ne cherchent pas

1. Etienne de Bourbon, *De materiis predicabilibus*. Cf Echard.

d'ordinaire, des outrages, des périls incessants et plus d'une fois la mort.

Sous le rapport de l'habileté, les tenants de l'erreur n'étaient pas des adversaires méprisables. Les monuments de la polémique, comme les faits de l'histoire, montrent tout ce qui se remuait d'idées dans le monde où l'Ordre de Saint-Dominique commençait à se produire. La subtilité des hérétiques faisait écrire au Frère Monéta, en tête de sa *Somme contre les Cathares et les Vaudois* : « Si les objections paraissent quelquefois plus fortes que mes réponses, que le lecteur ne s'en prenne pas à moi, mais à son inexpérience de l'astucieux génie des hérétiques. » Il fallait bien que toutes les ressources de la science fussent ici nécessaires, puisqu'Innocent IV, en confiant à saint Pierre Martyr la charge d'inquisiteur, ne se contentait pas de motiver sa confiance sur la vertu, sur le courage et sur l'éloquence du mandataire de l'Eglise, mais il ajoutait : « Nous n'ignorons pas qu'il possède à fond la sagesse de ce monde, de manière à démontrer par la raison la frivolité des enseignements hérétiques. » Et cependant les Frères-Prêcheurs, si exercés qu'ils fussent, se trouvèrent plus d'une fois embarrassés devant les formes subtiles de l'erreur. Un jour, saint Pierre Martyr, lui-même, sentit que sa foi s'ébranlait. Il eut recours à la Très-Sainte Vierge qui lui répondit : « Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. » Une autre fois, il discutait avec un hérétique des plus retors et d'une remarquable

éloquence. Une première passe était restée sans résultat, et on avait pris jour pour une seconde rencontre. Le Saint cependant, comprenant la gravité de cette nouvelle tentative, fit demander à tous les Couvents d'alentour un renfort de Frères des plus versés dans la controverse ; mais personne ne put répondre à son appel. Le jour fixé, l'hérétique, avec une multitude des siens, arrivait au lieu du rendez-vous, et, comme un autre Goliath, il faisait appel à ceux qui oseraient se mesurer avec lui. Pierre se présenta seul avec son compagnon. L'hérétique déployait toutes les ressources de son habileté, et il disait : « Voyons si vous pouvez, voyons si vous savez répondre ». Alors le Saint prit un moyen de vaincre que le rationalisme moderne trouverait peu délicat, s'il était capable d'y croire. Il demanda un répit, entra dans une église, et se prosternant devant l'autel, il supplia le Seigneur avec larmes, ou de donner la lumière de la foi à cet hérétique, ou de le priver du don de la parole dont il abusait contre lui. Revenu au champ clos, il demanda à l'hérétique de s'expliquer de nouveau ; mais celui-ci resta muet. « D'où, dit Gérard de Frachet, contemporain des faits, les hérétiques s'en allèrent en grande confusion, et les fidèles rendirent gloire à Dieu ¹. »

1. Gérard de Frachet ajoute que le Bienheureux Pierre lui-même avait raconté ces détails à deux Frères fort discrets. Il faut prendre son parti des miracles quand on traite de l'histoire des prédicateurs tels que saint Pierre Martyr, Jean de Vicence, Ambroise de Sienna, Jourdain de Saxe, et autres encore.

Un autre trait montre combien la lutte était sérieuse et difficile. C'était en 1238, au temps où l'empereur Frédéric II assiégeait Brescia. Cet ennemi de l'Église ne pouvait manquer de courtiser l'erreur. Ses armées comme sa cour étaient un rendez-vous d'hostilités littéraires que le génie propre à la maison de Souabe attirait. On y voyait des troubadours provençaux, exilés contraints ou volontaires, mais toujours pleins de rancune, à la suite des revers des Albigeois. L'erreur savante avait surtout ses représentants dans le cortège de Frédéric. A Brescia, il était accompagné par un personnage que les contemporains appellent le philosophe de l'empereur ¹. Déjà les Frères-Prêcheurs s'étaient mesurés avec lui, mais ils avaient eu le dessous. Ce qu'entendant Roland de Crémone, qui était alors dans sa ville natale, il sentit, bien que malade de la goutte, se ranimer toutes ses ardeurs. Il fit seller un âne, et, parvenu au camp des assiégeants, il aborda le philosophe, et lui dit en présence d'un grand nombre de personnes qui l'avaient en haute estime : « Pour que tu saches, maître Théodore, que l'Ordre des Frères-Prêcheurs a des philosophes, voici que je te propose de discuter sur toute matière que tu voudras choisir. » Le défi accepté, il triompha si

1. Ce personnage, dont il est fait mention dans l'histoire contemporaine, remplissait l'office d'astrologue. Frédéric II, comme nous entendrons le Bienheureux Jourdain le lui reprocher en face, cultivait la divination.

bien dans une seule conférence, qu'il en revint à l'Ordre beaucoup de gloire et d'honneur ¹.

L'Europe entière avait vu les disputes dont les écoles retentissaient jusqu'alors, changer de proportion et d'arène, et prendre, à ciel ouvert, le caractère d'une discussion publique et populaire. S'agit-il de l'Espagne : ce n'est plus à Tolède seulement, et dans une rencontre pacifique, que les docteurs chrétiens entrent en contact avec la science de l'Orient, représentée par les philosophes arabes et par les rabbins. Dans ces contrées comme partout ailleurs, le Frère-Prêcheur, armé de pied en cap pour les combats de la controverse, fait sortir les adversaires de leurs retranchements et les force à descendre dans la lice. Si, au nord et par suite des rapports avec la France méridionale, les erreurs des Albigeois exercent encore son zèle et son activité, on le voit, dans le reste de l'Espagne, se faire arabe pour battre en brèche les dogmes de l'Islamisme, ou une philosophie libre-penseuse, se faire hébraïsant pour discuter avec les rabbins. A propos du Frère Raymond Martini, auteur du remarquable traité contre les Juifs intitulé *Pugio fidei* et d'une *Somme contre les Sarrasins*, un contemporain écrivait : « Il fut philosophe en arabe, excellent rabbin en hébreu ; il fut de même très-versé dans la connaissance de la langue chaldéenne. » C'était donc, ici encore, par la plume comme par la parole, par la

1. Bernard Guidonis.

polémique comme par la controverse, que les Dominicains s'acquittaient de leur rôle de défenseurs de la vérité. L'un d'entre eux, le Frère Paul Christiani, se distinguait particulièrement par ses ardeurs pour la conversion des Juifs : on le voyait aller de synagogue en synagogue, et provoquer leurs savants à la discussion. Une de ces rencontres resta célèbre. Elle eut lieu à Girone, en présence du roi d'Aragon, Jacques I^{er}, et d'une multitude de gens de toute condition. Ce fut contre un des maîtres en Israël les plus célèbres, le rabbin Moïse, que le Frère Paul soutint triomphalement les thèses suivantes :

- 1^o Le Messie est venu ;
- 2^o Il est vrai Dieu et vrai homme ;
- 3^o Il a souffert pour le salut du genre humain, et il est mort ;
- 4^o Les cérémonies de la loi sont abrogées par l'avènement du Messie.

Le rabbin, confondu, n'osa plus reparaitre, et le roi Jacques voulut que les actes de la conférence fussent recueillis par des notaires. Echard indique sous quelle rubrique ils étaient conservés, de son temps, aux archives royales de Barcelone.

Rien n'est animé comme ces controverses, tenues souvent en plein air, à cause de la multitude des assistants, et mettant en présence les champions les plus éloquents et les plus habiles. Un jour, on amène à saint Pierre Martyr un hérétique insigne, auquel on donnait le titre d'é-

vêque dans son parti ⁴. D'un côté, se trouvaient des évêques, des clercs et une multitude de fidèles ; de l'autre, les partisans de l'hérésie. Saint Pierre avait fait monter son adversaire sur un échafaudage roulant et orné de peintures, pieuse invention des Milanais, qui tenaient à le traîner eux-mêmes. Cet engin servait au Saint de refuge pour n'être pas écrasé par la foule, et de chaire pour se faire entendre. La discussion s'était prolongée et un ardent soleil incommodait l'assistance, quand l'hérétique s'écria : « Méchant Pierre, si tu es aussi saint que le croit ce peuple stupide, pourquoi ne pries-tu pas le Seigneur d'interposer un nuage afin que cette foule imbécile ne meure pas de chaleur ? » Le Saint lui répondit : « Si tu promets d'abandonner l'hérésie et d'embrasser la foi, je prierai le Seigneur, et ce que tu demandes sera fait. » Il y eut alors grand émoi dans

4. Sur l'organisation hiérarchique des hérétiques, on trouve de curieux détails dans la *Somme contre les Cathares, les Léonistes et les Pauvres de Lyon*, écrite en 1250 par le Frère Rainier de Plaisance. Lui-même avait partagé les erreurs de la secte pendant dix-sept ans et y avait occupé un rang considérable. Son livre commence par ces mots : « Moi, Frère Rainier, autrefois hérésiarque, et maintenant, par la grâce divine, prêtre indigne dans l'Ordre de Saint-Dominique. » Les Cathares avaient seize églises. A la tête de chacune étaient placés un ou deux chefs avec le titre d'évêque. La seconde dignité était celle de fils aîné, la troisième celle de fils cadet, la quatrième celle de diacre. Rainier donne le nom de plusieurs de ces prétendus évêques. Il en déterra deux et fit brûler leurs corps, réalisant ainsi une prophétie de saint Pierre Martyr. On peut voir également, dans sa *Somme*, par quels bizarres procédés la hiérarchie se perpétuait après la mort de ces dignitaires.

la foule. Du milieu des hérétiques s'élevait ce cri mille fois répété : « Promets, promets », car nulle trace de nuage n'apparaissant au ciel, ils se croyaient sûrs du triomphe. De leur côté, les évêques et une partie des catholiques étaient tombés dans la consternation, persuadés que, par une promesse imprudente, le Saint avait tout compromis. Cependant l'évêque des hérétiques refusait de s'engager. Alors Pierre dit avec une grande autorité : « Pour prouver que Dieu est le créateur des choses visibles et invisibles, pour la consolation des fidèles et pour la confusion des hérétiques, je demande qu'un nuage apparaisse, et qu'il s'interpose entre le soleil et le peuple. » Et à l'instant un nuage couvrit le soleil, et resta suspendu comme un pavillon une grande heure durant¹.

A Florence, le Bienheureux Jean de Salerne et le Frère Roger de Calcagni étaient l'âme de la résistance. Saint Pierre Martyr vint leur prêter le concours de son éloquence et de son énergie. Il ne se contentait pas de prêcher sur la place du Couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, qu'il fallut agrandir à cause du nombre toujours croissant des auditeurs ; il se mit à organiser la société catholique. La compagnie des *Laudesi*, qui chantait les louanges de Marie et du Très-Saint-Sacrement pour racheter les outrages des Patarins, lui dut son institution. De nobles Florentins s'enrôlèrent dans une compagnie destinée à

1. Gérard de Frachet, *De Vit. Frat.*

monter la garde au Couvent des Dominicains, et à faire exécuter les mesures prises pour la défense de la foi. Une fresque de Taddeo Gaddi représente encore Pierre de Vérone au moment où il remet à douze de ces nobles l'étendard blanc avec la croix rouge, signe de ralliement conservé jusqu'à nos temps dans l'église de Sainte-Marie-Nouvelle. Cependant le drame tournait souvent au tragique, nous l'avons vu pour Roland de Crémone. A Florence non moins qu'à Plaisance, le podestat avait pris le parti des hérétiques. Un certain dimanche, en 1245, tandis que les fidèles écoutaient le sermon prêché dans la cathédrale, les Patarins assaillirent les inquisiteurs et leur firent des blessures. Pierre courut au lieu du péril, et il ne put empêcher le sang des siens de couler sur la place de Sainte-Félicité, jusqu'au moment où les catholiques eurent le dessus. Dans la suite se retrouvant en Lombardie, il annonçait devant dix mille personnes que le prix de son sang était déjà dans la main d'un sicaire. La tête de Frère Rainer de Plaisance était mise à prix en même temps ; et s'il n'eut pas la gloire du martyr, plus tard il eut celle de la persécution ⁴.

Les mêmes scènes se reproduisaient partout. En Allemagne, le Bienheureux Ambroise de Siëne continuait, malgré les menaces de mort des hérétiques, à porter des défis à leurs chefs et à les appeler

4. La puissante maison des Torriani, suspecte de favoriser l'hérésie, le fit exiler de Milan.

au grand jour de la discussion. Une certaine fois, les sectaires se précipitèrent sur lui pour le tuer ; les catholiques prirent sa défense, et le serviteur de Dieu s'échappa, comme par miracle, de la mêlée.

III.

Sans entendre traiter ici, avec les développements qu'elle comporte, la question si considérable de l'Inquisition, il nous est impossible de ne pas l'effleurer en parlant du ministère de salut confié au zèle des fils de saint Dominique. Contentons-nous d'un mot très-simple : l'Inquisition fut une des applications du grand principe de l'intervention coercitive de l'Église dans l'ordre temporel, alors que cette intervention est nécessitée par la défense de la foi, par le bien de la communauté catholique et des âmes. Des écrivains animés des meilleures intentions ¹, ont voulu voir dans l'exercice de ce pouvoir une conséquence du droit public alors en vigueur : vérité incomplète, erreur même si l'on veut dire que ce droit avait sa source en lui-même, et qu'il investissait l'Église d'une autorité transitoire. La vérité est que le droit public ne faisait que se conformer au droit chrétien et qu'il s'appuyait sur ce droit. La vérité est encore que l'Église a toujours maintenu à

1. Naguère le très-regrettable abbé Martinet à propos même de l'Inquisition (*Solution des grands problèmes*), et l'abbé Gosselin, *Pouvoir des papes au moyen âge*.

la hauteur d'un principe, indiscutable pour ses enfants, sa faculté de légitime défense et d'appel à la répression matérielle ¹.

L'hérésie était nécessairement agressive. Pour s'établir, il fallait qu'elle supprimât ; pour régner, il fallait qu'elle détruisit. La chrétienté tout entière se trouvait menacée et jusque dans ses intérêts du temps. *Déplacer l'intimidation*, comme parle saint Augustin à propos des violences des hérétiques, est le droit et le devoir de toute société mise en demeure de se défendre. A l'un des périls les plus redoutables que la foi eût jamais courus, et qui, de la France méridionale, menaçait la société tout entière, l'Église avait opposé le moyen extrême d'un appel aux armées catholiques. « Vous voyez — disait le Bienheureux Humbert dans un sermon écrit pour les Religieux chargés de prêcher la croisade — vous voyez quelle est la malice des hérétiques, et de quels maux ils inondent le monde. Vous savez aussi avec quelle compassion et quelle pieuse sollicitude l'Église s'est efforcée de les ramener. Mais rien ne sert avec eux ;

La Bulle *Auctorem fidei* a condamné la proposition contraire : « Quatenus intendat Ecclesiam non habere a Deo potestatem non solum dirigendi per consilia et suasiones, sed etiam jubendi per leges, ac devios contumacesque exteriore judicio ac salubribus pœnis coercendi atque cogendi..... » La note inlignée est celle-ci : « Inducens in systema alias damnatum ut hæreticum. » Une des propositions que condamne le *Syllabus* publié par N. S. P. Pie IX, à la suite de l'Encyclique *Quanta cura*, est celle-ci : « Ecclesia vis inferendæ potestatem non habet, neque potestatem ullam temporalem, directam vel indirectam. »

bien plus, ils s'appuient sur la puissance séculière. C'est pour cela que notre sainte Mère l'Église se voit douloureusement contrainte à assembler une armée chrétienne. Qu'ils se présentent donc, ceux qui ont le zèle de la foi et que touche l'honneur de Dieu!... » Mais l'hérésie était plutôt abattue que réduite par les chances adverses de la guerre. Les périls subsistants avaient donné lieu à un système de répression, non pas nouveau, mais régularisé, organisé sur une plus vaste échelle et centralisé entre les mains du Pontife romain. Le nom d'Inquisition, attribué jusqu'alors aux procédures que les Evêques poursuivaient en leur propre nom, ne tarda pas à lui être exclusivement réservé. Les Frères-Prêcheurs en furent dès lors, non pas les seuls, mais les principaux agents, conjointement, dans l'origine, avec les Frères-Mineurs. Dans leurs luttes contre l'hérésie, ils eurent à combattre par la rigueur et par la persuasion. Ni leur rigueur n'était sans justice, ni leur justice sans humanité. Laissons certains érudits citer avec étonnement les statuts donnés aux inquisiteurs dominicains du midi de la France, où il est commandé de ne condamner aucun accusé, sinon sur son propre aveu, ou sur des preuves très-manifestes, attendu qu'il vaut mieux laisser le crime impuni que de sévir contre un innocent, et où il est encore prescrit d'user d'égards et de ménagements envers les détenus ¹. Cet étonnement eût re-

1. *Satius est enim relinquere facinus impunitum quam innocentem damnare.* Ces statuts, que les membres de l'Académie des

doublé si les savants auteurs avaient eu, comme nous, sous les yeux, ces lettres, marque de la vigilante et paternelle justice de Grégoire IX, où le Pontife admet l'appel d'une pauvre femme qui réclamaient contre la sentence de ses juges : et cependant ces juges étaient Pierre Cellani, premier compagnon de saint Dominique, et Guillaume Arnould, aujourd'hui

inscriptions, continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, trouvent si étonnants, avaient été rédigés par une assemblée d'évêques sous la présidence de Guillaume de Broue, archevêque de Narbonne. Ils portent en tête : « *Inquisitoribus contra hæreticos in Arelatensi, Aquensi, Ebredunensi et Viennensi Provinciis auctoritate Apostolica constitutis Fratribus Ordinis Prædicatorum, salutem in Domino.* » Les inquisiteurs se bornaient, quant aux hérétiques repentants, à imposer des peines canoniques. Les plus dangereux des hérétiques étaient punis dans leurs biens ou dans leur liberté. Rappelons-nous qu'en s'attaquant à la foi, ils menaçaient la société telle qu'elle était alors constituée. Les relaps ou les hérétiques jugés tout à fait incorrigibles étaient abandonnés — *relicti* — expression terrible, indiquant que l'Eglise cessait d'étendre sur eux une main jusqu'alors protectrice. A partir de ce moment, l'hérétique livré au bras séculier n'apparaissait plus devant la juridiction civile que pour ce qu'il était en effet, un ennemi de la chose publique. Les rigueurs dont on usait envers lui étaient celles de la société séculière ; et si les procédés du droit criminel au moyen âge n'eurent rien de doux, souvenons-nous que, ici comme pour l'esclavage, il fallut des siècles à l'influence du christianisme et de l'Eglise pour en adoucir les sévérités. Sous bien des rapports, soit en bien, soit en mal, nos temps ne ressemblent guère à l'époque où le fonctionnaire que nous appellerions aujourd'hui le préfet de la Seine et qu'on appelait alors le prévôt des marchands, Etienne Boileau, ce bras droit de saint Louis, et ce « bon justicier et droicturier », faisait pendre un sien filleul pour quelques peccadilles contre la probité. Nous ne nions pas qu'on soit moins sévère aujourd'hui.

d'hui placé sur les autels ¹. Dussions-nous, pour notre part, ajouter au scandale, nous n'hésiterons pas à faire aux mandataires de l'autorité répressive de l'Église, l'application de cette parole des Écritures :

1. Cette lettre de l'année 1235 se trouve dans l'appendice imprimé de la continuation manuscrite des *Annales Ord. Præd.* de Mamachi. Dans une autre lettre (1236), Grégoire IX prend sous sa protection un marchand florentin résidant en France, déjà absous en Italie par le Frère Rainier, et il confie le soin de ses intérêts, chose singulière ! à l'inquisiteur de la Province de Sens, le Frère Robert. Mais voici qu'une femme du nom de Pétronille se plaint des rigueurs injustes du même Robert, et, comme pour le cas précédemment cité, le Pape évoque la cause pour qu'elle soit jugée en appel. Pareillement, les réclamations d'un certain Pierre Vagrin donnent lieu à une révision des actes du Frère Robert. La confiscation étant une des peines infligées aux hérétiques, l'autorité séculière avait intérêt à trouver des coupables. C'était une cause de tentations. Les inquisiteurs, comme le fait remarquer M. Boutaric dans son travail sur Alphonse de Poitiers, étaient les premiers à prendre la défense des inculpés contre les agents du pouvoir civil. Sous ce rapport, la correspondance de Grégoire IX offre un nouvel exemple de l'esprit de justice qui présidait à la répression de l'hérésie. Bruno d'Offenburg, citoyen de Strasbourg, ayant abjuré ses erreurs, avait été absous par les Dominicains, qui s'étaient contentés de lui imposer de prendre la croix à titre de satisfaction. L'abbé de Gegenbach, le Schultheiss Wölfelin, des clercs et des laïques des diocèses de Strasbourg et de Constance s'étaient emparés de ses biens. D'autres personnages puissants le menaçaient dans sa sécurité. Le Pape, qui relate ces faits, intima de Pérouse, à l'évêque de Strasbourg et aux deux inquisiteurs, les Frères Henri et Wolvand (il a déjà été question de ce dernier et de son angélique pureté), de prendre Bruno d'Offenburg sous leur protection, de lui faire restituer ses biens et de mettre un frein aux autres injustices dont cet homme repentant était l'objet, dussent les inquisiteurs employer, dans ce but, le glaive des censures ecclésiastiques, le seul, en effet, dont ils disposassent directement.

*Ils étaient aimés de Dieu et des hommes, et ils furent bénis dans leur mémoire*¹. Nous aurons plus loin à parler de la popularité sans exemple dont ils devinrent l'objet, au moment le plus vif de la lutte, sur un terrain des plus disputés, et auprès de ces cités italiennes si jalouses de leur liberté. Sans doute, ces hommes doux et forts remplissaient des fonctions odieuses aux hérétiques. S'il était permis d'en douter, le sang de saint Pierre Martyr et du Bienheureux Guillaume Arnould, comme plus tard le sang du Bienheureux Barthélemy et du Bienheureux Antoine Pavonio (et nous ne parlons ici que des hommes honorés d'un culte dans l'Église), protesterait contre une aussi vaine supposition. Mais, en même temps, la confiance des peuples ratifiait celle de l'Église. Voyant dans les Frères-Prêcheurs des défenseurs des intérêts alors si étroitement liés du temps et de l'éternité, les villes italiennes conféraient des blancs-seings à ces mêmes inquisiteurs, pour opérer la réforme de leurs institutions, pour faire régner la justice dans les lois et la paix dans la république, comme l'honnêteté dans les mœurs et la foi dans les cœurs.

Mais si un certain nombre de Dominicains étaient revêtus d'attributions répressives, tous avaient à remplir un ministère de persuasion et de réconciliation. « Si, dit saint Augustin, on se contente d'intimider les hommes sans les instruire, ce sera une

1. *Eclé* 43.

mesure tyrannique; si on se borne à les instruire sans les intimider, ils ne se décideront pas, pour se rapprocher de la voie du salut, à surmonter l'engourdissement de l'esprit et de la volonté. L'emploi simultané de la crainte et de l'enseignement dissipe les ténèbres de l'erreur et brise les chaînes d'une longue habitude. »

Les premiers inquisiteurs étaient en même temps des apôtres, des champions de la foi, des martyrs ou témoins de la vérité par les miracles comme par l'effusion du sang. Saint Pierre-Martyr, le Bienheureux Jean de Vicence, le Bienheureux Jean de Salerne, Etienne de Bourbon et tant d'autres, étaient, l'histoire ne nous laisse aucun doute sur ce point, des personnages habituellement et essentiellement apostoliques, accidentellement judiciaires. Grâce à leur zèle, à leurs exemples et à leurs vertus, souvent à leurs miracles, la vérité était offerte à tous; les rigueurs n'étaient réservées qu'aux contumaces. « L'Eglise, dit encore le Bienheureux Humbert dans le sermon cité plus haut, emploie différents moyens pour réprimer l'hérésie, et d'abord celui de la doctrine, sermons, conférences et controverses. » Nous sommes ramenés ici à ce ministère de la parole, à ces *disputationes* déjà pratiquées par saint Dominique et qui se généralisent parmi ses enfants. Un manuscrit des Frères-Prêcheurs de Clermont¹ en offrait un précieux spécimen. C'était un dialogue

1. Publié par Dom Martène. *Thes. nov. anecdot.*

entre un manichéen et un catholique, où toutes les erreurs de la secte étaient passées en revue. On voit par cet entretien, que, si une certaine contrainte était parfois employée concurremment avec les moyens de persuasion, elle avait pour but de prévenir la rigueur, dernière ressource du médecin qui, selon l'expression de Humbert de Romans, peut être obligé de couper un membre afin de sauver le corps¹. On forçait donc les hérétiques à prêter l'oreille à de bonnes raisons, et c'est un des griefs qu'exploite le manichéen ; il s'en explique en ces termes : « L'effet de la prédication doit être de convertir, et non pas de contraindre. Les œuvres accomplies par contrainte n'ont aucun mérite devant Dieu. Saint Augustin dit en effet : « On peut faire accomplir à l'homme beaucoup de choses contre son gré, mais il ne croira que parce qu'il le veut ». A cela le catholique, ou plutôt le Frère-Prêcheur répond : « Que Dieu n'agrée point les œuvres accomplies par contrainte, cela est vrai. Mais il en est qui, commencées sous cette influence, sont finalement ratifiées par la volonté, et deviennent méritoires. Nous employons la contrainte à votre égard, comme Dieu contraignit saint Paul. Il est très-vrai que vous ne pou-

1. Saint Augustin exprime une idée analogue : « Les blessures faites par un ami valent mieux que les caresses insidieuses d'un ennemi. — La sévérité de ceux qui nous aiment est plus salutaire que la douceur de ceux qui nous trompent. » Bien entendu, c'est à propos de la ligne de conduite à suivre en matière d'hérésie, que le saint évêque d'Hippone s'exprime de la sorte.

vez pas croire si vous ne voulez pas, mais vous pouvez être forcés à nous entendre et aussi à vous taire, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas. Si nous vous imposons nos discours, c'est parce que, la grâce divine aidant, vous pourrez arriver à croire. La foi résulte de l'audition — *fides ex auditu*. — Mais au moins, si la contrainte est impuissante à vous faire écouter, elle ne le sera pas pour vous imposer silence, car nous vous ôterons bien les moyens de parler. »

Le but de la répression était de circonscrire et d'arrêter l'incendie ; celui de l'apostolat, d'en réparer les désastres. L'énergie déployée par l'Eglise et le concours des deux milices apostoliques, suscitées de Dieu en ces circonstances périlleuses, sauvèrent pour un temps l'unité du monde chrétien. L'hérésie trouva dans un triomphe apparent un échec décisif : ce fut la mort de saint Pierre Martyr. Le Saint l'avait annoncé publiquement : « Advienne ce qu'ils veulent, disait-il au peuple assemblé, ils ne tarderont pas à s'apercevoir que je ferai plus contre eux après ma mort que je n'ai fait pendant ma vie ». Ce témoignage du sang fut plus fort que toutes les prédications : l'hérésie perdit instantanément sa puissance et son audace, et trois ans après la mort du Saint, deux ans après sa canonisation, c'est-à-dire en 1255, Humbert de Romans, récemment promu Général de son Ordre, pouvait, en recommandant aux Religieux divers sujets d'actions de grâces, leur signaler la défaite de l'Erreur. « A partir de la mort du Bien-

heureux Pierre, notre frère, — dit-il dans une circulaire remarquable à plus d'un titre, — Dieu a confondu l'hérésie et mis en lumière la pureté de la foi, si bien qu'en Italie des hérétiques sans nombre se sont spontanément convertis, non sans admiration pour les témoins d'un pareil retour que jamais on n'aurait espéré. » En France comme en Italie, on avait traversé la phase la plus critique d'une hérésie que la puissance de ses auteurs, l'étendue de ses ramifications et les passions qu'elle s'associait, rendaient si menaçante. Au fort de la crise, Toulouse s'était signalée dans la personne de ses plus notables habitants, par d'abominables profanations. La cathédrale avait été souillée, les saintes images brisées, et, six siècles avant la Révolution française, une courtisane avait été placée sur l'autel ¹ ; et maintenant l'esprit d'opposition ne pourra plaider sa cause devant l'opinion, qu'en voilant ses rancunes sous les dehors de l'orthodoxie. Le dernier des comtes de Toulouse ne rejette plus l'Inquisition, mais se borne à demander au Pape des agents moins zélés que les Frères-Prêcheurs ². De même le poëte provençal qui lui dédie ses vers, saura mettre de la

1. Lettre de Conrad de Zähringen, cet abbé cistercien et cet ami de l'Ordre, dont nous avons parlé. A l'époque où il décrivait ces fureurs (1219), il était cardinal-évêque de Porto et légat en Languedoc.

2. Grégoire IX lui répondait par l'intermédiaire de saint Louis, qu'il n'y avait pas lieu de retirer les pouvoirs d'inquisiteur à Pierre Cellani et à Guillaume Arnault; qu'au contraire les Dominicains persécutés avaient à élever de justes plaintes.

modération dans ses plaintes. « Les prêtres, dit-il, se sont faits les inquisiteurs de nos actions » ; mais il ajoute tout aussitôt : « Ce n'est pas ce que je blâme... Qu'ils détruisent l'erreur, je le désire. » Que leur reprochera-t-il donc ? Des cruautés ? il ne l'oserait, mais il voudrait moins de rigueur. Aussi bien le poète n'est pas le partisan d'une morale trop rigide. A son premier grief, il en ajoute un second dont il ne paraît pas moins touché. « Quelle folie ! s'écrie-t-il, ils prétendent que les étoffes d'or ne conviennent pas aux dames. Ceux qui remplissent leurs devoirs envers Dieu, ne lui déplaisent point parce qu'ils sont magnifiques dans leurs vêtements, et les prêtres et les moines, par leurs habits noirs ou leurs frocs blancs, n'obtiendront pas les faveurs de Dieu s'ils n'ont d'autre mérite que leur habit. » Cependant, sous la forme modérée de ces sophismes, quelle amertume ! Elle déborde à la fin : « Va, Sirvente, va vers le preux comte de Toulouse, qu'il se rappelle ce que lui ont fait les gens d'église, et qu'il sache à l'avenir se garantir de leurs projets ».

Le poète n'a pas tout à fait tort d'unir ici les deux griefs. Les frocs blancs, si actifs dans la poursuite de l'erreur, ne s'employaient pas avec un moindre zèle à la réforme des mœurs. Ils combattaient dans leurs sermons le luxe et les mœurs faciles, cette plaie des cours féodales du midi de la France, comme ils luttèrent en Italie contre ces deux autres plaies, les discordes et l'usure ¹. Mais ne par-

1. En Italie même, le Bienheureux Jean de Vicence luttait de toute

lous pas encore de leur ministère ordinaire ou des sermons proprement dits ; il nous reste un dernier trait à ajouter à leurs travaux comme controversistes.

Ce n'est pas seulement en Espagne, en France, en Allemagne, en Italie, que la cause de la vérité trouvait en eux d'indomptables jouteurs. La science mise au service du zèle apostolique s'exerçait en Orient à l'égard du schisme, comme à l'égard de l'hérésie en Occident. Dès 1234, deux Frères-Prêcheurs, Pierre de Sézanne et Hugues, sont députés, avec deux Frères-Mineurs, vers l'empereur Vatace, pour traiter de l'extinction du schisme grec. Par deux fois, ils traversent le Bosphore, au delà du quel étaient refoulés l'empire et le patriarcat byzantins. Avant et pendant le concile schismatique de

son énergie contre le luxe. En France, le Frère Gilles d'Orléans s'écriait dans un de ses sermons : « On ne parlera jamais tant des robes de vair et de gris de nos grands seigneurs, que du lambeau de vêtement donné par saint Martin au pauvre mendiant ». Le lecteur curieux pourra lire dans l'intéressant volume de M. Lecoy de la Marche, sur la prédication au XIII^e siècle, toute une tirade du même Frère Gilles sur le luxe des femmes, ainsi que plusieurs extraits du Frère Etienne de Bourbon, relatifs au même sujet. Comme tous les hommes qui vont droit au but, ces orateurs infligeaient le mot propre aux travers de leurs auditoires. Grâce à la vivacité de couleur qui résulte d'un procédé si franchement mis en œuvre, on rec connaît nos faiblesses d'aujourd'hui dans les abus du XIII^e siècle. Le luxe effronté, les faux cheveux, les *traines* ou robes trainantes, les femmes maquillées et *espoitrinées*, sont signalés avec une verve satirique, plus efficace assurément que les généralités pompeuses où s'enveloppait la parole des âges appelés classiques.

Nymphée, ils déjouent, avec une patience et une présence d'esprit égales à leur érudition, les faux-fuyants des adversaires, et c'est surtout appuyés sur les Pères de leur Église qu'ils les combattent. Pierre de Sézanne fut consolé de l'insuccès de ses efforts par une conversion inattendue. Le fanatisme d'un derviche offrit moins de résistance à la grâce que l'obstination byzantine. Il faut l'entendre raconter lui-même, avec des détails charmants, la conversion du Musulman ¹. A Constantinople, sous l'empire des Latins et plus tard sous la protection des Génois, les Dominicains continuent à travailler au rapprochement des deux Eglises. En 1250, les Frères du Couvent de Constantinople, bien que versés dans la langue des Grecs, éditent cependant en latin un traité contre leurs erreurs. Evidemment, écrivant en cette langue, ils ne prétendaient pas se faire entendre des Orientaux, mais offrir à leurs propres Religieux un manuel pratique pour la discussion

1. *Id. Frat.* Gérard de Frachet laisse parler Pierre de Sézanne. Cet homme religieux et véridique, Prieur et recteur dans l'Ordre, décrit en ces termes la conversion d'un Sarrasin : Au temps du très-pieux empereur Jean de Brienne, je passais à Constantinople avec d'autres envoyés du seigneur Pape pour aller concilier, s'il était possible, le schisme grec, etc... Quelques auteurs ont confondu à tort le Frère Pierre de Sézanne avec le Frère Pierre de Tarentaise, qui, d'abord archevêque de Lyon, fut ensuite élu pape sous le nom d'Innocent V. C'est une erreur définitivement rectifiée. Les actes du Concile de Nymphée, rapportés avec quelques inexactitudes par plusieurs historiens ecclésiastiques, sont donnés *in extenso* par Echard, à la fin de son premier volume sur les écrivains de l'Ordre.

orale des points controversés. Par contre, c'était en grec qu'écrivait le Frère Bonacorsi de Bologne. Arrivé en Orient vers 1230, et attaché successivement aux Couvents de Crète, d'Eubée et de Constantinople, il passa quarante-cinq années à travailler par la parole et par la plume à la conversion des Grecs. Son principal ouvrage, le *Trésor de la vraie foi* — ἡ θησαυρὸς τῆς ἀληθείας τῆς πίστεως — était, au siècle suivant, envoyé en hommage au pape Jean XXII, par les Dominicains de Crète. Tandis que Bonacorsi s'éteignait, le Frère Guillaume Bernardi, premier Prieur d'Alby, venait, à l'expiration de sa charge, fonder un nouveau Couvent dans le faubourg de Péra. Bernard Guidonis le montre versé dans la connaissance du grec, traduisant dans cette langue les œuvres encore toutes récentes de saint Thomas, et s'exerçant au ministère ordinaire des Frères de la Province de Grèce, à la prédication contre le schisme et à la controverse avec ses adhérents.

CHAPITRE XIV.

VIE APOSTOLIQUE. — LES SERMONNAIRES AU POINT DE VUE DU FOND.

I.

Le ministère doctrinal, sur lequel nous venons de donner quelques aperçus, était né des circonstances et ne devait pas leur survivre, du moins dans la forme et avec l'ampleur que nous lui voyons prendre au XIII^e siècle. Rien ne vieillit aussi vite que ce que l'on est convenu d'appeler des actualités. Mais, à côté, se perpétuait un genre ancien et toujours nouveau, le vrai fond des hommes apostoliques, la mise en œuvre des lieux communs évangéliques, en un mot, la prédication proprement dite.

Avant de l'aborder, d'abord au point de vue du fond et de la doctrine, comme nous nous le proposons présentement, et ensuite au point de vue de la forme, usons, pour la faire connaître, d'un procédé aussi facile que sommaire : c'est en la personnifiant dans un exemple.

Plus d'une occasion s'est offerte de nommer le Frère Guillaume Perrault. Il occupe, en effet, une

place considérable dans l'histoire des premiers Frères-Prêcheurs. Ses écrits lui valurent l'estime des contemporains et sont restés des titres à celle de la postérité. Le Frère Guillaume s'y révèle avec le triple attribut de son Ordre : ascète et religieux, il est l'auteur du livre intitulé : *De eruditione religiosorum*, une des meilleures sources à consulter pour connaître le véritable esprit du cloître ; docteur, il mérita que certains de ses écrits fussent attribués à saint Thomas ; apôtre, il laissa des sermons dignes de marcher de pair avec les modèles que nous allons mentionner.

Cependant, connu par ses écrits, Guillaume Perrault l'était très-peu dans sa personne. On savait que, né dans un village des bords du Rhône, d'où lui était venu le nom de Perrault, il avait suivi les cours de l'Université de Paris ; qu'entré dans l'Ordre, il avait été destiné au Couvent de Lyon, qu'il y avait vécu longtemps, répandant par ses vertus un éclat égal à sa doctrine. L'opinion qui le mettait au nombre des archevêques de Lyon s'était accréditée : une saine critique la trancha d'une manière négative. A leur tour, les auteurs de la *Gallia christiana* voulaient qu'il eût été au moins évêque auxiliaire — *coepiscopus* — dans le même diocèse : leur sentiment, on va le voir, paraît également frappé d'in vraisemblance. Tels étaient, ou peu s'en faut, les renseignements parvenus jusqu'à nos jours sur la personne de Guillaume Perrault, célèbre et ignoré à la fois.

Mais une note ajoutée par une main contemporaine, à un exemplaire de son traité *De eruditione religiosorum*, jette sur sa vie un jour plus direct¹. Si incomplètes que soient ces données, on aime à y retrouver le rayonnement des vertus de l'homme religieux, uni à l'éclat de la doctrine et de l'apostolat.

« Maintenant qu'il est mort, il ne cesse de prêcher. » Après ce préambule, l'annotateur signale le zèle avec lequel le Frère Guillaume n'avait jamais cessé de se faire tout à tous, « aux clercs de tout rang, aux personnes du monde de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout mérite et de toute dignité ». Ce qu'il faisait dans l'exercice du saint ministère, il le faisait encore par ses ouvrages. En écrivant, il est, comme en parlant, l'homme de tous; il composa des traités pour les princes, pour les fidèles en général, pour les moines et pour les Frères de son Ordre. C'est à propos de son travail sur la perfection religieuse, que l'annotateur ajoute cet éloge, assurément le plus beau qui puisse être décerné : « *Hic, sicut scripsit, ita et vixit* — Comme il écrivit, ainsi vécut-il ».

Et la note, continuant, parle du dévouement apostolique de Guillaume Perrault. Comme Etienne de Bourbon et le Bienheureux Chabert, Religieux avec lui du Couvent de Lyon, il parcourait les Alpes bour-

1. Ce manuscrit avait été découvert chez les Frères-Prêcheurs de Bologne, par les continuateurs des *Annales Ord. Præd.* de Marnach.

guignonnes, c'est-à-dire les montagnes de la Savoie et du Dauphiné, « si stériles, remarque l'annotateur, et si difficiles d'accès ». Accablé d'ans, il observait encore tous les jeûnes ; et ce n'était qu'après s'être dépensé pendant des journées entières à confesser, à distribuer des conseils et à prêcher, que, le soir, il prenait « ce peu de nourriture grossière » que lui offraient les ressources de régions montagneuses. Cette trop courte mais précieuse notice conclut ainsi : « Il termina ses jours à Lyon, et son corps y fut déposé, tandis que son âme entrait dans les puissances du Seigneur. *Deo gratias ! Deo gratias ! Deo gratias !* »

Le moine, le docteur et l'apôtre, c'est bien là le triple attribut qu'on aime à voir briller dans la personne de ce vieillard, qui, après avoir exercé son influence sur les classes instruites et sur les sommités du monde d'alors, couronne sa carrière, en consacrant aux pâtres des régions alpestres ses derniers jours. Une pareille vie se résume en

4. La notice que nous venons de citer tranche d'une manière décisive les hésitations qui firent d'abord imprimer le traité *De eruditione Religiosorum* sous le nom du Bienheureux Humbert, et qui, cette erreur constatée, maintinrent des doutes sur le véritable auteur de cet ouvrage. Comme écrivain, Guillaume Perrault eut un sort singulier. On lui attribua des livres qu'il n'avait pas écrits, et, par contre, on fit honneur de ses livres véritables à divers auteurs : de ses sermons, à l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne ; de ses œuvres politiques, à saint Thomas ; et de sa *Somme des richesses et des certus*, à Guillaume, évêque d'Auxerre. La même confusion règne sur les diverses fonctions qui lui furent attribuées, comme on a pu le voir dans le texte.

deux mots : c'est la vertu et le savoir mis au service de l'apostolat.

La science se termine ainsi à l'apostolat. Mais dans quelle mesure veut-elle être employée ? Moyen puissant, indispensable, il faut néanmoins qu'elle s'efface pour faire le bien. Selon l'expression immémoriale et souvent répétée des Chapitres généraux, le prédicateur devait s'appliquer à dire des choses utiles, à l'exclusion des choses curieuses — *utilia potius quam curiosa*. — La science servait aux hommes apostoliques, à discerner les unes des autres, à rendre intelligibles les questions abstraites qui ne pouvaient être évitées ou qu'il était expédient d'aborder. Le verbe ou la parole de Dieu ne s'abaissait ainsi que pour mieux élever les intelligences et les cœurs.

Les faits et les doctrines seront d'accord sur ce point. Nous remettons à plus tard l'examen des théories considérées dans leur ensemble. Cependant, par un certain côté, elles appartiennent à l'ordre des faits que nous allons aborder. Leurs auteurs sont des témoins. En les interrogeant, nous éclairons notre route.

Du reste, le livre que nous ouvrons le premier, offre, dans ses deux parties, des préceptes sur la prédication et un recueil volumineux de sermons : la théorie et la pratique. C'est l'ouvrage considérable de Humbert de Romans, intitulé : *De eruditione prædicatorum*.

Prenons, de la partie théorique, cette seule idée,

destinée à être développée et mise en évidence dans tout le cours de notre étude. Humbert, qui, lui aussi, veut qu'on prêche « non pour la curiosité, mais pour l'utilité — *dimissis curiosis, vacandum est utilibus* », s'élève contre un défaut qu'il appelle *improportionabilitas* ou manque de proportion. Manque de proportion avec la portée d'esprit d'une foule naturellement inappliquée et qu'il s'agit d'instruire, et ici il s'appuie sur cette parole de saint Grégoire : « *Secundum capacitatem auditorum, formandus est sermo doctorum* — Les discours de ceux qui enseignent doivent se former sur la capacité des auditeurs ». Manque ensuite de proportion avec les besoins des âmes, ou défaut de pratique ¹.

Placé à la tête de l'Ordre, le Bienheureux Humbert déployait un zèle immense à pousser les Frères-Prêcheurs dans les voies de l'apostolat, en deçà et au delà des limites du monde chrétien. A l'activité d'action, il joignait une fertilité d'esprit et un fond

1. Voici comment, dans sa *Somme*, saint Raymond formule le même principe : « *Qualitas audientium et qualitas dicendorum sunt consideranda. Sapientibus et dignis (?) potest prædicator alta et profunda prædicare ; simplicibus vero et non capacibus, pauca, plana et utilia.* » Evidemment, le Saint tient à recommander ici ce que Humbert de Romans appelle la juste proportion — *proportionabilitas* — : et s'il parle des *sages* et des *dignes*, il n'entend pas exclure la catégorie moyenne, plus nombreuse de beaucoup, qui les sépare des simples et des incapables. Et encore, à ces sages ou réputés tels, faudra-t-il, s'ils existent, prêcher, suivant la doctrine de l'Ordre, des choses utiles et qui remuent les fibres de la conscience, plutôt que de les amuser par des choses curieuses — *utilia potius quam curiosa*.

de connaissances acquises qui lui permettaient de multiplier les écrits destinés à éclairer et à diriger les Frères, soit dans leurs devoirs comme Religieux, soit dans les devoirs de leur ministère. Son remarquable traité *De eruditione prædicatorum* comprend non-seulement des préceptes, mais des exemples tirés de sa propre expérience. Ce sont deux cents thèmes ou esquisses de sermons, dont un grand nombre offrent des matériaux pour plusieurs discours. Rien de plus pratique que ces cadres : pratique pour le Religieux, qui, sans être dispensé d'un travail personnel, avait à sa disposition des idées, des divisions et des textes sur un grand nombre de sujets ; pratique au point de vue de l'utilité et du besoin des âmes. Le plan même de ce travail nous révèle du premier coup cette qualité.

Cent sermons s'adressent aux diverses conditions, et embrassent ainsi toutes les situations de la vie civile et ecclésiastique. Le but et la substance de chaque discours est de faire entendre à l'auditeur la vérité sur les devoirs de son état. Humbert la dit sans ménagements, comme aussi sans amertume et sans déclamation. S'il voit le mal, il sait aussi supposer le bien. S'il est quelquefois sévère pour les petits, ille sera bien plus pour les puissants. Insistant, par exemple, auprès des cultivateurs sur les avantages du travail corporel, il a bien soin de leur rappeler qu'ils n'en profiteront qu'à deux conditions : la résignation et l'innocence de la vie ; mais en même temps, il s'élève contre ceux qui ne vivent pas d'un

travail légitime, mais de fraudes et d'usures, et ceux-là, dit-il, sont la plupart du temps les riches de ce siècle. Il ira donc chercher ces derniers en parcourant tous les degrés de l'échelle sociale. Il nous introduit dans les villes. Il préfère leurs auditoires parce qu'ils sont plus nombreux, plus criblés de péchés, plus considérables en influence : les campagnes n'en exercent aucune sur les villes ; mais par l'influence des villes, le bien de la prédication s'étendra jusqu'aux campagnes. Humbert aura des sermons pour les artisans, pour les riches bourgeois, pour leurs épouses, pour les magistrats municipaux. Son langage devient plus hardi à mesure que la condition de son auditoire s'élève davantage. Dans une allocution générale sur la noblesse, il parle d'une noblesse meilleure que celle du sang, qui procure aux vrais nobles une place à la cour du Roi du Ciel. Il prend à partie les mauvais nobles ; et dans un sermon fait pour eux — *ad nobiles malos*, — il leur dit : « Un des caractères de la vraie noblesse consiste à donner généreusement. Voler, c'est le dernier degré de la bassesse. Vous n'êtes que des vilains, vous qui ne cessez de vous emparer du bien d'autrui. » A ceux qui tiennent des châteaux-forts, il rappelle que ces demeures ont été primitivement construites pour servir d'asile aux opprimés, tandis que souvent elles deviennent des repaires de brigands. Elles sont faites également pour assurer la sécurité des routes, et c'est comme rémunération que des droits de péage ont été concédés aux châtelains ; et

cependant, au lieu de défendre les voyageurs, ils les rançonnent contre toute justice. Un sermon aux bons nobles offre cette maxime de haute sagesse, si rarement comprise par la politique humaine : « Soyez fidèles à Dieu, et ce sera le gage le plus assuré de votre fidélité à vos seigneurs. » Dans la conduite de ceux-ci, princes indépendants ou grands feudataires, Humbert signale les entreprises contre l'Église du Christ, les guerres qui font le malheur des peuples, et les injustices dans le gouvernement. Les vices du clergé, et en particulier l'ignorance et la dissolution, ne sont pas épargnés davantage. Le relâchement dans les Ordres religieux, ou même de simples irrégularités, deviennent l'objet d'admonestations sévères. Les moines noirs sont surtout malmenés. Aînés de la famille monastique, c'était à eux à donner l'exemple en se montrant de vrais fils de saint Benoît. Mais pour combien de motifs ne pourrait-on pas dire qu'ils ne sont plus bénits ou benoîts, mais maudits, « *ideo non benedicti, sed maledicti* » ? Comme compensation, le répertoire des sermons aux Religieux offre une suave et gracieuse allocution aux Bénédictines noires, sur le texte *Nigra sum, sed formosa*, c'est-à-dire sur la pénitence et sur la beauté des âmes. Les préférences de notre auteur pour les moines blancs sont manifestes : mais, en vertu du principe « Qui aime bien, châtie bien », il consacre une instruction spéciale *ad monachos albos malos* — aux moines blancs relâchés. Tout l'institut religieux est ainsi mis en scène, avec le bien et avec

le mal. Humbert, par exemple, loue grandement les Chartreux; mais avec ce zèle qui demande beaucoup à ceux qui ont beaucoup reçu, il leur fait remarquer certaines déviations qui, ici ou là, se seraient fait sentir, et il ajoute : « Il faut les avertir que, si la rigueur de la discipline est louable, il vaut mieux avoir à rendre compte de la miséricorde que de la sévérité. » Cependant, quand les sujets abordés ramènent aux petits et aux classes souffrantes, l'accent de notre évangéliste s'adoucit. Sans cesser d'être vrai, il mêle dans une proportion plus grande les consolations aux sévérités. Il prémunit bien encore les servantes des riches contre les complaisances criminelles, les pauvres femmes des campagnes contre les sortilèges et toute espèce de crédulité, les journaliers contre le travail des fêtes et la fréquentation des cabarets, mais il a pour les pauvres, « *ad pauperes* », une instruction pleine d'encouragements et de félicitations sur les prérogatives de leur état; et quand il traite des malades soignés dans les hôpitaux et surtout des lépreux, il arrive jusqu'à la tendresse. Aux malades en général, il veut qu'on parle « *dulciter, utiliter et consolabiliter* ». Voici les instructions qu'il donne aux Religieux qui iront exercer leur ministère parmi les lépreux. — Ces infortunés n'allant jamais au sermon avec les autres fidèles, c'est une grande charité que de les visiter de temps à autre et de leur parler de Dieu, soit à part, soit en les réunissant. Mais comme d'ordinaire ils supportent très-impatiemment leur état, il faut user

de grandes précautions en leur parlant, et ne pas même nommer leur infirmité, car cela les irrite; il vaut mieux parler de la maladie d'une manière générale, et, en évitant ainsi tout ce qui pourrait exciter leur susceptibilité, s'exprimer avec une grande mansuétude et compassion. Ce qui n'empêche que Humbert ne traite ensuite, en homme qui avait mis la main à cette œuvre, des vices, même les plus secrets, auxquels sont exposés les malheureux lépreux. Après quoi viennent les exhortations à la patience, et des indications sur le parti que le prédicateur pourra tirer de l'histoire de Job. L'instruction se termine par un appel à l'espérance de la vie bienheureuse : « N'est-il pas vrai qu'une maladie si cruelle, si désespérée et si hideuse rend tout amer ici-bas ? Elle doit donc détacher de la vie présente. Ainsi la nourrice, entourant son sein d'une substance amère, en éloigne l'enfant et parvient à le sevrer. Désirez donc la vie qui seule est sans amertume. »

La société tout entière est passée de la sorte en revue, pauvres et riches, ouvriers et bourgeois, courtisanes et nobles dames, villes et campagnes, châteaux et hôpitaux, universités et clergé, Ordres d'hommes et de femmes, Ordres fervents et relâchés, Ordres actifs et contemplatifs, apostoliques, hospitaliers et militaires. Ce tableau, déjà très-vivant, se complète de cent autres thèmes, non plus relatifs aux diverses classes de personnes, mais aux occasions qui peuvent, parfois inopinément, réclamer

où permettre que la parole de Dieu se fasse entendre. C'est ici que se révèle davantage le but de l'auteur, et que se justifie le titre donné à son travail : *De modo prompte cudendi sermones — De la manière de forger vite des sermons.* « Souvent, remarque-t-il, le prédicateur est plus embarrassé de trouver une matière que de la traiter quand il l'a trouvée. » Il y a de ces sermons ou conférences ¹ pour les conciles et pour les synodes. On voit poindre (est-ce une inspiration personnelle au Bienheureux Humbert ?) l'idée des retraites ecclésiastiques ; et de fait, il est souvent fait mention dans les chroniques, du don qu'avaient les Frères-Prêcheurs de parler au clergé. Les prédications préparatoires à la réception des ordres sacrés sont formellement recommandées. Viennent ensuite des sujets de sermons aux assemblées laïques où l'Eglise intervient, la croisade, la création solennelle de nouveaux chevaliers, le sacre des rois et des reines. Parmi ces sujets mixtes, signalons plusieurs canevas de discours relatifs à l'Inquisition, et un sermon sur la déposition des princes. Considérant d'abord l'Inquisition sous une acception générale, c'est-à-dire en tant qu'enquête sur des délits communs, Humbert s'élève soit contre le zèle intempérant qui ne cherche que des occasions de sévir, soit contre la négligence des prélats auxquels la crainte des procédures ferme les yeux sur les désordres. « Un illustre prélat, raconte-t-il, était

1. L'auteur emploie les deux expressions. La seconde indique un genre moins solennel, ce que nous appellerions un *entretien*.

très-mou à corriger ; et quand venait à lui un certain Religieux qui lui avait souvent signifié les fautes de ses subordonnés, du plus loin qu'il l'apercevait, il s'écriait : « *Deus, in adjutorium meum intende* ». En ce qui touche le point plus particulier des hérétiques, « l'Eglise, dit notre auteur, étant souvent accusée de cruauté à leur égard, il convient d'expliquer, devant le peuple assemblé, les motifs de sa vigilance et de sa sévérité. De trois sortes d'attentats contre le prochain, à savoir de ceux qui s'attaquent à la propriété, de ceux qui s'attaquent au corps, de ceux qui s'attaquent à l'âme, les derniers sont évidemment les plus graves et les plus pernicioeux. C'est pour cela que l'Eglise sévit, soit en imposant aux hérétiques certains signes de pénitence, soit en leur infligeant la prison, soit en les livrant à la justice séculière. » Voici quelques-unes des explications données par Humbert de Romans, sur l'intervention de l'Eglise dans la déposition des princes : « On s'étonne que l'Eglise use de ce droit, et parfois l'on va jusqu'à la révolte. Il importe donc de démontrer que cette mesure peut être utile en certains cas, et, en second lieu, que le droit de la prendre appartient à l'Eglise. Personne ne voudrait laisser un glaive entre les mains d'un furieux, fût-il roi. Pourquoi laisser aux méchants princes une puissance dont ils abusent pour le mal ? Les barons, et tout le monde l'admet, peuvent, en cas de félonie, être déposés par leur suzerain. Comment les princes de ce monde, voire les plus grands, qui

tiennent toute leur puissance du Seigneur des seigneurs, prétendraient-ils à l'immunité du châtiement ? Mais pour l'infliger en vue du bien de la république chrétienne, il faut une puissance supérieure. Or, de même que Dieu a créé pour éclairer le monde deux luminaires, ainsi dans le firmament de l'Eglise y a-t-il deux puissances : la puissance pontificale, et, comme le soleil, c'est la plus grande ; et la puissance séculière, et, comme la lune, c'est la moins grande. Pareillement, dans le monde supérieur, la créature angélique est élevée au-dessus des choses corporelles et les gouverne ; et dans le monde inférieur, c'est-à-dire dans l'homme, l'esprit est au-dessus du corps et le régit. Ainsi la puissance pontificale étant d'une nature spirituelle, est au-dessus de toute puissance temporelle. Elle exerce son autorité dans le cas de déposition, et non-seulement à l'égard des princes qui lui sont temporellement soumis, mais à l'égard de ceux qui ne le sont que spirituellement, et cela à cause du péché... »

On le voit, dans cette grande variété de sujets, le Bienheureux Humbert sait prendre tous les tons, et donner l'exemple de cette qualité qu'il requiert sous le nom de *proportionabilitas*, ou proportion avec la nature soit de l'auditoire, soit du sujet. Cependant il ne restreint pas son plan aux réunions mixtes, où le prédicateur est encore sur son terrain. Il l'invite à le dépasser et à guetter les occasions de surprendre, par d'apostoliques empiétements, les esprits occupés des choses du temps, intérêts et plaisirs. Les

assemblées qui, par leur personnel, leur but et leur organisation, offrent un caractère purement séculier, les traités de paix, l'installation des seigneurs, les foires, les marchés, les tournois, les parlements fournissent matière à cette série d'instructions. Appelé, par l'amitié et l'estime de saint Louis, à assister à ses parlements, Humbert dut y prononcer l'allocution dont il donne l'ébauche, et où il parle des abus contre la justice, que la bonté royale doit prévenir, ou dont elle doit purifier les plaids. A propos des tournois, il fait remarquer, dans un court préambule, combien ceux qui les fréquentent ont besoin d'entendre la parole de Dieu. Il ne sera pas toujours possible d'avoir des auditeurs, mais le prédicateur zélé doit y tendre. Une rapide analyse du discours placé dans sa bouche va nous donner une idée d'une simplicité de facture commune à tous les hommes de son école. — Les tournois sont justement prohibés par le droit ; mais puisque la coutume prévaut, il faut expliquer ce qu'ils offrent d'illicite, de tolérable et de louable. Telles sont les trois parties à développer. La première se subdivise ainsi. Les tournois offrent trois choses répréhensibles. En premier lieu, la prodigalité : la noblesse, au lieu de rendre grâces à Dieu des biens dont il l'a comblée, se ruine par ostentation, au grand mépris des pauvres, au détriment des familles et au préjudice de la moralité. En second lieu, la vanité, car les champions n'ont d'autre but que d'acquérir devant les hommes le renom de prouesse.

En troisième lieu, la malice, car certains cherchent dans ces occasions un moyen de satisfaire leurs animosités; quelquefois on les voit violer traîtreusement les lois du champ clos. D'autres se laissent aller aux séductions des femmes de mauvaise vie que ces réunions ont attirées, ou commettent d'autres péchés. Dans la seconde partie, Humbert considère que la guerre est un art, et qu'elle peut être légitimée par sa fin. Il est donc permis de s'y exercer, et les tournois en fournissent l'occasion. Ils sont surtout louables, et c'est le dernier point du sermon, quand les chevaliers en profitent pour s'exciter au bien, et pour faire tourner au service de Dieu ce qui trop souvent ne sert qu'à la vanité, par exemple en prenant la croix pour aller combattre les Sarrasins. On voit aussi les bons chevaliers se mettre en peine de chasser les filles de joie, les ribauds et les autres méchantes gens, et prévenir toute violence comme tout désordre. *Quand vous irez au combat, dit le Seigneur, vous vous préserverez de tout mal; votre camp sera saint, et aucune impureté ne le souillera.* Si tel est le précepte donné aux Juifs, combien plus ne devra-t-il pas être observé par des chevaliers chrétiens... — Dans cette ardeur à rechercher les occasions, en apparence les moins favorables, de rappeler aux hommes les conditions de leur salut, on sent l'esprit de saint Dominique s'adressant à tous ceux qu'il rencontre, et prêchant partout, *par les chemins, par les champs, dans les maisons comme dans les églises.* Nous avons déjà mentionné,

on s'en souvient, un thème de sermon aux filles perdues ; un autre aux hommes de peine, attendant aux carrefours qu'on réclame leur travail ; un autre pour les réunions populaires soudaines et imprévues. A plus forte raison Humbert complétera-t-il son répertoire par des sermons pour des réunions d'un caractère exclusivement religieux, pour les fêtes des Saints, pour le départ et le retour des pèlerins, pour les funérailles, la consécration des églises, les bénédictions solennelles et l'administration des sacrements.

Nos lecteurs auront compris ce que la prédication traitée de cette manière offre de vivant et de pratique ; combien, tout en se maintenant fidèle aux sources communes de la parole évangélique, elle reste neuve, originale, éloignée de toute convention. Cependant le sens pratique ne suffit pas pour faire de bons sermons. Qualité précieuse et essentielle, il demande à être alimenté par la doctrine et dirigé par l'art. L'étude reprend ici tous ses droits. On la retrouve sous les allures simples et naturelles de ces discours. Ebauches au point de vue de la forme, ils sont, pour la plupart, fort travaillés quant au fond. La simplicité est elle-même un grand art ; elle dépend pour beaucoup de la disposition des matériaux. Humbert les divise en homme habitué à classer des idées. A cette expérience du maître, il joint les vues élevées du théologien ; il use même, comme tous ses contemporains, des philosophes de l'antiquité. Mais quand il est docteur, il ne cesse

d'être apôtre ; il exhorte et enseigne à la fois. Il fait preuve surtout d'une merveilleuse possession des Ecritures. Chaque division, chaque subdivision, chaque idée tant soit peu saillante est accompagnée d'un texte, simple rapprochement bien souvent, mais toujours amené d'une manière naturelle et avec un à-propos qui fait oublier ce qu'il offrirait d'ingénieux. Un raisonnement simple et clair tire les conséquences de ces textes. Par suite même de la sobriété de cet enseignement, l'orateur peut, quand les circonstances le comportent, prendre son vol et s'élever sans préjudice pour son auditoire. Rappelons, par exemple, comment il exalte le privilège de la femme au triple point de vue de la nature, de la grâce ou de la gloire, ou encore la richesse des matériaux qu'il réunit dans une thèse générale sur la dignité du chrétien. Pour rendre la vérité sensible, il se sert d'un procédé familier à l'Ecole et plus utile pour les foules : c'est celui des comparaisons. Veut-il faire entendre ce que c'est qu'une personne ecclésiastique, il dira : « De même que tous ceux qui sont nés sur la terre de France sont véritablement les hommes du roi, mais que ceux qui sont nés sur le domaine royal, comme les bourgeois de Paris, sont tout autrement siens, ainsi tous les hommes, mais les chrétiens surtout, relèvent du Roi éternel, et cependant parmi eux s'élève un peuple de choix, une tribu spirituelle qui lui appartient plus spécialement. » Enfin Humbert use de ce procédé si fort en vogue de son temps, resté à l'usage

des hommes apostoliques, et qui encore aujourd'hui offre l'infaillible moyen de réveiller l'attention d'un auditoire assoupi, les histoires. Il les emprunte à l'Ancien et au Nouveau Testament, et que de fois ces exemples scripturaires vous surprennent par leur ravissant à-propos ! Il use aussi de l'histoire profane et d'anecdotes contemporaines, surtout quand il s'adresse aux classes populaires. La forme et le développement complet manquent encore à ces canevas, comme à toutes les œuvres oratoires que le xiii^e siècle nous a léguées. Mais en leur prêtant le mouvement et la couleur, on se figure aisément tout ce que cette variété de matériaux et d'idées, cette conversation flexible et naturelle, ce mélange d'exhortation et de doctrine, cette identification avec des situations si diverses, devaient procurer de vie, d'intérêt et d'efficacité pratique à la prédication.

On vient d'insister sur ces esquisses, non pas tant à cause de leur mérite intrinsèque, que de leur intérêt historique. Elles nous semblent, plus qu'aucun autre genre de documents, de nature à donner une idée exacte de la parole des Frères-Prêcheurs au xiii^e siècle, et à nous fixer sur son niveau moyen. Lorsque Humbert de Romans était nommé Maître général, l'Ordre parvenait à son âge parfait ; ses traditions avaient pris corps. Humbert, l'homme qu'il faut pour les exprimer, arrivait au bon moment. Ce qu'il avait fait, dans autant d'œuvres spéciales, pour les vœux, pour la Règle, pour les Constitutions, pour les coutumes, pour la

liturgie, pour l'histoire, il le fallait ici pour le saint ministère. Les deux cents sermons réunis sous le titre : *De modo prompte cudendi sermones*, venant à la suite d'un ouvrage didactique, ont pour but de joindre des exemples aux préceptes, et de mettre à la portée de tous des moyens pratiques, conséquence de la théorie. Nul doute que l'homme le mieux identifié avec les choses de son Ordre, et dont l'esprit était d'une si parfaite mesure, n'ait rencontré juste en cette question, et exprimé le vrai niveau d'une prédication apostolique et se faisant toute à tous.

II.

Ses sermons, toutefois, méritent d'être connus pour eux-mêmes. Notre désir eût été de faire entendre ici un prédicateur de chaque nation, afin de trouver, dans des œuvres comparées, une base d'appréciation, aussi exacte que possible, du génie de l'Ordre et de ses procédés apostoliques. Mais l'Italie, l'Allemagne et la France ont été les seules à nous transmettre des Sermonnaires dominicains du xiii^e siècle. Humbert de Romans vient de se faire entendre comme représentant la France, la source la plus riche dans ce genre de documents. Écoutons encore, pour l'Allemagne, le Bienheureux Albert ; pour l'Italie, le Bienheureux Jacques de Voragine.

On s'est trop habitué à considérer, dans la personne du Bienheureux Albert, le penseur aux spé-

culations abstraites, ou, s'il s'agit de la sphère des connaissances naturelles, l'infatigable chercheur. Tout au plus joindrait-on à cette notion si peu complète, celle de l'écrivain mystique, habitant une région non moins éloignée que celle de la science, du courant ordinaire de la vie pratique. On se trompe grandement ; nous l'avons démontré d'une manière suffisante. Qu'il nous suffise de rappeler ce qui a été dit ailleurs des œuvres apostoliques d'une vie si pleine à tant d'égards. Il était, sans doute, dans la nature d'esprit d'Albert, d'écrire sur la prédication comme il l'avait fait sur tant d'autres matières. Il composa, en effet, un traité *De arte prædicandi*, travail précieux, on ne peut en douter, mais malheureusement perdu ¹. Il fit plus : comme Humbert de Romans, il joignit à la théorie le résultat d'une longue et constante expérience, car en aucun moment de sa carrière il n'avait cessé d'annoncer la divine parole. On doit à sa charité pour ses Frères, comme à son désir de faire fructifier l'Évangile, plusieurs recueils de sermons. Sa manière offre certains contrastes avec celles des deux auteurs que nous analysons, Humbert et Jacques de Voragine. Les prédicateurs dominicains conservent, avec des caractères communs, une véritable originalité, et une liberté dans la règle, qui est encore un trait de famille. Si le talent du Bienheureux Humbert se

1. Il ne faut pas le confondre avec un autre ouvrage sorti de cette inépuisable plume et intitulé : *De arte rhetorica*.

montre essentiellement pratique, tout en laissant apercevoir dans la simplicité de ses entretiens l'attribut doctrinal qu'il est le premier à revendiquer pour son Ordre, Albert, contemplatif par le génie comme par le cœur, n'en est pas moins apôtre, et sait si bien se faire tout à tous, qu'il mérite, ne fût-ce qu'à ce seul point de vue, de servir de modèle et de guide.

Avant d'entrer dans l'étude de ses sermons proprement dits, accordons un regard à une œuvre citée déjà bien des fois. Si l'on veut se rendre un compte exact de ce qu'il y a dans son génie de grâce et de sentiment, de souplesse et d'étendue, mêlé aux conceptions les plus élevées et à l'onction d'un Saint, c'est son commentaire sur l'Évangile de saint Jean qu'il faut lire. Il n'est pas hors de propos de donner une mention, en cet endroit, à un travail dont le premier succès fut un succès oratoire. Le Bienheureux Albert, appelé à Rome pour prendre la défense de son Ordre, alors en butte aux attaques de Guillaume de Saint-Amour, dut, par la volonté du Pape, offrir à la Ville éternelle un échantillon de son savoir et de son talent, en expliquant les Écritures. Son thème fut, outre les Épîtres canoniques, l'Évangile de l'Apôtre bien-aimé. Il l'expliqua, non plus devant une assistance d'écoliers, mais en présence d'un auditoire de toute condition, où les princes de l'Église étaient mêlés à la foule du peuple ; non plus sous une forme scolastique, mais d'une manière qui, rappelant celle des anciens Pères, était pour le

temps non moins nouvelle qu'éloquente — *miro et inaudito more* — dit Thomas de Champré, et il ajoute : *super omnem hominem* — c'est-à-dire avec un succès dépassant tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Cette œuvre du Bienheureux, ramenée après coup à la forme d'un livre, conserve des traces facilement appréciables de son origine. Ce n'est pas, comme les expositions contemporaines, — celles de saint Thomas, de Hugues de Saint-Cher et d'Albert lui-même, — un de ces prodiges de condensation qui ne pouvaient être réalisés que dans le silence de l'étude et mis à profit que par une lecture attentive. L'auteur, au contraire, s'abandonne ; sa plume court comme sa parole a coulé ; son accent vibre encore. Le traité sur saint Jean laisse à deviner beaucoup de choses. Ce sont des conférences plutôt que des leçons. Comme de nos temps le Père Lacordaire, Albert le Grand a dû parler d'abord et écrire ensuite, à l'aide de notes recueillies par les auditeurs. On retrouve l'orateur dans la manière dont les thèses principales sont disposées. Le prédicateur d'aujourd'hui pourra puiser, dans ce magnifique travail, des matériaux tout façonnés et d'une inexprimable valeur.

N'oublions pas, toutefois, l'objet très-circonscrit de notre étude du moment. C'est la parole appliquée à la prédication dans son acception la plus ordinaire. Albert le Grand a laissé deux recueils de sermons. Les uns, au nombre de cent vingt-huit, sont des sermons du temps et des Saints — de

tempore et de Sanctis. Les autres, au nombre de trente-deux, roulent sur le mystère eucharistique.

Une chose frappe tout d'abord dans le premier de ces deux recueils, surtout si l'on vient de subir l'ascendant des brillantes contemplations du commentaire sur saint Jean : c'est le niveau tout humble que l'auteur a choisi. Il tient à dissimuler sa science, afin de se mieux consacrer à la multitude des petits. Cette charité d'un apôtre se peint dans la préface. Il a craint, s'il enfouissait son modeste talent, d'encourir la punition du serviteur méchant et paresseux. Cédant à des prières d'amis, il livre au public l'humble fruit de ses veilles. « Je conjure, continue-t-il, ceux qui, profondément versés dans l'interprétation des divines Écritures, tirent de leur cœur de grands et magnifiques présents pour les déposer dans le trésor de l'Église, de ne pas en vouloir à un pauvre s'il n'y place que les deux oboles de la veuve... Que ceux qui ont faim d'un froment plus pur, veuillent bien recourir aux travaux des grands maîtres, et laisser aux gens simples et ignorants la menue paille de ce livre. »

Ce langage est sincère : Albert va le prouver. Mais sous cette simplicité, que de choses à apprendre, ne fût-ce que l'art très-grand de briser, d'émietter le pain de la divine parole ! Humbert de Romans avait intitulé son recueil *De modo prompte cudendi sermones*. Ce titre convient aux sermons d'Albert. Il demande cependant à être complété. Le travail du Bienheureux n'offre pas seulement le moyen de faire vite,

assurément très-appreciable pour des hommes de ministère, mais celui de faire bien. Faire vite et bien, tel est le fruit qu'on peut encore aujourd'hui tirer des grands modèles, ou plutôt des sources si fécondes d'un siècle qui, grand en lui-même, le fut aussi dans la prédication. Que de richesses entre nos mains, et dont nous ne soupçonnons point la valeur ! Moins avisés que l'avaré, qui, lui du moins, contemple et palpe ses trésors, nous nous refusons jusqu'à la jouissance de connaître les nôtres ! On se contente d'admirer le génie de l'école illustrée par saint Thomas, saint Bonaventure et tant d'autres. Mais ce n'est pas assez. Cette grande source, on l'arrête gratuitement. On oublie un de ses écoulements les plus naturels et les plus immédiats. Les sermonnaires attendent encore une justice rendue, à tant d'égards, aux œuvres du xiii^e siècle.

Voici un de ces sermons, dont la structure, aussi simple qu'habile, offre un égal avantage au prédicateur pour se rendre maître du sujet, à l'auditeur pour saisir avec facilité.

Il s'agit du mauvais riche et de Lazare le mendiant. Chacun des deux personnages de la parabole remplit à lui seul une partie de sermon. Le second point est entièrement calqué sur le premier. Entre les subdivisions de l'un et de l'autre, la correspondance est parfaite. Il est question d'abord de la prospérité, du péché, du châtement du riche : l'adversité, la vertu, la récompense du pauvre, servent de matière au second point.

Ce parallélisme, si bien fait pour aider et soutenir l'attention, se poursuit dans les détails. Abordant son second point, l'orateur n'a qu'à suivre les développements du premier, en opposant à chacune des jouissances du riche, précédemment décrites, une des souffrances du mendiant. Ce mécanisme ressort, non-seulement de l'antithèse fournie par le sujet, mais de la substance du texte évangélique, dont chaque syllabe est pesée.

A la fin de la première partie, Albert avait tiré de la félicité passagère du mauvais riche et de son châtiment, la moralité la plus simple mais la plus énergique. Si le mauvais riche est réprouvé, non pour s'être emparé du bien d'autrui, mais pour n'avoir pas fait du sien un bon usage, qu'adviendra-t-il du détenteur injuste, de celui dont les mains sont souillées par des rapines, des vols, des usures, des sacrilèges, des tricheries de toute sorte, des faux poids et des mesures iniques ? Et si le sensualisme, si le luxe des habits et la recherche de la table sont punis avec tant de rigueur, quel sort attend les perpétrateurs de fornications, d'adultères et d'autres ignominies ? Ici, coupant court à ses développements, l'auteur se contente d'ajouter : « On pourra en dire autant des autres péchés et des autres crimes. » Ce dernier trait révèle l'intention et la portée de l'œuvre tout entière. Le sermon n'est point fait, il reste à faire. Simple canevas, bien que profondément médité, ce travail de maître n'est pas une prime à la paresse, mais un engagement aux

efforts féconds de la pensée. Le servilisme du plagiaire ne saurait y trouver son compte. C'est là le grand avantage de ces sortes de compositions. Le Bienheureux Albert s'explique, dans sa préface, de manière à ne laisser aucun doute. Il accepte l'objection qu'on pourrait lui poser, principalement à l'égard de certains sermons, sur la trop grande abondance des matières. « Mais, répond-il, c'est l'affaire du prédicateur de prendre ce qu'il lui faut. Il pourra se borner à développer un point ou deux, et garder le reste pour une autre fois. » Plus claire encore est l'explication fournie par la préface ou prologue des trente-deux sermons sur l'Eucharistie. « De ce fond, dit-il, mis en ordre et basé sur le témoignage des Ecritures, il pourra résulter, si Dieu veut, toute une moisson de sermons — *sermonum copia pullulare*. — On pourra, tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, trouver, conformément aux lieux et aux temps, de quoi fortifier la foi, diriger les âmes dans la vie chrétienne et développer leur dévotion. » Rien ne saurait mieux assigner aux compositions du grand Docteur leur véritable caractère. Il a fait jaillir une source; il a su la rendre inépuisable. A chacun d'y chercher les éléments qui lui conviennent et à les mettre en œuvre. Encore un détail. En tête de son premier sermon sur l'Eucharistie, et lorsqu'il envisage l'auguste mystère en tant que mémorial, Albert donne un choix de textes scripturaires se rapportant à cette considération. Il ajoute : « *Vel*

aliud quod in memoria Domini potest notari — ou tel autre texte pouvant se rapporter au souvenir du Seigneur. » Ainsi, tout en offrant le concours de ses idées et de son travail, l'auteur fait appel au discernement intelligent et aux inspirations personnelles qui les compléteront, les modifieront et les élaboreront, selon le génie propre à chaque prédicateur.

Il y a, dans ces ébauches, de grands accents apostoliques. Le discours dont nous allons donner un extrait, tombait sous nos yeux après les châtimens de notre chère et malheureuse France, et lorsque le pétrole avait promené ses ravages dans Paris. Qu'on juge de notre saisissement !

Albert, on le devine, a dû prononcer ce sermon sous l'impression d'événemens contemporains. Le sujet, c'est Notre-Seigneur versant des larmes sur Jérusalem. Jérusalem a mis à mort les prophètes, a lapidé les envoyés du Seigneur ; elle est l'image du monde. En effet, au xiii^e siècle comme de nos jours, le monde immole les prophètes, c'est-à-dire les prédicateurs de l'Evangile ; il lapide les hommes de Dieu envoyés pour panser ses plaies. Il tue les uns et les autres du glaive de sa haine ; il les lapide par ses discours hostiles. Bien plus, tous les jours, il crucifie le Maître des prophètes, notre Sauveur Jésus-Christ, par ses blasphèmes et ses œuvres d'iniquité. Qu'aurait dit le Bienheureux Albert, si, à ce tableau des châtimens qui se préparent, il avait dû ajouter les forfaitures de la presse, cet instrument

de toutes les haines, et, comme parlait Grégoire XVI, ce puits de l'abîme, ouvert dans les derniers temps¹.

Jérusalem est bien coupable ; ses égarements mêmes seront sa punition. A la vue des maux qui la menacent, le cœur du Sauveur s'émeut. Quelles sont, à les prendre en détail, les causes qui font couler ses larmes ?

Ce sont : 1^o la malice des gouvernements, 2^o les partis, 3^o l'indigence et la faim, 4^o l'impuissance des moyens de défense, 5^o la multitude des assaillants, 6^o le petit nombre des défenseurs, 7^o l'incendie et la ruine.

Et comme on voit, dans les développements donnés à ces pensées, le portrait d'une société en rupture avec Dieu !... Écoutons.

Les princes ont donné l'exemple de la félonie. Ils se sont faits les complices des perturbateurs de l'ordre politique et du repos social. Sous des prétextes fallacieux, ils cherchaient à satisfaire leur cupide ambition. « *Principes infideles, socii furum : omnes diligunt munera, sequuntur retributiones.* » Si c'était, pour Albert, de l'histoire contemporaine, ce fut, au xvi^e siècle, celle de la Réforme ; c'est aujourd'hui celle des alliances révolutionnaires où tant de princes ont trempé — *principes, socii furum !*

Quant aux déchirements des partis, un mot suffit

1. Encyc. *Mirari vos.*

à les peindre : il est du prophète Michée : « Il n'y a plus d'homme au cœur droit : on se tend de sanguinaires embûches ; le frère poursuit son frère jusqu'à la mort, et ils appellent bien le mal qu'ils font. » O fraternité ! ô morale indépendante d'un siècle de progrès !

Et qu'est-ce que l'indigence dont l'auteur va parler ? C'est celle d'un peuple auquel on a soustrait l'aliment de son âme ; c'est la doctrine du paradis sur la terre. « Les hommes de ce siècle, dit Albert, privés du pain des consolations intérieures, se jettent sur le pain des voluptés extérieures. Pour des plaisirs de néant, ils vendent leurs âmes si précieuses, et cependant aucune volupté ne parvenant à les rassasier, ils restent plongés dans leur misère. » Démoralisation de toutes les couches sociales.

La quatrième cause de larmes, c'est l'impuissance des moyens de salut. Jérusalem, il est vrai, est ceinte de tours et de murailles. Ses remparts représentent l'habileté politique, la puissance militaire et la prospérité financière, ces trois forces où de tout temps les gouvernements ont mis leur confiance. C'est Albert qui établit ce rapprochement. « Mais, ajoute-t-il, quand le Seigneur le veut, ces défenses s'écroulent en un instant, comme nous l'avons vu en plusieurs rois et empereurs, naguère si sûrs d'eux-mêmes. Cet effondrement des trônes nous a appris à considérer *« la gloire du pécheur comme ordure et vermine. Aujourd'hui il s'élève, demain*

il aura disparu ; il est rentré dans la terre, et toute sa puissance s'est évanouie. »

Les autres causes de larmes, la multitude des envahisseurs, le petit nombre des défenseurs énergiques et capables, l'incendie final, viennent, en achevant les ressemblances, nous remettre en souvenir nos désastres récents.

Malgré l'austérité du fond, un tour d'esprit suave et délicat rappelle de temps à autre quel est l'auteur de ces sermons. Prenons pour exemple le discours écrit sur ce texte : *Jésus, s'étant assis dans la barque, enseignait.*

Quelle est cette barque sur laquelle le Seigneur a pris place ? Quelle est la doctrine qu'il enseigne ?

Le Seigneur a plusieurs barques. « La première est la Vierge gracieuse. Gracieuse est bien son nom, l'Ange l'ayant saluée en ces termes : Salut, ô pleine de grâce ! Elle est la barque qui descendit le Seigneur dans le monde, ville fortifiée dont le diable est le chef. C'est l'Idumée, nom rempli de sanglants souvenirs, rappelant ses vices et ses cruautés¹. »

Après cette entrée en matière, le Bienheureux Albert représente l'embarquement divin. Rien d'aimable et de naïf comme la scène qu'il imagine. Avant de la transcrire, entrons dans une explication d'une portée générale, mais nécessaire en cet endroit.

Dût l'engouement moderne s'en montrer scanda-

1. *Idumée* signifie rouge ou sanglant.

lisé, nous appuierons sur l'observation d'un écrivain à la compétence duquel nous nous plaisons à rendre hommage ¹. Les fidèles, au XIII^e siècle, dépassaient le degré de culture religieuse, et par suite d'intelligence, apporté de nos temps au pied des chaires. Que d'auditoires, dans nos villes, qui, à la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, joignent une ignorance plus ou moins complète des principes de la religion ! C'est au contraire parmi les populations simples et dites arriérées, que, grâce au bénéfice d'une situation à l'écart, l'enseignement catéchistique s'est le mieux conservé. Que devait-ce être des auditoires du moyen âge, non plus dans les campagnes, mais dans les centres principaux de la civilisation chrétienne ? Personne mieux que les prédicateurs, ne peut donner la mesure exacte de leur degré d'instruction. Les magnifiques sermons de Savonarole, ce dernier représentant des âges chrétiens, roulent sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ils passionnaient la multitude, tandis que, de nos jours, ils sont difficilement goûtés, disons compris, par des esprits cultivés. Concluons à *fortiori* en faveur du XIII^e siècle ;

1. M. Lecoy de la Marche (*la Chaire française au moyen âge*).
 « Le but principal de la prédication était, dit-il, d'instruire, et la masse de la société avait assez de foi pour se laisser initier volontiers aux vérités les plus abstraites de la religion, aux raisonnements, aux distinctions théologiques. De tels auditoires sont devenus rares : on sort content d'un sermon quand la fibre sentimentale a été touchée, ou même lorsque l'oreille a été seulement charmée. »

et ici, que de preuves à apporter ! Voici Albert le Grand qui vise à donner un enseignement élémentaire : son sens très-pratique, sa très-grande expérience n'ont pu l'induire en erreur ; il n'aura pas dépassé le but, et cependant, pour saisir les rapprochements scripturaires qu'il a mêlés à des idées très-simples, il faut être familiarisé avec les Livres saints, comme on ne l'est plus de nos jours. Rendons la chose sensible en reprenant notre citation.

« Le Seigneur tient conseil et dit au milieu de ses Anges : *Qui me conduira dans la ville fortifiée ? Qui me conduira en Idumée ?* (Ps. lxx.) Le paranymphe de la Bienheureuse Vierge Marie, gardien de sa virginité, l'Archange Gabriel, répond : *La Vierge Marie a été faite comme le vaisseau du marchand qui porte de loin son pain* (Prov. xxxi.) — Eh bien ! reprend le Seigneur, retourne, et va lui annoncer que je la choisis pour me conduire dans le monde. — L'Ange retourne en toute hâte vers la Vierge et lui dit : *Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* (Luc. l.) C'était lui dire : Voici que le Seigneur va se donner à vous en entrant dans votre sein très-pur. Aussitôt le consentement de la Vierge obtenu, le Seigneur entra en elle pour aborder au monde en son temps. »

Puis, comme conclusion, suit cette pieuse remarque : « Il nous est bon, mes frères, à nous qui sommes pécheurs, d'envoyer à notre juge, par le moyen de cette barque fidèle, nos très-petits présents, nos prières, nos larmes, nos jeûnes, nos au-

mônes. Quand nous serons au terme, ce juge souverain se montrera propice, car la Vierge, Mère de Dieu, aura très-bien géré nos affaires. »

Telle est la première barque où le Seigneur réside : les autres sont la croix précieuse, l'Eglise glorieuse et l'âme vertueuse. De chacune d'elles, le Seigneur enseigne ces trois choses : *la bonté, la discipline et la science* (Prov. cxxiii). La bonté par rapport au prochain, la discipline pour nous, et la science à l'égard de Dieu : autant de sujets traités d'une manière non moins aimable que solide.

Comme *matière prédicable*, ainsi qu'on parlait alors, rien n'égale, à notre avis, les sermons sur l'Eucharistie. Si, malgré les condescendances apostoliques d'Albert, ses qualités brillantes percent à travers le voile d'humilité jeté sur ses sermons *De tempore et de Sanctis*, elles brillent ici de tout leur éclat. Le docteur se révèle par l'élévation et par l'ampleur des vues ; l'interprète consommé des Livres saints, par l'abondance et l'a-propos des textes ; l'apôtre, par le sens pratique et l'intelligibilité ; l'âme contemplative et mystique, par des traits d'une rare piété.

Que choisir dans une œuvre aussi soutenue, dans un fonds si continuellement riche ? Il est aussi difficile de se prononcer pour tel sermon à l'exclusion de tel autre, que de les reproduire tous à la fois. N'ayant aucun motif de préférence, analysons le premier morceau de cette splendide série.

Le plan en est très-vaste. Qu'on se souviene,

toutefois, des intentions de l'auteur : il veut fournir d'abondants matériaux, laissant à ceux qu'il appelle à en profiter, la liberté du choix. Mais si ces éléments sont susceptibles d'être isolés, l'unité est loin de manquer à l'ensemble. Elle est le résultat d'un grand art, et cet art n'exclut pas, il produit la simplicité.

Les idées principales sont celles-ci : la divine sagesse a institué le sacrement du corps du Seigneur pour trois motifs :

1^o Comme un monument nous rappelant les bon-
tés divines ;

2^o Comme un moyen d'établir le sacrifice de la loi
nouvelle ;

3^o Comme un aliment réparateur.

A première vue, ces idées ne paraissent pas offrir une relation assez prochaine pour constituer les mailles serrées d'un même tissu. Éléments du sujet, c'en sont des aspects très-divers ; nous allons les voir traités à part, et servir de matière à une série de sept discours. Il leur faut donc un lien, un dénominateur commun. Albert est un penseur trop expérimenté pour ne pas le comprendre. Aussi, avant de les aligner, a-t-il conçu dans son esprit le moyen de les réduire à l'unité d'un même point de vue. Ce point de vue, c'est l'homme, ou plutôt les besoins de sa nature déchue. Les trois causes de l'Eucharistie sont opposées, comme remède, à un triple mal :

1^o L'oubli de Dieu ;

2^o L'attentat contre le domaine de Dieu ;

3^o Leur conséquence qui est la mort.

Telle est la préparation du sujet. Qu'on ne redoute pas de voir le prédicateur se tenir à des hauteurs inaccessibles. Le grand art de l'homme apostolique est d'être simple quand il s'élève.

Un seul acte très-court est le principe des trois maux signalés ci-dessus. Cet acte est le péché d'Adam. L'oubli de Dieu en est la cause ; l'attentat sur le domaine de Dieu est le corps du délit ; la sentence de mort, immédiatement portée, en est le châtement. Toute la postérité d'Adam participe à cet acte comme à ses conséquences. L'unité du sujet se dessine ainsi : le péché d'Adam dure encore ; et c'est aussi par là qu'Albert aborde, ou, pour mieux dire, indique les applications morales et les aspects pratiques :

1^o L'OUBLI DE DIEU. *L'orgueil de l'homme, dit l'Écclésiaste, a commencé par l'apostasie ; il a soustrait son cœur à Celui qui l'avait créé.* « Ce qui veut dire, ajoute Albert, qu'entraîné par le serpent dans une affaire où il allait trouver sa perte, il mit Dieu en oubli. N'est-ce pas ce qui arrive tous les jours à plusieurs? »

2^o L'ATTENTAT CONTRE LE DOMAINE DE DIEU. Il est dit dans la Genèse : *La femme trouva que ce fruit était bon à manger et beau à voir et délectable d'aspect : elle le cueillit ; elle en mangea et en donna à son mari.* Tous deux se rendirent ainsi coupables d'usurpation sur le bien divin. L'auteur indique la transition de l'exposé dogmatique aux applications morales : il dit en

deux mots : « N'est-ce pas ce qu'on fait journellement, quand, dans l'usage des créatures et des biens temporels, on enfreint les limites de la justice? »

3^o LA MORT, CONSÉQUENCE DE PÉCHÉ. *Le jour où vous mangerez de ce fruit, vous mourrez de mort.* (Gen. II.) Mort de l'âme et mort du corps ; corruption dans l'un et l'autre cas. C'est de l'homme pourrissant dans son péché qu'il est dit : *Ils sont corrompus, ils sont abominables dans leurs iniquités.* (Ps. XIII.)

Tel est encore le mal actuel. L'oubli de Dieu, l'attentat contre son domaine, la mort avec la corruption, ont continué leurs ravages, dans la postérité d'Adam. Et c'est à cette triple déviation du plan primitif, qu'est opposée la divine Eucharistie. Comme mémorial, elle répare l'oubli de Dieu ; comme sacrifice, elle restitue son domaine souverain ; comme aliment médicinal, elle guérit et soutient.

Fournissons quelque idée des développements donnés à cette pensée.

1^o *Comme mémorial.* Le Seigneur avait dit, en effet : *Faites ceci en mémoire de moi.* Quel moyen plus puissant, se demande le pieux et docte auteur, pour nous soustraire à l'ascendant des choses qui nous perdent, pour reporter vers Dieu notre esprit et nos sens, égarés en des pensées et des plaisirs coupables !

Mais puisque, à l'occasion du mystère eucharistique, le Seigneur nous invite à faire mémoire de lui, réveillons dans nos cœurs le souvenir de ses bontés. Nous en avons trois preuves : la rémission

des péchés, le rachat de notre héritage céleste, la continuation des bienfaits divins.

Sur la deuxième de ces preuves, le rachat de notre héritage, Albert rappelant ce texte : *N'oubliez pas le bienfait de Celui qui s'est fait votre caution et qui pour cela vous a donné sa vie* (Eccl. xxxix), continue : « C'est en mourant sur la croix qu'il a acquitté votre dette. Loin d'oublier cette grâce, servez-vous-en pour l'aimer davantage. Autant que vous le pourrez, payez-le d'un juste retour par vos prières et vos bonnes œuvres. » Et après cette tendre invitation, le Bienheureux veut laisser la parole à Notre-Seigneur lui-même. Il le représente frappant à la porte du cœur, demandant un asile dans notre souvenir, comme un pèlerin arrivé nuitamment, le corps transi et les vêtements trempés. « *Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, car ma tête est pleine de rosée ; les boucles de mes cheveux dégouttent de l'humidité de la nuit.* (Cant. v.) *Ouvre-moi*, c'est-à-dire, reçois-moi dans ton entendement, dans ta mémoire, dans ton amour ; — *car ma tête*, c'est-à-dire ma divinité, est pleine de la rosée de la miséricorde pour te pardonner tes péchés, et *les boucles de mes cheveux*, c'est-à-dire mon humanité, sont trempées des sueurs, des larmes et du sang répandus dans ma passion pour racheter ton héritage perdu par le péché. »

2° *Comme sacrifice.* De même que le corps du Seigneur a été offert une fois pour toutes sur la croix, afin d'effacer la dette originelle, ainsi ne cesse-t-il

de s'offrir sur l'autel pour des délits de tous les jours. Ici sont expliqués les motifs de la substitution du sacrifice eucharistique aux sacrifices de la loi ancienne. La cause en est dans l'efficacité de ce moyen réparateur, dans l'immensité de notre dette, dans l'insuffisance des victimes autrefois immolées.

3^o *Comme nourriture médicinale.* Le coup de mort avait été porté à la nature humaine, par la manducation du fruit défendu. Dieu nous offre comme remède le fruit de l'arbre de vie, le fruit béni des entrailles de la Bienheureuse Vierge, la divine Eucharistie, remède proportionné aux effets du péché.

Le venin administré par le diable avait eu pour résultat une triple altération. *Dans l'âme*, par les ténèbres intellectuelles. *Le serpent m'a trompée* (Gen. ii), balbutiait Eve. Et le prophète, rappelant cette origine de nos erreurs, disait : *L'homme, ayant été comblé d'honneur, ne comprit pas. Il devint semblable aux animaux sans raison* (Ps. XLVIII). *Dans le corps*, par le venin de la concupiscence, *cette loi des membres* dont gémissait saint Paul. Enfin, *dans le corps et dans l'âme*, comme il a été marqué plus haut, par la mort de l'un et de l'autre.

Le remède divin ne pouvant être moins puissant que le poison, le fruit de l'arbre de vie étend sa vertu à tous ces effets.

Il est écrit : *Le Seigneur est ma lumière* (Ps. XXVI). — *Approchez-vous de lui, et il vous éclairera* (Ps. XXXIII). Or, au corps du Christ est uni le Verbe de Dieu,

c'est-à-dire la lumière. Incluse dans la chair, comme la flamme dans un vase translucide, elle illumine l'âme fidèle.

Le sacrement eucharistique n'est pas moins efficace contre l'état morbide de la concupiscence. *La manne descendit des cieux* (Ps. LXXVII). *Le matin, cette rosée couvrait la terre et ressemblait à de la gelée blanche* (Exod. xvi). De même le vrai pain céleste, comme une douce rosée et comme une gelée réfrigérante, enlève à nos corps la fièvre de la concupiscence.

Enfin, la sainte Eucharistie combat la mort de l'âme et du corps. *C'est par l'envie du diable que la mort a pris possession de la terre* (Sap. i). La vie reprend son empire par la charité de Dieu. Le fruit des entrailles de Marie éloigne la mort de la géhenne, nous conserve dans la vie de la grâce, nous prépare à la vie éternelle. *Celui qui me mange, vit en moi* (Joan. vi). Pour le corps lui-même, le fruit eucharistique est une semence de résurrection : *Je le ressusciterai au dernier jour* (Joan. vi).

Il fallait à tout prix nous restreindre. Une esquisse si rapide d'une œuvre déjà si condensée, aura-t-elle fait comprendre tout ce qu'elle offre de qualités? Du moins, on aura entrevu quelque chose de son ampleur doctrinale. Les sermons qui suivent, mise en œuvre et extension du premier, mettront davantage en relief cette ampleur et, en même temps, le sens apostolique d'Albert le Grand. Ampleur de doctrine, car, creusant son sujet et se

livrant à une série d'études sur les subdivisions de son premier discours, il rappelle par l'abondance et l'originalité des vues, *le scribe instruit dans la science du royaume de Dieu, et qui tire de ses trésors des choses anciennes et des choses nouvelles*. Son sens apostolique, car il n'oublie pas que, dans l'Église, le docteur n'est pas appelé, lui seul, à se comprendre ni à former uniquement d'autres docteurs, mais que, redevable à tous, savants et ignorants, il doit briser le pain de la parole, et, comme l'exprimera tout à l'heure un de ses disciples, le bröyer et le triturer. C'est dans ce but qu'il soumet, comme à une seconde dilution, les idées émises une première fois. Comme l'eau passant par le filtre, elles empruntent à ses méditations une limpidité croissante. Il reprend d'abord la considération de l'Eucharistie comme mémorial. Il montre, dans des développements d'une portée toute pratique, les maux causés par l'oubli de Dieu, les bienfaits dont il importe de garder la mémoire, et enfin les fruits de ce souvenir. Il consacre deux sermons au sacrifice. Dans le premier, il jette une vive lumière sur les sacrifices de l'ancienne loi ; dans le second, la convenance, la dignité, l'efficacité du sacrifice nouveau sont démontrées. Il revient enfin, et par deux fois, avec un charme et une abondance extraordinaires, sur la vertu médicinale de l'aliment eucharistique.

Les sermons qui viennent d'être signalés, constituent, à eux six, la première partie d'une œuvre magistrale. Cinq autres parties traitent du corps du

Seigneur; une dernière, de son sang très-précieux : en tout, sept parties. C'est avec regret que nous quittons un objet d'étude si plein d'intérêt, et où toutes les questions dogmatiques, morales et mystiques se rapportant au mystère adorable de nos autels, sont traitées avec une supériorité soutenue. Puisse cet exposé si sommaire inspirer le désir de faire une plus ample connaissance avec un travail marqué au coin du génie, de la sainteté et de l'esprit apostolique !

En tout cas, malgré les différences qui conservent à Humbert de Romans ainsi qu'au Bienheureux Albert, leur cachet propre d'originalité, ils ont servi, l'un et l'autre, de commentaires vivants à cette expression si souvent employée par la législation des Frères-Prêcheurs : *Utilia potius quam curiosa* — Des choses utiles, plutôt que des choses curieuses; le bien des âmes, but souverain du prédicateur.

III.

L'Ordre, au xiii^e siècle, offre, dans ses travaux sur la prédication, une mine d'une richesse dont nous allons fournir une preuve nouvelle. L'illusion littéraire, source, depuis la Renaissance, de tant de fausses directions, avait fermé cette mine. Cependant, pour peu qu'on se fût laissé guider par le sentiment historique, on aurait dû comprendre qu'elle renfermait bien des trésors. *A priori*, une époque si

pleine de vie, de génie et de sainteté, et si pleine, de la part des peuples, de cet élan qui réagit sur les prédicateurs, l'époque des saint Thomas et des saint Bonaventure, l'époque des Jean de Vicence et des Antoine de Padoue, de tant d'autres Saints et de tant d'autres hommes apostoliques, l'époque qui, pour tout dire, avait vu surgir, se développer et devenir populaires les deux Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, ces composés d'élan, de talent et de sainteté, cette époque, dirons-nous, devait offrir des débris précieux, des indices du plus haut intérêt, des spécimens vrais et vivants de la grande manière de prêcher. Mais pour qui veut chercher, il y a mieux. Signalons encore comme une source abondante et pleine d'originalité, les sermons du Bienheureux Jacques de Voragine.

Né vers l'année 1230 et entré adolescent dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il dut commencer sa carrière active un peu après le milieu du siècle. Sur ses vieux jours, et étant archevêque de Gènes, il jetait, au milieu d'une vie encore remplie d'œuvres, ses dernières clartés comme prédicateur. C'était par la mise en ordre des notes et des réminiscences d'un long apostolat. « Averti par la brièveté de la vie, dit-il dans sa préface, j'ai compris la nécessité de ne point m'attacher à ce qui périt, mais de produire des fruits pour l'éternité... Si j'ai entrepris ce travail, ce n'est point par confiance en moi-même, mais pour céder aux instances de mes Frères..... J'ai réuni, dans le but de leur être utile,

une certaine collection de sermons—*aliquam compilationem sermonum.* »

Ainsi, comme le Bienheureux Humbert et comme le Bienheureux Albert le Grand, le Bienheureux Jacques s'est proposé de mettre au service des prédicateurs, les fruits de ses travaux et sa longue expérience. Son recueil, à la différence de beaucoup d'autres vestiges de l'art oratoire au XIII^e siècle, souvent simples canevas d'un usage personnel, ou rédactions faites par des auditeurs, offre une expression de sa pensée et de toute sa personne comme prédicateur, plus achevée, plus fidèle que s'il n'eût travaillé que pour lui. Cette œuvre, tout en présentant avec celles dont nous venons de parler des analogies et des airs de famille, conserve son caractère très-nettement tranché. Elle tient le milieu entre la collection d'Humbert de Romans et celle d'Albert le Grand.

Le cadre de Jacques de Voragine est celui de la plupart des prédicateurs de son époque : *Sermones de tempore et de Sanctis.* — Une première partie du recueil offre des sermons pour tous les dimanches de l'année, Avent et Carême compris ; la seconde renferme des sermons pour tous les jours de Carême ; la troisième traite des mystères de l'année liturgique et des fêtes des Saints. On pourra se faire une idée de l'abondance de ces matériaux, quand on saura que tel sujet est reproduit jusqu'à sept fois, et qu'il n'est presque aucun de ces cadres qui, par la richesse de sa substance et l'art de ses divisions, ne

puisse, comme ceux du Bienheureux Albert le Grand, fournir matière à plusieurs discours. Enfin, rien que le Bienheureux Jacques ait exposé en leurs lieux les mystères de la très-sainte Vierge, il tient à consacrer, dans un recueil à part, cent cinquante-quatre esquisses de discours à sa louange. La prédilection avec laquelle il traite un sujet cher à son cœur, peut donner une idée de la piété qui règne dans toute son œuvre. Par la préface de ses discours sur la très-sainte Vierge, il fait comprendre d'avance tout ce qu'il y répandra d'onction intime et d'amour. « Je suis vieux, écrit-il, et accablé d'années ; je suis tourmenté du désir de la patrie céleste. C'est pourquoi je repasse souvent les jours anciens dans ma mémoire — *cogitavi dies antiquos* — et je pense et repense aux années éternelles, — *et annos æternos in mente habui*. — Par suite de cette double considération de mon âge sénile et de la vie bienheureuse, je ne veux pas, pendant le peu de temps qu'il me reste à passer sur la terre, laisser mon âme s'engourdir dans l'indolence et dans une lâche torpeur ; mais j'entends élire les jours anciens en célébrant les louanges de Dieu et de sa glorieuse Mère, et me préparer ainsi aux années éternelles.... Cette glorieuse Vierge l'assure elle-même : ceux qui travaillent pour elle seront préservés du péché — *Qui operantur in me non peccabunt* — et elle récompense magnifiquement ceux qui l'exaltent — *Qui elucidant me vitam æternam habebunt*. — Excité par ses assurances et voulant chanter ses louanges virginales,

j'ai entrepris, sous son inspiration, le présent opuscule, et je l'ai terminé grâce à sa protection. »

La méthode de Jacques de Voragine, presque toujours la même, est facile à décrire. Le plus généralement le texte contient toute la substance du sermon. Pour les sermons *du temps*, ce texte est fourni par l'Évangile du jour. L'auteur l'égrène en quelque sorte ; il y puise les divisions et souvent les subdivisions du sujet. Chaque subdivision, néanmoins, est appuyée sur un autre texte : c'est l'Écriture commentée par l'Écriture. La connaissance étonnante des Livres saints, que nous admirions tout à l'heure dans le Bienheureux Humbert, qui n'est pas moins frappante dans Albert le Grand, semble égalée par Jacques de Voragine. Il s'était, du reste, signalé par des travaux spéciaux sur les Écritures, et, en particulier, par une traduction de la Bible, la première qu'on ait faite en langue italienne. Nous aurons à reparler ailleurs du culte des Frères-Prêcheurs pour les Livres saints. L'École à son apogée séparait moins qu'on ne l'a fait depuis, les études bibliques et patristiques de l'enseignement scolastique. Celui-ci n'était que le classement méthodique et raisonné des textes révélés et de ceux des saints Pères. Il les avait présents et comme objet immédiat de son activité. Jacques de Voragine, profondément versé dans la science des textes sacrés, possédait également celle des saints Pères. Saint Augustin était son auteur favori ; il avait, dit-on, fixé dans sa mémoire son œuvre presque entière.

Et cependant, dans ses sermons, l'érudition fait place à la simplicité. Si le génie de l'Ecole se révèle (et on le retrouve assurément), ce n'est pas pour occuper l'auditeur d'inutiles subtilités, mais pour aplanir, classer et féconder des idées qui se présentent avec une rare abondance et une originalité remarquable. En homme apostolique, Jacques fractionne le pain de la doctrine ; il l'émiette ou le transforme en lait. Nous n'exceptons pas même certains sermons sur les mystères, vrais cours d'Ecriture sainte et d'un caractère très-élevé. L'esprit éminemment pratique qui domine dans tout le recueil du Bienheureux, doit nous faire admettre que ces sermons, intelligibles par eux-mêmes, n'étaient pas moins proportionnés à l'intelligence des auditoires. C'est le cas, d'ailleurs, de rappeler ce que nous avons précédemment énoncé sur leur degré d'ouverture pour l'enseignement chrétien.

Un texte des Ecritures servait, disions-nous, de point de départ aux divisions et aux subdivisions de chaque discours. Ce texte est ensuite expliqué de telle manière que les applications morales se déduisent d'elles-mêmes. Le commentaire consiste d'ordinaire dans des analogies empruntées à un ordre d'idées familier à l'auditeur, et faisant vivre, sous des formes sensibles, les idées plus ou moins abstraites que l'orateur a pour mission d'inculquer.

Ce système des comparaisons étant le procédé le plus habituel non-seulement de Jacques de Voragine, mais de ses contemporains, essayons d'en donner

une idée. Faisons pour cela des emprunts aux trois genres que le Bienheureux confond souvent dans un même discours, le genre doctrinal, le genre pratique et le genre mystique.

Voici comment, dans un sermon dogmatique sur le mystère de l'Incarnation, Jacques de Voragine analyse le texte d'Isaïe : « *Rorate corli desuper, et nubes pluant Justum; aperiatur terra et germinet Salvatorem* ».

Après avoir expliqué comment les cieux sont une image de Dieu, l'orateur se demande pourquoi le prophète a comparé à la rosée le mystère de l'Incarnation. La rosée se condense entre le ciel et la terre, par le soleil dont la vertu attire et par l'élément humide et froid qui se laisse attirer : image de la nature divine qui assume la nature humaine, constituant entre le ciel et la terre la personne théandrique du divin Médiateur. On peut encore trouver dans le style figuré du prophète, le symbole des causes déterminantes de l'Incarnation : excès de charité en haut, excès d'indigence en bas, le soleil de miséricorde s'abaissant à réchauffer de ses rayons les froidures de nos misères.

Quant à la seconde partie du texte : *Et nubes pluant Justum* — le Bienheureux Jacques voit dans la très-sainte Vierge la nuée d'où est tombée la pluie bienfaisante qui a rendu la vie au genre humain. La pluie a trois causes : la force attractive du soleil, les vapeurs qu'il attire, le vent qui les condense. Pareillement, trois causes ont contribué au mystère de l'Incarnation dans le sein virginal de Marie : son ar-

dente charité qui a attiré le Fils de Dieu, — *descendit sicut pluvia in vellus*; — le Fils, vapeur, émanation divine — *vapor virtutis Dei* — qui s'est unie à la nuée sans la scinder; l'Esprit-Saint, souffle divin, qui a réuni dans les entrailles de Marie les très-purs éléments dont le corps de son Fils a été formé.

Le fruit de ce sermon est principalement contenu dans l'explication de la dernière partie du texte : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. — Exhortation basée sur les motifs de confiance envers Marie, coopératrice de notre rédemption.

Mais on apprend surtout à connaître la manière du Bienheureux Jacques, dans ses instructions pratiques sur les Evangiles.

Prêchant sur la guérison de la belle-mère de Pierre, il compare aux alternatives de la fièvre qui glace et qui brûle tour à tour, l'état du pécheur partagé entre l'aversion du bien et la convoitise du mal. Passant aux effets, il remarque que, semblable au fébricitant, l'âme en état de péché a perdu le sens du goût; elle prend l'amer pour doux, et le doux pour amer.

Conduisez un lion dans un pré verdoyant, et son appétit ne sera pas excité : que la pluie tombe sur un rocher : au lieu de l'imbiber, elle ne fera qu'en humecter la surface : jetez une goutte de miel dans un vase de vinaigre : le miel perdra ses propriétés, et le vinaigre n'en sera pas adouci.

De cette triple comparaison, le Bienheureux tire un enseignement complet. Il l'applique avec beau-

coup de naturel et de grâce, d'abord aux hommes charnels, incapables de goûter les célestes aménités — *amœnitates cœlestes* ; — aux orgueilleux, dont le cœur endurci ne peut être qu'effleuré par les eaux de la grâce ; aux cupides, dont l'âme est remplie de toutes sortes d'amertumes : amertumes pour acquérir, amertumes pour conserver, amertumes dans la perte finale et inévitable de tous leurs biens.

A propos de l'Évangile de l'aveugle-né :

Une des causes d'aveuglement pour les âmes est, remarque notre auteur, le feu de la concupiscence charnelle — *supereccidit ignis, et non viderunt solem.* — L'organe de la vue s'altère quand on l'expose aux ardeurs d'une fournaise.

Mais que faut-il faire lorsque le vase du cœur est mis en ébullition par ces ardeurs impures ?

Retirer le vase du feu, c'est-à-dire l'éloigner des occasions.

Le vider des charbons qui s'y seraient introduits : pensées coupables et images dangereuses.

Le refroidir au moyen des eaux de la pénitence.

Nous ne pouvons qu'indiquer. Malgré la concision des développements, nous sommes forcé de les sacrifier.

Expliquant l'Évangile relatif au fils de la veuve de Naïm, Jacques de Voragine établit les trois points de son discours sur cette comparaison qu'il applique encore au pécheur : les morts sont infects, refroidis et pesants. Reproduisons cette fois le commencement du premier point. On remarquera qu'il est partagé

en trois subdivisions. C'est la méthode ordinaire du prédicateur ; mais ce que nous voulons faire ressortir, c'est la manière facile, populaire et imagée avec laquelle les sujets sont abordés. « La conscience du pécheur est infecte pour trois causes. D'abord elle est la sentine du diable, qui choisit pour habitation des lieux fétides et immondes. Aussi les démons ne demandèrent-ils pas au Seigneur d'entrer dans des colombes, car ils n'aiment pas la simplicité, ni dans des tourterelles, car ils n'aiment pas la chasteté, ni dans des agneaux ou des brebis, car ils n'aiment pas l'innocence, mais dans un troupeau de pores, car ils se complaisent dans l'immondice, etc. »

A propos de l'enfant prodigue et sur cette parole du texte évangélique : « *abiit in regionem longinquam* », Jacques de Voragine veut expliquer comment, par le péché, l'homme s'est éloigné de Dieu, et non pas Dieu de l'homme. Le rivage est immobile ; c'est le navire qui s'en éloigne, bien qu'on dise que la terre s'est enfuie. D'ailleurs, en s'éloignant de Dieu, le pécheur s'en rapproche encore, mais d'une autre manière, Dieu lui étant présent partout. N'est-il pas vrai que, lorsqu'on tourne le dos à l'orient, on se dirige vers l'occident, et que lorsqu'on s'éloigne d'un pôle, on se rapproche de l'autre ? En Dieu il y a comme un orient et un occident : c'est sa miséricorde et sa justice ; comme un midi et un septentrion : c'est sa grâce et sa puissance. Jonas, en se dérochant à Dieu qui lui donnait ses ordres, rencontra Dieu qui le châtiât, etc.

Encore un exemple, et nous interrompons, quoique à regret, un examen à peine effleuré, du genre que nous avons appelé pratique. Une simple parcelle d'un sermon, offre, avec les moyens de développement les mieux choisis, les quatre points suivants. Le cœur de Madeleine s'est liquéfié — *liquefacta est terra*. — Or, il y a quatre moyens ou agents de liquéfaction : le feu, l'eau, le vent du midi, les onguents appliqués sur les tumeurs durcies.

Dans tous ces canevas, l'expression est d'autant plus sobre que l'idée est plus riche. Cependant, ils sont rédigés avec une grande limpidité : la piété et le génie propre à l'écrivain se font jour malgré la concision des développements, et donnent, comme par surprise, un tour charmant à la pensée. Quelquefois, quand l'idée offre moins de surface, l'expression en profite pour jaillir dans son épanouissement complet.— Pourquoi, du temps de la Passion, le prédicateur, au lieu d'appeler le secours de la Très-Sainte Vierge par l'*Ave Maria*, invoque-t-il la croix — *O Crux ave?* — Le Bienheureux commence par cette question un sermon *de planctu Virginis*. Sauf quelques détails à supprimer, cet exorde très-développé nous paraît un modèle de grâce, de poésie et d'entente oratoire. A cet exemple et à d'autres encore, on se rappelle que Jacques de Voragine était célèbre par la pureté de sa diction et l'éloquence de son langage ¹.

1. On sera surpris de trouver, dans un travail qui n'affiche aucune prétention au style, une phrase aussi habituellement musé-

Ce charme d'expression se retrouve surtout dans les sujets mystiques, genre pour lequel le Bienheureux Jacques se donne libre carrière, quand il aborde les gloires de la Très-Sainte Vierge. Il la compare au lis : le texte *sicut lilium inter spinas* lui fournit l'occasion de suaves rapprochements ; après quoi, il se livre à cette digression que nous allons essayer de traduire dans sa grâce et dans sa simplicité. « Quand les lis sont unis aux lis, ils exhalent un parfum plus grand ; mariés aux épines, ils conservent néanmoins leur odeur ; mais les épines mêlées aux épines se blessent mutuellement. Ainsi les bons unis aux bons sont comme les lis mêlés aux lis ; ils exhalent autant de parfums qu'ils possèdent de vertus. *Quand deux ou trois seront réunis en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Le Christ est lui-même un lis. *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.* Les Saints sont le jardin de Dieu, orné des lis des vertus. *Mon Bien-Aimé est descendu dans son jardin afin de se délecter au milieu des fleurs et de recueillir les lis.* Or, quand les serviteurs de Dieu sont ensemble, ils sont comparables aux lis unis au lis, et le Christ, qui est l'amateur des lis, descend au milieu d'eux pour cueillir les lis des vertus, etc. »

Ailleurs, le Bienheureux avait dit : « Le lis est blanc au dehors, doré à l'intérieur ; au dehors

cale Citons ce passage, pris entre beaucoup d'autres : « *Vineæ florentes dederunt odorem suum. Ecce vinum jucunditatis. Tunc enim dant odorem animæ tanquam florentes vineæ, quando coram Deo redolent interna jucunditate.* »

et au dedans il est odoriférant. Ainsi les Saints sont blancs dans leur corps par la pureté, d'or dans leur cœur par la charité, odoriférants dans leur conscience et dans leur vie par la sainteté. »

Sur ce texte: « *Dirigatur oratio mea sicut incensum* — que ma prière s'élève comme l'encens », Jacques remarque que la fumée de l'encens est légère, brûlante et de suave odeur. Ainsi la prière est légère quand nous sommes humbles, à tel point qu'elle s'élève jusqu'aux cieux: « *Oratio humiliantis se nubes penetrat* — la prière de celui qui s'humilie pénètre les nuées ». Elle est brûlante quand elle part d'un cœur fervent: « *Quasi ignis effulgens et thus ardens in igne* — comme un feu resplendissant et comme l'encens brûlant sur la flamme ». Elle est odoriférante quand elle se joint à la pureté: « *Habentes singuli cytharas et phialas aureas plenas odoramentum quæ sunt orationes sanctorum.* — Ils avaient tous des cythares et des fioles d'or pleines de parfums qui sont les oraisons des saints. » L'autel sur lequel nous faisons brûler cet encens est le Christ lui-même, car c'est par lui que nous offrons toutes nos prières en disant: « *Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum* ». De même que, à cause de notre éloignement du soleil, nous ne pouvons lui ravir sa lumière et sa chaleur qu'au moyen du cristal, ainsi, éloignés du Père, à cause de l'immensité de ses perfections, nous ne pouvons entrer en participation de sa grâce que par le secours d'un médiateur... »

IV.

Ce compte-rendu, assurément fort sommaire, d'œuvres appartenant à la France, à l'Allemagne et à l'Italie, donne une idée, non-seulement du génie oratoire de leurs auteurs, mais de celui de l'Ordre auquel ces collections étaient dédiées. Insistons encore sur le procédé par comparaisons, ou, comme on disait, par exemples. saillant surtout dans les sermons du Bienheureux Jacques. D'un usage alors général, cette méthode va nous mettre sur la voie d'un autre genre de travaux, également inspirés par le zèle du salut des âmes et par le désir de venir en aide au prédicateur qui s'y consacrait. Cultivé dans l'École, le procédé démonstratif des comparaisons était plus évangélique encore que scientifique. Il trouvait son modèle dans l'enseignement divin, et, comme Etienne de Bourbon nous l'avait fait comprendre, dans le mystère même du Verbe fait chair. Il a donc sa raison indépendante des temps. « Celui, dit saint Thomas, qui a la charge d'instruire, doit être pourvu d'un grand nombre d'exemples, afin que, par la connaissance des effets, il fasse remonter à leur cause. » Un des signes de l'esprit apostolique des Frères-Prêcheurs au XIII^e siècle, est assurément l'importance théorique et pratique qu'ils attachent à cette méthode. Le terme d'exemple signifie pour eux deux choses : le mode d'enseignement par com-

paraisons, qui appartient au raisonnement, et les histoires, qui rentrent dans les arguments d'autorité¹.

4. C'est aux ouvrages du temps que nous empruntons cette distinction. Vers la fin du XIII^e siècle, peut-être au commencement du XIV^e, le Frère Jean de San-Geminiano publiait, à l'usage des prédicateurs, un livre qui, à partir de l'invention de l'imprimerie, eut neuf éditions. Celle de 1665 est intitulée *Universum prædicabile*. Les éditions plus anciennes et les manuscrits portent *Liber de exemplis et similitudinibus rerum*. Ce titre est expliqué dans la préface par un Frère Helwicus le Teutonique, qui s'exprime comme étant l'auteur du livre, perfectionné probablement et définitivement mis en circulation par Jean de San-Geminiano. « Moi, Frère Helwicus, de la nation allemande, le dernier d'entre les Frères-Prêcheurs, j'ai voulu consacrer mes travaux à l'utilité des prédicateurs, au désir des personnes instruites, à l'avancement des auditoires simples. M'inspirant de la méthode de saint Dominique, notre Père, j'ai composé cet opuscule et l'ai intitulé *Livre des exemples et des similitudes des choses*, exemples et similitudes appliqués aux mœurs et aux actions humaines. » On peut, dans cette allusion à saint Dominique, reconnaître une réminiscence du livre d'Etienne de Bourbon, et une tradition qui, par lui et par plusieurs autres intermédiaires, remonte jusqu'au saint Fondateur. — Le terme d'*exemples et de similitudes des choses* est employé par opposition aux exemples et similitudes tirés de l'histoire, spécialité, comme le remarque Helwicus, des auteurs qui l'ont précédé. — Il veut à son tour ouvrir dans l'ordre physique, dans les différentes conditions des hommes, dans les lois, etc., etc., des sources utiles d'application, et faciliter par là même le travail des prédicateurs. — Jacques de Voragine fait grand usage des exemples tirés de l'ordre physique. Nous verrons plus loin un illustre prédicateur, le Bienheureux Ambroise de Sienne, s'attacher à rendre sa pensée par des termes de comparaison empruntés à la vie civile, aux diverses professions et métiers, etc., etc. On voit par ces différents traits jusqu'à quel point les exemples étaient devenus l'objet d'une étude spéciale. C'est un signe du zèle des prédicateurs à se mettre à la portée des auditoires et à distribuer un enseignement capable de se graver dans les esprits.

Quant à ces dernières, le répertoire de Jacques de Voragine, de même que celui de Humbert de Romans, ne laisse pas d'en offrir un certain nombre. Mais les sermons de l'un et de l'autre n'étant que de simples cadres, et les histoires appartenant au développement, celles-ci devaient, selon la nature des auditoires, être choisies, triées, restreintes ou multipliées. Comme le remarque le Bienheureux Humbert : « Le prédicateur ne doit pas se servir des seuls exemples ni du seul raisonnement. Il invite, en quelque sorte, le peuple fidèle à un banquet ; il faut qu'il se rende compte des goûts différents, et tâche de les satisfaire. Il ne suffit pas d'offrir des aliments sains : l'esprit de mesure, le choix intelligent des mets et l'art de les assaisonner doivent présider aux apprêts »

Les fournisseurs du banquet apportaient aux ordonnateurs un choix de mets très-variés. Les uns, comme Humbert de Romans et Jacques de Voragine, avaient déjà fait subir à ces éléments un premier mélange. D'autres, Albert le Grand, par exemple, et plus encore saint Thomas, offraient dans le raisonnement pur une substance saine et solide, apprêtée avec soin, mais sans assaisonnement. D'autres enfin s'étaient chargés de fournir le condiment, c'est-à-dire les traits à raconter. Jacques de Voragine, non content d'ouvrir aux prédicateurs les ressources de son inépuisable répertoire, avait consacré aux histoires de la Bible un travail spécial. Jean Colonna, que nous avons vu entrer dans l'Ordre sous l'in-

fluence du Bienheureux Jourdain, réunissait dans un même livre les exemples des hommes illustres de la gentilité et des âges chrétiens — *De viris illustribus ethnicis et christianis*. — Parmi tous ces travaux, le plus important était la compilation à laquelle son auteur, Etienne de Bourbon, avait donné le titre *De materiis prædicabilibus*, ou de matériaux pour la prédication, ouvrage plus connu sous le nom de *Traité des sept dons du Saint-Esprit*, Etienne ayant réparti, sous cette classification théologique, les faits historiques et anecdotiques qu'il avait laborieusement amassés. Nous avons déjà fait mention de ce travail si méritoire, à propos du genre de prédication de saint Dominique : nous y revenons non sans motifs. Mieux que tout autre, il donne à comprendre le très-grand dévouement des hommes de science à condescendre aux besoins de l'apostolat.

Etienne de Bourbon était un homme savant. Il suivait les cours de l'Université de Paris, quand les premiers Frères-Prêcheurs arrivèrent dans cette ville, et lui-même nous a conservé les noms des maîtres illustres dont il écoutait les leçons. Ayant embrassé une vie d'apôtre, il n'interrompit point ses études, mais il leur donna un cours nouveau. L'exercice du saint ministère et les fonctions d'inquisiteur l'occupèrent pendant quarante ans. Lyon était son centre de rayonnement ; la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne et la Savoie, le cercle où il se mouvait. Il portait l'Évangile aux

pâtres des Alpes, et il raconte sur eux des traits de mœurs, qui lui servent à des applications morales pour la prédication. Nous avons dit le but de son livre, compilation d'exemples anciens et contemporains. Les sources nombreuses où il a dû les puiser, montrent ce que ce travail de composition mêlé à une vie si active dut lui coûter de persévérance et d'efforts. Il mourut avant de l'avoir terminé. La fin de son préambule révèle l'esprit qui l'inspirait : « Moi, le plus humble dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, désirant, selon ma petitesse, être utile au salut des âmes, et laissant les choses élevées aux intelligences plus hautes, et aux esprits subtils et profonds, les questions les plus ardues, j'ai composé ce traité à l'honneur de Dieu, de sa Mère et de ses Saints, pour le salut des âmes et l'édification du prochain ». Et plus loin : « Ce n'a pas été sans beaucoup de temps et de labeur que j'ai réuni des exemples utiles en toutes choses, les extrayant d'une foule de livres, les classant par matières et par titres, et recourant aussi au témoignage d'hommes probes et instruits. » Etienne de Bourbon doit donc être compté parmi les Religieux qui méritèrent le mieux du ministère des âmes : directement, en se dépensant pendant tant d'années dans les fatigues de l'apostolat ; d'une manière indirecte, en consacrant des recherches aussi longues que sa vie, à cette humble et unique spécialité des exemples. Rappelons-nous ses belles considérations sur le caractère de l'éloquence chrétienne, et nous



comprendrons combien il avait à cœur de contribuer, pour sa part, à la simplicité de l'enseignement évangélique, à son intelligibilité, à cette *proportionnalité* qui faisait le souei du Bienheureux Humbert. Il fut récompensé par la reconnaissance de ses contemporains, par l'estime et par l'usage pratique qu'ils firent de son livre. Peu d'ouvrages furent aussi reproduits, extraits, ou même mis au pillage par des plagiaires, que le *Traité des sept dons du Saint-Esprit*.

V.

Le moyen le plus direct de juger le ministère de la parole au point de vue du fond, était de consulter les écrits. Les exemples produits ne laissent aucun doute sur les intentions très-apostoliques des Frères-Prêcheurs des premiers temps. Toutefois les faits historiques qui, à propos de la question de la forme, deviendront plus nombreux, sont loin de démentir nos premières inductions. Ni le talent ou la science de l'orateur, ni la nature des auditoires, fussent-ils des plus choisis, ne faisaient dévier la prédication d'une ligne toute évangélique dans sa simplicité. Les triomphes oratoires du Bienheureux Jourdain avaient lieu devant des réunions d'élite, et cependant sa parole restait humble et suavement familière. Ces réunions du soir, instituées par sa charité dans le but d'arracher la jeunesse univer-

sitaire à l'attrait des plaisirs, étaient, comme l'indique l'ancienne et véritable acception du terme de *conférences*, des entretiens simples et faciles, le plus souvent une sorte de glose sur le texte d'un sermon donné dans la même journée. Les accents de Henri de Cologne ne pouvaient différer de ceux de son ami. Il est vrai que, au dire de Jourdain, jamais le peuple des écoliers réunis à Paris n'avait entendu d'orateur aussi éloquent. Mais le Bienheureux nous montre quel était le principe et quelle était la fin de cette puissance oratoire : « Dieu, dit-il, lui avait conféré une grâce admirable pour prêcher aux cleres. Sa parole vive et pénétrante remuait profondément tous les cœurs. » Et quand Jourdain rappelle les regrets dont Henri fut l'objet après sa mort, les traits qu'il ajoute font disparaître sous le prestige de la grâce, celui de l'éloquence humaine : « Cologne tout entière redit encore les fruits de sa prédication, et quelle moisson d'âmes il y recueillit pour le Christ, parmi les vierges, parmi les veuves, parmi les vrais pénitents ; comment il alluma, dans le cœur d'un grand nombre, ce feu que le Seigneur est venu apporter sur la terre, comment ensuite il l'entretint. Il avait coutume de recommander à la vénération des peuples le saint Nom de Jésus, ce nom au-dessus de tout nom. Encore aujourd'hui, il suffit qu'on le prononce, soit à l'église, soit dans un sermon, pour réveiller la dévotion populaire et provoquer à des actes pieux. » Remarquons que la dévotion au saint

Nom de Jésus, à ce grand sacrement de miséricorde et d'amour — *magnum pietatis sacramentum* — comme parle saint Paul, n'était pas propre au seul Frère Henri. Les plus illustres prédicateurs de l'Ordre, au XIII^e siècle, professaient pour ce symbole de toute vie surnaturelle un culte particulier. Saint Pierre Martyr et le Bienheureux Jean de Vicence organisaient, pour le célébrer, des compagnies de chanteurs ou *Laudesi* ; le Bienheureux Ambroise de Sienne le prêchait avec une grande ferveur. Il paraît que, vers cette même époque, les prédicateurs dominicains ne furent pas étrangers à son introduction dans la prière de l'*Ave Maria*. Un Frère, connu pour ses travaux apostoliques, avait encouragé, peut-être provoqué cette innovation par son exemple. Le lecteur se souvient peut-être de ce Religieux de grande naissance, reçu fort jeune dans l'Ordre par le Bienheureux Jourdain, lorsque *le Maître* passait par Trèves. Walter de Meysenbourg fit ensuite de tels progrès dans la piété et dans la science, qu'il fut choisi pour Prieur dans plusieurs maisons et qu'il devint un très-excellent lecteur — *ut lector magnificus haberetur* — dit Thomas de Champré. Ayant été appelé par un certain prince de l'empire, pour l'aider à mettre ordre à sa conscience, il se mit en route, accompagné de l'auteur du livre des *Abeilles*. Arrivés dans une hôtellerie, ils durent partager le même lit. « Au milieu de la nuit, c'est le chroniqueur qui parle, Walter, comme s'il eût été sous l'empire d'un rêve, se mit à crier : « Béni soit Jésus, béni

« soit Jésus, béni soit le fruit de vos entrailles ! » ce dont nous fûmes étonnés et touchés à la fois. Cependant, le lendemain matin, j'abordai en particulier le Frère Walter et je lui demandai le motif de cette exclamation. Il me répondit : « J'ai l'habitude, depuis
« plusieurs années, d'ajouter à la salutation angélique
« le saint nom de Jésus, et de dire : Jésus le fruit de
« vos entrailles soit béni. Or, cette nuit, l'ennemi
« du genre humain, furieux du secours apporté au
« prince qui m'appelle, essayait de m'étrangler.
« J'étais épouvanté et j'ai crié vers la Bienheureuse
« Vierge, en proférant sa salutation, et à l'instant le
« démon m'a laissé. » Le Frère Walter fit dans d'autres occasions et avec le même succès, usage de l'invocation qui l'avait délivré.

De semblables particularités vous jettent en plein surnaturel. Si le Frère Walter de Meysenbourg était un prédicateur renommé, si, comme lecteur, il répandit un grand éclat, on doit comprendre quelle tournure il donnait à l'éloquence et quel cours au savoir. Rappelons ce qui a été dit en maint endroit. L'apostolat était la résultante de deux forces associées, la piété et la science. Tant que ces éléments restent unis, tant que les scolastiques marchent à la tête des mystiques, tant que l'auréole de la sainteté brille au front du docteur, on n'a pas à redouter de voir la vaine enflure se substituer à la simplicité de l'apôtre, et créer, par surcroît, un art de décadence.

Le siècle de saint Dominique et de saint François

ne jouissait, toutefois, d'aucune immunité contre une plaie que les temps apostoliques avaient connue. Saint Paul proteste de bien des manières, contre ceux qui, se prêchant eux-mêmes, font de la parole divine un usage *adultère*. L'époque des Pères de l'Église avait des plaintes semblables. Elle souffre de ce qu'elle appelle une *éloquence pécheresse*. A leur tour, les maîtres du *xiii^e* siècle s'élèvent contre une prédication étudiée dans le but de capter la faveur des hommes. Les satiriques, de leur côté, avec leur passion de forcer les couleurs, vont naturellement beaucoup plus loin.

Faut-il ici prendre la peine de disculper les Dominicains des accusations intentées à leur mode de prêcher, par une plume qui avait mille raisons de leur être hostile ? Nous voulons parler de celle du célèbre chancelier de Frédéric II, Pierre des Vignes. Ses traits se trompent d'adresse ; mais s'il prend son époque dans ses côtés défectueux, il peut très-bien avoir exagéré plutôt qu'inventé. Chaque siècle a ses engouements. Les modes changent, et le règne de la mode subsiste : il faut être à distance pour bien saisir ses aspects faux et futiles. N'avons-nous pas vu tel prédicateur acheter ses succès par des sacrifices plus ou moins conscients aux faiblesses de l'opinion, et sa chute, facile à prévoir, devenir chaque jour plus certaine par la complicité d'applaudissements aveugles et de parti pris ?

Pour revenir aux accusations lancées contre les fils de saint Dominique, dans une composition qui

n'a de poétique que les rimes, cette satire se réfute d'elle-même. D'après Pierre des Vignes, les Frères ne montent en chaire que pour faire montre d'habileté. Au lieu de consacrer leur parole à l'instruction des auditeurs, ils se lancent dans les subtilités scolastiques. Ils rougiraient de citer Matthieu et Marc. En revanche, ils ne se font pas faute d'invoquer Aristote et Aristarque.

Suivent des détails de pure trivialité. Pierre des Vignes suppose un prédicateur abordant cette grave question : Pourquoi la sphère est-elle arrondie ? et il termine par cette incontestable moralité :

« De ces choses et d'autres encore, il ne devrait pas être question ,

« Puisque le peuple ne saurait aucunement en être édifié. »

Cette longue et fastidieuse diatribe d'un homme d'esprit, mais qui, bras droit de Frédéric II, épousait les rancunes de son maître, est écrite avant 1245. Que le lecteur compare ! S'il y eut une époque sainte et glorieuse pour le ministère des Frères-Prêcheurs, ce fut assurément celle-là.

Le serviteur de César a soin d'en rappeler certaines preuves. Nous traitons des côtés surnaturels de la prédication. Assurément il n'en est pas de plus incontestable et de plus éclatant que le don des miracles. Dieu, qui l'accorde à ses apôtres quand il lui plaît, l'avait très-libéralement départi aux Frères-Prêcheurs des temps primitifs. Nous n'abordons pas *ex professo* un aspect de leur ministère qui

réclamerait (le lecteur s'en rendra compte) de très-amplés développements. C'est la satire en question qui nous amène à parler des miracles du Bienheureux Jean de Vicence. Ils étaient si notoires dans toute l'Italie, que les Gibelins de Florence les avouaient tout en s'en moquant. Le Bienheureux ayant manifesté l'intention de se rendre dans leur ville : « Pour Dieu, qu'il ne vienne pas, répondirent ironiquement les Florentins, on sait qu'il ressuscite des morts, et nous autres, vivants, nous sommes déjà si nombreux que la ville a peine à nous contenir¹ ». Pierre des Vignes, lui aussi, trouve qu'il est plus commode de railler que de discuter. On croit entendre le langage de certains contempteurs de nos jours, lorsqu'il dit :

« N'avons-nous pas entendu parler d'eau changée en vin,

« Par le ministère de Jean et celui de Jacobino ? »

Le Frère Jacobino de Reggio était un autre de ces Frères-Prêcheurs et de ces hommes de Dieu, dont la parole, comme celle de Jean de Vicence, avait acquis un si merveilleux ascendant sur les peuples de la Lombardie et de l'Italie centrale².

1. Huillard Bréholles, dans son livre intitulé *Pierre de la Vigne*.

2. Le chroniqueur franciscain Salimbene, qui avait personnellement connu le Frère Jacobino, a tracé son portrait. Il parle d'abord de sa science. « Comme prédicateur, ajoute-t-il, il était éloquent, abondant et gracieux. C'était un esprit vir, une âme bienveillante, un cœur plein de charité. Ses manières étaient ouvertes et sympathiques, son commerce libéral et large. » Jacobino

Si vaines que soient les récriminations du ministre de Frédéric II, on peut du moins en faire sortir une conclusion utile. En plein XIII^e siècle, comme en tout temps, il y avait du mérite à ne point sacrifier la sainteté de l'Évangile à une vaine ostentation. Ce mérite fut celui de saint Dominique, prêchant encore dans ses fils. Toutefois, on tombe du côté où l'on penche. Un jour viendrait où le génie doctrinal de l'Ordre se heurterait à l'écueil de la subtilité. Cette altération devait nécessairement gagner la chaire et fournir une occasion de renverser, en le ruinant, l'axiome déjà bien des fois cité : *Utilia potius quam curiosa*.

Mais nous n'en sommes point là, et il nous est permis de poursuivre notre étude sans crainte de rencontrer cet écueil.

Gérard de Frachet offre, dans ses *Vies des Frères*, une vive image de son Ordre. Comme nous l'avons fait observer, on reconnaît dans ce livre de morale en action, une expression fidèle des tendances et des répulsions qui dominent au moment où il était écrit, c'est-à-dire en 1260.

On y trouve qu'à une époque antérieure et du temps d'Innocent IV, l'esprit infernal cherchait, comme il s'y était essayé d'autres fois, à traverser le ministère des Frères-Prêcheurs. Que faire pour dé-

exerçait son ministère principalement sur le territoire de Parme. On affluait pour l'entendre, et c'est encore le chroniqueur qui parle. « des villes et des villages, des montagnes, des vallées et des plaines. »

tourner les coups que ces Religieux lui portaient ? Les incliner à s'entourer d'une quantité de livres, à susciter des opinions nouvelles, à se livrer à l'esprit de discussion. C'est bien là le piège, mais il n'est que tendu ; on voit par le récit qu'il était démasqué, autant vaut dire déjoué.

Dans un chapitre intitulé : *De tentatione curiositatis* (et nous savons ce que veut dire ce terme dans l'Ordre de Saint-Dominique), le même auteur nous fait voir un Frère anglais fort préoccupé de la manière dont il prêcherait devant une assemblée d'écoliers, à Oxford probablement. Il se mettait en peine de donner à son discours une tournure philosophique — *cogitans philosophice polire sermonem*, — quand, la nuit, il vit en songe le Seigneur, tenant en main une Bible dont l'extérieur était souillé ; et comme le Frère la regardait avec étonnement, le Seigneur l'ouvrit, et lui montrant la splendeur de ses pages, il lui dit : « Elle est toute belle au dedans, mais elle ne peut qu'être souillée par tes discours philosophiques ». Histoire ou apologue, la légende nous sert, en tout cas, à discerner ce qui, dans l'Ordre de Saint-Dominique, était admis et réprouvé.

L'âge d'or de la prédication, comme celui de l'École, comme celui de l'Ordre dans tous ses aspects, se prolonge bien au delà de l'année où Gérard de Frachet mettait à son œuvre la dernière main. Transportons-nous à l'année 1272. Les grands monuments de l'apostolat dominicain, précédemment analysés, sont encore à paraître. Jacques de Vora-

gine n'a pas encore publié ses sermons. Selon toute probabilité, on peut en dire autant d'une partie des sermons du Bienheureux Albert. Humbert de Romans ne s'est pas encore démis de sa charge de Maître général. D'ordinaire, c'était dans le loisir de leurs vieux jours que les hommes apostoliques mettaient la dernière main aux matériaux de leur ministère, dernier legs qu'ils laissaient aux générations futures. On peut croire, en conséquence, que si, à cette date, les discours de Humbert ont été prononcés, ils n'ont pas encore reçu leur dernière forme écrite. C'est dans plusieurs de ces discours qu'il se montre, à l'égard des élèves, l'apôtre des choses pratiques et utiles, par opposition aux choses vaines et de pure curiosité. S'il inculque au monde ses idées, et s'il veut qu'elles règnent sur le terrain spéculatif de l'École, à plus forte raison les voudra-t-il pour les siens et sur le terrain tout pratique du saint ministère. Il y a de nombreux sermons du Bienheureux Humbert adressés aux lettrés — *ad litteratos* — c'est-à-dire aux écoliers des diverses facultés, depuis la grammaire jusqu'à la théologie. Ce qu'il ne cesse de leur demander, c'est la fin du savoir. — La science, leur dit-il, est un fief que nous tenons de Dieu et en vertu duquel nous lui devons hommage et service. L'hommage, nous le lui rendons directement; le service, nous le lui rendons dans la personne du prochain. La théologie, plus que toute autre science, est redevable de ce service, car elle est la loi pure qui convertit les âmes — *lex Domini*

immaculata convertens animas. — Tandis que le Bienheureux Humbert faisait régner ces enseignements, saint Thomas avait transféré sa chaire en Italie; mais il venait de jeter à Paris un éclat dont ses Frères avaient été les précurseurs, dont maintenant ils héritaient, et qu'il fallait soutenir dignement. Dans ces mêmes occurrences, c'est-à-dire en 1272, nous voyons trente Dominicains appelés par la Faculté de théologie à occuper les chaires d'un certain nombre de paroisses et églises de la capitale. Il est curieux d'examiner les sujets qu'ils ont choisis. Parce qu'ils prêchent à Paris, la métropole du savoir, parce qu'ils s'adressent à des auditoires composés en grande partie d'écoliers et de gradués, parce qu'ils figurent au premier rang dans les tournois scolastiques, auront-ils honte de *Marc et de Matthieu*, comme le prétendait, vingt-cinq ou trente ans plus tôt, le pamphlétaire Pierre des Vignes? Ou bien voudront-ils, comme ce Frère mis en scène par Gérard de Frachet, donner un accoutrement philosophique à leurs discours — *philosophice polire sermonem?* Loin de là : à n'en juger que par les titres, rien n'est plus scripturaire, plus évangélique, plus conforme aux voies battues de la chaire chrétienne, que les cent onze sermons prêchés la même année par les trente Religieux du Couvent de Saint-Jacques¹.

1. On peut juger, par leur nombre, de l'influence de l'Ordre dans la grande ville universitaire. La Faculté de théologie désigne trente Frères-Prêcheurs qui prêchent cent onze sermons, et quatorze Frères-Mineurs qui en prêchent trente-neuf. Les autres

Le fait est que, dans leur très-grande généralité, les sermonnaires dominicains du XIII^e siècle méritaient le singulier reproche fait à Hugues de Saint-Cher par les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*. « Aucune originalité, disent les membres de l'Institut, ne distingue ces sermons de la multitude de ceux du moyen âge, MAIS (!) ils se rapportent aux épîtres et aux évangiles de l'année. » Critique naïve, et qui, sans avoir le mérite de l'intention, tourne ici à l'éloge. A quoi donc devaient se rapporter des sermons, et les sermons d'un homme qui tire ses titres de gloire de sa piété, de son zèle apostolique et de sa connaissance profonde des Ecritures ?

Poursuivons nos remarques. L'Ange de l'Ecole vient de quitter Paris. A Rome, où il enseigne, il se livre également à la prédication. Ce n'est pas nous, c'est l'antiquité dominicaine qui, par la bouche de Guillaume de Tocco, son historien, le loue d'avoir évité, quand il prêchait, « ce qui eût été de nature à flatter la curiosité des auditeurs, aux dépens de leur utilité — *quæ curiositati potius inseruiunt quam utilitati* — réservant pour les exercices scolastiques les questions ardues et subtiles — *subtilitates questionum scholasticæ disputationi relinquens* ». On le voit, une formule sans cesse répétée, apparaissant ici dans un écrit postérieur à la mort de saint Thomas, comme elle figure, dès le principe, dans les collèges réunis ne fournissent que dix-sept prédicateurs, prêchant quarante-trois sermons. (Echard, à l'article *Gilles d'Orléans*.)

autres monuments de l'histoire, révèle une pensée constante. Il nous est permis, après cela, d'estimer que le saint Docteur exprimait les vues de son Ordre par rapport à la prédication, lorsque, dans un de ses commentaires sur les Evangiles, il fait cette remarque : « Tant que Jean-Baptiste prêcha sur la génération éternelle du Verbe, il n'y eut personne qui se convertit : mais quand il vint à parler des humiliations du Christ et de son Incarnation, alors il eut des disciples, rien n'étant plus propre à nous toucher que les abaissements et les souffrances auxquels le Sauveur s'est soumis pour l'amour de nous ».

Nous avons nommé précédemment le Bienheureux Ambroise de Sienne. Ce condisciple de saint Thomas se signale surtout par une éloquence d'apôtre, qui retentit en Allemagne comme en Italie. Il offre le type complet du Frère-Prêcheur. Sa science l'avait rendu considérable dans son Ordre ; mais c'était, pensait-il, par la pratique des vertus, et en particulier par l'humilité, qu'il fallait obtenir les grâces nécessaires à l'intelligence des choses divines, et il aimait à citer ces paroles de l'Écriture : « *Si vous observez les commandements du Seigneur, il ouvrira pour vous ses trésors* » : ce qu'il entendait des trésors de la sagesse incréée. Les lettres divines et humaines lui étaient familières. Un historien qui fut son disciple, rapporte qu'il paraissait psalmiste quand il traitait des psaumes, prophète lorsqu'il prenait en main les prophéties, évangéliste avec les évangélistes, apôtre avec les épîtres canoniques,

et il ajoute : philosophe avec les philosophes. Comme les autres hommes de son école et de son temps, il opposait aux erreurs de la philosophie ce qu'elle offrait de saines notions. C'était, disait-il, battre le fer par le fer. Nous l'avons vu controversiste en Allemagne. En France et en Italie, il fut à plusieurs reprises chargé de l'enseignement dans son Ordre, et bien que, par humilité, il n'eût jamais voulu prendre le grade de docteur, ses cours étaient fréquentés à l'égal de ceux des maîtres les plus habiles. Toutefois, appliqué à la prédication, il dissimulait sa science, et contenait son éloquence sous des formes simples et pratiques. Trop plein du tact des hommes de Dieu pour s'exagérer les capacités d'un auditoire, et pour chercher à les flatter, il ne demandait aux foules pressées autour de lui dans les places publiques, ni un grand effort d'intelligence, ni une attention trop soutenue. S'il croyait opportun d'aborder certaines questions plus difficiles, il le faisait avec tant de clarté, que les esprits les moins préparés s'élevaient avec lui. « Triturer la nourriture pour les estomacs débiles, c'était, disait-il, sa grande affaire ¹. » Comme saint Dominique, il joignait les exemples aux raisonnements. Avec une souplesse merveilleuse, il entrait dans les conditions différencées que suppose un auditoire; il trouvait des analogies dans les professions, dans les métiers,

1. Dicebat in hoc esse laborem suum pullum (pulmentum) præstare ægrotis. *Vie du Bienheureux*, par le Frère Récupère, son disciple.

dans toutes les situations ; il en déduisait des applications morales, et paraissait, à chaque vice qu'il attaquait, connaître à fond les affaires, les habitudes et les inclinations de ceux qu'il évangélisait ¹.

Le médiocre tend toujours à supplanter le bien. La fin du siècle vit approcher, pour la chaire, les premiers signes de décadence. C'est dans sa source, c'est-à-dire dans l'Ecole, que la prédication commence à s'altérer. Le Bienheureux Robert d'Uzès se sentait inspiré d'en dénoncer les déviations. Un jour qu'il mangeait *le pain avec ses frères*, il aperçut un homme portant l'habit des évangélistes — *virorum evangelizantium*. Les épaules de cet homme sont chargées d'un pain délicat ; il porte également, suspendues à ses flancs, des fioles d'un vin généreux, et il tient dans ses mains une pierre oblongue et très-dure, qu'il s'efforce d'entamer avec ses dents, comme font ceux qui souffrent de la faim. « Tandis, écrit Robert d'Uzès, qu'il se livrait à ces vains efforts, deux têtes de serpent sortaient de la pierre, et l'esprit du Seigneur m'instruisant dit : « Cette pierre représente les questions inutiles et « curieuses, qui ne peuvent assouvir la faim, et à l'oc-
« casion desquelles on retire aux âmes leur vrai pain ». Et je demandai : « Quelles sont donc ces deux têtes de serpent ? » Et il me fut répondu : « Le nom de « l'une est la vaine gloire, le nom de l'autre est la

1. Sic componebat mores hominum, sic singulorum vitia arguebat, ut scire negotia, intentiones et modos omnium videbatur. (*Ibid.*)

« perte de la religion. » Quelque valeur qu'on attache à ces révélations, elles indiquent en tout cas que les serpents commençaient à montrer leur tête.

Le xiv^e siècle s'en ressentit. L'école mystique *séparée* eut ses prédicateurs en Allemagne. En France, la simplicité apostolique, basée longtemps sur l'union de la doctrine et de la piété, fit place trop souvent à la subtilité scolastique et à la recherche de l'esprit ⁴. L'Italie, plus qu'aucune autre contrée, du moins si l'on en juge par les sermons du Bienheureux Jourdain de Pise, qui appartiennent au xiii^e et au xiv^e siècle à la fois, aurait conservé la manière pure et limpide des premiers temps.

4. Voir dans l'ouvrage de M. Lecoq de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, ses appréciations sur la décadence de l'art oratoire au xiv^e siècle. Nous croyons en avoir fourni l'explication.

CHAPITRE XV.

VIE APOSTOLIQUE. — LES SERMONNAIRES AU POINT DE VUE
DE LA FORME.

I.

Les Frères-Prêcheurs, disions-nous, firent de la science un usage tout apostolique. Ajoutons qu'ils furent éloquentes, mais simples et surnaturels, hommes de Dieu dans leur art. Assurément l'art de bien dire ne pouvait être un luxe proscrit dans l'Ordre de Saint-Dominique. Quand l'histoire se tairait sur les effets de leur parole, il faudrait les supposer. Il suffirait, pour asseoir à cet égard un jugement certain, de se rappeler la somme de talents réunie, le but spécial de la prédication offert à tant de capacités, et le génie si essentiellement pratique qui se révélait alors jusque dans les choses spéculatives. Aux mérites personnels, il faut ajouter les circonstances qui les grandissent. Les acteurs et le drame du XIII^e siècle étaient faits l'un pour l'autre. Tout, encouragements et obstacles, semblait concourir à l'essor de la parole apostolique. Jamais on n'avait vu des auditoires plus sympathiques, plus impressionnables, plus capables de se laisser en-

trainer et diriger comme un seul homme, à la voix des serviteurs de Dieu. Mais la contradiction marchait de front avec l'encouragement. Souvent, au pied d'une même chaire, s'agitaient des forces opposées et prêtes à s'entre-choquer. L'hérésie se couvoyait avec la passion de la vérité; l'esprit d'opposition et de schisme, avec l'esprit de fidélité et de dévouement à la cause de l'Église; les occasions de martyre s'offraient avec les ovations. De l'obstacle résultait le rejaillissement d'une parole inspirée par la lutte, en même temps que stimulée par l'enthousiasme populaire, rendue plus palpitante et plus vraie par un combat corps à corps avec un objet déterminé. On comprend ce que, toutes choses égales, une pareille situation devait ajouter de vie et d'éloquence aux dons personnels du prédicateur, et comment les Dominicains, qui commençaient à occuper une place si éminente dans les chaires des écoles, brillèrent au premier rang dans celles des églises et des places publiques ¹.

L'esprit de l'Ordre était à la fois spontané et réfléchi. A une éloquence inspirée par le zèle, dut s'associer, dès l'origine, l'étude théorique de la forme. Si les premiers chroniqueurs rapportent, avec une complaisance qui s'explique, les succès remportés dans la chaire par des jeunes hommes sans

1. Ce premier rang leur appartient sans conteste. M. Lecoy de la Marche n'hésite pas à le reconnaître dans l'ouvrage plusieurs fois cité.

lettres et sans expérience, néanmoins, dès le principe, on peut opposer au charme propre d'une exception, des cas tout autrement nombreux, où la science, le talent, l'éloquence même, et la grande éloquence, s'unirent à la grâce et à la sainteté. En réalité, l'étude de la forme était recommandée et cultivée. Les accusateurs ameutés contre les Dominicains par Guillaume de Saint-Amour, les appelaient faux apôtres, parce que, contrairement, disaient-ils, à la doctrine de saint Paul, ils prêchaient d'une manière éloquente et étudiée — *eloquenter et ornate*.— De son côté, saint Thomas ne niait pas le fait, mais il le justifiait, tout en reconnaissant que les dons de l'esprit peuvent tourner à l'abus. Nous l'entendrons exposer d'une manière lumineuse comment l'éloquence, employée saintement, offrait un moyen de légitime succès dans l'œuvre de l'apostolat.

Il est facile dès lors de pressentir quel devait être ce genre d'éloquence. Mais comment le faire revivre ?

Les orateurs que nous aurions voulu entendre avant tous les autres, sont ces grands enchanteurs, Henri de Cologne, le Bienheureux Jourdain, saint Pierre Martyr, le Bienheureux Jean de Vicence, le Bienheureux Ambroise de Sienne, et d'autres sans doute encore. Or, de ces cratères éteints, il ne reste absolument rien, pas même une lave refroidie, pas même quelques scories ¹.

1. Echard a bien signalé, sur la foi d'autrui, l'existence pré-

Les hommes apostoliques écrivent peu. L'étude d'abord, le ministère ensuite, ont, avec la prière, absorbé tout leur temps. La plupart des épaves que recèlent les bibliothèques sont de simples ébauches, des canevas, moins que cela bien souvent, des notes toutes personnelles. Fruit d'une longue méditation ou d'études antérieures, elles sont rédigées à la hâte. Parfois elles s'expriment en langage indirect ; si l'écrivain trouve plus commode d'intercaler des mots en langue vulgaire, il n'en fait pas difficulté. On peut, avec un certain fruit, étudier dans ces notes le mécanisme de la composition : y chercher une inspiration littéraire serait chose superflue, contraire, dans tous les cas, aux intentions de l'écrivain. Il s'est créé des points de repère et il a fixé sa pensée : c'est à lui-même qu'il parle, non pas à un auditoire, ni même à des lecteurs.

A côté de ces scories, on trouve de la lave. Toute refroidie qu'elle soit, elle offre de grandes qualités. Sans parler des sermons recueillis par des auditeurs, il se formait, grâce à la charité et au zèle des vétérans de l'apostolat, une sorte de bibliothèque des prédicateurs. C'étaient des travaux composés la plupart avec soin, et offerts à l'usage commun par des hommes éminents, tels que les Bienheureux Humbert de Romans, Albert le Grand, Jacques de

sumée des sermons attribués à ces hommes apostoliques : mais de son temps, ils n'avaient pas été exhumés de la poudre des bibliothèques. Depuis lors, que sont-ils devenus ?

Voragine, tels encore que saint Thomas, Guillaume Perrault et Hugues de Saint-Cher. Ces répertoires, dont nous avons essayé de faire comprendre la richesse, ouvraient des sources inépuisables. Le Frère-Prêcheur apportait, de son côté, un travail personnel d'assimilation, de combinaison et de développement, de telle sorte que, tout en vivant dans l'intimité des grands modèles, il restait lui-même. Mais, le but de ces compositions étant d'offrir une substance extrêmement condensée, la vie, le mouvement, le coloris, devaient jaillir d'une autre source.

Que par surcroît les sermons des maîtres eussent offert certaines qualités attrayantes, c'est ce que nous n'entendons pas contester, et ce que peut-être nous avons fait comprendre; mais ces traits fugitifs, échappés à la plume, n'avaient pas pour objet de fournir à la parole un choix d'images et d'expressions. Il suffit de se rappeler que tous les sermons étaient écrits en latin. Chose singulière ! l'usage de la langue vulgaire avait prévalu ; celle de l'Église n'était plus employée dans la chaire que pour les auditoires cléricaux et scolaires, et cependant les Frères-Prêcheurs, bien qu'apportant à l'art oratoire une impulsion nouvelle, excluaient de leurs compositions écrites toute autre langue que le latin. Le Chapitre général de 1242 proscrit absolument les idiomes de formation récente.

Quand on voit qu'on rédige en langue vulgaire des écrits philosophiques et théologiques, on se

demande quel était le motif de cette prohibition ¹. A la distance de six cents ans, nous sommes réduits à des conjectures. On voulait sans doute, par l'emploi de la langue commune à tout l'Occident, faire participer l'Ordre entier à des travaux d'une utilité générale. Une autre explication est offerte peut-être par le texte d'un Chapitre, postérieur de très-peu à celui que nous venons de citer. « Que les Frères, est-il dit, s'abstiennent, dans leurs discours, d'employer des expressions trop choisies — *caveant a nimiositate verborum exquisitorum* ². » Très-sage recommandation, dictée par un esprit apostolique. Les hommes du métier (qu'on nous permette cette expression malséante) savent très-bien qu'aujourd'hui même, il importe, devant des auditoires d'une intelligence moyenne, d'éviter certains termes relevés, sous peine de n'être pas compris. On voulait donc, au point de vue de la forme, sauvegarder cette condition d'intelligibilité que nous avons entendu réclamer par le Bienheureux Humbert, sous le nom de

1. Le Concile réuni à Paris en 1210, pour condamner Amaury de Bène et David de Dinan, proscriit les écrits philosophiques et théologiques rédigés en langue vulgaire — *in romano*. — Plus tard, cette mesure toute de circonstance cesse d'être en vigueur, et le Dominicain anglais Godefroy de Waterford traduit en français un livre attribué à Aristote, après avoir comparé avec le texte les versions latines et arabes.

2. Une variante du même texte porte *ratiocinorum* au lieu de *verborum*. — Si le sens est différent, l'esprit est le même : c'est l'esprit apostolique qui interdit toute recherche. Le résultat sera le même dans les deux acceptions. On comprend que, bannie des idées, la recherche le soit de l'expression.

proportionabilitas, alors que nous traitions du fond. En n'écrivant qu'en latin, le prédicateur se trouvait, au moment voulu, libre de traduire sa pensée conformément à la portée d'intelligence des personnes présentes. En même temps, la recherche d'une phrase trop artistement préparée lui demeurait interdite. Ce système faisait la part de la préparation et de la spontanéité; par son travail de composition, le Religieux s'était rendu maître de sa pensée avec plus de netteté peut-être que s'il eût fait usage d'un idiome vulgaire; quant à l'expression, elle jaillissait, libre et flexible, sous l'inspiration du moment et conformément aux circonstances. On proscrivait enfin les visées ambitieuses, plus capables d'éblouir que d'instruire. Mais était-ce interdire l'éloquence? N'était-ce pas au contraire un moyen de la rendre vraie? Si l'harmonie, la juste proportion, fait la beauté, où trouver la parure de la parole évangélique et de la parole de la croix, sinon dans les inspirations somptuaires de la simplicité et de l'austérité?

C'est ainsi que, pendant la plus belle période de l'histoire dominicaine, les sermonnaires rédigés dans une langue morte, et condensés sous une forme analytique, ressemblent, sans qu'il faille trop forcer cette comparaison, à des charpentes plutôt qu'à des édifices achevés. Vers la fin du xiii^e siècle, Eckhart, en Allemagne, et le Bienheureux Jourdain de Pise, en Italie, dérogent les premiers à l'usage du latin pour les sermons écrits. Eckhart, mort en 1309, rédigea ses œuvres spirituelles et un certain nombre de ser-

mons en dialecte souabe. Il fut suivi dans cette voie par Eckhart le jeune, par le Bienheureux Henri Suzo et Taulère, initiateurs et modèles austères des premiers essais de la prose allemande. De son côté, le Bienheureux Jourdain de Pise, mort en 1313, après une vie remplie d'œuvres apostoliques, est non-seulement remarquable par un zèle qu'accréditaient sa sainteté et ses miracles, mais encore par la perfection avec laquelle il maniait le bel idiome toscan du moyen âge. Il marche, lui aussi, à la tête d'une série de prosateurs éminents ¹. Le recueil de ses sermons, recherchés pour la pureté du style, offre, quant au fond et quant à la forme, l'accord de la simplicité la plus entière avec la vraie beauté, et l'exemple du succès oratoire le plus incontesté, sans aucun sacrifice à l'effet. Ainsi, en Italie comme en Allemagne, les monuments écrits viendront à leur heure confirmer nos conjectures sur la tradition oratoire des Frères-Prêcheurs.

II.

A défaut des écrits spéciaux qui, sur cette question de la forme, nous apprennent si peu de choses, l'histoire nous renseignera-t-elle mieux ?

1. Passavanti, Barthélemy de San Concordio, sainte Catherine de Sienne pour le xiv^e siècle. Cavalca pour le xv^e. En France, à la fin du xiii^e ou au commencement du xiv^e, nous voyons s'introduire la langue vulgaire, dans une traduction des sermons du Bienheureux Jacques de Voragine.

Ses organes dans l'Ordre de Saint-Dominique montrent, en fait de gloire humaine, un désintéressement louable dans son principe, mais qui se traduit, en fait, par d'irréparables lacunes. Il ne faut pas s'attendre, en feuilletant leurs œuvres, à recueillir des idées d'ensemble sur la prédication. A part les témoignages, toujours trop restreints, d'un certain nombre de biographies ou légendes, on est réduit, quand on cherche à restituer au ministère de la parole sa couleur et son accent, à des traits éparpillés, à des paroles semées d'une manière pour ainsi dire inconsciente. Et encore les historiens, peu soucieux des capacités oratoires humainement entendues, s'attachent-ils, quand il leur arrive de louer un prédicateur, au zèle, aux vertus, aux aspects surnaturels. Etienne de Salagnac a dressé une liste d'un certain nombre de prédicateurs «gracieux et fameux—*gratiosi et famosi* ». Pour éviter les répétitions, il se borne à une simple nomenclature et renvoie à l'ouvrage contemporain de Gérard de Frachet. Or, quand on a recouru aux endroits indiqués, il se trouve qu'il est question en effet de ces mêmes prédicateurs, de leurs vertus et de leurs miracles, mais nullement de leurs états de services comme *orateurs*. Etienne de Salagnac résume d'une manière très-exacte, les renseignements offerts par les *Vies des Frères*, lorsqu'il dit en terminant sa liste: « Ornés de grâces et de vertus, comblés de dons célestes et divins, ces Frères ont brillé par l'éclat de leurs mérites et de leurs saints exemples. Ils ont arrosé de leurs sueurs la vigne du

Seigneur et l'ont fécondée par leurs travaux. Un certain nombre d'entre eux ont brillé par leurs miracles avant et après leur mort. »

Bernard Guidonis, qui vient après ces deux chroniqueurs, et qui ajoute ses annotations à l'écrit d'Etienne de Salagnac, parle à son tour et au même propos « d'une multitude de religieux, qui ne sont inscrits qu'au livre de vie, dont la carrière lumineuse, les actes vertueux, les dires et les œuvres mémorables, ainsi que la mort bienheureuse, auraient pu servir de miroir, d'exemple et de règle aux survivants, de consolation pour leur passage sur la terre, d'aliment pour leur piété ». Il se plaint de l'incurie qui laisse tomber dans l'oubli ce trésor de pieux souvenirs. Il y supplée autant qu'il peut, pour sa Province surtout et son Couvent. Dans ce but, il ne cesse d'interroger les vieillards appartenant aux temps primitifs — *fratres primitivi* — comme on disait. On lui doit, en effet, un certain nombre d'esquisses, fort habilement crayonnées, qui complètent la physionomie morale des prédicateurs des premiers temps, mais qui, sur le talent et les procédés mis en œuvre, nous laissent dans une ignorance à peu près complète.

Ainsi ces trois écrivains, faisaient fleurir et de suave odeur qu'a produit le Couvent de Limoges, semblent s'être concertés pour louer les vertus et taire les qualités plus humaines. Un trait raconté au livre des *Vies des Frères* peut servir d'expression symbolique à cette tendance des chroni-

ques. Un Frère, malade et gisant à l'infirmerie, apprend que des Religieux, de retour de prédication, sont occupés au dortoir commun à laver leur visage. Il s'y fait transporter, et s'étant emparé de l'eau imprégnée de leurs sueurs et de la poussière des chemins, il la répand sur sa tête en faisant cette prière : « Dieu tout-puissant et rémunérateur miséricordieux des saintes œuvres, vous qui avez agrégé les sueurs de vos serviteurs, faites-moi la grâce de m'en appliquer les mérites ». Et à l'instant il fut guéri; lui-même attestait cette merveille. Les historiens font comme lui. Ce qui vaut à leurs yeux plus que tout le reste, ce qu'ils recueillent comme un baume précieux, ce sont les sueurs, les mérites, les vertus des hommes apostoliques, et les miracles, s'il y en a, que Dieu s'est plu à faire par le moyen de ses serviteurs.

Toutefois, malgré l'extrême réserve de ces pères de l'histoire dominicaine, quand il s'agit de relever des qualités d'un ordre purement humain, il ne peut se faire que, louant les dons surnaturels, ils ne laissent échapper par surcroît certains indices révélateurs. Essayons de les mettre à profit pour caractériser dans sa forme la prédication de leurs contemporains.

Alors même, répétons-le, ces témoignages, d'autant plus dignes de confiance qu'ils sont plus sobres, ont pour objet, non les côtés brillants, mais les qualités morales surnaturelles du ministère de la parole. Ils visent moins l'*orateur* que le *prédicateur*. deux

termes indiquant des mérites assurément susceptibles d'être associés, mais différents ¹. C'est, en un mot, à l'homme apostolique tout entier que les éloges sont décernés. Pour exprimer l'estime qu'on en fait, le terme d'éloquence est rarement employé; s'il échappe à la plume de l'historien, il n'est pas sûr que ce soit avec le sens qu'on lui prête aujourd'hui. En tout cas, il ne figure pas seul et comme exprimant une louange complète; l'éloquence est un don accordé par surcroît, et qui, pour faire un apôtre, suppose d'autres dons.

Un mot semble, sous la plume des contemporains, offrir une acception beaucoup plus étendue. Les chroniqueurs en font un usage constant lorsqu'ils veulent désigner un prédicateur accompli. C'est le terme de *gratiosus prædicator* — prédicateur agréable ou plein de grâce — traduction toute naturelle au premier abord, et, cependant, nous nous sommes trouvé embarrassé plus d'une fois pour déterminer le sens exact de cette expression. Si nous cherchions à l'interpréter par le contexte des documents, nous

1. Expliquons notre pensée par un exemple : au xvii^e siècle, le Père Lejeune de l'Oratoire était prédicateur plus parfait, Bossuet plus grand orateur. Ce qui le prouve, c'est d'abord leur carrière en tant qu'hommes de la chaire. C'est encore le partage des esprits, à leur endroit, le même aujourd'hui que de leur temps. S'agit-il du bien des âmes, le Père Lejeune sera plus consulté par les hommes vraiment pratiques. S'agit-il d'éloquence, Bossuet sera lu avec une admiration toujours nouvelle. Qu'on veuille bien ne pas l'oublier, nous nous livrons ici, non pas à une étude littéraire, impossible d'ailleurs, sur l'éloquence du xiii^e siècle, mais à une étude ayant pour objet les prédications d'un Ordre apostolique.

arrivions à des résultats différents. Voici Henri le Teutonique ou d'Outre-mer, que Gérard de Frachet appelle « un homme saint, gracieux dans ses prédications aux peuples et aux écoliers — *in prædicatione admodum graciosus* ». La part de l'homme de Dieu est faite dans ce texte. Henri est un saint Religieux—*vir sanctus*. Gérard de Frachet l'appelle ailleurs « un homme plein de religion, grand par sa renommée, prédicateur excellent » ; et l'auteur du livre des *Abeilles* insiste à son tour sur ses qualités apostoliques : « Qui pourrait exprimer tout le bien accompli dans Paris et ailleurs, par ses prédications aux écoliers, au peuple et au clergé ? » Reste à déterminer le sens précis de cette expression : *in prædicatione admodum graciosus*. Les dons surnaturels de l'homme apostolique étant très-explicitement affirmés, le terme de prédicateur gracieux qui vient à la suite s'applique-t-il au talent ? S'agit-il d'une grâce humaine, agréable aux oreilles et charmant les esprits ? Faut-il entendre : une manière aimable et sympathique, une élocution brillante et pleine d'attraits ? Nous venons de voir Etienne de Salagnac aligner ensemble les termes de prédicateurs gracieux et fameux — *prædicatores gratiosi et famosi*. — A ne prendre que les mots, et en faisant abstraction des sentiments de l'écrivain, ce rapprochement d'expressions pourrait à la rigueur favoriser une acception naturelle et s'appliquer au talent ¹. Mais, par contre,

1 Ne peut-on pas en dire autant de l'hommage rendu aux prédications de Frère Jacobino par le Franciscain Salimbene, qui dit

un auteur étranger à l'Ordre dit du Bienheureux Jean de Vicence : « Il avait une parole éloquente et était plein de grâce devant Dieu et devant les hommes — *apud Deum et homines graciosus* ¹. » Le premier membre de la phrase a trait évidemment au talent; on est induit, dès lors, à donner à l'épithète *graciosus*, une signification différente, surtout en considérant qu'elle est accompagnée d'une réminiscence scripturaire. En effet, un passage biblique paraît trancher la question. Il était trop usuel pour n'avoir pas créé le néologisme que nous discutons. « La grâce était répandue sur vos lèvres, dit le Psalmiste — *Diffusa est gratia in labiis tuis*. » De là, le terme de *graciosus* appliqué à l'exercice de la parole. Qu'il s'agisse du talent, nous n'y contredisons pas absolument. Aussi bien était-ce un des grands principes de l'École, que la grâce ne détruit pas la nature. Mais l'expression de talent, celle d'éloquence, ne peuvent offrir qu'une interprétation partielle et secondaire. Ce qu'il faut surtout entendre, c'est le talent, c'est la puissance de parole, grandis et transformés par un charme divin; c'est, en un mot, la grâce dans son acception toute chrétienne.

Mais avant tout, et avec l'esprit pratique et la solidité de vues qui florissaient alors, les appréciations louangeuses des contemporains se basent

de lui : « Il était, dans ses prédications, éloquent, abondant et gracieux... ? Cette dernière expression se trouve continuellement sous la plume des écrivains du temps. De même aussi, en d'autres

1. Génès. de Padoue.

sur les résultats du saint ministère. Humbert de Romans veut-il nous faire connaître, comme orateur chrétien, Jean le Teutonique, son prédécesseur immédiat dans la charge de Maître général ? Il resserre son éloge dans ces mots : « Il fut prédicateur remarquable en beaucoup de langues, en français, en allemand, en italien et en latin, et produisit de très-grands fruits ». Gérard de Frachet n'est ni moins sobre, ni guidé par un sens moins pratique, lorsque, pour résumer les travaux d'un homme qu'on vit en Lombardie combattre au premier rang, il nous dit du Frère Moneta : « Il n'est pas facile de rappeler par écrit tout le bien qu'il accomplit par la parole, par la doctrine et par la réfutation de l'hérésie ». Redisons-le, puisque le sujet nous y force, ce que les historiens tiennent à mettre en relief, c'est moins le talent de parole, que la vertu et la grâce dans l'homme apostolique. Constatant, dans sa trop courte chronique, l'ascendant inouï que les Frères-Prêcheurs commencèrent à exercer vers l'époque de la canonisation de saint Dominique, le même Humbert nous parle « de cette grâce de la prédication et de ces merveilles d'en haut qu'on vit en ce temps-là se répandre, par le ministère des Frères, en Lombardie et ailleurs, de sorte que le monde en était dans une sorte de stupeur ». C'est ainsi que Bernard Guidonis croit avoir assez fait en représentant, d'un seul coup de pinceau, l'orateur évangélique, dans la personne de Pierre Cellani. « Il apparaissait, dit-il, au peuple et au clergé, comme un prophète des

temps anciens ». De Bernard de Cautio, Frère-Prê-
cheur du Languedoc, il trace ce portrait complet
dans sa brièveté : « Il fut admirable de ferveur dans
la prédication, le marteau des hérétiques, le conso-
lateur des fidèles ». Le religieux, plus encore que le
prédicateur, brille dans les indications suivantes,
dues à la plume du même historien. Gérard de Saint-
Valéry est un « prédicateur dévot et fructueux,
agréable et joyeux, large de cœur, vénérable dans
toute sa personne ». Le Frère Vigoureux est « plein
de zèle pour son avancement, très-appliqué à l'étude
et plein d'ardeur pour la prédication, comme
de bonne volonté et d'expérience pour entendre les
confessions, aimable à tous ses frères ». Bernard du
Pont, « homme religieux et humble, unit le don des
larmes à la ferveur de la prédication ». Un autre
Frère Bernard est « dévot, studieux, avare de son
temps, toujours prêt à annoncer la parole de Dieu ».

On vient d'en dire assez pour faire apprécier,
dans sa physionomie morale, le prédicateur, avant
tout, homme de Dieu. Quand, après cela, on tombe sur
des éloges plus concis et ayant trait à des Religieux
d'un mérite connu, il est facile de les interpréter en
les complétant. Toutes ces désignations, familières
aux chroniqueurs de l'époque, celle de prédicateur
bon et dévot — *bonus et devotus* — ou celles de prédi-
cateur fervent, de prédicateur excellent — *egregius,*
excellens — de prédicateur gracieux, et de grand zéla-
teur des âmes, et encore celle de lumière des Pyréné-
es — *lumen montium Vasconie*, — donnée au Frère

Pierre de Valetica, orateur et poëte plein de charme¹, représentent un ensemble de qualités apostoliques, où le soin de bien dire a nécessairement sa place, sans dégénérer toutefois dans ce qu'on appelle le culte du talent. On peut en dire autant des renseignements louangeurs fournis par des plumes étrangères, du titre d'excellent prédicateur donné par la chronique d'Edimbourg au Frère Clément d'Ecosse, et du témoignage non suspect de Matthieu Paris en faveur des Frères Robert Bacon et Gérard Fitzacre, qui non-seulement n'auraient pas trouvé dans toute l'Angleterre leurs pareils pour la science, mais qui, pendant de longues années, prêchèrent *glorieusement* la parole du Seigneur.

Cependant, qu'on veuille bien nous comprendre. En nous identifiant avec le mode d'éloges donnés par leurs contemporains à des prédicateurs selon Dieu, nous n'entendons aucunement infirmer, mais plutôt affirmer leur puissance de parole. Déjà, et en attendant d'autres preuves, on peut inférer des traits épars ramenés sous les yeux du lecteur, que l'Ordre de Saint-Dominique était en mesure de mettre en ligne des légions d'hommes éloquents, à leur manière sans doute, mais d'une très-grande

1. Voici le titre donné par l'antiquité dominicaine au recueil des poésies de Pierre de Valetica : *Dictamina et carmina devota, in quibus non tam præmeditata cecinit quam saporata primitus et gustata, lucensque præclaro ingenio edidit*. Ce n'est pas là du latin cicéronien; mais il est impossible de lui refuser un certain cachet. Bernard Guidonis, auquel nous empruntons cette note, n'en est lui-même que le transcripteur.

manière. Des témoignages plus explicites se produisent quand on veut. Si le terme d'éloquence est rarement employé, on le rencontre cependant ; s'il échappe à la plume des chroniqueurs, comme par mégarde et arraché par la force de la vérité, c'est une raison de plus d'y ajouter foi. Gérard de Frachet est appelé par Bernard Guidonis un prédicateur éloquent et fécond — *facondus et fecundus*. — Son successeur dans la charge de Prieur de Limoges, et chroniqueur comme lui, Etienne de Salagnac, était doué « de la grâce de la prédication et du discours ; il était béni dans sa parole, disert et éloquent ». Frère Gauthier d'Angleterre était, d'après Gérard de Frachet, « un aimable jeune homme, beau de corps, savant et éloquent ». Un autre Gauthier, Rémois d'origine, était un prédicateur gracieux et éloquent — *gratiosus et eloquens* : — grand zéléteur des âmes, il prêcha longtemps avec ferveur et avec fruit. On le voit, l'éloquence perce partout. En lui assignant un rang subordonné, nous la grandissons néanmoins : en lui donnant la grâce pour couronnement, nous n'entendons point contester sa légitime influence. Des exemples particuliers vont la montrer à l'œuvre. On se convaincra de l'exacltitude de notre énoncé, lorsque nous considérons le xiii^e siècle comme une époque incomparable de grandeur et d'élan, pour la prédication et par suite pour l'Ordre de Saint-Dominique, placé au premier rang dans ces combats de la parole.

III.

Pour connaître le rôle de l'éloquence dominicaine dans le monde du XIII^e siècle, il n'y a pas de meilleur moyen que le procédé reflexe. La faveur des peuples va nous servir comme d'un miroir où nous verrons se dessiner ces hauts faits de la chaire chrétienne.

On a dit l'accueil enthousiaste fait par la population scolaire de Paris à la parole de Frère Henri de Cologne, le plus aimable et le plus éloquent des prédicateurs dominicains, astre brillant et fugitif, qui, au bout de deux ans, disparaissait de Paris, et que Cologne pleura bientôt. « non pas Cologne seulement, écrit le Bienheureux Jourdain, mais l'Allemagne tout entière. « Il nous serait doux d'insister; nous ne le pourrions sans redites, le laconisme des historiens nous ayant offert une matière trop facilement épuisée. Transcrivons néanmoins cette appréciation de Jourdain de Saxe, qui, lui-même, se répète en pleurant son ami : « Ce n'est pas sans motif que je l'appelle un ange, puisqu'il vivait sur la terre d'une vie tout angélique. Oui, c'était un véritable ange du Seigneur des armées : il parlait plutôt la langue des anges que celle des hommes. Ce n'était pas un airain sonnante ou une cymbale retentissante, mais une cymbale de jubilation, qui louait le Seigneur et le prêchait de tout son pouvoir. »

Après Henri de Colōgne vient le Bienheureux Jourdain, ce fleuve au cours plus long, pour nous servir de la comparaison employée par l'histoire, et dans les ondes duquel les peuples et les écoliers vinrent se désaltérer pendant une suite de quinze années. On peut dire qu'il s'était doublé d'un affluent, le flot d'éloquence du Frère Henri. On a vu précédemment que ce *jeune et gracieux prédicateur*, comme parle Gérard de Frachet, apparut après sa mort à son ami, et lui communiqua, en le bénissant, une grâce et une force nouvelles pour annoncer la parole de Dieu.

Nous avons raconté les triomphes de cette parole, distribuée avec la constance infatigable d'un apôtre, recherchée avidement, redoutée pour sa puissance de séduction. « N'allez pas entendre les discours de cette courtisane », disait Walter d'Allemagne. Nous avons dit comment l'arrivée du Maître était saluée à Bologne, à Paris, et, comme on peut l'inférer, dans les autres villes où il avait coutume de transporter sa chaire. Son historien relève la sainte habileté avec laquelle il déjouait les triomphes populaires. Une fois, cependant, il n'y réussit qu'à moitié. Bologne qui, à son dire, lui était plus chère que tout pays, voire même que l'Allemagne, Bologne qui le lui rendait si bien, s'était émue à son approche, et la population tout entière se portait à sa rencontre. Déjà les premiers flots de la foule l'avaient atteint. Il parvint cependant à se dégager, et faisant, par des voies à lui connues, le tour exté-

rieur de la ville, il pénétra dans son Couvent par une porte dérobée.

Telle était l'éloquence de Jourdain dans ses effets. Est-il possible de l'apprécier en elle-même ? Thierry d'Apolda parle de sa douceur merveilleuse. Gérard de Frachet, en mesure d'établir des termes de comparaison des plus glorieux, estime qu'il eût été difficile de trouver son égal en grâce et en ferveur. On sait, d'après le même témoignage, que cette manière unissait la vivacité à la candeur ; qu'elle offrait le naturel et la flexibilité de la conversation, de même que la conversation du Bienheureux, toute pleine de l'Esprit du Seigneur, valait quelquefois ses sermons. Cette parole si simple s'animait par degrés. En chaire comme dans les entretiens, elle ne tardait pas à devenir brûlante. En public comme en particulier, elle conservait son cachet de simplicité. Nous avons parlé de la méthode du temps, mise en honneur déjà par saint Dominique : celle des démonstrations au moyen des exemples. Jourdain lui-même faisait un usage habituel des comparaisons avec autant de justesse que de sens pratique — *propriis et efficacibus fulgebat exemplis* — dit Gérard de Frachet. De là, un langage imagé et rempli d'à-propos. Jourdain avait l'art de s'identifier avec la pensée de ses auditeurs et de parler à chacun son langage.

On a perdu la trace de ses sermons écrits. Auraient-ils, sous cette forme, conservé toute leur originalité ? Il n'y a pas lieu de croire qu'ils dépassassent la proportion de simples notes, ou,

tout au plus, de ces exposés analytiques que nous avons appelés de la lave refroidie. L'histoire, par contre, sans donner à connaître le tissu ou le fond de ces discours, nous offre, sur les charmes qui ornaient leur surface, de précieux quoique trop rares indices. Des fragments assez nombreux montrent le saint et aimable causeur pris sur le fait. Il s'est tellement familiarisé avec l'usage des comparaisons, qu'elles sont entrées dans sa nature. Qu'il interpelle ou que, pris à l'improviste, il donne la répartie, qu'il harangue le Pape ou l'empereur, qu'il réponde aux ambassadeurs bolonais, qu'il prêche aux Religieux, aux écoliers, aux Chevaliers du Temple, c'est le même tour imagé, plein d'originalité et de frappante justesse. Rappelons au lecteur cette allocution sur l'Esprit-Saint, où Jourdain compare les cœurs à des vases qui ne pourront être remplis qu'à la condition d'être vidés ; et ce petit discours de vèture dont l'effet fut triomphal, et où l'appel du Seigneur est, conformément au style de l'Évangile, assimilé à un banquet ; ou encore cette comparaison des entretiens avec le chant choral, lequel tend toujours à baisser, et qu'il faut relever sans cesse. Nous connaissions précédemment, nous reproduirons maintenant et plus tard, de ces traits ingénieux et simples comme l'apologue, dont les discours du Bienheureux Jourdain étaient émaillés.

Remarquons cependant que cette grâce familière, si faite pour mettre l'orateur en communication avec

toute espèce d'auditoire, n'excluait ni le mouvement, ni l'élévation. Nous l'avons dit : c'était une parole qui s'échauffait et devenait brûlante — *ignitis semper abundabat eloquiis*. Laissons le Bienheureux s'exprimer lui-même sur l'excellence de la parole divine et sur la sainte ivresse qu'elle est appelée à produire. Il parle ici par expérience. On lui demandait pourquoi les *artistes* ou philosophes entraient plus volontiers et en plus grand nombre dans l'Ordre que les théologiens et les décrétistes. « Les paysans, répondait-il, qui ne boivent que de l'eau, s'enivrent plus facilement que les riches, habitués aux vins capiteux. Les artistes sont réduits, pendant toute la semaine, à boire l'eau d'Aristote et des autres philosophes. Mais vienne le dimanche ou quelque jour de fête, ils entendent la parole du Christ et ses fervents prédicateurs. Cédant alors à une sainte ivresse, ils sont conquis et se donnent tout à Dieu. Il n'en est pas de même des théologiens, déjà familiarisés avec les choses divines. Il leur arrive comme à ce sacristain qui, à force de passer et de repasser devant l'autel, n'y prend plus garde et lui tourne le dos, tandis qu'il fait des révérences aux séculiers. » Qui mieux que Jourdain avait droit d'être compté au nombre de ces prédicateurs fervents, dont les accents surnaturels, comparables aux *mamelles de l'époux*, sont meilleurs que le vin le plus exquis ?

Tandis qu'il prêchait en Italie, en France, en Angleterre, avec des succès qui, plus d'une fois, effrayèrent son humilité, le ministère de ses frères

et de ses fils acquérait en Lombardie, en Toscane et dans les Marches, un degré de prestige sans exemple dans l'histoire. Ce n'est point quitter le Bienheureux Jourdain, que de rappeler l'enthousiasme dont Bologne s'était éprise à l'égard d'un autre des disciples immédiats de saint Dominique. Grégoire IX avait dû menacer des foudres de l'Eglise les villes qui auraient tenté de retenir le Bienheureux Jean de Vicence, et de lui ôter la liberté d'aller porter ailleurs le bienfait de ses prédications. Les Bolognais tâchèrent d'obtenir de gré ce qu'ils n'osaient plus demander à la contrainte. Ils envoyèrent au Bienheureux Jourdain des députés, ou, comme parle la chronique, des ambassadeurs, considérables par leur rang et par leur science — *ambaxatores magni et litterati*. Ils devaient représenter au Maître de l'Ordre les dommages qu'ils encourraient, si l'homme de Dieu qui les avait évangélisés abandonnait prématurément son œuvre. Le Maître les remercia d'abord de leur dévotion pour son Ordre, et puis il ajouta : « La raison que vous m'alléguez de retenir le Frère Jean, ne devrait pas être considérée comme d'un grand poids par des esprits tels que les vôtres. Est-il d'usage, lorsque le laboureur vient d'ensemencer un champ, qu'il s'y installe et y prenne son repos, en attendant qu'il voie germer et croître la semence? Bien loin de là, il recommande à Dieu le champ et les germes qu'il y a répandus, puis il va cultiver d'autres terres. Peut-être est-il avantageux que le Frère Jean aille plus loin rem-

plir son office de semeur. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit de lui-même : « Il faut que je porte l'Évangile à d'autres cités »? Toutefois, vu l'amour que nous vous portons, nous délibérerons sur votre demande avec nos compagnons les définiteurs, car, en aucune manière, nous ne voudrions vous contrister. »

L'effet de la parole évangélique tombée des lèvres des Frères-Prêcheurs tenait du miracle. C'est à dessein que nous nous servons de cette expression, qui n'est que rigoureusement exacte. La cause immédiate et surnaturelle en même temps de leur ascendant sur les cités italiennes, est indiquée dans un document plein d'intérêt. Frère Etienne, Provincial de Lombardie, dépose, en 1233, devant les commissaires pontificaux chargés d'instruire la cause de canonisation de saint Dominique. Le but de sa déclaration est de rattacher des faits connus, éclatants comme le jour, qu'il n'apprend nullement à ceux qui l'écoutent, à l'influence exercée du haut du ciel par le Saint. Une grâce nouvelle, tout le monde le sait, s'est répandue sur les Frères et sur leur ministère, à partir de la translation des restes de saint Dominique. Dès lors, les Frères se sont mis à entretenir les peuples des merveilles qui s'étaient opérées en cette occasion. Frère Jean de Vicence, en particulier, a parlé dans ses sermons d'une révélation relative au serviteur de Dieu, et le témoin lui-même a, comme les autres Frères, insisté, du haut de la chaire, sur ses miracles et sur ses vertus. Cette grâce, qui s'était communiquée d'abord aux

prédicateurs, a passé dans les auditoires. La preuve en est dans ce qu'on a vu s'accomplir parmi les cités lombardes. En quelques mois, plus de cent mille personnes, flottant jusqu'alors entre l'Église romaine et l'hérésie, se sont rattachées à la vraie foi. Ceux qui d'abord favorisaient les hérétiques, les poursuivent maintenant et les ont en abomination. Bien plus, presque toutes les villes de Lombardie et des Marches ont abandonné le gouvernement de leurs affaires et le règlement de leurs statuts aux Frères-Prêcheurs, avec pouvoir d'ordonner, de changer, d'effacer et d'ajouter selon leur bon plaisir. Et les Frères profitent actuellement de cette autorité pour extirper les guerres, pour ramener la paix, pour conclure des traités, sans parler de la répression de l'usure, des restitutions qui s'opèrent, des confessions qui sont entendues, et d'une multitude d'autres biens qu'il serait trop long de détailler.

L'humanité, infectée du mal originel, a ses crises redoutables. C'est alors que le céleste Médecin, continuant les bienfaits de la rédemption, lui envoie des serviteurs de choix, avec l'huile et le vin qui adoucissent ses plaies. L'Italie souffrait à cette époque de trois plaies principales : l'usure, les haines et l'hérésie. Parmi les Frères-Prêcheurs qui se consacrèrent d'une manière si active et si efficace à conjurer ses maux, le Bienheureux Jean de Vicence et saint Pierre Martyr brillent au premier rang. Apôtre de la paix, Jean de Vicence s'attaqua par surcroît aux richesses mal acquises, à la licence des mœurs et à

l'hérésie. Saint Pierre de Vérone, dont toute la vie, même dans sa préparation, fut une sorte de duel avec l'hérésie, s'occupe, lui aussi, de l'extinction des discordes civiles.

C'est Bologne qui voit éclater la mission de Jean de Vicence. Dès lors, il est forcé de réunir le peuple dans la grande place de la cité. Bientôt les foules débordent, et il faut chercher dans les champs des espaces plus vastes où la population des campagnes affluera avec les citadins. Artisans, nobles et clercs s'y donnent rendez-vous ; ils marchent par corporations, avec croix et bannières, et en chantant de pieux cantiques. C'est alors que, pour se soustraire à la foule qui l'écrase, Jean de Vicence est forcé de monter à cheval, et quand il entre en ville sur un palefroi blanc, monture d'un ecclésiastique qui ne veut plus la reprendre après qu'elle a porté le serviteur de Dieu, les Bolognais étendent sur sa tête un dais, ou, comme dit la chronique, une étoffe de soie montée sur quatre piques. On en prend même occasion d'accuser le Bienheureux d'avoir fait son entrée avec un appareil qui n'appartient qu'au Pape. A Bologne, la guerre est déclarée aux exactions et au luxe. La maison du célèbre usurier Laudolphe est rasée par le peuple ; les prisonniers pour dettes sont mis en liberté. Jean arrache aux femmes leurs bijoux, et aux hommes les couronnes ou chapeaux de roses dont ils affectaient de couvrir leur tête. Mais bientôt cet apôtre doit donner à son ministère une extension plus vaste. Le Pape le

députe comme légat vers les villes de la haute Italie, et menace de ses censures quiconque voudrait le retenir. Sa mission est de prêcher la paix. Des Marches, qu'il évangélise d'abord, il se rend à Padoue. Tous les ordres de la ville viennent à sa rencontre avec le *carroccio* et en grande dévotion — *cum carroccio et magna devotione* ¹ — et le Bienheureux, monté sur le *carroccio*, fait son entrée solennelle au milieu de l'allégresse populaire — *cum magno gaudio et honore*. — Les villes l'appellent à la direction des affaires publiques : il leur donne des lois ; il reçoit des otages et des châteaux-forts. Mais les merveilles de la parole évangélique vont éclater davantage. Le Frère Jean convoque dans une plaine au-dessous de Vérone, appelée Paquata ou aussi Champ-de-Mars, toutes les cités de la haute Italie. C'est, outre la population de Vérone, celle de Padoue, Trévise, Feltre, Bellune, Vicence, Breseia et Mantoue. Ce sont encore les barons, et parmi eux les terribles seigneurs de Romano, ceux de Camino et de Conegliano, le marquis d'Este et celui de Saint-Boniface, ce dernier tenant la tête du parti guelfe, comme les seigneurs de Romano tenaient celle du parti gibelin. Aux habitants des villes s'unissent ceux des campagnes, aux hommes se joignent les femmes, aux barons les évêques avec le patriarche d'Aquilée, une foule immense enfin, qui se compte par plusieurs

1. Le *carroccio* était un char attelé de bœufs, sur lequel flottait l'étendard de guerre des cités italiennes.

centaines de mille, qui marche nu-pieds, sous la bannière de la croix ou autour du *carroccio* de chaque ville, et qui glorifie le Seigneur en chantant des hymnes et des *laudes*. Pendant trente jours consécutifs, ce peuple reste suspendu aux lèvres de l'apôtre de la paix. « On disait, rapporte un témoin de cette scène inouïe, qu'on n'avait jamais vu en Lombardie de réunion semblable, et je crois qu'il en est ainsi. » L'homme de Dieu parlait du haut d'une sorte de *carroccio* — *elegantissima carroccia* — de soixante coudées d'élévation et construit avec beaucoup d'art. « Chose merveilleuse, dit encore un contemporain, il se faisait entendre distinctement — *mirabiliter et clarissime* — de cette immense multitude ¹. »

Devant ces prodiges de la parole humaine, faut-il se demander si le Bienheureux Jean de Vicence était, dans toute la force du terme, un orateur? Il l'était assurément, et quelque chose de plus, ou, si l'on veut, l'orateur porté à sa plus haute puissance. Si Gérard de Frachet nous dit qu'il semait *gracieusement* la parole du Seigneur, la chronique de Padoue l'appelle un orateur éloquent — *hic habens donum facundie*. — L'auteur de la Vie de Richard de Saint-Boniface rapporte qu'au milieu des discordes civiles qui désolaient l'Italie, le Pape choisit pour légat Jean de Vicence, « homme éminent en doctrine et en sainteté, qui, à cause de sa souveraine éloquence — *propter*

1. Outre les historiens de l'Ordre, consulter la chronique de Padoue, Maurisio, et l'histoire de Richard marquis de Saint-Boniface, tous contemporains.

summam eloquentiam — jouissait auprès des peuples d'une autorité sans pareille ». Mais il est tout aussi difficile de classer cette éloquence que de la nier. L'humain devait être absorbé par le divin ; le Bienheureux semait les miracles sur son passage, chose assurément peu prévue par les règles académiques. Tout le monde, le Pape lui-même, le tenait pour un Saint. « Faut-il s'en étonner, dit encore un contemporain, puisque les Frères-Mineurs prêchaient publiquement, comme je l'ai entendu, qu'il avait, par la vertu de ses prières, ressuscité dix morts ¹ ? »

Comme Jean de Vicence, saint Pierre de Vérone était entré dans l'Ordre avant la mort de saint Dominique: comme lui, il commença sa carrière d'apôtre sous le gouvernement du Bienheureux Jourdain. Des deux côtés, c'était un même ascendant sur les peuples. Quand le Frère Pierre s'approchait d'une ville, les multitudes venaient à sa rencontre avec des étendards et des instruments de musique — *cum vexillis et tubis-sonantibus*. — Lui aussi avait à prendre des précautions contre l'écrasement de la foule. Il montait, à cet effet, sur un char, sorte de chaire mobile, peint de riches couleurs et que les citoyens de Milan tenaient à traîner eux-mêmes. C'était,

1. Maurisio. Thomas de Champré, contemporain comme lui, peut-être mieux informé en sa qualité de Frère-Prêcheur, mais d'autre part étranger à l'Italie, porte à sept le nombre des morts ressuscités par Jean de Vicence. Nous avons dit précédemment quelle était la notoriété de ces miracles dans toute l'Italie, et comment il était plus facile aux adversaires gibelins du serviteur de Dieu de s'en moquer que de les nier.

comme on le voit par cet exemple, en plein air, souvent dans la campagne, qu'il réunissait d'immenses auditoires. A Florence, il convoquait le peuple sur la place de son Couvent de Sainte-Marie-Nouvelle. On dut à toute force l'agrandir, et l'on conserve le contrat d'acquisition d'un terrain acheté à cette intention. Nous demanderons-nous, comme nous l'avons fait pour Jean de Vicence, si cet illustre champion de la foi était éloquent? Les effets nous forceraient de remonter à la cause, lors même que l'éclat de sa parole ne serait pas attesté de mille manières, et, en particulier, par les lettres où le Pape lui commettait les fonctions d'inquisiteur. Il est manifeste que cette éloquence était celle d'un Saint, et ajoutons celle d'un Frère-Prêcher. Qu'on se souvienne de ce qui a été dit des aspects de la vie dominicaine, résumée dans ces trois mots : le moine, le docteur et l'apôtre. Tels sont, en effet, les caractères de saint Pierre Martyr, au témoignage de son biographe. « La divine Providence lui avait, dit-il, fait un triple don, savoir : un cœur docile, une mémoire heureuse et une langue éloquente. » S'il priaît sans relâche, il étudiait assidûment. Profitant, après un court sommeil, du calme et du loisir de la nuit, il se plongeait dans la lecture des auteurs — *in studiis lectionum* — ou bien il priaît et gémissait devant Dieu. C'est ainsi que, mêlant l'étude à l'oraison, il cherchait la divine Sagesse, pour laquelle il avait des ardeurs sans pareilles — *inerat ei ardens desiderium sapientie*. — Sa grâce spéciale fut la foi. Elle inspi-

rait toutes ses actions, elle vibrait dans son accent. Il s'était préparé dès l'origine à combattre pour elle, et avait fait à cette sainte cause le sacrifice de sa vie, renouvelé surtout quand il tenait la divine Victime entre ses mains. Jeté dans le tourbillon des affaires, il ne cessait pas de vivre de la contemplation. Il savait si bien concilier toutes choses, que, selon la remarque de l'histoire contemporaine, l'étude de la divine Sagesse et le service des âmes ne s'entravaient aucunement — *ita ut nec minoratus actu. nec minus percipere sapientiam desisteret*¹.

Personne donc, parmi les orateurs dominicains, ne semble avoir plus que saint Pierre Martyr, puisé dans la discipline religieuse et dans la contemplation, les éléments de son éloquence.

L'incomparable élan dont la déposition du Frère Etienne de Lombardie nous donnait précédemment une idée d'ensemble, ne pouvait pas toujours persévérer au même degré. Bien qu'à l'action de saint Pierre Martyr et à celle du Bienheureux Jean de Viçence, il faille unir celle des Moneta et des Roland de Crémone, celle des Bienheureux Guala, Jean de Salerne, Barthélemy de Bragançe et de toute une légion d'autres apôtres, des grâces aussi exceptionnelles ne pouvaient être qu'un épisode dans l'histoire de la prédication. Cependant, en Italie, le ministère des âmes ne tarda pas à recevoir une impulsion nouvelle. Ce fut par un autre Frère-Prêcher, plus jeune

1. Thomas de Lentino

que saint Pierre de Vérone (il était entré dans l'Ordre sous le Généralat de Jean le Teutonique), mais qui cependant avait vécu dans sa familiarité. Plus tard, lorsqu'il se fut mis à prêcher, on avait vu à ses côtés un Frère d'un aspect vénérable, paraissant inspirer sa parole. et l'on croyait que c'était le saint Martyr, parce qu'il en parlait fréquemment dans ses sermons. Emule des prédicateurs issus immédiatement de saint Dominique, le Bienheureux Ambroise de Sienne communiqua tout autour de lui l'ardeur dont il brûlait « Il augmenta les prédications, dit un de ses historiens, et il fut cause qu'on se mit à répandre la divine parole avec plus d'activité que jamais. »

Nous avons précédemment parlé de cet homme de Dieu, et dit un mot des multitudes qui le suivaient. L'Église des Frères-Prêcheurs de Sienne devint bientôt insuffisante, et lorsque Ambroise se fut mis à prêcher en plein air, les personnes accourues souvent de contrées éloignées pour avoir la grâce de l'entendre, s'estimaient bien heureuses de trouver une place qu'on se disputait à l'avance. Le Saint, car c'est le titre qu'on lui a souvent donné, s'effraya de cet immense concours, et il obtint pour un temps d'aller se renfermer dans la solitude. Timide et hésitant quand il parlait en particulier, il s'élevait en chaire avec une sainte audace contre les vices dominants. Les discordes, l'usure et l'hérésie furent l'objectif de son zèle. L'hérésie, en effet, essayait de relever la tête. Tandis que le Bienheureux Jacques de

Bevagna luttait contre elle en Ombrie, Ambroise la poursuivait dans le reste de l'Italie et en Allemagne. Son zèle lui coûta la vie : il se rompit une veine par suite de la véhémence avec laquelle il prêcha contre les usuriers.

Ses sermons avaient été recueillis ; mais, du temps d'Echard, on ignorait s'ils étaient conservés. Ambroise, comme tous les prédicateurs, avait fixé par la plume le travail de son esprit. Un de ses disciples, cependant, nous apprend que, s'il prêcha beaucoup, il écrivit très-peu. Il en donne pour motif une certaine difficulté manuelle — *propter ineptitudinem manus*. — « Mais, ajoute-t-il, ce fut surtout par suite de sa grande humilité. » Si donc il écrivait, c'était d'une manière si succincte et si négligée, avec un tel mépris pour l'arrangement de la phrase — *quasi propter verborum contemptum* — qu'il était impossible de reconnaître dans ces ébauches *la grâce, l'éloquence et la solidité* de ses discours en chaire. Ce témoignage, confirmation de ce que nous avons précédemment énoncé sur la manière de faire des hommes apostoliques, ne diminue l'écrivain que pour grandir l'orateur.

Grâce, éloquence, solidité ! N'est-ce pas l'orateur complet ? L'orateur, oui, mais non pas l'homme de Dieu, et, même comme orateur, nous ne connaissons encore qu'imparfaitement le Bienheureux Ambroise. Sa parole, toute de feu, se jouait des obstacles — *tanta efficaciu erant verba ejus ignita*. — Mais d'où venait cette flamme ? Elle éclatait parfois

par des jets soudains et impétueux qui saisissaient l'auditoire et dont l'orateur lui-même était tout surpris. « En vérité, — répondait-il à ceux qui le questionnaient sur ces incidents, — je n'avais nullement songé à ces choses et je ne sais comment elles se sont trouvées sur mes lèvres. » Que se passait-il alors en lui ? D'autres aveux et le témoignage des auditeurs nous le feront comprendre. « Vraiment, confiait-il à une personne de son intimité, il me semble, lorsque je prêche, que je suis élevé de terre, et je m'étonne de vivre encore. » C'est qu'on le voyait réellement planer en l'air, le visage tout lumineux, et entrer dans des états d'extase qui se communiquaient à une portion de l'auditoire. Plus souvent encore, on apercevait une très-blanche colombe qui s'approchait de son oreille. Le feu de ses discours répondait alors au miracle. En Allemagne, des populations ébranlées par l'hérésie firent pénitence à cette vue, revinrent à la pureté de la foi, et chassèrent les hérétiques.

Arrêtons-nous dans ces détails. Pour donner à connaître le mérite oratoire des premiers fils de saint Dominique, nous avons fait de notre mieux, sans toutefois satisfaire complètement l'attente du lecteur. Il eût désiré, sans doute, se former une idée de cette grande éloquence, autrement que par ses effets. On voudra bien nous concéder qu'il était malaisé d'éclairer la question d'un jour plus direct. Mais, dira-t-on peut-être, nous avons introduit un élément étranger au sujet et fort distinct de l'éloquence : le surnaturel règne partout. Si

l'on entend parler des miracles, nous répondrons qu'en égard à la place qu'ils occupent dans l'histoire, nous nous sommes montré fort sobre. Qu'on les élague cependant, le surnaturel demeure. Dans l'éloquence dont nous nous sommes efforcé de faire revivre quelque vestige, il y a deux choses inséparables. Dons naturels d'une part : la science, la culture de la forme, le talent, et, il est permis de l'ajouter pour un grand nombre de cas, le génie oratoire. D'autre part, sans l'élément surnaturel, forme dernière de tous ces dons, nous serions loin de concevoir une idée, même approximative, du genre de prédication que nous tenions à faire connaître. Attachée à la parole évangélique *comme servante*, l'éloquence avait tout à gagner dans cette association. Austère et sobre d'ornements — *sine curiositate ornatus rhetorici* (ainsi va nous l'apprendre le Bienheureux Humbert), elle avait ses compensations : elle trouvait dans la ferveur du religieux, dans les splendeurs de la doctrine, dans le zèle de l'apôtre, la plus haute source d'inspiration. C'est ici le cas, comme en tant d'autres choses, d'appliquer l'axiome de l'Ecole : la grâce ne détruit pas la nature, mais elle l'épure et la transforme ; disons mieux, et toujours avec les maîtres, elle la déifie.

Le grand évêque d'Hippone, rendant hommage à l'éloquence de saint Paul, s'exprimait ainsi : « Dans les discours de l'Apôtre, la divine Sagesse était maîtresse, l'éloquence l'accompagnait comme sa suivante, et la sagesse qui marchait la pre-

mière ne dédaignait pas le concours de l'éloquence, qui venait la seconde ». Saint Thomas, qui nous a fourni ce texte, l'emploie contre les détracteurs de son Ordre. Son intention est d'établir que les Frères-Prêcheurs pouvaient être éloquentes sans faillir à l'esprit religieux. Grande preuve en faveur du talent des premiers fils de saint Dominique, puisqu'elle est apportée par des adversaires, dont le grand docteur ne fait que réfuter les objections !

Les faits nous auront dit si l'Ange de l'École ne s'est point trompé dans son application des paroles de saint Augustin ; si réellement, parmi les Frères-Prêcheurs, l'étude de la divine Sagesse, objet de la contemplation du moine et du docteur, marchait la première, et si l'éloquence la suivait. Il nous reste, pour achever de porter la lumière dans cette question de l'accord des dons naturels et surnaturels et de leur développement parallèle, à faire connaître la doctrine de l'Ordre, non plus par des citations détachées, mais par un exposé doctrinal.

CHAPITRE XVI.

VIE APOSTOLIQUE. — DOCTRINE DE L'ORDRE SUR LA PRÉDICATION.

I.

Albert le Grand, Humbert de Romans, Hugues de Saint-Cher, Pierre de Tarentaise (Innocent V) Etienne de Bourbon, d'autres encore, ont écrit des ouvrages spéciaux sur la prédication¹. Albert le Grand et saint Thomas, dans leurs œuvres diverses, en ont admirablement parlé. N'oublions pas d'ajouter à ces noms illustres celui de Guillaume de Tournai, auteur d'un traité sur la manière de prêcher aux enfants — *liber de prædicatione puerorum*. — Trait caractéristique : c'est ce livre si humble dans son but, mais si apostolique dans son esprit, qui eut l'honneur d'être recommandé et loué par les Chapitres généraux des Frères-Prêcheurs.

Des emprunts ont été faits jusqu'ici à plusieurs de ces auteurs. Il nous reste à réunir dans un coup

1. Les ouvrages d'Albert le Grand, de Hugues de Saint-Cher et de Pierre de Tarentaise n'ont pas été publiés. Le premier est malheureusement perdu ; les deux autres sont signalés par M. Lecoy de la Marche. (*La Chaire française au moyen âge.*)

d'œil d'ensemble les théories sur la prédication. L'œuvre qui offre sous ce rapport le plus d'ampleur, est le traité du Bienheureux Humbert intitulé : *De eruditione prædicatorum*. Sans entreprendre d'analyser dans toutes ses parties un travail aussi considérable, demandons à ses aspects principaux un résumé de ce que nous avons exposé, un cadre pour ce qui nous reste à dire.

Un saint Père avait prononcé cette énergique parole : « *Melius est habere rusticitatem quam eloquentiam peccatricem* — La rusticité est préférable à l'éloquence pécheresse ». S'il n'y avait pas de milieu entre ces deux termes, le choix de notre auteur n'eût pas été douteux : assurément il n'aurait pas donné ses préférences à l'éloquence pécheresse. Mais loin d'opter pour la rusticité, il considère (on l'a précédemment entendu) la prédication comme un art et comme le plus difficile de tous les arts. A toutes les causes de difficulté qu'il énumère, il en ajoute une dernière d'un ordre plus élevé : « Pour les autres arts, dit-il, on trouve des maîtres tant qu'on veut. Mais ici il n'y en a qu'un, et un petit nombre d'hommes savent le consulter et l'entendre. Ce Maître est l'Esprit-Saint, car la grâce de la prédication est un don spécial de Dieu — *prædicationis gratia specialiter habetur ex dono Dei.* »

Grâce qu'il faut mériter, art qu'il faut cultiver : tels sont les deux aspects du sujet, les deux pivots sur lesquels roule tout le traité du Bienheureux Humbert.

II.

Grâce d'en haut. Cette grâce suppose les facultés naturelles et leur énergique emploi ; elle les consacre, elle les transforme ; elle n'en dépend nullement. Si puissantes qu'on les suppose, c'est en dehors d'elles qu'il faut chercher ce don spécial d'insinuation, cette forme dernière qui distinguera de l'orateur profane, l'orateur apostolique. Pour celui-ci, le secret de sa force persuasive est ailleurs. « La parole de salut, semence divine — *semen est verbum Dei* — participe à la nature de son principe ; elle contient en elle-même une fécondité, une énergie divine : son effet est de faire germer, répandue dans les âmes, quelque chose de divin — *non pullulat, nisi in divinum aliquid*. » C'est Albert le Grand qui parle ainsi, en commentant l'Évangile du semeur. Il fait encore cette remarque ingénieuse : « La semence n'est pas destinée à reproduire sa propre image, encore moins celle du semeur, mais l'image de la tige qui l'a portée. Prêcher humainement, c'est, si l'on fait acception des idées, vouloir, chose monstrueuse, que la semence se reproduise elle-même et telle qu'elle est ; ou bien, si l'on fait acception du brillant de la forme, c'est vouloir que le semeur lui-même se multiplie dans l'estime des hommes, et c'est ce que saint Paul appelle se prêcher soi-même. »

On comprend que, pour faire un homme apostolique, un vrai semeur dans le champ de l'Eglise, il faille autre chose que le génie naturel de la parole, don exceptionnel, accordé, chaque siècle, à quelque rare privilégié. Dieu a plus besoin de bons prédicateurs que de grands orateurs; il lui faut de nombreux ouvriers; il n'en est aucun qu'il ne veuille parfait dans sa sphère. Qu'il s'agisse de la prédication aux enfants, comme le porte le titre donné à son œuvre par Guillaume de Tournai; qu'il s'agisse, d'après les titres fournis par le traité de Humbert de Romans, soit de la prédication aux dernières classes d'ouvriers — *ad operarios conductivos* — ou de la prédication aux nobles — *ad nobiles* — aux puissants, aux seigneurs — *ad magnates* — le semeur de discours ne méritera le titre de prédicateur qu'à la condition de faire comprendre et de faire goûter, dans un langage à la fois pénétré de la grâce d'en haut et proportionné à la faiblesse de son auditoire, les vérités divines qu'il a pour mission d'enseigner. Humbert l'appelle la bouche du Seigneur — *os Domini*; — sa pensée, son intention, son accent, tout en lui doit être l'écho du Verbe de Dieu.

Or, ce que Dieu veut, il le fait. Jetons un jour plus grand sur la doctrine du Bienheureux Humbert, en faisant entendre de nouveau le Maître qu'on ne saurait se lasser d'invoquer. « L'Esprit-Saint, remarque saint Thomas, ne peut manquer d'intervenir dans les choses qui concernent l'utilité de l'Eglise. C'est pourquoi il confère à ses membres les

grâces nécessaires pour parler efficacement : c'est la grâce du discours — *hoc pertinet ad gratiam sermonis*. — Et Dieu dispense ce secours d'une triple manière. D'abord, en ce qui touche l'entendement, il communique à la parole du prédicateur les qualités nécessaires pour bien enseigner. En ce qui touche le goût — *affectus* — et afin que l'auditeur s'attache à la parole, Dieu accorde à ses ministres de s'exprimer avec un certain charme, dont ils ne doivent point abuser dans le but de capter la faveur des hommes, mais user saintement pour les incliner à accepter la parole de Dieu. Enfin, en ce qui touche la volonté, la grâce est encore conférée au prédicateur, pour qu'il puisse, en parlant avec force, fléchir les âmes et leur faire aimer et vouloir les choses qu'il leur enseigne. Pour obtenir ces résultats, l'Esprit-Saint se sert de la langue de l'homme comme d'un instrument, tandis que, simultanément, il opère dans l'âme des auditeurs. « En vain, dit « saint Grégoire, la voix des Docteurs résonnerait-elle aux oreilles du corps, si les cœurs n'étaient « en même temps sous l'action du Saint-Esprit. »

Dans nos investigations historiques sur les prédicateurs, nous distinguons avec raison entre le fond et la forme. Saint Thomas vient de parler de la *grâce du discours*, ou grâce quant à la forme ; il parle ailleurs de la grâce quant au fond. C'est à propos du texte de saint Paul : « *Alii datur per Spiritum sermo sapientiæ ; alii autem sermo scientiæ secundum eundem Spiritum.* » Il ne s'agit pas ici du don de science et

de sagesse, prérogative de toute âme en possession de la grâce sanctifiante, mais d'une grâce spéciale et gratuite, c'est-à-dire conférée pour autrui, ayant pour objet la communication de ces mêmes dons — *sermo sapientiæ, sermo scientiæ*. — « Ce don, dit saint Thomas, est du nombre des grâces gratuites. Il consiste dans une certaine surabondance de science et de sagesse, de telle sorte que l'homme possède non-seulement pour lui-même le sens des choses divines, mais devient capable de les dispenser aux autres et de les défendre contre les contradicteurs, car, ainsi que s'exprime saint Augustin, « autre chose est de savoir ce que l'homme doit « croire pour arriver à la vie bienheureuse, autre « chose est de posséder le don communicatif de « cette connaissance et de savoir la défendre contre « les esprits prévenus ».

La grâce est donc le principe de la force persuasive du prédicateur, et, pour parler avec l'Ecole, la forme de l'orateur chrétien. Or, la grâce appelle la coopération. Le Bienheureux Humbert recommande au prédicateur de ne rien négliger de ce qui pourra le disposer à se bien acquitter de son office; ou plutôt il se sert de ces deux paroles : *bene et gratiose* — bien et gracieusement. — La première concerne la coopération de l'esprit, ou l'étude du fond et de la forme, et nous n'en parlons pas encore; la seconde s'applique évidemment à la coopération de l'homme intérieur et surnaturel. Faut-il s'é-

tonner si notre auteur donne avant tout son attention à cette dernière? Avec un esprit de détail conforme en tout à son génie, il s'étend longuement sur la préparation éloignée et sur la préparation prochaine aux fonctions de l'apostolat. C'est ainsi qu'il avait dit ailleurs : « La vie religieuse et la prédication s'adaptent parfaitement l'une avec l'autre — *prædicatio in virum religiosum optime cadit.* » Supposant après cela le Religieux parvenu à ce degré de préparation, au moins relative, qui pourra lui permettre de se poser sans trop de témérité en organe des oracles divins, il lui apprend par quels moyens il se conservera au milieu des hommes; il lui parle des tentations qui pourront l'assaillir, des écarts qu'il devra éviter, de l'édification qu'il devra répandre. Cette partie fort considérable du traité peut se résumer dans un seul mot : la sainteté de la vie.

Cet autre homme apostolique et savant que nous avons vu terminer, au milieu des pâtres des Alpes, sa longue et méritante carrière, Guillaume Perault peut servir ici d'abrégiateur à Humbert de Romans. Il vient d'expliquer quelle sera l'auréole ou le degré de gloire spécial dans le ciel des prédicateurs, et il ajoute : « C'est que prêcher est d'une certaine manière un office tout divin : — Il faut que le parfait prédicateur soit tout possédé par l'Esprit-Saint... que la science éclaire son entendement, que la charité embrase sa volonté, que l'onction se ré-

pande par ses discours, que la lumière de l'exemple brille dans ses œuvres ¹. »

Humbert n'aime pas à flatter : exigeant dans son zèle, il presse et aiguillonne plutôt qu'il ne loue. Cependant, ne voulant perdre aucune occasion de faire valoir, aux yeux du prédicateur, les avantages d'une vie sainte, il fait appel aux souvenirs de ses Religieux, et il lui échappe de dire : « C'est pour ce motif, c'est à cause de l'édification répandue, que les masses populaires s'attachent aux pas des prédicateurs, ainsi que, de nos jours, nous l'avons vu. »

III.

Mais un autre mode de coopération s'impose à l'orateur chrétien. La prédication est un art, et un art difficile; elle requiert toutes les énergies intellectuelles de ceux qui s'y consacrent — *quantum in se fuerit* — dit Humbert. Sans doute l'effort humain est par lui-même impuissant à atteindre la fin de la prédication — *Conatus humanus ad nihilum est efficax sine adjutorio Dei*. — C'est pour cela que le prédicateur doit, avant tout, s'efforcer de se concilier le secours divin par la sainteté de sa vie. Mais, appartenant tout entier à la cause de l'Évangile, il est, à tous égards, débiteur de l'exercice de ses facultés naturelles, faute de quoi sa coopération à la grâce de la prédica-

1. *Summa de virtutibus et vitiis*.

tion pourrait bien n'être qu'illusoire. Si Dieu est disposé à répandre dans l'esprit et sur les lèvres de ses ministres une double grâce, l'une pour le fond et l'autre pour la forme, ceux-ci, par un travail assidu et dans la mesure de leur talent, doivent apporter à cette grâce une matière à sanctifier et un objet à transformer. Ce sera l'étude du fond et l'étude de l'expression, la science et l'art de bien dire.

Plus on s'élève, plus le coup d'œil s'étend et devient capable non-seulement d'embrasser plus d'objets, mais d'en saisir les rapports. — *Gravis les sommets, toi qui évangélises Sion* : — Humbert de Romans, on s'en souvient, s'était emparé de ce texte, pour établir une comparaison entre le lieu élevé d'où le prédicateur se fait entendre, et l'élévation morale de sa vie. De cette interprétation, le pieux auteur concluait facilement aux harmonies de la vie religieuse, état de perfection, avec le ministère de la sainte parole. L'école dominicaine avait compris cet enseignement. Où pouvait-on mieux, dès lors, unir et concilier ces deux propositions, en apparence contradictoires : la prédication est une grâce ; la prédication est un art. — Élevé par la sainteté, le Frère-Prêcheur n'avait pas à redouter les bassesses de l'éloquence pécheresse, et dès lors il n'y avait pas lieu pour lui à se réfugier dans la rusticité. Élevé par la pensée, il embrassait facilement les rapports des choses de la nature avec celles de la grâce, et il ne faisait pas difficulté d'employer les dépouilles de l'Égypte à l'ornement du sanctuaire. Mais en-

core fallait-il en user prudemment. Saint Thomas, avec sa lucidité ordinaire, montre que l'emploi de *la sagesse et de l'éloquence séculières* peut être ou répréhensible ou digne de louange : répréhensible, si les visées de l'orateur sont de travailler à sa réputation, si la sagesse et l'éloquence du siècle deviennent son objet principal. Son but étant alors d'attirer l'admiration des auditeurs, non sur les vérités qu'il est chargé d'enseigner, mais sur la manière dont il les présente, il se voit obligé à de lâches concessions, à des diminutions de la vérité ; il atténuera pour le moins les enseignements qui ne seront pas du goût des hommes dont il ambitionne la faveur. « Plier la règle divine conformément aux exigences de ceux qu'elle doit redresser, c'est, — ajoute saint Thomas, en citant l'antique glose, — corrompre le vin des saintes Ecritures par un mélange adultère. » Mais, d'autre part, l'emploi de cette même sagesse et de cette même éloquence séculières peut devenir recommandable : c'est quand on le subordonne au bien des âmes. En effet, par l'usage judicieux de ces dons naturels, les auditeurs sont plus facilement charmés, plus aisément instruits, et les adversaires plus efficacement convaincus. La science et l'éloquence humaines, subordonnées à une fin plus haute, se sont alors fondues avec l'enseignement évangélique ; elles en deviennent les instruments — *in obsequium Sacræ Scripturæ*, — dit saint Thomas. « L'Ecriture n'est plus altérée par un mélange adultère, — répondait-il aux adversaires qui reprochaient aux Frères-

Prêcheurs leur mode d'éloquence — *vinum tuum mixtum et aqua*. — Il n'y a point de mélange quand une substance se transforme en une autre — *quando aliquid totaliter transit in alterum non dicitur esse mixtio*. » Ainsi en est-il des arguments ou des formes de langage qui, empruntés à la science ou à l'art humains, servent cependant à défendre et à faire triompher la foi.

Le programme du Bienheureux Humbert ne sera pas moins large. Il est difficile de se former, en quelques mots, une idée juste de son importance, autrement qu'en rappelant des dates et des noms propres. Il s'agit d'abord du fond, c'est-à-dire de la science. L'Ecole dominicaine était alors à son apogée. Les mots prennent ici une signification sinon différente, du moins plus considérable que s'il s'agissait d'autres circonstances et d'autres temps. Si notre auteur recommande avant tout la science des Ecritures ou la théologie, souvenons-nous qu'elle était alors enseignée par l'Ange de l'Ecole. Les sciences naturelles, la philosophie comprise, arrivent au second rang, et l'homme de cet âge qui venait de les porter à leur point culminant, celui que ses contemporains appelaient *le Philosophe*, était Albert le Grand. Venaient ensuite la science des préceptes de l'Eglise, ou canonique, et la science historique, et ces deux sciences étaient représentées par saint Raymond de Pegnafort, le premier canoniste du temps, et par Vincent de Beauvais, qui, s'élevant au-dessus du rôle de chroniqueur, avait consacré

une partie de sa vaste encyclopédie à une histoire universelle conçue sur les bases les plus larges. Tous ces hommes vivaient sous le gouvernement du Bienheureux Humbert, sans parler de tant d'autres qui illustraient l'Ecole dominicaine. Cependant ce cadre de connaissances devait encore être élargi. Aux quatre branches déjà nommées, Humbert veut qu'on ajoute la science des mystères divins, ou la théologie mystique, avec la science expérimentale des rapports de Dieu et des âmes; puis enfin la science de discrétion, celle que nous appellerions aujourd'hui la pratique des prédicateurs et des confesseurs, enseignement qui, joint à l'expérience, confère au ministre de l'Evangile le tact nécessaire pour parler et agir conformément aux besoins des âmes et à leurs diverses situations. Nous avons déjà dit quels éléments Humbert avait apportés, pour sa part, à cette science pratique, dans son traité *De modo prompte cudendi sermones*, annexe de celui que nous analysons.

Devant un cadre de cette étendue, personne n'accusera cet illustre maître d'avoir resserré le champ ouvert à l'activité de l'esprit. Loin de sacrifier la science à des tendances d'un mysticisme exclusif, le programme qu'il offre au prédicateur semble, par ses proportions, toucher à l'idéal plutôt qu'à la réalité. Et cependant, pour le comprendre, il faut s'élever plus haut encore. Jusqu'ici nous n'avons que des branches de la science, séparées les unes des autres; l'élément naturel s'y coudoie avec l'élément

surnaturel, et la théologie elle-même, surnaturelle dans son objet, peut être cultivée avec un cœur profane et des vues ambitieuses. Nous n'avons pas encore la science de l'apôtre. Qui donc entrera sur un même tronc ces rameaux séparés, et les remplira d'une même sève ? Qui donc établira l'harmonie entre deux ordres de connaissances distincts mais créés pour s'unir ? Qui donc mettra d'accord les besoins du cœur avec ceux de l'esprit ? Qui donc élèvera la science assez haut pour que ses rayons, rapprochés de leur centre, se confondent dans une même lumière ? Cette harmonie sera l'œuvre de l'Esprit, souverain ordonnateur de toutes choses. « Il y a au-dessus de toute science, dit et répète encore ailleurs le Bienheureux Humbert, la science de l'Esprit-Saint donnée dès l'origine aux Apôtres. Bienheureux ceux qui la possèdent, car elle supplée à l'imperfection des autres sciences. » En s'exprimant ainsi, Humbert semblait se souvenir de cette parole de saint Dominique reproduite plus haut : c'était dans le livre de la divine charité qu'il confessait avoir puisé son éloquence, parce que, disait-il, ce livre, mieux qu'aucun autre, nous enseigne toutes choses.

Ne croyons pas qu'ici l'élévation des vues soit en opposition avec le sens pratique. Personne ne le possède à un degré plus remarquable que Humbert de Romans. Il nous serait difficile, sans nous étendre outre mesure, de faire comprendre tout ce qu'offrent d'exquise sagesse les conseils donnés aux Religieux pour les mettre à même de faire une appli-

cation judicieuse de la science à l'apostolat. Les préoccupations de l'École pouvaient nuire à la simplicité. Il faut, afin d'éviter cet écueil, que le prédicateur se garde de ces compositions compliquées où la science tient à s'étaler. Ce n'est pas en disant beaucoup de choses, mais en les digérant bien, qu'il portera du fruit. Il doit, étant en chaire, user de ses connaissances dans une mesure discrète — *mensura mediocri*. — La grâce vivifie, mais elle mortifie. Elle inspire aux intelligences qui lui sont soumises, le retranchement de tout ce qui n'aurait d'autre but que la gloire stérile de la créature. Voici trois règles qui empêcheront la chaire de se changer en arène pour le bel esprit : Que le prédicateur s'abstienne d'occuper les fidèles de questions ardues et au-dessus de leur portée. Que le désir de plaire et de faire parade d'une fausse originalité, ne l'entraîne pas en dehors des voies battues. Enfin qu'il ne cherche pas à faire preuve d'habileté en se lançant dans les paradoxes et dans les thèses excentriques. « Le bon prédicateur, ajoute Humbert, doit surtout s'appliquer à offrir aux esprits des choses utiles et qui portent à la ferveur. Tel est son but, tel doit être l'objet constant de ses efforts et de ses études. Tout ce qu'il aura reconnu n'être pas d'une utilité suffisante, qu'il l'élague, pour ne conserver de tous ses travaux que les choses capables d'édifier ¹. »

1. Ces préceptes de simple bon sens, mais qui n'en sont pas moins précieux, remplissent bien des pages des auteurs dominicains du temps. Dans sa *Somme des vices et des vertus*, Guillaume

Reste la question de la forme. Ici la doctrine offerte aux Frères-Prêcheurs n'est ni moins rationnelle, ni moins surnaturelle. Ce n'est pas, on le croira maintenant *a priori*, que le livre soumis par nous à l'analyse compte la forme pour rien, mais ses préceptes sont pour la plupart négatifs. Le prédicateur doit se dépouiller, dans son style, de tous les défauts capables de compromettre le succès de l'Évangile, en rendant sa parole méprisante, ou tout simplement moins fructueuse. Mais, après avoir recommandé, dans ses justes limites, l'étude et le soin de la forme, Humbert ne tolère pas qu'on s'en préoccupe aux dépens du fond, et il lance ce trait aux beaux diseurs : « Ils sont semblables à des hommes qui s'attachent plutôt à l'élégance du vase qu'à la qualité des aliments qu'il contient ». Au demeurant, les mêmes raisons militent en faveur de la simplicité quant aux idées et de la simplicité quant à l'expression. — « *Simplicitatem, sine curiositate ornatus rhetorici* », dit Humbert ; des deux côtés , c'est

Perrault, modèle lui-même de l'homme apostolique, pose un certain nombre de règles pour le prédicateur. Il faut que celui-ci consulte ses forces et sa portée d'esprit. « Les génies médiocres, dit Guillaume Perrault, ne sont pas capables de soutenir le poids des questions difficiles. » D'autres règles concernent les auditoires. « Il faut éviter, devant des auditoires ordinaires, la multiplicité et l'élévation trop grande des idées, qui empêchent qu'on puisse saisir et retenir. C'est comme si l'on voulait verser dans un flacon ou dans une coupe tout le contenu d'un tonneau. » Il nous semble qu'après tant de citations, l'accord de sentiment des premiers Frères-Prêcheurs sur la manière de répondre à leur vocation et à leur nom, ne peut plus faire l'objet d'un doute.

la curiosité, la vaine recherche qu'il proscriit. Il invoque encore sur cette question, si susceptible de débats contradictoires, l'autorité de saint Augustin. « *Cavendum*, dit le saint Docteur, *ne dum numerus additur, pondus detrahatur* — Que la cadence et la symétrie des mots n'ôte pas de sa valeur au discours » Cadence ou symétrie, ajoute notre auteur, à laquelle on peut rattacher l'ampleur affectée des périodes, l'arrangement dans les phrases et les couleurs fardées d'une rhétorique mondaine. Mais, après avoir établi que le culte du talent et la négligence dans la forme doivent être également évités, le Bienheureux Humbert, nous ramenant au principe posé dès l'origine, conclut pour l'éloquence comme il a conclu pour la science, et donne à l'art la grâce pour couronnement. « Sur toutes choses, dit-il, la grâce est nécessaire au prédicateur, afin qu'il s'énonce avec fruit. C'est la grâce qui vivifiera ses paroles, ainsi qu'il est écrit du souverain prédicateur : « *Diffusa est gratia in labiis tuis* — La grâce était répandue sur vos lèvres ».

Ainsi, pour le fond comme pour la forme, l'auteur du traité *De eruditione prædicatorum* est resté fidèle au principe qui domine toute son œuvre : « *Prædicationis gratia specialiter habetur ex dono Dei* — La grâce de la prédication est un don spécial de Dieu ». Les moyens humains ne sont point méprisés, mais conservés, subordonnés et vivifiés. A vrai dire, ils disparaissent. Transformés en même temps que mortifiés, la science et l'art ont perdu leur être propre. Ils

n'apparaissent plus qu'absorbés dans le double élément apporté au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ et propagé par ses Apôtres, la chaleur et la lumière, la grâce et la vérité — *gratia et veritas per Jesum Christum facta est.*



APPENDICES.



APPENDICE A (page 25).

Donnons les noms des historiens du XIII^e siècle qui parlent de la vision du Bienheureux Réginald. Ce sont ceux de Jourdain de Saxe, de Humbert de Romans, de Barthélemy de Trente, de Constantin d'Orvieto, d'Etienne de Bourbon, de Gérard de Frachet, d'Etienne de Salagnac, de Jacques de Voragine, de Thierry d'A-polda, de Galvaneus Flamma. Ajoutons l'auteur anonyme du *Tractatus de approbatione Ordinis Prædicatorum*. — Nous nous permettons enfin de placer au nombre des écrivains de la période primitive, Bernard Guidonis, qui avait vécu vingt ans dans l'Ordre quand le XIII^e siècle finit, et son contemporain Nicolas Triveth.

Echard s'est efforcé de rompre sur ce point l'accord de la tradition. Suivant le remarquable auteur des *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, lorsque la Très-Sainte Vierge, montrant au Bienheureux Réginald l'habit des Frères, lui disait : « Voici l'habit de ton Ordre » elle se bornait à lui indiquer, par ce signe, la religion qu'il devait embrasser, et rien de plus. Cette apparition célèbre n'aurait pas eu pour résultat un changement dans l'habit : le scapulaire était précédemment porté.

Le docte et très-habile écrivain, malgré le mauvais air du XVII^e siècle qu'on commençait à respirer, croyait très-simplement au surnaturel dans les faits historiques. Il croyait, dès qu'il avait sous les yeux un témoignage précis d'auteurs dignes de foi et con-

temporaires des faits, et il avait le courage de ses convictions. Aussi n'est-ce pas le surnaturel qu'il met en cause. Il admet la vision du Bienheureux Réginald et l'onction miraculeuse qui l'accompagne. Mais s'il échappe aux préjugés de son temps, quand il s'agit de faits explicitement exprimés, il est moins ferme sur les points qui relèvent de la tradition. Non-seulement il méconnaît l'autorité d'une source que, en matière d'érudition ecclésiastique, il importe de ne jamais perdre de vue, mais il semble, dans les questions qui en découlent, écrire sous l'empire d'une sorte de parti pris. Ses opinions sur les origines du Rosaire, rétractées il est vrai, sont une des marques de cette disposition d'esprit. Cependant, la tradition est un fil conducteur qui empêche bien souvent qu'on ne s'égaré dans l'interprétation des documents écrits. Faute de ce secours, Echard a fait des monuments historiques, relatifs à la question qui nous occupe, un usage peu digne de sa sagacité habituelle. Qu'on nous permette cette critique, malgré l'autorité qui s'attache à ses travaux. Un homme d'un savoir non moins grand, le très-docte Mamachi, a cru devoir le réfuter. Nous pourrions renvoyer le lecteur à la volumineuse dissertation publiée dans les *Annales Ordinis Prædicatorum*, ou même nous borner à nous abriter sous le nom de son auteur. Cependant, comme il est facile de faire ressortir en peu de lignes la faiblesse de la thèse soutenue par Echard, donnons sur ce point nos réflexions personnelles.

Il y a une tradition dans l'Ordre. Elle commence au XIII^e siècle, à une époque beaucoup plus reculée que ne le veut Echard. Elle tient que la Très-Sainte Vierge est l'auteur d'un changement dans l'habit ; que, de ses mains, les Frères-Prêcheurs ont reçu le scapulaire. Nous ne nions pas que, du milieu de ce concert des siècles, il ne se soit élevé des voix pour protester : en pareille matière, il y a toujours des contradicteurs ; toutefois, ils sont relativement très-modernes. Ils n'ont pas empêché la tradition de se perpétuer jusqu'à nos jours. Elle est encore affirmée par le dernier Chapitre général (1871). Il la rappelle à l'occasion du culte immémorial du Bienheureux Réginald, dont il sollicite l'approbation.

Pour combattre la tradition, Echard fait un inventaire des sources historiques. Il établit deux catégories d'écrivains, ayant appartenu au premier siècle de l'Ordre. Mais les uns sont plus

anciens, les autres plus récents, et c'est naturellement aux premiers que le docte et respectable critique accorde sa confiance. Tous ces écrivains font mention de la vision du Bienheureux Réginald. Ils diffèrent — toujours d'après Echard — en ce que les premiers ne sont pas explicites sur le changement d'habit, tandis que les moins anciens sont les seuls à l'exprimer en interprétant dans ce sens les paroles « *En habitus Ordinis tui* ».

La classification d'Echard est arbitraire : nous l'établirons sans peine. Mais, avant tout, remarquons la nature de son argument, entièrement négatif, c'est-à-dire basé sur le silence des historiens qui, à ses yeux, font autorité. On peut se demander tout d'abord s'il est d'une bonne critique de ne compter pour rien des témoignages appartenant au XIII^e siècle, lorsque, ne contredisant pas leurs devanciers, ils se bornent à les compléter.

Mais il y a mieux. L'argument négatif demande à être manié avec précaution. On sait que bien souvent il est cause, pour ceux qui l'emploient, de mécomptes désagréables. Il suffit, en effet, d'une ligne d'une écriture bien authentique pour le faire crouler, et l'on n'est jamais sûr que cette ligne ne gise pas quelque part dans les arcanes des bibliothèques et des archives. Bien plus : indépendamment des découvertes historiques toujours possibles, les doctes parmi les doctes ont eux-mêmes leurs distractions par rapport aux documents connus. C'est ce qui est arrivé à Echard.

Il rangerait volontiers, parmi les hommes faisant autorité et incontestablement anciens, Etienne de Salagnac. Or, ce chroniqueur, qui donne à la Très-Sainte Vierge le titre de *Ordinis vestiaria*, a d'autres expressions, plus formelles encore, en faveur de la tradition. Echard répondra que son œuvre a été, sinon interpolée, du moins remaniée et complétée par Bernard Guidonis. Mais, outre qu'il repousse sans motifs l'autorité de ce dernier, tout indique, à la lecture du document d'Etienne de Salagnac, que les passages relatifs à la vision du Bienheureux Réginald appartiennent à la rédaction primitive.

Mais si l'on veut qu'en ce point la question reste indécise, nous avons, en faveur de la tradition, un argument sans réplique.

Assurément Barthélemy de Trente rentre, comme témoin des

choses anciennes, dans les conditions voulues par Echard. Il offre cet avantage particulier, qu'il a personnellement connu le Bienheureux Réginald. Echard n'ignorait pas l'existence de son ouvrage intitulé : *Liber epilogorum in gesta sanctorum*. Il le mentionne dans l'article consacré à Barthélemy de Trente. L'avait-il lu ? Ou s'il l'avait lu, n'était-ce pas avec une de ces distractions auxquelles sont accessibles les écrivains les plus sérieux ? Quoi qu'il en soit, il lui était loisible de rencontrer dans cet auteur, deux passages constituant, par leur rapprochement, un obstacle invincible à sa thèse. En premier lieu, Barthélemy de Trente rappelle qu'il a connu le Bienheureux Réginald. « *Fratrem Reginaldum postea vidi et audiui Christo multos attrahentem. Totus enim æstuabat in zelo animarum.* » En second lieu, après avoir décrit l'unction miraculeuse, administrée au Bienheureux par les mains de la Très-Sainte Vierge, il ajoute : « *Statinque ei habitum quo nunc fratres utuntur ostendit, dicens : — Hic erit habitus ordinis tui.* » Les termes sont clairs, indiscutables : la Très-Sainte Vierge montre l'habit, non pas tel qu'il est porté, mais tel qu'il sera porté dorénavant — *Hic erit habitus* — l'habit dont usent les Frères au moment où écrit Barthélemy de Trente — *quo nunc Fratres utuntur* — non pas celui dont ils étaient précédemment revêtus.

Mais même dans le cas où ce texte, si formel et si conforme aux conditions requises par Echard, ne serait pas venu mettre sa thèse par terre, celle-ci encore restait insoutenable.

Nous l'avons dit, son classement des sources repose sur l'arbitraire. Ainsi, il range parmi les historiens appelés à faire autorité, Gérard de Frachet, entré dans l'Ordre en 1223, et, en cela, il a parfaitement raison ; mais il a tort de ne point placer dans la même catégorie, par exemple, le Bienheureux Jacques de Voragine, et de le récuser, par le seul motif de sa date plus récente. Jacques de Voragine, il est vrai, n'est entré dans l'Ordre qu'en 1244 ; mais cette distinction entre les dates offre un argument plus spécieux que solide. L'auteur des *Scriptores Ordinis Prædicatorum* perd de vue un fait qu'il connaît mieux que personne. C'est en 1260 seulement que Gérard de Frachet publie son livre. Or, en cette même année, Jacques de Voragine, dont le témoignage est rejeté, avait déjà seize ans de religion. Qu'il ait écrit beaucoup plus tard, peu importe. En 1260, il

avait eu le temps, tout le monde en conviendra, d'apprendre de plusieurs disciples immédiats de saint Dominique, et de la génération formée par le Bienheureux Jourdain, tout ce que Gérard de Frachet, tout ce qu'Humbert de Romans et les autres écrivains agréés par Echard, connaissaient de plus important sur les origines de l'Ordre. Dans cette question d'autorité, il ne s'agit pas tant de l'époque à laquelle tel auteur a fait paraître ses écrits, que du temps qu'il avait précédemment passé sous l'habit des Frères-Prêcheurs, et de la durée de ses relations avec d'autres Religieux plus anciens. Une foule de témoins des choses primitives vivaient sous le généralat du Bienheureux Humbert. En 1260, on déployait un grand zèle à recueillir les divers monuments de la tradition. Humbert lui-même était comme une arche vivante des anciens souvenirs. Les Religieux qui, plus jeunes, se trouvaient alors réunis aux plus anciens, s'abreuyaient ainsi aux sources les plus pures et les plus authentiques.

Le bénéfice de ces observations ne s'applique pas à Jacques de Voragine seulement. Il faut les généraliser. Ainsi, à la même époque, vivait un autre historien qui n'a pas davantage trouvé grâce aux yeux d'Echard. Cet historien est Thierry d'Apolda. Comme le Bienheureux Jacques, il écrivit sur ses vieux jours. Son livre parut en 1297. Pendant qu'il y travaillait, il avait fait le voyage d'Italie avec l'intention de consulter la Sœur Cécile, cette contemporaine de saint Dominique, morte seulement en 1290. Pendant de longues années, il avait partagé, sur le sol germanique, la vie d'anciens Religieux. Albert le Grand, par exemple, ne meurt qu'en 1280. Refuser tout crédit à des contemporains de Gérard de Frachet et de Humbert de Romans, ces deux sources si sûres d'informations, c'est ce que nous appelons l'arbitraire en matière de critique.

Ces réflexions déjà trop étendues suffisent pour établir la suite et l'enchaînement de tous les anneaux de la tradition, reconnaissant la Très-Sainte Vierge comme auteur de l'habit des Frères : *Ordinis vestiaria*. Jacques de Voragine et Thierry d'Apolda semblent n'avoir assumé si tard le rôle d'historiens, que pour donner mieux la main à Galvaneus Flamma, à l'auteur du *Tractatus de approbatione Ordinis Prædicatorum*, à Nicolas Triveth et à Bernard Guidonis.

Un mot cependant sur ce dernier. Son témoignage dans les

choses relatives aux origines de l'Ordre, est du plus grand poids. Echard lui rend constamment cette justice. Pour comprendre qu'il la mérite, il n'est pas nécessaire d'avoir, au même degré que l'auteur des *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, la science de l'antiquité. Pour peu qu'on se soit aventuré à travers les documents relatifs à l'histoire primitive de l'Ordre, on sait ce que vaut Bernard Guidonis, un des guides principaux, des plus sûrs et des plus exacts, un guide indispensable. Religieux à partir de 1279, il s'est tellement identifié avec le passé, il a mis à consulter les anciens, à noter leurs réponses, à rechercher les autres sources d'informations, un soin tellement constant et tellement consciencieux, que son témoignage vaut assurément celui d'un Frère-Prêcheur des premiers jours. Qu'il ait complété Etienne de Salagnac, il ne l'aura pas fait au hasard, et l'œuvre de ce dernier n'aura pu qu'y gagner. Il a, en tout cas, son opinion faite sur l'apparition de la Très-Sainte Vierge au Bienheureux Réginald. Nous voulons respecter la compétence des modernes, mais à une condition : c'est qu'ils ne prétendent pas, en matière d'antiquité, en remonter à un historien du caractère de Bernard Guidonis.

APPENDICE B (page 88.)

La science moderne est fort éprise de ses propres mérites, non sans un certain déni de justice à l'égard du passé. Paul-Louis Courier *Conversation chez la duchesse d'Albany* la remet à sa place avec autant de verve que de bon sens. Il suppose un interlocuteur auquel il prête complaisamment des armes pour combattre, dans sa personne, l'infatuation moderne. « Vous allez, lui dis-je, me faire voir qu'on sait aujourd'hui moins de physique, de mathématiques ? — Point du tout, ce n'est pas là de quoi il s'agit. — Comment ? — Non : il n'est pas question de savoir si nos savants en savent plus que ceux-là, étant venus après eux. Car d'abord, instruits par eux, ils savent ce que ceux-là savaient, et, depuis, il serait étrange qu'ils n'eussent pas appris quelque chose

que ceux-là ignoraient. Les progrès qu'ont fait faire aux sciences les uns et les autres, voilà ce qu'il faudrait voir, et balancer les découvertes. — Eh mais ! lui dis-je, ce serait pour n'en pas finir. — Non, reprit-il, les grandes découvertes sont en petit nombre. Les nôtres, celles de nos pères, tout cela serait bientôt compté, et mettant à part ce qu'ils nous ont laissé, à part ce que nous avons nous-mêmes amassé, on verrait à l'œil que tout notre fond nous vient d'eux..... Puis, le mérite, qui n'est pas petit, de nous avoir, eux, ouvert la route et aplani les obstacles, etc. »

Le langage tenu au XIII^e siècle par le célèbre Franciscain Roger Bacon, se rapproche de celui de Paul-Louis Courier. Il y a dans les sciences naturelles l'œuvre du génie ; il y a aussi un progrès nécessaire, œuvre du temps. « Les plus beaux génies de l'antiquité, remarque le savant Frère-Mineur, ne sont pas même arrivés à plusieurs connaissances d'un intérêt secondaire qui ont été reconnues par d'autres penseurs venus après eux. Aristote pouvait n'avoir pas pénétré les derniers secrets de la nature, comme les savants d'aujourd'hui ignorent eux-mêmes beaucoup de vérités qui seront familières aux écoliers les plus novices des temps futurs. »



APPENDICE C (pages 89, 91.)

Albert le Grand mérite-t-il, au point de vue des sciences naturelles, l'admiration reconnaissante que lui vouèrent ses contemporains ? On est plein de respect pour l'antiquité païenne ; on passe à la Renaissance toutes ses chimères scientifiques, à Descartes ses tourbillons, à François Bacon son système planétaire. Ils ont, en effet, brisé avec cet affreux moyen âge, et ont aidé, plus ou moins, à l'émancipation de la science. Mais on n'a pas assez de mépris pour les connaissances du XIII^e siècle, malgré leur supériorité sur celles de l'antiquité classique. Albert le Grand sut concilier avec le respect dû aux travaux antérieurs, l'indépendance nécessaire à tout progrès. Il corrige la physique d'Aristote.

agrandit le champ de ses investigations. Il réfute, quand il le faut, les travaux des savants arabes, commentateurs du philosophe païen. Il fait faire un pas au moyen âge, comme il complète l'antiquité. Des hommes éminents, parmi nos contemporains, ont su s'affranchir de vulgaires préjugés et rendre justice aux travaux du colosse de la science au XIII^e siècle. Peut-être ne sera-t-on pas surpris d'entendre les louanges décernées à ses travaux philosophiques par Jourdain, dans ses savantes *Recherches* sur l'introduction de la philosophie péripatéticienne en Occident, et, en Allemagne, par Henri Ritter, dans son *Histoire de la philosophie*. Celui-ci déclare en propres termes qu'Albert a mieux compris Aristote que tous les modernes. On s'étonnera davantage des éloges qui lui sont décernés en tant que cosmographe, que botaniste, que zoologue, par Humboldt, par Mayer, par Pouchet. On peut voir un certain nombre de ces témoignages dans la *Vie d'Albert le Grand* par le docteur Sighart. Nous croyons rendre service au lecteur en mettant sous ses yeux les appréciations suivantes du livre de Pouchet. *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*.

Préface. L'investigation du moyen âge est hérissée de difficultés ; aussi, souvent on a mieux aimé le condamner que de se donner la peine d'en embrasser l'étude. Cependant il est incontestable que les sciences y acquièrent le plus magnifique développement. — J'ai pris Albert le Grand comme type..... c'est évidemment le plus beau génie de l'époque et celui qui lui imprime son plus indélébile cachet.

Introduction. L'âge qui nous occupe a vu éclore les plus larges idées : c'est à lui que sont dus ces grands moteurs qui désormais imprimeront une si rapide marche aux sciences : la renaissance de l'*observation*, et l'idée mère de l'*expérimentation*.

Pages 203-204. *Ecole expérimentale.* — Aristote fut peut-être le plus profond *observateur* qu'on puisse citer. Le moyen âge inaugure l'*expérimentation*. Ce sont deux hommes du XIII^e siècle, Albert le Grand et Roger Bacon, qui en conçoivent toute la puissance : c'est à eux qu'il faut restituer la gloire de l'avoir indiquée.

212. — Aucun homme n'a peut-être joui d'une plus vaste intelligence qu'Albert.

221. — Etre privilégié, créature d'élite, pouvant à la fois em-

brasser les incommensurables conceptions de la métaphysique et les moindres observations des sens.

267. — Traité *De animalibus* (les 49 premiers livres sont tirés d'Aristote, le reste appartient en propre à Albert). — Sous le rapport de l'abondance des faits, le traité du savant du moyen âge l'emporte sur celui du stagyrite ; il lui est peut-être supérieur aussi par l'art avec lequel le philosophe chrétien développe ses idées... Dans l'art d'exposer clairement et nettement ses idées, il a été plus loin qu'Aristote ; il y a chez lui des subtilités, mais elles sont éclaircies par des exemples et des définitions.

268. — Ce traité contient le germe d'une foule de lois scientifiques que notre époque n'a fait que développer et démontrer..... On lui doit la gloire d'avoir tracé l'une des routes les plus philosophiques que l'on puisse suivre dans l'étude de l'ensemble du monde organisé..... ce sont ces principes, éclos au XIII^e siècle, qui sont généralement en vigueur dans nos écoles.

269. — La plupart des anatomistes ont commencé leur traité d'ostéologie en décrivant le crâne : direction vicieuse, qui ne fut généralement réformée que par nos modernes zootomistes. Cependant, dès le XIII^e siècle, notre Dominicain avait tracé la marche philosophique que notre époque elle-même ne devait adopter qu'après beaucoup d'oscillations. En effet, il commence l'histoire du système osseux en décrivant la colonne vertébrale, qui en constitue rationnellement la base.....

270. — La démonstration de la structure vertébrale de la tête des animaux sera à jamais comptée comme l'une des plus brillantes conceptions du XIX^e siècle... Les naturalistes, déroutés par la multiplicité des transformations que subissent les vertèbres pour entrer dans la conformation du crâne et de la face, ont souvent erré avant d'en découvrir les véritables lois. Mais, de tous leurs travaux, il résulte incontestablement que le système osseux de la tête représente une série de vertèbres munies de leurs appendices..... idée avancée, s'il en fut jamais, et qui semblait un véritable défi jeté à la science. L'Aristote du moyen âge paraît déjà en avoir entrevu les bases.

278. — De l'espèce humaine il passe à toutes les autres formes qu'offrent les séries zoologiques à mesure que les appareils vitaux

se simplifient et s'effacent. En suivant cette voie, le Dominicain de Cologne descend graduellement du mammifère jusqu'à l'éponge, qui, pour lui comme pour les modernes, représente le dernier terme de l'animalité... Là, pour la première fois, se trouvent posées les bases de la série animale, idée vraiment gigantesque pour une époque où l'observation présentait d'insurmontables difficultés, et qui devait traverser bien des siècles avant d'être définitivement acceptée. Sous le rapport de la classification, notre savant a fait faire un grand progrès à la partie pratique de la science. Il commence par proclamer la stabilité des espèces.....

279. — Dans l'histoire particulière des animaux, on remarque une précision inconnue jusqu'alors dans les sciences naturelles ; chaque espèce est nettement décrite, et c'est un grand progrès.

298. — Les travaux botaniques d'Albert ont été jugés avec une implacable sévérité par Haller et Sprengel..... mais ces savants n'ont pas même connu son œuvre réelle, ils l'ont jugé sur des productions apocryphes, indignes de sa plume..... Humboldt a anéanti les imprudentes paroles de Sprengel. Un profond érudit, Mayer, confesse qu'en lisant l'ouvrage du Dominicain sous l'impression de ces jugements, il ne pouvait en croire ses sens ; car, au lieu de cette ignorance, de cette superstition qui lui étaient signalées, il n'y trouvait que de vastes connaissances, une méthode rigoureuse et un jugement éprouvé.... Mayer s'exprime ainsi : *Nous ne trouvons pas un seul botaniste qu'on puisse lui comparer, hormis Théophraste qu'il ne connaissait pas.* (Linnaea 1837, xi, t. 343.)

304. — Parmi cette multitude d'organes qui concourent à la formation du végétal, la graine est un des plus complexes et des plus difficiles à anatomiser. Véritable plante microscopique..... on n'en pénètre la structure qu'avec le secours des instruments grossissants. Cependant Albert, à une époque où nos moyens d'investigation manquaient absolument, parvint à reconnaître la partie la plus essentielle de cet organe, l'embryon. Il expose avec exactitude sa situation et ses formes. Nonobstant cela, on en attribue généralement la découverte à Leuwenhoek et à Malpighi, qui n'eurent que le mérite de décrire plus finement cette importante partie, en employant le microscope.

305. — En fait de physiologie végétale, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou du savoir de l'auteur, ou de l'audace avec laquelle il traite les plus délicates questions. On le voit tenter d'élucider, au *xiii^e* siècle, des phénomènes dont les botanistes de nos jours n'abordent qu'avec crainte l'explication.

307. — Dans l'indication des propriétés des plantes, il est extrêmement sobre ; on ne trouve pas chez lui cette surabondance de puérités qu'offrent beaucoup d'auteurs de la Renaissance.

319. — La plus belle gloire d'Albert est d'avoir terminé le cercle des connaissances humaines, en comblant son hiatus par la démonstration scientifique des rapports de l'homme et de Dieu. Ce grand principe une fois posé, cette grande intelligence s'est en quelque sorte concentrée sur la terre. Pour la première fois, les corps naturels reçoivent une description précise, et pour la première fois aussi ils se trouvent rangés d'après leurs analogies et d'après leurs degrés d'organisation. Posées de cette manière, les sciences naturelles apparaissent avec leur caractère fondamental, l'utilité physique et l'utilité théologique.

368. — Il serait impossible de citer une époque où les expériences furent plus en honneur. Partout on s'en occupe, parfois avec un zèle qui touche à la démence..... Les adeptes ne s'avancent qu'en chancelant..... ils ne possèdent ni nos préceptes sûrs, ni nos instruments ; mais, de moment en moment, quelques découvertes utiles viennent à surgir au milieu des opérations de l'alchimiste.

372. — Au *xiii^e* siècle, l'alchimie devient pratique et expérimentale. Par une série de perfectionnements qui l'éloignent de plus en plus de son origine, elle se transforme enfin en cette chimie positive, l'une des plus belles conquêtes des temps modernes.

481. — Vincent de Beauvais allia à un grand savoir quelques-unes des superstitions de son époque..... Mais la Renaissance a porté un coup bien autrement funeste à la vérité : elle a centuplé l'erreur en multipliant par l'imprimerie et par la gravure cette quantité d'ouvrages que le *xvii^e* siècle vit se produire. Si quelques erreurs résident çà et là dans les œuvres du moyen âge, la Renaissance en a fait une splendide exhibition.

642. — L'essor imprimé aux études philosophiques avait été tel durant le XIII^e siècle, qu'à la fin de celui-ci les œuvres philosophiques de la Grèce et de Rome étaient aussi bien connues dans nos écoles qu'elles le sont aujourd'hui. On les y commentait sous toutes les formes..... On adopterait une erreur manifeste en méprisant tout le XIII^e siècle comme une époque d'ignorance. Jamais la culture des sciences ne fut plus active, jamais l'érudition ne fut plus en honneur.

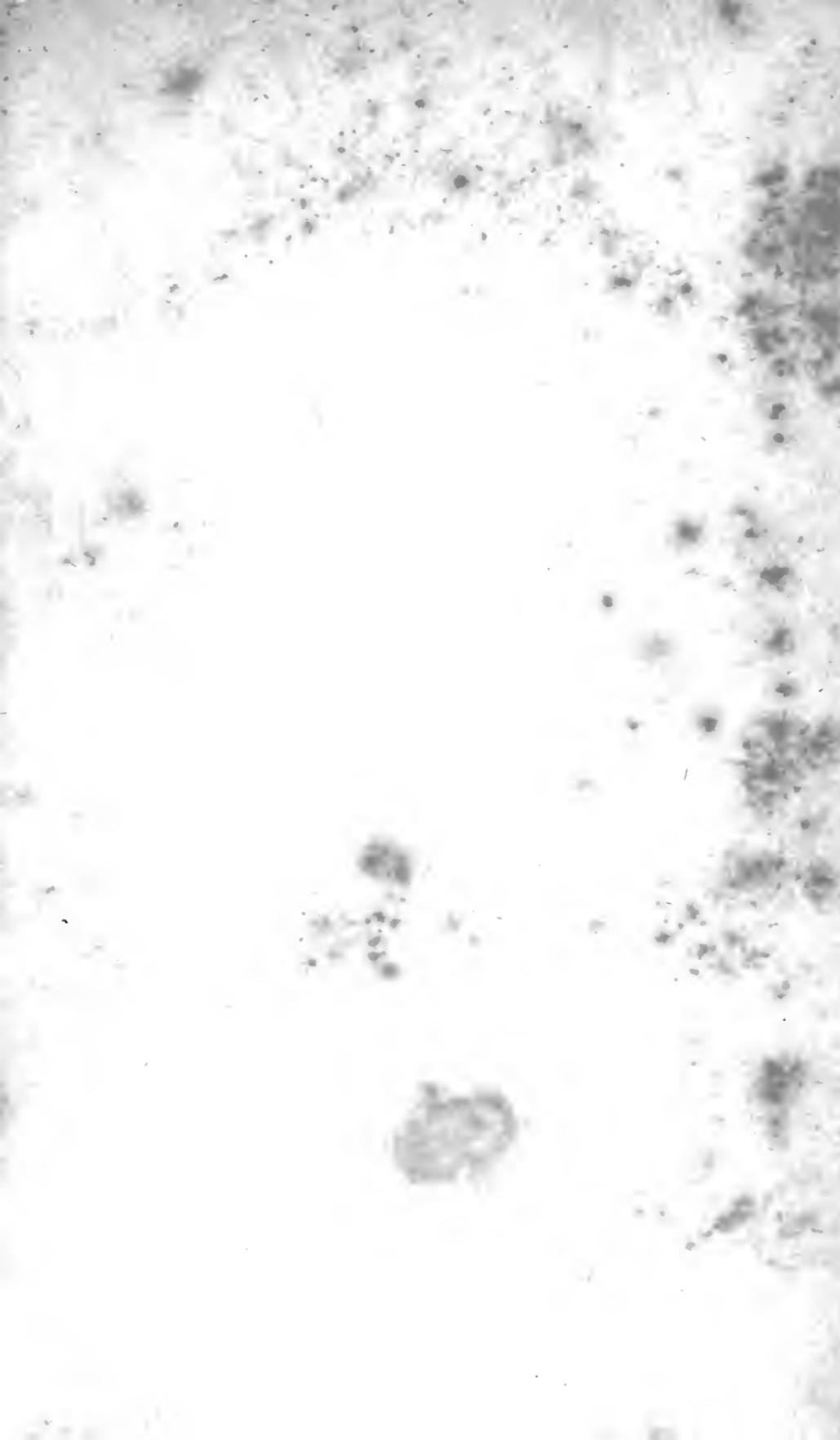
FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
CHAP. IX. Vie religieuse et monastique. — La chasteté et l'obéissance.	4
CHAP. X. Vie doctrinale. — L'Ecole dominicaine.	49
CHAP. XI. Vie doctrinale. — Recrutement de l'Ordre.	414
CHAP. XII. Vie apostolique. — Aperçu général.	215
CHAP. XIII. Vie apostolique. — Ministère doctrinal.	237
CHAP. XIV. Vie apostolique. — Les sermonnaires au point de vue du fond.	270
CHAP. XV. Vie apostolique. — Les sermonnaires au point de vue de la forme.	345
CHAP. XVI. Vie apostolique. — Doctrine de l'Ordre sur la prédication.	382

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.











10281
1952
3/25/52
A.

THE INSTITUTE OF METEOROLOGICAL SCIENCES
COMPTON EXHIBIT

10281

